DERNIERE EDITION
SEIZE PAGES

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 52,211

DOUZIEME ANNEE—N° 301 MONTREAL SAMEDI 24 OCTOBRE 1896 UN CENTIN

GROS INCENDIE

A Notre-Dame des Grâces

Cinq maisons consumées et $10,000 de dommages

Vers 11.30 heures hier soir, les forestiers de Notre-Dame de Grâces, terminaient leur assemblée et quittaient leur salle, non loin du couvent Villa-Maria.

L'un d'eux aperçut tout à coup un commencement d'incendie dans une maison voisine et donna l'alarme à ses compagnons.

Tous de se précipiter chez les voisins et de les avertir de ce qui se passait afin de les mettre en garde contre l'élément détructeur et obtenir leur aide pour éteindre les flammes.

En même temps on courut à un avertisseur voisin demander en hâte les pompiers de Montréal et de St Henri.

Comme il n'y avait rien pour s'opposer à l'incendie, il se développa rapidement. Il origina d'abord dans une boulangerie habitée par deux jeunes gens absents lors de l'accident. Cette boulangerie n'était plus en fonction depuis plusieurs mois.

Mme BELIVEAU

De là le feu se communiqua à la maison de M. Roch Décary, puis à la maison de Mme veuve Sauvage, à la salle du conseil municipal, appartenant aussi à cette dernière. Le feu ne s'arrêta qu'après avoir détruit en dernier lieu la forge de M. Alphonse Sauvage.

Mlle SOPHIE LAMALICE

Grâce au courage des habitants de l'endroit, tous les meubles des maisons détruites furent sauvés.

Quand les pompiers sont arrivés sur les lieux, l'incendie était dans son plus fort. On fit de vaines tentatives pour empêcher les flammes de se communiquer aux maisons voisines, l'eau manquait. Cependant on parvint à sauver l'habitation du Dr Labadie, au moyens de simples mais nombreux seaux d'eau.

Il y avait en tout une quinzaine de pompiers sous les ordres du chef Benoit, et du chef Massy de St Henri, une pompe à vapeur et deux dévidoirs.

Le conseil municipal n'a éprouvé aucun dommage, attendu que ses livres et autres propriétés n'étaient pas dans la salle où il tient ses séances.

Mlle BEAUDRY

Les pertes totales s'élèvent à $10,000. Seul M. Décary est assuré pour $1,200.

L'incendie n'a été dominée que vers les quatre heures ce matin.

A PROPOS DU VERMONT CENTRAL

On s'occupe beaucoup, dans le monde des chemins de fer, des probabilités du changement de propriétaires du Vermont Central. Ce seraient ou la Cie du "Boston and Maine", ou le Dr Seward Webb, du "New-York Central" qui auraient bientôt le contrôle de cette ligne. On dit que si le "Boston and Maine" obtient le "Central Vermont" elle achètera la vieille voie du "South-Eastern" entre St-Jean et St-Lambert, ou poussera jusqu'à Longueuil d'où, quand le pont projeté sera construit elle pourrait entrer dans Montréal sans passer par le Grand Tronc ou le Pacifique Canadien.

SERVANTES— Les servantes reviennent de la campagne avant la fin de la navigation. Demandez-les dans les petites annonces de LA PRESSE.—Une fois, 25c.

AU COUVENT DE LA POINTE AUX TREMBLES

Le dernier conventum des anciennes élèves

Nouveaux détails

"La Presse" a déjà parlé des belles et touchantes fêtes qui eurent lieu, le 5 octobre courant, au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, à la Pointe aux Trembles. Nous y revenons avec d'autant plus de plaisir que le conventum qui a donné lieu à ces réjouissances intimes ou plutôt familiales, a un passé historique, des annales dont pourraient s'énorgueillir bien des maisons d'éducation, au Canada. Ce couvent fut, en effet, fondé par la vénérable Marguerite Bourgeois, il y a plus de deux cents ans. Les restes de cet édifice, qui évoque tant de souvenirs, se dressent encore à quelques verges du couvent actuel.

Nos lecteurs savent que le but du conventum était d'offrir un chemin de croix destiné à la chapelle du couvent, et quelques candélabres. Toutes les religieuses qui sont passées par cette maison comme institutrices et toutes les anciennes élèves avaient été invitées à la fête. Près de trois cents répondirent avec empressements à l'invitation. On remarquait des élèves de toutes les années, de toutes les époques, pourrions-nous dire, puisqu'il y avait au conventum deux vénérables dames ayant été élèves du couvent en 1837. Elles sont âgées de près de quatre-vingts ans ; ce sont mesdames Leduc et St-Jean, de Montréal.

La grande salle de réception, où anciennes et jeunes élèves du couvent s'étaient réunies pour la présentation des adresses, étaient très simplement décorée.

Ce qui, par-dessus tout, frappait l'oeil des invitées, c'était une croix en fer, datant de 1700 et qui surmontait l'ancien établissement, qui compte plus de deux cents d'existence, un témoignage de sincère reconnaissance et d'affectueux attachement.

Je serais charmé de pouvoir me rendre au milieu de vous, selon votre désir : mais une indisposition assez sérieuse ne me le permet pas. Je veux me dédommager de cette privation en vous écrivant quelques lignes de ma main tremblante, près de mon lit, le pied sur une chaise.

Je puis vous dire bien sincèrement que mon coeur et ma pensée seront avec vous et vous suivront toute la journée.... Ce retour sur le passé me pelés durant cette journée mémorable ?

Avant de donner quelques nouveaux détails sur ce conventum, nous tenons à citer quelques extraits d'une lettre écrite par la Révde Soeur St-Alexis, ancienne supérieure du couvent de la Pointe aux Trembles, et que des raisons de santé ont empêché de participer à la convention. Cette lettre est datée de l'infirmerie de la Congrégation de Notre-Dame, et se lit comme suit : Mesdames et bien chères amies,

J'allais dire : Mes chères enfants.

Je viens d'apprendre par Mère Assistante Ste Marie Joséphine, la divine inspiration que vous avez eue de faire un conventum de toutes les anciennes élèves du couvent de la Pointe-aux-Trembles, afin de donner à cet

Mme BIGAOUETTE

participent à la joie de ce jour, si elles sont encore en purgatoire. Je ne puis aussi m'empêcher de mentionner les noms si bien connus de Mère Ste Eulalie et de Mère Ste Monique. Comme elles jouissent du haut du ciel, en voyant votre bon coeur et votre piété !

Pour moi, je suis au soir de la vie... je me reccommande à vos bonnes prières... bientôt je me coucherai pour ne plus me relever. Je vous promets d'avance, si le bon Dieu me fait miséricorde, de prier pour vous toutes. — Je suis heureuse de vous savoir réunies et de vous dire que je vous aime et que je vous remercie de tout mon coeur de votre bon souvenir. Bonsoir ! il se fait tard pour moi... Au revoir ! au ciel le "conventum" sera général. Je vous invite toutes, que personne ne manque. Là nous serons réunies pour ne plus nous séparer.— Adieu ! soyez fidèles au grand rendez-vous ! au ciel, au ciel, nous nous reverrons.

Votre très humble et affectionnée,
Sr ST ALEXIS DE ST JOSEPH,
Une ancienne supérieure de la Pointe-aux-Trembles.

Cette lettre fut lue par l'une des religieuses du couvent à toutes les élèves réunies.

Le conventum a commencé par une prière pour les religieuses et les anciennes élèves décédées. Puis, toutes réunies dans la grande salle de réception, Mme H. Béliveau lut l'adresse suivante à la révérende Mère Supérieure :

Très Honorée Mère,

Un illustre écrivain disait : "La plus cruelle déception que l'homme puisse éprouver durant le cours de son existence, est celle que produit sur lui le monde vu de près." Cette déception nous l'avons toutes éprouvée : aux douces illusions de la jeunesse a succédé la réalité des événements. Que de fois, l'âme brisée par la douleur ou livrée à la mélancolie, notre souvenir s'est reporté à cette époque où notre esprit s'ornait de la connaissance du beau et du vrai, qui nous permettrait un jour, de mener une vie agréable et paisible. Aussi est-ce avec empressement que, sur l'invitation de nos dévouées anciennes compagnes, nous accueillîmes la pensée d'une convention dans laquelle nous pourrions, réunies, comme les membres d'une seule et même famille, tout et retrempant nos âmes et fortifiant nos coeurs, offrir le témoignage de la plus sincère gratitude à celles que nous aimons toujours à appeler de ce nom si cher et agréable aux enfants. Qu'il nous soit donc permis, révérende Mère, de présenter en votre personne, à toutes les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, une preuve de notre affection et de notre attachement. C'est du fond du coeur que nous les remercions pour le dévouement et le zèle avec lesquels elles ont fortifié et développé nos bonnes dispositions, nos tendances à la vertu. — Quelle ne sera donc pas votre récompense, Très Honorée Mère, à vous qui avez procuré

Mme S. L'ARCHEVEQUE

à tant d'âmes, les lumières de la piété et du salut ! En cette solennelle circonstance, pourrions-nous passer sous silence le zèle que vous avez déployé ici pendant tant d'années ? Alors les murs parleraient pour nous, car c'est de votre infatigable dévouement qu'a surgi cet établissement qui est aujourd'hui une des gloires de la Congrégation.

Quelle ne sera donc pas la récompense de nos chères tantes St Jérôme, St Alexis, Ste Monique, Ste Eulalie et Ste Catherine ! Que de doux souvenirs ont laissés aussi Mère Ste Marie, Mère St Aimé, Mère St Athanase et Mère Ste Cornélie ! L'humilité des religieuses de la Congrégation dérobe toujours à leurs yeux l'étendue de leur action, mais c'est un devoir pour les enfants de la leur faire entrevoir, à elle, qui seules, paraissent l'ignorer. Daignez, Vénérée Mère, accepter ce juste tribut, cette véritable redevance, de celles qui, avec leurs remerciements et leurs cadeaux vous promettent plus fortement que jamais de se montrer les dignes filles des Religieuses du couvent de la Pointe-aux-Trembles."

C'est le Rév. M. Aug. Provost, curé de la Pointe-aux-Trembles, qui se chargea de la réponse, au nom de la Supérieure. Inutile de dire qu'il le fit avec un tact exquis. Le Rév. M. Desmarais, ancien curé, prononça aussi quelques mots bien sentis.

Le dîner, dont les organisatrices avaient fait préparer le menu, fut digne de cette belle fête.

Nous avons déjà raconté, au lendemain même du conventum, comment les anciennes élèves passèrent l'après-midi, et comment se termina cette belle fête, dont le souvenir restera toujours vivace dans leur coeur.

Voici la liste des anciennes élèves présentes au conventum du 5 octobre 1896 :

Organisatrices :

Mesdames P. A. Bigaouette, S. L'archevêque, H. Béliveau, J. Vanier ; mesdemoiselles E. Lamalice, S. Lamalice, R. Beaudry et R. L'archevêque,

Mesdames L. Béliveau, L. E. Leduc, J. B. Vinet, H. Dufort, F. Charbonneau, C. Fafard, O. Mercier, V. Carmel, O. Reeves, J. B. Robert, J. B. Dubreuil, F. Pigeon, A. Kelly, F. Dubois, C. Messier, Ad. L'archevêque, J. Hoofstetter, J. Bellehumeur, O. Archambault, Z. Poitras, R. Mignault, R. Z. Labrecque, A. Chapleau, A. Chapleau, F. de Grandpré, F. M. Dufresne, Z. R. Chevrier, R. Desjardins, H. Lapointe, A. C. Larivière, R. Mullins, J. H. Chabot, J. M. Wilson, F. Beaudoin, L. Durocher, L. Payfer, C. Gauthier, A. Faucher, J. Duhamel, C. Labelle, A. Nilley, J. H. Garceau, R. Larose, J. Lamalice, F. Catudal, A. Cartier, F. Tremblay, J. Picher, E. Rousseau, L. Larose, A. Lapierre, L. Dupuis, J. B. Renaud, P. A. Thériault, A. Précourt, A. Hirault, O. Boulanger, A. Aubry, F. McGrail, H. Renaud, F. Oats, J. Guibord, A. Couvrette, J. F. Langevin, N. Corbeil, J. Jutras, C. Turcotte, A. Desmarais, A. Prévost, B. St Aubain, F. Portugais, E. Laberge, G. Hétu, J. A. Leblanc, J. Pichette, N. Ethier, J. Beauchamp, E. Beaudoin, J. Marcoux, R. Montbriand, R. Mercier, E. Beaudry, E. Dulude, R. Painchaud, J. A. Paré, W. Reeves, C. Beaudry, J. Beauchamp, A. Simard, L. Reeves, E. Durocher, A. Bonanfant, L. Beaudry, J. Reeves, A. Gosselin.

Mesdemoiselles H. Berthiaume, M. Lapierre, A. Lapierre, L. Rolland, M. Rolland, G. David, A. David, P. David, A. Lacroix, R. Reeves, Ré. Reeves, M. Guay, F. Guay, D. Allard, A. Beaudry, A. Monette, A. Durocher, E. Bureau, A. Cormier, D. Cormier, H. Cormier, H. L. Lajeunesse, E. Lajeunesse, A. Thibaudeau, E. Huet, A. Huet, A. Larchevêque, N. Richard, R. Lafrenière, M. L. Lafrenière, C. Dufort, B. Cloutier, F. Cloutier, B. Thouin, J. Davis, A. McAndrew, M. Lespérance, V. Bissonnette, M. L. Bellehumeur, L. Pelletier, F. Gobeille, E. Lapointe, A. Lapointe, J. Lapointe, N. Payment, R. Beauchamp, J. Bougie, C. Pépin, M. L. Girouard, F. Beaudoin, A. Benoit, J. Deguay, M. Jetté, R. A. Dubreuil, M. Domphouse, A. Lajeunesse, L. Doran, C. Racicot, M. L. Gauthier, H. Gauthier, B. Gauthier, A. Contant, J. Hémond, J. Jeannotte, J. Lapierre, R. Cadotte, O. Lecours, H. Smith, C. Laporte, C. Gervais, B. Laplante, A. Reeves, M. L. Charbonneau, E. Charbonneau, M. J. David,

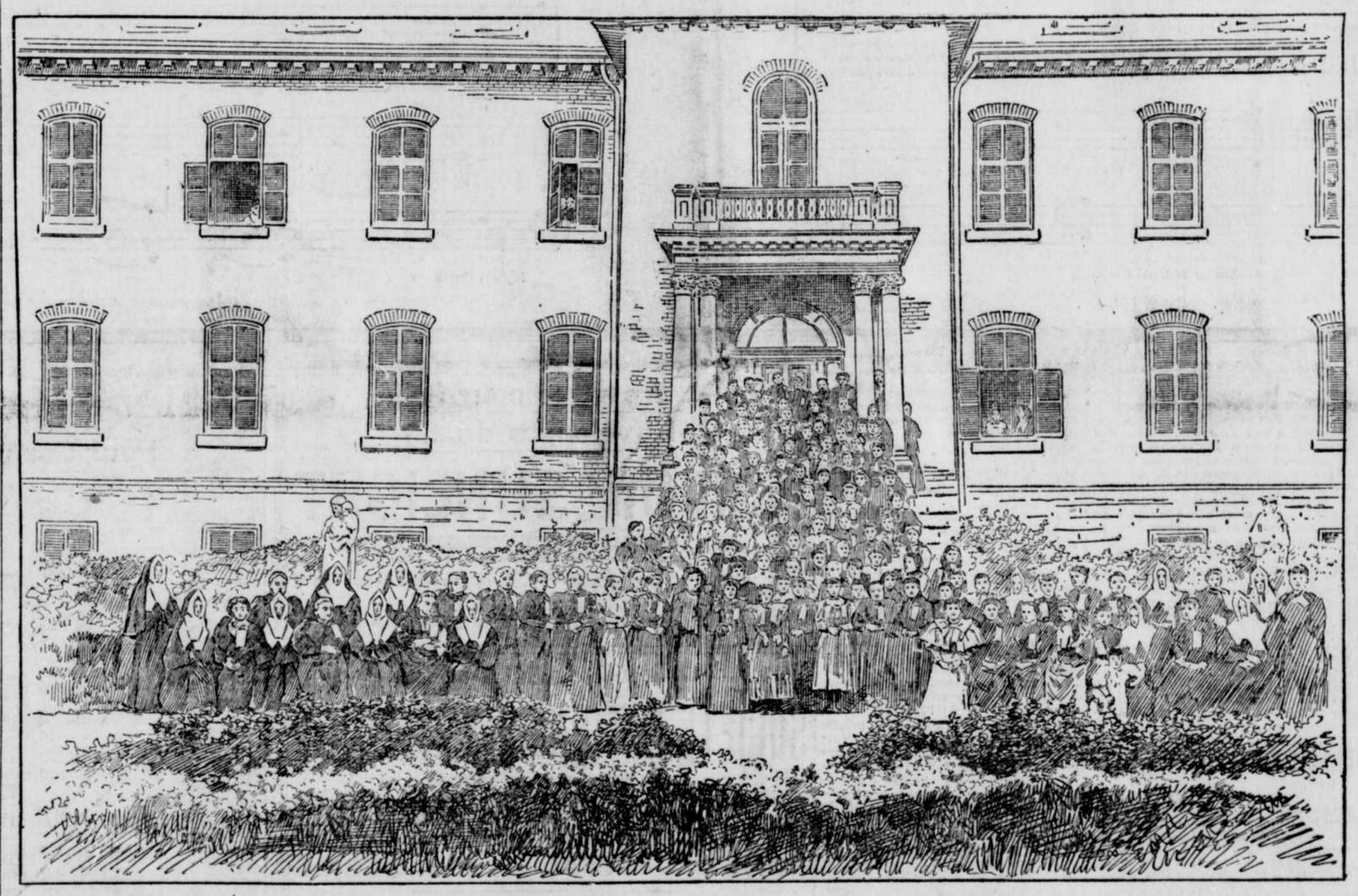

Les anciennes Elèves du Couvent de la Pointe aux Trembles réunies en Conventum, le 5 Octobre courant

(Photographie de M. A. Vaillancourt, photographe, 1509 rue Ste-Catherine).

édifice du couvent de cette époque. Que de souvenirs ne rappelle pas à toutes les élèves du couvent de la Pointe aux Trembles, cet humble mais éloquent vestige d'un passé tout d'abnégation et de sacrifices. Cette croix, que de saintes femmes l'ont regardée ; c'est à ses pieds que les anciennes religieuses du couvent, les anciennes élèves réunies en ce jour comme en famille, ont prié avec ferveur, demandé à Dieu de bénir

Costume d'hiver des élèves en 1872

leurs études, leurs familles, leur patrie.

Certes, le couvent de la Pointe aux Trembles a vu bien des événements, assisté à de nombreuses transformations; mais jamais il n'a été témoin de scènes aussi touchantes que celles qui ont eu lieu le 5 octobre. Cette date restera longtemps gravée dans l'esprit de celles qui ont assisté à la fête.

Il fallait assister, le matin, à l'arrivée de toutes les anciennes élèves, dames et demoiselles, au couvent de la Pointe aux Trembles, pour avoir une idée des liens d'affection qui, même une fois parties du couvent, unissent entre elles toutes les élèves qui ont joui du bonheur d'avoir été au pensionnat. Que de souvenirs d'enfance, les plus doux, les plus suaves à évoquer, n'a-t-on pas rajeunit de cinquante-deux ans. Oui, il y a eu cinquante-deux ans le 4 juillet dernier, que, âgée de vingt ans, je laissais mon chère noviciat pour aller à la belle Pointe-aux-Trembles sous la conduite de la bonne Mère St Jérôme — de sainte mémoire — qui me reçut avec la plus grande charité. J'étais sa seule compagne, une maîtresse séculière enseignait l'anglais et la musique.

Je pris donc la direction de ce pensionnat qui comptait plus de quarante jeunes personnes bien disposées. Pendant six ans, ce nombre n'a fait qu'augmenter, nous avons eu plus de soixante pensionnaires, attirées par l'odeur des vertus de la vénérée Mère St Jérôme.

Je nommerais bien volontiers ici, ces chères enfants que je n'ai pas oubliées ; mais ma liste serait trop longue ; qu'il me suffise de vous dire que je n'oublie personne.

Ce passé me paraît comme un beau rêve... Vous souvient-il combien nous étions heureuses dans le vieux monastère de chère Mère St Jérôme, dont vous pouvez encore visiter les ruines, tout auprès du magnifique couvent qui abrite maintenant vos enfants et vos petits-enfants ?... Ce nouveau couvent nous est cher à ce titre et vous voulez en embellir la chapelle par des dons magnifiques, et immortaliser votre mémoire. Les annales du couvent, mesdames, rediront d'âge en âge aux élèves qui se succéderont, votre générosité, votre affection, votre dévoûment et votre sincère attachement à votre vieux couvent.

Une pensée vient ici assombrir la joie, qui tout à l'heure faisait palpiter mon coeur. Je vous contemple en esprit : combien de vides ! combien sont absentes !... Les unes sont trop éloignées, les autres ne savent pas que cette réunion a lieu, mais le plus grand nombre est dans la tombe, reposant dans le champ des morts, en attendant le grand réveil à la fin des temps ! ! Il faut rappeler leur souvenir et dire à la chapelle un "De profundis" pour le repos de leurs âmes, afin qu'elles

Insigne du conventum

ACTION DEBOUTEE

L'hon. juge Charland a rendu jugement, samedi dernier, à St Jean, dans une cause de Prosper Ferdais vs La Cie du Pacifique Canadien. Le demandeur Ferdais réclamait $70 de dommages résultant du fait que la compagnie défenderesse aurait construit une clôture paraneige sur le terrain du demandeur et ne l'aurait enlevée qu'après les délais fixés par la loi et que ce retard aurait tenu la terre du demandeur longtemps humide et aurait empêché son ensemencement. L'hon. juge a décidé que la preuve du demandeur était insuffisante et a débouté son action mais sans frais. Girard et Pelletier pour le demandeur et C. J. McCully pour la défenderesse.

VOULEZ-VOUS UN PARDESSUS

Allez au Syndicat de Montréal, coin Ste Catherine et Amherst, et vous aurez ce qui se fait de mieux, par un tailleur, qui a fait ses preuves ; tout ouvrage absolument garantis et le plus grands assortiment d'Etoffes à pardessus, aux plus bas prix.

UN ROMAN VRAI

La fille d'un millionnaire épouse secrètement l'employé de son père

Le père accorde son pardon

New-York, 24—Charles Broadway Rouss, un négociant qui a accumulé plusieurs millions dans le commerce, a été la dupe d'une supercherie ourdie par sa fille, âgée de 24 ans.

Il y a quatre ans, David Lee, un jeune homme de talent, dont le père était le cousin de M. Rouss, se présenta chez ce dernier, lui demandant un emploi dans son magasin. Le cousin de campagne obtint l'emploi, travailla consciencieusement et mérita l'estime de la famille de son patron, composé de Mme Rouss, d'un garçon, et de Mlle Virginie. David occupa une pièce dans la demeure de M. Rouss. Par son travail, il arriva bientôt à la position de caissier de l'établissement, et il consacrait ses loisirs à sa cousine.

Mme VANIER

M. Rouss, atteint de cécité, ne soupçonnait rien des attentions de Lee pour sa fille. Le roman se continua jusqu'à ce qu'un jour Mlle Virginia ouvrit son coeur à sa mère qui, en apprenant les idées matrimoniales de sa fille avec un jeune homme pauvre, fit une scène assez violente.

Le lendemain, la jeune fille et son amoureux se rejoignaient secrètement chez le Rév. M. Brush, qui les unit en mariage.

Mme Lee retourna immédiatement chez son père à qui elle raconta la nouvelle. M. Rouss, voyant le fait accompli, eut le bon esprit de ne pas se mettre en colère. Il se contenta de dire qu'il n'aurait jamais permis cette union si on l'avait consulté, mais qu'il pardonnait sans réserve.

Lee a repris ses fonctions dans l'établissement de M. Rouss, devenu son beau-père. Celui-ci, à l'occasion du mariage, a lancé des invitations pour une fête qui sera donnée chez le frère de la jeune épouse.

M. Rouss, il y a quelque temps, a promis de payer la jolie somme de un million de dollars à quiconque lui rendrait la vue. Un Canadien crut pouvoir opérer ce miracle et est parti pour New-York où il essaiera de guérir M. Rouss.

Mlle L'ARCHEVEQUE

Mlle EMELIE LAMALICE

LA CATASTROPHE DU 16 OCTOBRE

Elle restera très longtemps gravée dans la mémoire de nos concitoyens, cette néfaste journée du 16 octobre 1896, qui a coûté la vie à trois des plus vaillants hommes de la brigade du feu de Montréal.

Le "Monde Illustré", journal des familles, a tenu à faire sa large part pour en perpétuer le souvenir. Il donnera, dans sa livraison de la semaine prochaine, toute une série de gravures, une quinzaine de dessins illustrant le feu de la rue St-Pierre, les funérailles des victimes, etc., etc. Toutes les péripéties du drame horrible s'y retrouvent retracées en frappantes images. Pour compléter l'effet de ces illustrations au caractère lugubre, trois des principaux collaborateurs du "Monde Illustré", MM. Ledieu, Labat et Picard consacrent de vibrants articles à la mémoire de nos pompiers morts au champ d'honneur.

Tout le monde voudra conserver ce numéro-souvenir du "Monde Illustré".

Costume d'été des élèves en 1872

N'OUBLIEZ PAS, N'OUBLIEZ PAS

Que seul, le Syndicat de Montréal vous donnera la meilleure valeur pour la même somme d'argent, qu'aucune autre maison de la ville, et cela au coin Ste Catherine et Amherst. — Ne vous trompez pas.

MA VIEILLE AMIE

Paroles de ALBERT CHEVALIER — Musique de CHAS. INGLE

Audante moderato.
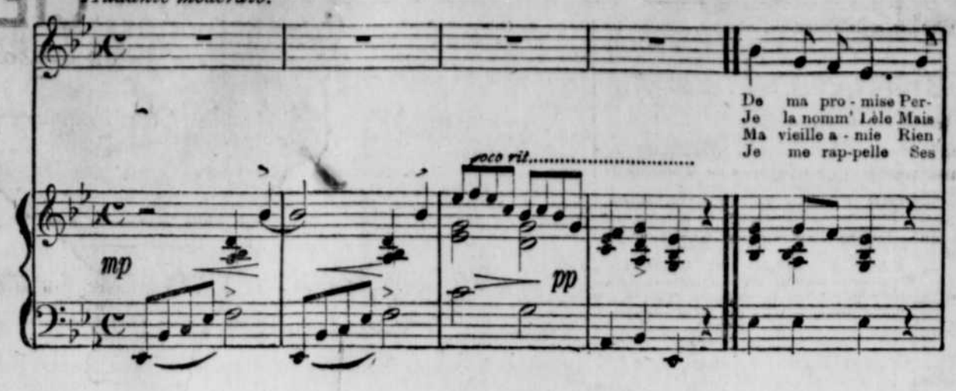
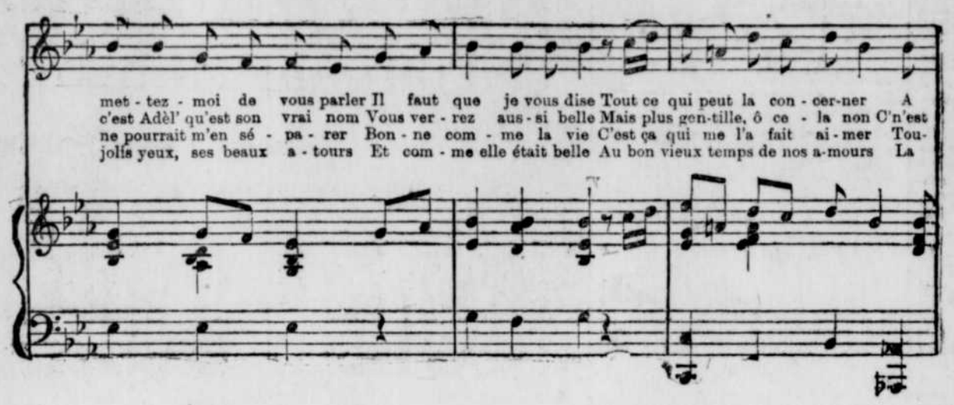

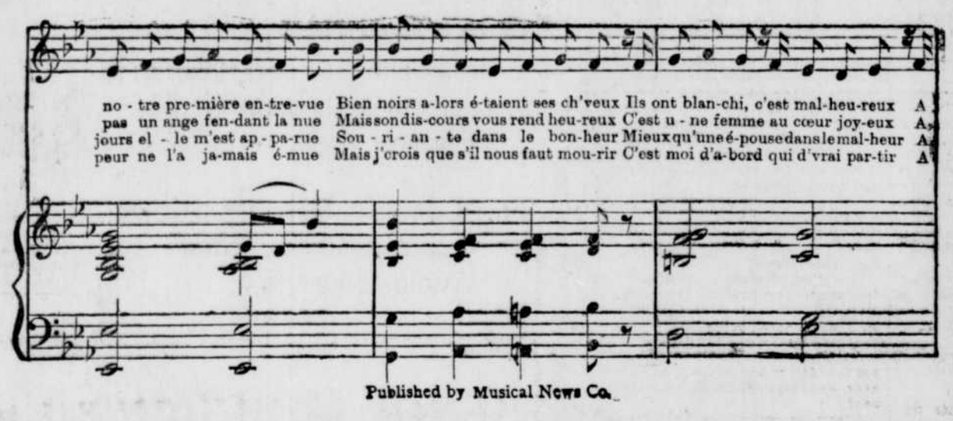

Published by Musical News Co.
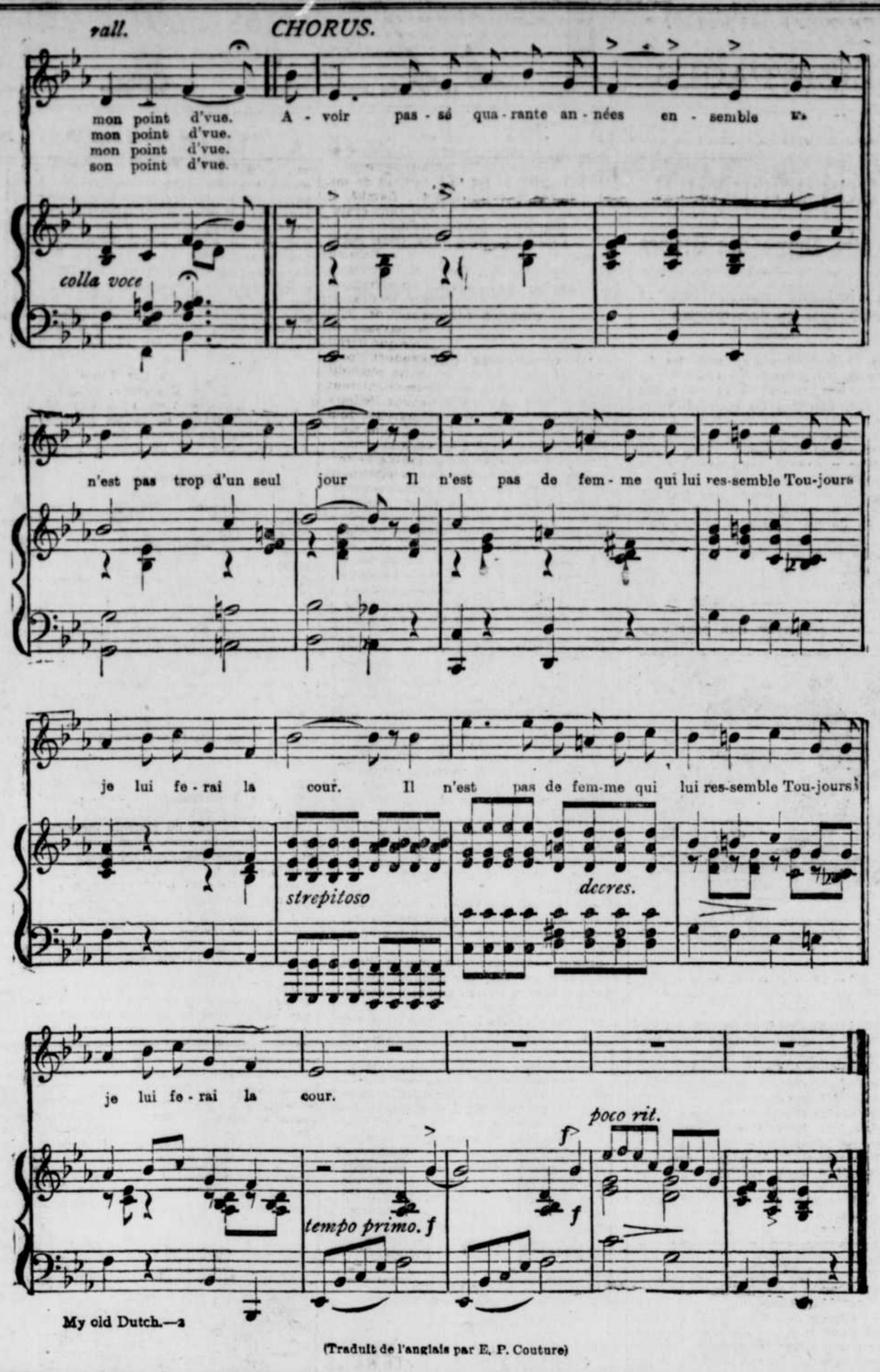
My old Dutch.—2

(Traduit de l'anglais par E. P. Couture)

LE MYSTERE BLANC

Immaculé sous son voile de neiges, inaccessible au fond de ses impénétrables solitudes, protégé par ses banquises, remparts mouvants plus impétueux à la défense que des garnisons vigilantes ; gardé par ses croiseurs de haute mer, les icebergs, Léviathans de rêve et d'épouvante, plus hauts et plus lourds que des flottes de fer amoncelées, plus agile que la fine goélettte des corsaires, glissant sur les eaux profondes, roulant à travers les continents de glace, en quête de nos pauvres petits navires à pulvériser ; ceint de sa triple couronne d'horreur, de dévastation et de silence — le pôle, quelque part, de sa face pâle, indécise, inimaginable, fascine l'homme, défie son énergie, le provoque à la lutte, au duel.

C'est une femme qui coquette. Inaltérablement pure, blanche, froide, invincible, nul ne l'a eue encore et le nombre de ses amants augmente chaque jour.

Déjà longue est la liste de ceux qu'elle a éconduits, depuis près de trois cents ans. Elle ne décourage pas, cependant. Les expéditions se succèdent, se pressent. L'échec surexcite, avive le désir. Les prétendants se présentent, de toutes les races, de toutes les classes, voyageurs, soldats, savants, amateurs — et pour ne les citer que dans cette dernière portion du siècle — ce sont le Français Lambert, tué à Buzenval ; Payer, Markham, Greeley, Nordenskiold, Nansen. Et voici qu'en même temps que le projet aérien d'Andrée, on annonce l'expédition Gould, archi-milionnaire gagné lui aussi par l'exaltation de l'aventure, attiré vers la route lente, qui s'allonge à grand'peine de vingt-cinq lieues en dix ans.

• • •

La joûte est intéressante, captivante. Il s'agit de la dernière lutte que l'homme ait à engager avec la planète qu'il habite. A l'heure actuelle, il a tout exploré, océans, territoires, îles. Nul endroit où il ne puisse aborder. L'Afrique même, la torride, la meurtrière, a livré tous ses secrets. On s'y promène dès lors, on y va en villégiature, chasser, prendre des croquis, recueillir des anecdotes. Là où on n'a pas pénétré aujourd'hui, on y sera demain. C'est affaire de temps, mais c'est sûr. On pourrait, dès maintenant, sur cartes, sur détermination par latitude et longitude, acheter tels terrains encore peuplés de nègres, de serpents et de panthères, mais fatalement destinés à la propriété saxonne ou latine. L'argent d'achat serait déposé à une caisse de consignation pour être versé plus tard à l'heureux vendeur, qui sera, suivant qu'il plantera son premier son pavillon national sur le terrain aliéné, ou Français ou Belge, ou Anglais ou Allemand. L'Afrique est fief de la civilisation. Elle nous ravitaille d'or, de métaux, de bois précieux, d'ivoires, de céréales, etc.

Mais il y a plus.

Chaque jour, elle boit de notre sang, elle en boit à se griser. Et ce sang n'est pas seulement celui des héros, des Flatters, des Crampel, des d'Uzès, des Morès. C'est le nôtre, à nous tous. C'est le sang que le poète Jean Richepin, dans son "Théâtre chimérique", fait parler ainsi : "Pour me faire fumant et rouge, et vivant, il m'a fallu des souvenirs et des communions en nombre. C'est de pain et de viande et de vin quotidiens que j'existe, et de tous les aliments qui ont nourri les aïeux de l'homme en qui je roule. Et c'est avec tous les souvenirs de ma vie immémoriale que je communie sans cesse et sans pouvoir m'en douter et sans pouvoir non plus m'en affranchir". C'est le sang qui coule, égal et homogène, dans les veines de nos races accouplées, le sang moyen de l'humanité occidentale, épars dans des millions d'individus, et impérissable, puisqu'il se transmet toujours vivant, comme un flambeau qui passe de main en main sans s'éteindre jamais.

Ce sang, que des siècles de lumière travaillent à composer et à harmoniser sur notre vieux continent, est celui que boit peu à peu l'Afrique. Elle s'en imprègne, et c'est par là que nous la conquérons, en la mariant à nos patries natales par des communautés funèbres, en fécondant sa terre de notre sang, en la naturalisant de notre propre existence, en y semant nos cimetières européens déjà plus nombreux que les oasis de ses déserts.

• • •

Seul, le pôle, forteresse imprenable, citadelle du mystère, dernière énigme à résoudre, se refuse à notre curiosité et à notre droit de savoir.

Mais, objectera-t-on, est-il si utile qu'on le connaisse ? L'Afrique, au moins, c'est l'abondance, la richesse, l'inépuisable végétation ; défrichée, assainie, sillonnée, dans l'avenir, de routes et de lignes ferrées, débarrassée de ses sauvages qui auront à choisir entre nos manuels civiques ou des coups de fusil, elle est le champ illimité, le grenier débordant, l'atelier aux bras sans nombre, l'usine multipliée à l'infini, la banque aux caisses profondes et toujours pleines. Notre sang la naturalise, mais à son tour elle sera la nourrice noire qui nourrira et élèvera nos descendants de générations en générations.

Soit. L'Afrique est la Vie, et il est bon qu'on la parcoure, qu'on la fouille, qu'on l'ensemence, qu'on la presse comme un fruit juteux, source de fraîcheur et de délices, d'où coule la joie d'être.

Mais pourquoi également n'irait-on pas à cette autre réalité, à cette certitude plus terrifiante, au pôle, qui est la Mort ?

Là, nulle végétation, pas d'entreprises à lancer, pas d'héritages à grossir, pas de sol, pas de forêts, pas de mines, pas de sang versé qui féconde.

La science y convoite sans doute quelque nouvelle et précieuse observation. Sera-t-elle déçue, ou reviserait-elle, sur des données neuves, les hypothèses de la pesanteur, de l'électricité et de la chaleur, par exemple ? De ce côté, aucune intuition ne la guide.

L'heureux et hardi navigateur, ou aéronaute qui mettra le terme désiré à son voyage, y découvrira-t-il, émerveillé du miracle, quelque chimérique empire de dieux en exil ou de Lilliputiens, et des frondaisons extraordinaires, et des vols d'oiseaux, et des eaux paisibles, et de douces atmosphères? Cette rêverie hante des cerveaux amoureux de contrastes et de surprises.

Il n'importe, du reste. Les récits des explorateurs nous renseignent déjà suffisamment sur le spectacle, sur les émotions, les enthousiasmes réservés à l'élu d'entre eux qui atteindra le pôle.

D'ût-il même, au centre, retrouver de la vie, il n'en aura pas moins parcouru dans son entier le continent de la Mort: nécropole fantastique et étrange, vide de cadavres ; décor grandiose d'une angoissante tragédie dont les personnages ne paraissent pas ; bassins sans issues, préparés, derrière leurs quais infranchissables, pour des "in pace" d'agonie et des charniers où nul germe vivant ne vient cependant tomber ; collines et vallons, dont les blocs hérissés et irisés semblent, sous la froide clarté des lunes, autant de croix et de monuments funéraires ; tumulus de neiges, sous desquels il n'y a que de la neige plus dure ; plaines infinies, qui parfois dégèlent, se brisent, se ruent au passage des montagnes en marche, comme pour happer au hasard des proies imaginaires qu'elles enfouiraient entre les lames transparentes de leurs tombeaux de verre,sur qui dort le silence éternel des solitudes.

Aux tropiques, certaines plantes saisissent les insectes et les dévorent. Ici, c'est le sol même qui attaque. Il ne se contente pas de symboliser la mort, parce qu'il est infertile et qu'il n'existe même pas, il s'ingénie encore à la vouloir donner, à en répandre le simulacre autour de lui, aussi loin que peut s'étendre sur les mers son domaine de stérilité.

• • •

Et c'est cette lutte qui tente le voyageur, c'est-à-dire l'homme d'action doublé d'un poète.

Il veut ce combat de chaque jour, ce péril continu, ces ruses de la nature, auxquelles il opposera ses artifices plus subtiles encore ; mais il veut aussi connaître les lumières, les aspects, les changements, les puretés d'atmosphère, et ces longues nuits épandues durant des mois, ces obscurités sans fin, où les choses reprennent la couleur primitive qui régnait alors que " la terre était sans forme, et vide, et que les ténèbres flottaient sur la face de l'abîme " ; et ces interminables mois au contraire où le soleil, toujours au-dessus du cercle de l'horizon, tourne, affolé comme un lévrier de feu prisonnier dans une piste ; et aussi ces lents crépuscules d'agonie, et ces aurores paresseuses où les faces humaines apparaissent blêmes, livides, méconnaissables dans leur joie démesurée de la clarté reconquise ; — toute la magie inconnue des contrées qu'il sera le premier à "voir", qu'il traversera dans la torpeur grandissante des vitesses diminuées, qu'il illuminera de sa confiance et de son génie jusqu'à l'heure où, soulevé de terreur sacrée, tremblant d'enthousiasme divin, ivre d'orgueil humain, il prendra possession de la déesse même, de l'Hécate moderne, qui ne voit le soleil se lever et se coucher qu'une fois l'an, qui dort des nuits de six mois et veille des journées de six mois, à qui — suivant le décompte des jours et des nuits — un jour dure un an, et un siècle près de quatre cents des nôtres.

• • •

Rêve d'aventurier, rêve de héros ! Rêve de l'homme passionné de gloire !

Et qu'elle doit le tenter, — plus encore que les fructueux avantages des terres connues et fécondes, —cette terrible confrontation avec la Mort, ce long voyage incertain, inutile, sans d'autre but que l'inconnu ; cette incursion aux Enfers qu'a jadis visitées, après les guerriers et demi-dieux des légendes, le sombre Dante accompagné du doux Virgile !

LA PREMIERE FOIS

"Les Cousins du Député" sera représentée pour la première fois au Monument National, le 27 courant, et spécialement pour l'Association Athlétique d'Amateurs de National. C'est une pièce de haute comédie. 17,24 k

—Le Bleu Liquide " La Couronne", supérieur à tout autre. 236—s—n

ATTENTION

Nous donnons une attention toute spéciale aux commandes données, soit par lettres, téléphone ou télégraphe. Livraison à domicile. Commandes exécutées promptement. Fourrures expédiées dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Téléphone — Cie des Marchands 271 ; téléphone Bell, 6111.

CHS. DESJARDINS et CIE,
No 1537 Rue Ste Catherine.
Q. 16 19 et 24 et bed 22

—Nous ne pouvons trop conseiller de faire prendre aux enfants le "Sirop Calmant du Dr F. J. Demers", qui est réellement merveilleux pour produire un sommeil calme, naturel, et rendre la dentition facile. En vente partout. Dépôt 1157 St Laurent. m-i-s—n

Gravures pour les Enveloppes du.....

SAVON SUNLIGHT

Une jolie Gravure Coloriée pour chaque 12 Enveloppes de Savon "Sunlight" ou pour chaque 6 de "Lifebuoy". Ces gravures valent la peine de se les procurer. S'adresser

LEVER BROS. L't'd, 23 RUE SCOTT TORONTO.

Dépôt du Savon "Sunlight" pour Québec, FRANK MAGOR & CIE, Montréal.

LA

SOCIETE NATIONALE DE SCULPTURE

(A RESPONSABILITE LIMITEE)

Société établie dans le but d'encourager et d'aider l'Art de la Sculpture Incorporée par Lettres Patentes le 18 Juin 1895.

FONDS CAPITAL - - - $50,000

Distribution Spéciale le 30 Octobre 1896

Attribuée par le Bureau de Direction au Bénéfice du

Monument MERCIER

Le Produit de cette Distribution sera versé entre les mains du Comité, dont l'Hon. J. E ROBIDOUX est Président.

VALEUR DES OBJETS D'ART

1 LOT	$3,000	$3,000
1 LOT	1,500	1,500
1 LOT	500	500
1 LOT	250	250
2 LOTS	100	200
8 LOTS	50	400
10 LOTS	25	250
25 LOTS	20	500
100 LOTS	10	1,000
200 LOTS	5	1,000
		$8,600

LOTS APPROXIMATIFS

100	VALEUR DES LOTS	$5	500
100	" "	5	500
100	" "	5	500
100	" "	5	500
999	" "	2	1,998
999	" "	2	1,998
			$14,596

☞ Une liste des numéros gagnants sera donnée à tout souscripteur qui en fera la demande. La distribution se fera par un comité de citoyens connus et dignes de confiance.

PRIX DES BILLETS..... 25 CTS

11 BILLETS, $2.50. 100 BILLETS, $20.00.

LA SOCIETE NATIONALE DE SCULPTURE

J. ED. CLEMENT, Secrétaire. A. BERGEVIN, Auditeur de la Distribution Spéciale.

104 Rue St-Laurent, Montréal

B. P. 1025. 9,10,12,17,19,24,26,28

VIN MARIANI

Pour Corps et Cerveau

Opinion d'un des Quarante Immortels sur le "Vin Mariani"

Il est parfait, en vérité,
Ce vin qui nous rend la santé
Et qui dissipe l'humeur noire.
Il est de telle qualité,
Que du moment qu'on l'a gouté
On voudrait tous les jours se croire
Languissant et débilité
Pour avoir prétexte à le boire !

VICTORIEN SARDOU.

SEULS AGENTS POUR LE CANADA :

Lawrence A. Wilson & Cie

28 & 30 RUE DE L'HOPITAL, MONTREAL

17,19,24,26,31,2,7,9,14,16

VIN VIAL

TONIQUE

RECONSTITUANT

AU

Quina Suc de Viande

Et Phosphate de Chaux

Composé de substances absolument essentielles au développement de la chair musculaire et des systèmes nerveux et osseux.

C'est le TONIQUE LE PLUS ENERGIQUE que doivent employer

Convalescents, Vieillards, Femmes et Enfants Débiles et toutes personnes délicates.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

200-j-e-1

UN CONTE PAR SEMAINE

LE COCHON ENSORCELE

Depuis longtemps, Mathurin, un brave métayer breton, économisait sou par sou, au prix de bien des privations, une petite somme pour acheter du bétail.

Le jour de la foire de St Crépin arrivé, il se rendit à la ville; il avait idée de consacrer ses premières épargnes à l'acquisition d'un cochon. En conséquence, il se dirigea tout d'abord vers l'enclos spécial où étaient parqués, grognant et labourant le sol du groin, les cochons offerts en vente aux amateurs. Et tout de suite, en arrivant, son attention de connaisseur fut fixée sur une forte bête, grasse et dodue, de chair rose et ferme, qui se trémoussait agilement sur quatre pattes fines et nerveuses en tortillant sa petite queue de la plus amusante façon. Mathurin, moins finaud qu'il ne convenait, admirait l'animal "à la bonne," laissant lire sur son visage en convoitise, qui le tenait, et ne prenant pas garde que le malin maquignon, propriétaire de la bête, ne manquerait pas d'exploiter l'envie qu'il témoignait si naïvement. Et de fait, quand Mathurin, tout à fait

décidé, demanda le prix du cochon, il lui fut répondu une somme exorbitante. Mathurin marchanda, discuta, jouant, mais trop tard, l'indifférence. Il fit même mine de s'en aller. Mais le maquignon, expert en toutes les finasseries du métier et se croyant sûr de son homme, tint bon et n'en voulut pas démordre..... de "tant seulement une centime."

Mathurin s'en fut donc une fois pour toutes fort dépité ; et comme il cheminait tête basse au milieu de la foule encombrant le champ de foire, il fit tout à coup rencontre d'un sien neveu, jeune garçon des plus délurés. — Qu'avez-vous donc, oncle Mathurin,que vous paraissez si fort en peine ? lui dit celui-ci.

—Oh ! ne m'en parle pas, mon garçon : là, de vrai, j'ai du guignon tout plein ; je n'ai idée que d'une bête par ici, et pas moyen de faire affaire, on me la tient trop cher."

Le jeune Yvonnet se fit désigner par son oncle la bête et le maquignon, puis avec un sourire malin :

—Là, mon pauvre oncle, n'faut point vous faire tant de bile. Je me charge d'arranger l'affaire tout à la douce pour vos écus. Donnez-moi votre bourse et allez sans vous inquiéter de rien, m'attendre à l'auberge du Lapin Sauté.

Cela dit, Yvonnet s'en fut se blottir contre la stalle même derrière laquelle se tenait le marchand gardant sa bête. Sur les entrefaites une brave femme, la vieille Marie-Jeannic, du bourg des Ajoncs, s'arrêtait devant le fameux goret et s'enquérait du prix : "C'est grandement cher, répondit-elle, mais comme la bête a du bon, je pense qu'elle me rendra bien tout d'même mon argent." Ce disant, elle tirait sa bourse, et le marchand tendait la main ; mais tout à coup, une voix enrouée et sourde qui paraissait sortir du gosier du cochon, proféra ces mots : " Ne m'achète pas, Marie Jeannic, je suis ensorcelé !" — Marie-Jeannic fit un bond de frayeur et s'enfuit sans seulement se retourner. Les curieux se sauvèrent également ; et le marchand lui-même avait bien envie d'en faire autant, mais, retenu par la cupidité et ne voulant pas tout perdre, il se contenta de s'écarter prudemment de sa bête, bien résolu à s'en défaire à n'importe quel prix.

Le récit de l'aventure courait déjà

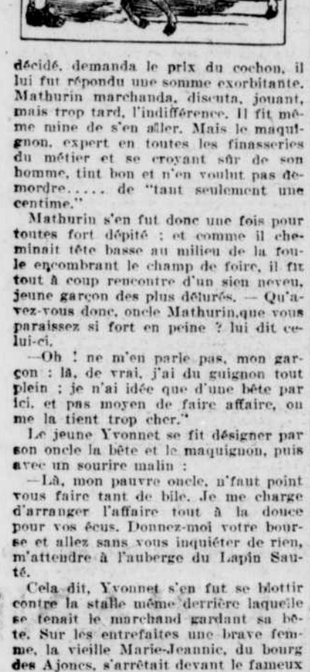

tout le champ de foire et un grand vide se faisait autour du terrible animal. C'est alors qu'un jeune garçon, sans se préoccuper autrement des avis qui lui parvenaient de toutes parts de ne pas s'approcher, aborda le marchand et lui offrit du cochon un prix dérisoire, disant qu'il n'y avait pas à discuter attendu qu'il n'avait pas un sou de plus sur lui. Le marchand accepta, empocha l'argent et s'esquiva à toutes jambes, n'ayant qu'une crainte, celle d'être rejoint par l'acheteur qui, une fois renseigné, voudrait sûrement annuler le marché.

Yvonnet, car c'était lui, le regarda filer en éclatant de rire ; puis fixant une ficelle à la patte du cochon, il le poussa devant lui vers l'auberge du Lapin Sauté. Sur son passage, hommes, femmes et enfants, s'enfuyaient en jetant de grands cris. Mais à l'auberge, ce fut bien pis, le fait y était connu et quand Yvonnet voulut en franchir le seuil, il le trouva défendu par son oncle qui ne voulait plus entendre parler du cochon, par l'aubergiste, ses gens et ses hôtes, tous armés à l'aventure et prêts à une énergique résistance. Alors la même voix bizarre qui s'était déjà fait entendre tout à l'heure, proféra de nouveau ces mots : "Aussi vrai que je suis ensorcelé, le premier qui me touche, mourra dans l'année !" — Du coup, toutes les armes tombèrent des mains l'instant d'avant si menaçantes et chacun battit prudemment en retraite, ne s'arrêtant qu'à bonne distance. Yvonnet s'adressant alors à l'animal : "N'y aurait-il pas moyen de te débarrasser du sortilège? — Si bien, répondit la voix étrange ; que Mathurin enflamme le bout de ma queue ; dès qu'elle aura flambé, il pourra m'emmener chez lui sans crainte, je serai délivré du diable.

Mathurin se rapprocha, non sans trembler quelque peu : il enflamma une allumette et en effleura l'extrémité de la queue du cochon. Une flamme légère courut vivement sur le dos de l'animal qui se mit à pousser des cris aigus. Ce que voyant, les paysans se récrièrent : — Voilà le diable que sort !

Mathurin dit alors à Yvonnet "parle-lui".... mais le cochon ne répondit plus, ce qui rassura complètement tout le monde. Et dès lors chacun félicita le métayer sur le bon marché qu'il avait fait. Mathurin paya chopine,comme de juste, à toute l'assistance et reprit avec Yvonnet le chemin de la ferme. Le cochon trottinait paisiblement devant eux. Mathurin n'en revenait pas. Yvonnet lui conta alors comme quoi c'était une imagination à lui, le prétendu ensorcellement n'étant, comme qui dirait, qu'une supercherie à l'effet d'obtenir la bête pour peu de chose. — "De vrai, l'oncle, dit-il, le cochon a toujours été muet comme tous ses pareils ; c'était moi qui de ma voix "du dedans" — les savants appellent ça ventriloque — prononçais les paroles qui ont tant effrayé tout le monde, même vous... pardon excuse, si j'en ris, mais, ma foi, j'ai eu assez de peine de me retenir tout à l'heure pour m'en payer largement un brin. " Et pour convaincre son oncle, Yvonnet se mit à rire, "en dedans" comme il disait, et les éclats semblaient partir de tant de côtés différents, tantôt de si près, tantôt de si loin, que Mathurin, bien que prévenu se tournait et se retournait sans cesse.

"Ce que tu as fait là, dit enfin le métayer tout réjoui à son neveu, est d'un gars avisé et de plus obligeant pour sa famille. Il est juste que je le reconnaisse."

Et tirant de sa bourse, bien ronde encore, grâce au stratagème de son neveu, un écu flambant neuf, il le lui remit, puis on se quitta.

Tout heureux de l'aubaine, Yvonnet s'en fut aussitôt convier à une bombance générale tous les jeunes gars ses amis. On acheta des liqueurs, des cigares, on s'installa au coin d'un sillon et l'on se réjouit tant et si bien qu'on laissa deux camarades sur le carreau. Naturellement, Yvonnet, au cours de la fête, n'avait pas manqué de raconter l'aventure. Le lendemain, le récit faisait le tour du village et bientôt, toute la contrée connut l'histoire du cochon ensorcelé. Le maquignon dupé ne fut pas des derniers à l'apprendre. Autour de lui ce n'était que risés, gorges chaudes et quolibets ; ce fut au point que de longtemps il n'osa reparaître dans les foires. Chez lui, sa femme ne tarissait pas en récriminations sur sa sottise et sa naïveté ; le malheureux s'arrachait les cheveux de dépit. Personne ne le plaignit, car il avait tant attrapé ses semblables, que c'était justice que la pareille lui fût rendue.

LA RECREATION EN FAMILLE

Le bouchon recalcitrant

Tenez horizontalement une carafe à large ouverture et de forme unie, après avoir couché dans le goulot un bouchon ordinaire.

Il s'agit de faire entrer le bouchon dans cette carafe en soufflant sur ce bouchon.

Comme ce dernier a un diamètre bien plus faible que l'ouverture du goulot, il semble que rien ne soit plus facile ; mais les amateurs s'aperçoivent, les uns après les autres, que l'opération est, au contraire, presque impossible. Chacun s'évertue, à tour de rôle, à souffler sur le bouchon qui, loin d'entrer dans la carafe, s'obstine, au contraire, à leur sauter au nez, d'autant plus vivement qu'ils ont soufflé plus fort.

Vous pouvez ainsi, avec un bouchon et une carafe, amuser une nombreuse assistance.

Voici maintenant l'explication de l'expérience du "bouchon récalcitrant":

Quand vous soufflez sur le bouchon, une certaine quantité d'air pénètre en même temps dans la carafe et s'y comprime assez fortement pour réagir contre le bouchon et le projeter à l'extérieur. Dès lors, vous voyez que, pour réussir l'expérience, il suffira de souffler uniquement sur la base du bouchon, et pour cela de souffler à travers un petit tube quelconque ; brin de paille, cure-dents, etc.

L'expérience réussit tout aussi bien en employant, au lieu d'une carafe, une bouteille ordinaire : on place dans le goulot un petit bouchon de fiole de pharmacie.

TOM TIT.

PARC MILE-END

Ne manquez pas l'occasion de vous procurer un lot au parc Mile-End. — Prix, $100, à $370, payables en 72 versements mensuels de $1.62 (intérêt compris) en montant, selon la valeur du lot.

—La gomme du Dr Adam guérit à l'instant le mal de dents. En vente partout ou par la malle, 10c. 295—7

—A. Brosseau, dentiste, dentiers faits d'après les procédés les plus récents, extractions de dents sans douleur, 7 rue St-Laurent. 177—s

PORTRAIT AU CRAYON

COUPON DE "LA PRESSE"

No. 10 24 Octobre 1896.

LEÇONS DE CHOSES
POUR LES ENFANTS

LXXX. — LA PEROHE

Classe des Poissons.

Groupe des poissons épineux.

Certains poissons, dont les uns vivent dans les eaux douces des fleuves et des lacs, des rivières, des étangs, les autres dans les eaux salées de la mer, sont armés de fortes et dures épines aiguës. La nageoire en forme de crête qu'ils ont sur le dos contient les plus fortes de ces épines, qui peuvent faire des piqûres très douloureuses. Ces poissons armés ont été rangés par les savants en un groupe qui contient un grand nombre d'espèces. Prenons pour exemple la perche, commune dans nos

Le rouget

rivières. La perche est un joli poisson eaux écailles brillantes ; son corps, jaune doré, plus blanchâtre sous le ventre, est noir verdâtre sur le dos et rayé de bandes de même couleur ; quand l'animal, nageant dans l'eau transparente d'une rivière, vient à passer sous un rayon de soleil qui tombe sur l'eau à travers les arbres de la rive, toutes ces belles écailles resplendissent de reflets dorés. Ses yeux sont jaunes d'or, luisants et fifs. La perche a quatre nageoires en forme de rames, près de la tête ; une autre, en éventail, termine la queue ; une est sous le ventre, deux sur le dos ; ces dernières surtout sont armées d'épines aiguës, que l'animal re-

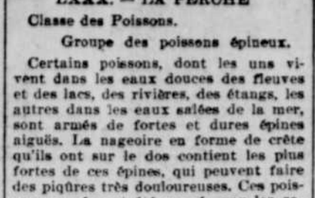

Poisson volant

dresse d'un air menaçant s'il se croit attaqué. Ce poisson est pourvu de fortes dents. C'est que la perche est un poisson carnassier, extrêmement vorace. Elle va et vient par les eaux, se met à l'affût derrière les herbes aquatiques ; malheur aux goujons, aux petites carpes, à tous les poissons de petite taille et sans défense ! Un bond rapide, un coup de dent... en un clin d'oeil la proie est croquée. La perche se nourrit aussi de vermisseaux, de têtards et de petites grenouilles. Souvent même elle s'élance hors de l'eau pour saisir quelque insecte qui voltige près de la surface. La perche n'est pas un

La perche

poisson de grande taille ; elle pèse rarement plus d'un kilogramme ; mais sa chair est excellente.

Un poisson qui diffère peu de la perche ordinaire, est la grémille ou perche goujonnière, ainsi appelée à cause de la quantité énorme de goujons qu'elle détruit. Les Bars, poissons de couleur blanche argentée, tachetés de brun, vivent dans les eaux salées de la mer et de l'embouchure des fleuves. Le thon est encore un poisson de mer commun dans la Méditerranée et appartenant au même groupe.

Parmi ces poissons armés d'épines, citons le rouget, ainsi nommé à cause de sa magnifique couleur rouge ; vous remarquerez ses gros yeux, ses larges écailles. Enfin, dans le même groupe se trouve un poisson assez semblable de forme au rouget, mais de moindre taille et pourvu de nageoires énormes. Ce petit animal a quelque chose de bien singulier, c'est qu'il peut s'élancer hors de l'eau, voltiger pendant quelques instants en se servant de ses deux

Le thon

grandes nageoires comme de deux ailes. Un poisson qui vole ! n'est-ce pas chose curieuse et extraordinaire ? Pourtant ces poissons-volants ne sont pas rares, et souvent les pêcheurs de la Méditerranée peuvent en prendre au vol..., souvent même il en tombe dans les barques et les navires.

ALLONS EN FOULE

Encouragez de votre présence notre jeune et grande association le National, le 27 octobre 1896, au Monument National ; le plus beau programme qui se soit encore vu. 17,24 k

DOCTEUR B. THERIEN

1311 Rue St-Denis

Nouveau traitement de l'alcoolisme. Guérison assurée. 296—1Ms n

Importateurs, Exportateurs et Manufacturiers

Au public. Etant les seuls marchands à Montréal qui aient l'avantage d'importer leurs fourrures des plus grands marchés du monde, tels que Leipzeig, Moscou et Londres, nous pouvons vous vendre à meilleur marché parce que nos fourrures nous coûtent meilleur marché. Peaux importées vertes et teintes et repassées en Canada. Profitez des avantages que nous vous donnons. Vous épargnerez 50 pour cent de votre argent. Venez chez

CHS. DESJARDINS et CIE.
No 1537 Rue Ste Catherine.
Q. 16 19 et 24 et hed 22

PARC SOHMER

Dimanche, 25 octobre, après-midi, 3 heures ; soir, 8 heures. Attractions spéciales de New-York.

Ray Burton, équilibre sur fil de fer ; Mlle Vidella, cantatrice ; Mlle Mortimar, soubrette ; Morton et Elliott, duettistes ; Louis Henry, baryton ; trio de menestrel, Tutt, Woodard et Wilson. 300—2

Les Cigares de Couleurs Pales

Stonewall Jackson RIBBON TRADE MARK

SONT EXCEPTIONNELLEMENT DOUX

Et de la MEME FINE QUALITE

que les Couleurs Foncées de cette Fameuse Marque

UN VOL HARDI

Vitrine brisée en pleine lumière et plusieurs diamants enlevés

New-York, 23 — Un hardi voleur profitant de l'excitation créée lundi soir à Paterson, N.J., par une démonstration politique, a brisé la vitrine d'un joailler, a saisi une poignée de diamants et s'est échappé dans la foule.

Le joailler a nom John I. Holt, et a sa boutique au No 51 de la rue North Main. Comme la procession arrivait il s'est décidé à fermer son magasin. Il commença à enlever de sa vitrine les objets d'une valeur considérable et il les passait à sa femme qui se tenait en arrière de lui. Comme il enlevait plusieurs montres il vit à l'extérieur, dans la rue, un court et gros homme, portant un chapeau de feutre mou et tenant à la main ce qui paraissait être un petit paquet enveloppé dans un mouchoir rouge. L'homme s'arrêta et se mit à regarder dans la vitrine. Juste au moment où Holt se tournait pour passer les montres à sa femme il entendit le fracas de sa vitrine qu'on brisait. Il se retourna et aperçut l'homme qui était dans la rue saisissant une poignée de diamant à l'étalage. M. Holt s'élança dans la rue en criant et poursuivit le voleur ; d'autres personnes se joignirent à lui. Le voleur était en avant d'un bloc, dans sa course il alla donner sur un petit vendeur de journaux, le renversa et passa pardessus lui. Mme Bellestin se trouvait directement dans son chemin.

"Otez-vous d'ici, lui dit-il, ou je vous tue !"

Elle ne put lui faire place assez vite et il la heurta violemment. L'instant d'après il tournait un coin, et fuyant ceux qui étaient lancés à sa poursuite arrivèrent là il avait disparu. M. Holt retourna alors à son magasin et constata que le voleur avait enlevé des diamants pour une valeur d'au-delà de $1,000.

Dans la vitrine on trouva le mouchoir rouge du voleur qui enveloppait une pierre.

M. Holt croit que le voleur avait l'intention de lui lancer la pierre à la tête, et il suppose qu'il fait partie d'une bande bien organisée.

SINISTRE MARITIME

Un cadavre à bord d'une goelette désemparée

Halifax, 23—Les officiers de la goélette "Maggie Alice," arrivée hier de St Péters à Souris, rapportent qu'ils ont rencontré une petite goélette démâtée et remplie d'eau. Un homme noyé et une certaine quantité de liqueurs et de tabac ont été trouvés à bord. Le cadavre a été jeté à la mer par l'équipage de la Maggie Alice.

SANG..... PUR...

Quand un cheval est maigre, un harnais neuf ne lui donnera pas des forces. Si une maison est froide, des meubles neufs ne la réchaufferont pas.

Si vos forces s'épuisent facilement, si le travail vous est à charge, si vos nerfs et vos muscles sont faibles, si votre digestion est mauvaise, si vous êtes pâle et miné, il faut attribuer tout cela au sang. Votre sang est impur et pauvre. Les pilules n'enrichiront pas un sang pauvre ; les amers, les toniques de fer ne l'enrichiront pas plus qu'un harnais neuf donnera des forces à un cheval maigre ou que des meubles neufs réchaufferont une maison froide. Pour le sang pauvre, vous avez besoin de quelque chose qui l'enrichira.

L'EMULSION D'HUILE DE FOIE DE MORUE avec Hypophosphites de Scott est le meilleur remède au monde pour enrichir le sang.

En vente chez tous les pharmaciens à 50c et $1.00.

SCOTT & BOWNE,
(8) BELLEVILLE.

OUVRIERS SEULEMENT

Durant le mois d'octobre

Voulez-vous avoir une Maison à vous ?

Notre système de paiements est facile et convient à tout le monde.

Lot 25 x 84, à une ruelle

RUE CLARK

Tuyaux d'égout et à l'eau, lumière électrique. Il ne nous reste que 22 LOTS. En donnant

$5.00 COMPTANT

vous achetez un lot. En donnant

$10 au bout de 30 jours et en faisant 72 paiements mensuels de $5.10 chacun, sans intérêt, vous devenez propriétaire.

Commencez de suite

L'argent que vous donnez pour le loyer est perdu et vous restez toujours pauvre.

AGENTS sur la PROPRIETE chaque jour et le DIMANCHE toute la journée.

Prenez les tramways de la rue ST-LAURENT et du SAULT AU RECOLLET pour vous rendre au coin de la rue ST-LAURENT et de l'avenue BERNARD.

BUREAU en face de la GARE du MILE-END, rue ST-LAURENT.

BUREAU PRINCIPAL:

Montreal Investment and Freehold Company

Chambre 3
182 rue St Jacques

Ouvert chaque vendredi soir. 298—4

L'HON. N. C. WALLACE

Woodbridge, Ont., 23—L'honorable N. C. Wallace, M.P., est parti d'ici hier soir pour Kamloops, Colombie Anglaise, dans l'intérêt de la "British and Canadian Gold and Silver Mine Co., dont il est le président.

JOINTURES DIFFORMES et DOULEURS AUX MEMBRES

C'est le legs que le rhumatisme fait à ses victimes

Si le rhumatisme s'empare fermement de vous vous ferez bientôt pitié à voir. A chaque mouvement que vous ferez vous gémirez de douleur, et vos jointures difformes vous feront boiter. Ne négligez pas les douleurs dans les jointures car elles annoncent l'arrivée prochaine du rhumatisme. Procurez-vous les Pilules Rhumatiques de Mack (pour le foie et les rognons) avant que vous soyez une ruine complète. Elles chassent les acides et poisons rhumatiques du système et font disparaître les derniers vestiges de la maladie. Prix cinquante cents la boîte chez tous les épiciers.

Cough Chaser Fortifie la voix et guerit le mal de gorge—10c.

En vente à Montréal chez B. E. McGale, 2128 rue Notre-Dame, et à la pharmacie de l'Hôtel Balmoral. (10)

ELLES EPARGNENT DE L'ARGENT

Aux familles qui désirent économiser

C'est ce que font les teintures Diamond

Il nous faudrait plusieurs gros volumes pour publier toutes les lettres écrites par les femmes du Canada, témoignant fortement en faveur des Teintures Diamond. Ces aides indispensables aux bonnes ménagères, acquièrent de la popularité, chaque semaine, et quand on les a essayées une fois, elles deviennent des favoris domestiques permanents.

Songez-y ! Un paquet de Teinture Diamond teindra de 1 à 6 livres de marchandises, suivant la nuance désirée. C'est un article merveilleux et peu dispendieux.

Vos gilet, costume, collerette, robes de l'année dernière ainsi que l'habillement de votre mari et les vêtements de vos enfants, peuvent être salis ou changés, mais avec un paquet de teintures Diamond valant dix cents vous pouvez faire des merveilles, en donnant aux vieux habits l'apparence du neuf.

Avez-vous essayé les Teintures Diamond ? Un effort dans cette voie de vraie économie vous convaincra que les Teintures Diamond épargnent de l'argent aux familles. k

Le Meilleur... Est le moins Cher.

Et ce qu'il y a de mieux en fait de

Jambons, Saucisses, Lard et Bacon,

Ne peut être obtenu à Montréal que sous le nom de

"THISTLE BRAND"

Les marchandises sont reconnues pour leurs bonnes qualités, et sont devenues les favorites des ménagères de Montréal. Vous en servez-vous ? Si non, vous manquez un régal rare. Voyez à ce que, dans votre prochaine commande d'épiceries, soient compris des Saucisses, Jambons ou Bacon de HARPER.

Salaison et Bureaux : No 18 Rue St-Philippe.
Succursales : Nos 24 et 25 Marché St-Laurent.

JAMES HARPER,
288—vs—n Propriétaire.

Le Corset.....

Les Corsets D & A

Sont ceux qui donnent le plus de SATISFATION

Un demi-million de témoins
Un demi-million de femmes qui les portent.

No 235..... $1.25
Z. Z..... $1.50
Couleurs Gris et Blanc. (1)

UNE SESSION
— DE LA —
Cour du Banc de la Reine

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montreal,

Lundi, le deuxième jour de Novembre prochain, à dix heures du matin

EN CONSEQUENCE, JE DONNE AVIS PUBLIC à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes,

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les recors.

J. R. THIBAUDEAU, Shérif.

Bureau du Shérif
Montreal 14 octobre 1896. 293—15

POUR PARDESSUS et HABILLEMENTS

FAITS A ORDRE

J. R. PAQUIN & CIE

267 RUE St-LAURENT

N'ONT PAS DE RIVAL

Venez examiner nos beaux BEAVERS et CHEVIOTS pour pardessus et nos TWEEDS ECOSSAIS, DRAPS ANGLAIS et FRANÇAIS, pour habillements.

Toujours en stock—le plus bel assortiment de la ville—Corps et Caleçons, Chemises, Cols, Cravates, Gants, Chaussons, etc.

CORPS et CALEÇONS en laine écossaise pour 47½c, valant 75c.

J. R. PAQUIN & CIE

267—RUE ST-LAURENT—267

Colonial House

Place Philippe

SOIE ! SOIE !

Un lot de Soie Française "Taffeta" dans toutes les nouvelles nuances, valeur régulière $1.50. Pour être vendu à $1.00

Un lot de Soie Japonaise pour ouvrage de fantaisie, grande variété de dessins, à 0.65

HENRY MORGAN & Cie

MONTREAL

300—2

THE SLATER SHOE

A l'Epreuve du Feu.....

Saturez la plupart des chaussures dans de l'eau de neige, mettez-les près d'un poêle ou d'une fournaise pour sécher et vous avez une parodie brûlée—elles sont confortables comme des chaussures en métal. Faites la même expérience avec les chaussures Slater tan, et elles resteront flexibles, molles et durables comme avant.

Vous pouvez les faire bouillir pendant une demi-heure sans leur faire du tort. Elles sont à l'épreuve de la transpiration et imperméables à l'eau. Trépointe Goodyear. $3, $4, $5. Estampé sur les semelles

(3) Catalogues Gratis. "CHAUSSURES SLATER"

MAKERS — MONTREAL.

En vente par SLATER BROS., 249 rue St-Jacques

RIPANS Tabules

"Je prends ces Tabules que vous m'avez recommandées et je ne voudrais pas m'en passer pour tout l'or du monde. La semaine dernière, je suis allée à une soirée et j'ai pris un bon souper vers 11 heures. Je me sentais si bien après avoir pris la première demi-douzaine de Tabules que je me croyais guérie de la dyspepsie, mais je dois vous dire que j'ai beaucoup souffert le lendemain. Oh ! que j'ai été malade ! Mais j'ai pris deux Tabules et j'ai pu quitter le lit le même jour. J'en prends maintenant une après chaque repas et je suis en santé parfaite.

Les commandes venant de n'importe quel endroit de la Puissance du Canada devraient être envoyées à Lyman, Knox & Co., 374 rue St Paul, Montréal, P. Q., ou au No 43 rue Colborne, Toronto, Ont., ou à la Canadian Drug Co., St Jean, Nouveau-Brunswick, ou à The Martin, Bole & Wynne Co., Winnipeg, Manitoba. (15)

Eclipse totale de tous les bas prix annoncés jusqu'aujourd'hui chez

CYCLONE EPOUVANTABLE

Eclipse totale de tous les bas prix annoncés jusqu'aujourd'hui chez

LARAMEE & MASSICOTTE

Coin des rues Ste-Catherine et Wolfe

LUNDI, MARDI ET MERCREDI

100 PIASTRES DE RECOMPENSE à n'importe quelle personne qui prouvera que nous n'avons pas vendu aux prix annoncés durant ces trois jours. NOS BAS PRIX ATTIRERONT UNE FOULE ENORME. Rendez-vous de bonne heure.

Nos portes sont toujours trop petites pour recevoir la foule dans l'après-midi, et nous voulons être très occupés dans l'avant-midi. Aussi, à cet effet, voyez ce que nous donnerons entre 8 et 11 hrs et demie du matin durant ces trois jours.

500 pièces de cette Flanellette avec laquelle tous les marchands font de la réclame, qui a déjà été vendue 10c et 12c la verge ; nous avons tous les patrons fabriqués, elle est barrée dans toutes les couleurs, et mesure plus d'une verge de large. Vous pourrez choisir durant ces heures à 4½c la verge.

Une autre ligne de Flanellette carreautée, dans toutes les couleurs, qui se vend ailleurs 8c pour 3¾c, entre 8 et 11 heures et demie.

Dans les mêmes heures, nous vendrons une chaudière à charbon en tôle galvanisée avec une pelle et une clef de poêle, qui vaudraient régulièrement 50c, pour 18c.

Les prix extraordinairement bas qui suivent dureront les trois jours, de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Voyez-les :

Flanelle Grise

75 pièces de Flanelle grise de Chambly, pâle ou foncée, unie ou croisée, meilleure que celle d'autres marchands vous ont offerte à 18c la verge, pour 10c.

Cachemires

25 pièces de cachemire noir, très beau noir, mesurant 41 pouces de largeur, valant ailleurs 50c, pour 21c.

Cachemire noir, tout laine, fini velours, noir, bleu ou noir jais, prix régulier 80c, réduit à 42c.

Modes ! Modes !

Chapeau (Hope) vert ou rouge, calotlotte haute, que vous payez partout 75c, pour 35c,

Magnifiques sailors, garnis, bordés en velours, que l'on vous demande partout $2, pour 49c.

200 chapeaux garnis importés spécialement pour notre exposition, ils sont tous d'un chic rare, et nous en vendons à partir de $1.75.

100 verges seulement de velours perlé pour collerettes, cette marchandise est très riche et de haute nouveauté, et vaut ailleurs $1.50, ici 72c.

Un Job Important

Un lot considérable d'Oiseaux, Plumeaux, Aigrettes, venant d'une modiste faillie ; ces ornements sont de haute nouveauté et nous les avons payés le quart du prix. Nous en ferons presque cadeau. Demandez à les voir.

Etoffes à Robes

(Notre spécialité)—Nous régalerons toutes nos pratiques avec une étoffe à costume, mélange de couleurs les plus nouvelles, qui se vend sur toutes les rues 45c la verge, pour 21c.

Etoffe carreautée, Plaid écossais, en laine, valant réellement 50c, réduite à 22 cts.

50 pièces de Serge française tout laine, assortie de couleurs, vendue partout 40 à 50c, pour 22c.

Melton double largeur, dans toutes les couleurs à la mode, que vous trouveriez bon marché à 35c, réduit à 15c.

Drap tout laine, à costumes, collerettes ou manteaux, valant réellement $1, réduit à 31c. Pas plus de dix verges à la même pratique.

1000 paquets de Laine Fingering, bien meilleure que celle qu'on vous offre ailleurs à 10c l'écheveau, pour 7c.

Couvertes

500 paires de Couvertes blanches tout laine, avec barres de couleurs très vives, assez grandes pour lit double ; nous les avons marquées $1.75, réduites à 85c.

250 paires de Couvertes en flanellette, bonne grandeur, qui se détaillent partout $1 la paire. Nous les donnerons pour 62c la paire.

Toiles ! Toiles !

10 pièces de toile à nappes, demi blanchie, 1½ verge large, avec laquelle tous les marchands font de la réclame à 50c la verge, pour 22c.

7 à 8 pièces de toile du pays, mesurant 1½ verge de large, que vous payez partout 40c et 45c, pour 18c.

Manteaux et Collerettes

230 Manteaux assortis de grandeurs, derniers goûts, en cheviot noir, valant $5.50 pour $2.95.

Tous nos manteaux de l'année dernière sont offerts à 25c dans la piastre.

Collerettes en tweed, l'envers carreauté, assorties de patrons, valant $5.50, réduites à $3.50.

Collerettes en velours, garnies en plumes, valant $5.50 pour $2.95.

Collerettes (Golf) en beau beaver de couleur, 5 piqûres, grands boutons, avec strappes, valant $10 pour $5.50.

Etoffes à Manteaux

Beaver à manteaux dans toutes les nouvelles couleurs, valant $1.50 pour 92c.

Tweed à manteaux, l'envers carreauté, double largeur, que vous payez partout $1.50, pour 97c.

2000 verges de Melton, uni ou carreauté, pour collerettes, costumes ou manteaux, valant $1, pour 35c.

Une ligne spéciale de Beaver à manteaux, noir ou bleu, 2 couleurs seulement, le prix ailleurs est de $1.75, nous en vendrons pour un manteau seul à la fois, pour 66c la verge.

Corps et Caleçons

50 douzaines de corps et caleçons pour hommes, 3 grandeurs, en laine écossaise, gris pâle, qui valent réellement 75c, réduits à 42c.

Corsets

Corsets D. & A., de $1.25, réduits à 72c

Spécialité

De bas en laine ou cachemire pour dames, jeunes filles ou enfants.

Demandez nos bas de dames en laine Worsted noir qui valent 60c pour 35c.

JOB ! JOB !

500 circulaires en caoutchouc, dans toutes les couleurs et grandeurs, pour dames, collets en velours, valant partout $5.50 pour $2.45.

Tweed, Job

50 pièces de tweed, tout laine, pâle et foncé, pour habillements d'hommes, patrons nouveaux. Ces tweeds peuvent aussi servir pour costumes de dames, et valent réellement de 40 à 50c la verge, pour 23c.

Serge noire

Vénitienne, toute laine, pour habits ou pardessus d'hommes, valant $2.25, pour $1.17.

UN REGAL DANS NOTRE SOUBASSEMENT !

Nous avons fait l'acquisition du stock d'**Ustensiles de Cuisine** de M. Louis Desjardins, de Ste-Cunégonde, qui a discontinué ce département ; nous n'avons pas besoin de dire que nous l'avons payé bon marché, étant déjà trop à l'étroit pour l'immense stock que nous portons de ces marchandises. Nous n'aurons pas de misère à vendre tout ce stock dans ces trois jours, à des prix comme ceux qui suivent :—

Ustensiles en Granit

Théières et Cafetières de ½ gallon, valant 60c, pour 26c.

Soupières, 2½ gallons, de $1, pour 40c.

Canards contenant 1 gallon, valant $1 pour 55c.

Bols à mains de 25c, pour 18c.

Cuillers à pot de 15c, pour 8c.

Cuillers à démêler de 10c, pour 5c.

Vases de nuit de 40c, pour 24c.

Petits gobelets de 10c, pour 5c.

Grande Chaudière "pail" pour chambre à coucher de $1.50, pour 75c.

Ferblanteries

Grands Boilers oval No 9, qualité de 75c, pour 34c.

Grands Gobelets de 3 pintes 8c, pour 4c.

Boîtes à pain peinturées, valant 45c, pour 20c.

Canistres à l'huile de charbon ½ gal., de 15c, pour 8c.

Porte-ordures de 10c, pour 5c.

Fanaux peinturés en rouge valant 75c, pour 40c.

Plats à vaisselle de 15c, pour 8c.

Terrines à lait de 5c, pour 3c.

Entonnoirs de 5c, pour 2c.

Râpes à muscades, poivrières, salières, coupe-pâtes, moules à biscuits de 5c, pour 1c.

Coutelleries

Cuillers à thé en argent, garanties ne pas changer, valant 50c la doz., pour 20c

Cuillers à soupe, même qualité, valant $1, pour 40c.

Fourchettes même qualité, valant $1.25 pour 55c.

Couteaux à pain par dents de scie, 50c pour 15c.

Couteaux et fourchettes, manche blanc ou noir, qualité de $1.25, pour 85c.

Couteaux à beurre, Cuiller à sucre en argent de 25c, pour 10c.

Cuillers à soupe en fer étammé de 35c, pour 15c.

Chaudière à Charbon

50 Chaudières en tôle peinturée, valant 25c, réduites à 13c.

75 Chaudières en tôle galvanisée, valant 35c, pour 20c.

Moulin à hacher la viande, les plus perfectionnés, qui valent $3, pour $1.30.

Brosses et Balais

Grosses brosses à plancher de 10c, pour 4c.

Brosses à hardes de 25c, pour 12c.

Petits balais pour habits, de 10c pour 4c.

Grands balais, 2 cordes, de 15c pour 8c

Grands Balais, 4 cordes, de 25c, pour 15c.

Brosses à cheveux de 50c pour 15c.

Brosses à dents de 25c pour 5c.

Brosses à ongles de 10c pour 3c.

Divers

Sets de Fer à repasser comprenant 3 fers, 1 poignée et 1 trépied, 90c, 63c.

Gros Tordeurs, rouleaux garantis en caoutchouc solide, que vous payez partout $4.50 pour $1.69

Ustensiles en Bois

Boîtes à couteaux de 25c vour 10c.

Boîtes à sel de 25c pour 9c.

Moules à beurre, ½ de lb, de 25c, pour 10c.

Planches à laver de 25c pour 12c.

Rouleaux à pâte, Pilons à patates et bois en érable, 5c.

Thé Japon, 15c.

Café Moka et Java composé, de 50c, pour 25c.

Moutarde Française, 4c.

Gelée aux fraises et aux framboises, valant partout 25c le flacon pour 10c.

Mine grasse pour poêles, qualité incomparable qui vaut 10c, pour 3c.

Huile à machine à coudre, Glycérine, Vaseline, Vesnis à chaussures, valant 15c, pour 7c.

Vesnis à chaussures, grande bouteille de 25c, pour 15c.

Parfums

Parfums pour mouchoirs valant 25c, pour 5c.

Savons de toilette et à buanderie, moins qu'à moitié prix.

Peignes, Miroirs, Brosses, Poudre de Toilette, Fers à friser, Savonnettes, à moitié prix.

Vaisselles

Assortiment complet en belle pierre, blanche Anglaise, moins qu'à moitié prix.

Tasses et Soucoupes à 5 cts le set.

Assiettes de toute sorte à 55c la douzaine.

Pots à l'eau de 50 cts pour 25 cts.

Verreries

Grands verres mousseline, à bière, valant 75c pour 50c.

Grands verres avec poignée, valant 15c, pour 5c.

Demandez à voir nos cabarets en argent ; nous les vendons, ce qui vaut $1 pour 30c.

POUR FINIR — Il sera inutile à n'importe quelle personne de demander des Marchandises aux prix énumérés plus haut, après mardi, ces grandes réductions étant tout-à-fait spéciales. Profitez donc de ces 3 Jours.

LARAMEE & MASSICOTTE

COIN DES RUES SAINTE-CATHERINE ET WOLFE

MON CLOCHER, MON EGLISE ET MON VILLAGE

Etude archéologique

A ma nièce bien-aimée, Virginie Arbour, épouse de Henri Gaboury, M.D., Taunton, Mass, E.U.

(Suite et fin)

Puisque c'est grande fête au village, vous ne devez pas être surpris que les chemins soient ensablés. Vous admirez, n'est-ce pas, cette belle et grande couronne que forment les ormes séculaires qui bordent la rivière. Comme il est 9 heures du matin, leur ombre se projette le long de la voie que nous suivons. A gauche, est la chapelle du Reposoir, qu'on y a transportée la veille. Elle est déjà ouverte et toute prête pour y recevoir le Dieu de toute splendeur et de toute beauté. Vous êtes étonné en passant sur le bord escarpé de la rivière, de remarquer que l'air est embaumé d'un parfum très agréable. En voici la raison : toute la falaise au haut de laquelle sont enracinés les ormes que vous voyez est garnie d'églantiers, de sainfoin et de trèfle odoriférant. Tout cela a crû à travers les crevasses d'une maçonnerie naturelle. Vous admirez de riches décorations. A gauche, sur le devant, les maisons propres et de riche apparence de Monsieur Louis Chaput et du docteur Robitaille. A droite cette grande maison en pierre qui a deux étages, avec galerie tout autour, est la propriété de Monsieur Pierre Octave Roy, qui a fait longtemps un commerce assez étendu et qui s'est acquis la réputation d'honnête homme et de bon citoyen. Avant de dépasser cette maison, voyez à droite, au bas de la côte, à l'endroit où la rivière, après avoir contourné la presqu'île Poitras, se dirige vers l'église, cette gracieuse maison blanche qui semble sortir des bocages qui l'entourent, c'est celle de Monsieur Landry, le tanneur. Vous trouvez que ce site est le plus agréable, mais surtout le plus accommodé pour l'ouvrage que l'on y faisait. En vous avançant vers l'église, nous avons sur notre droite les maisons du capitaine Chaput, et d'autres qui s'alignent jusqu'à celle de Monsieur Nicolas Archambault. Avant de parler de cette propriété, ainsi que de la famille qui l'occupait autrefois, jetons un rapide coup d'oeil à gauche sur les résidences assez modestes de MM. Lecoq et Croteau. Vous remarquez que la maison de M. Archambault paraît avoir une certaine importance. Quoiqu'elle soit en bois, ses deux étages, son lambris peint en jaune et le grand orme qui l'ombrage au coin sud-ouest, nous disent que cette propriété, ainsi que ses habitants, ont dû jadis faire leur marque dans le village. Monsieur Archambault, comme M. Roy et peut-être plus encore, faisait un commerce assez étendu. Il avait en arrière de sa maison et au bas de la côte une potasserie qui lui donna, pendant un long temps, de fort bons revenus. Le large perron qui se trouve sur le devant de la maison et qui a plusieurs marches, a servi, durant quelques années, d'assises au Reposoir de la Fête-Dieu, (les petites chapelles n'étant pas encore construites). Cette famille Archambault était assez nombreuse. Elle comptait parmi ses membres les dames Roches, Robitaille, Viger et Courteau, les notaires Eugène, Xavier et Camille, les marchands Zéphirin, Léandre, Placide, Cyrille et Georges. C'était bien là une de ces familles patriarcales canadiennes. Mais nous voici au point le plus important, c'est-à-dire le plus beau du paysage que nous parcourons. Nous sommes sur le bord de la côte. Comme elle est abrupte, on y a pratiqué un chemin en spirale pour les voitures. Un escalier sert aux piétons, qui veulent descendre ou monter. Au bas, se trouvent, d'un côté, les jardins des familles Archambault et Courteau, de l'autre une prairie bordée de grands arbres le long de la rivière. Au milieu vous apercevez le beau pont rouge. Je parle de cette couleur, parce qu'elle est traditionnelle. A chaque réparation, on ne manquait pas de lui redonner sa couleur primitive. Enfin, de l'autre côté, en face de ce pont, vous apercevez la chaumière suisse. Cette construction n'a qu'un étage avec deux pavillons de chaque côté. Elle était peinte en jaune, avec ses persiennes vertes. Entourée l'acacias, de lilas et d'aubépines, elle se trouvait comme l'oiseau au milieu de ses fleurs. C'était la demeure du lieutenant colonel Protais d'Odet d'Orsonnens (1).

Celui de M. d'Odet d'Orsonnens s'appelait "de Meuron", nom du colonel du régiment. (Le comte de Meuron, major général, lors de la bataille de Châteauguay. Le général de Watteville, aussi propriétaire du régiment de son nom, commandait à Châteauguay). "Les Meurons" étaient partis de Chambly, où ils étaient en garnison, et faisaient, avec les "Wattevilles", la seconde ligne de défense. En 1816, ces régiments furent licenciés en Canada, et plusieurs de ses officiers s'y établirent, entre autres M. de Montenack, qui épousa Mlle Grant, co-baronne de Longueuil, M. d'Orsonnens, qui épousa Mlle Rocher, soeur de Madame Sabrevois de Bleury et le capitaine Bourgeois, etc., etc., etc.

Des troubles sérieux, survenus entre les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson requirent la présence des troupes disciplinées pour y rétablir la paix. Un détachement d'une centaine d'hommes du régiment de "Meuron" commandé par le capitaine d'Orsonnens et deux subalternes, y fut envoyé, au secours de lord Silkirk. Par sa bravoure, son tact et surtout par sa grande urbanité, M. d'Orsonnens triompha de tous les obstacles et le pays fut pacifié pour le moment. (-) Après son mariage avec M. Sophie Rocher, qu'il avait connue à Montréal, M. d'Odet d'Orsonnens, alors lieutenant colonel, frappé du site agréable qui se trouvait sur la côte sud de la rivière l'Achigan, et en face de l'église de St Roch, où demeurait la famille Rocher, acheta cette propriété. C'est là qu'il fit construire ce qu'il appelait "la Chaumière Suisse." En arrière de sa résidence, il avait fait faire ce que l'on appelle un véritable jardin anglais. Les fleurs, les arbustes y donnaient plus que les légumes. Le soir, en été, quand la lune n'éclairait pas, le jardin était tout illuminé et le public était libre d'aller s'y promener. Monsieur d'Orsonnens avait acquis une autre propriété, à un mille au-dessus de sa résidence ordinaire. Il aimait à s'y rendre souvent. Un jour, sur les 10 heures de l'avant-midi, il venait d'entrer dans la maison de son fermier quand il fut frappé par une attaque d'apoplexie foudroyante, et il était mort. Ce fut un deuil par toute la paroisse, et surtout pour la famille. Il laissa quatre enfants : Mesdames Bouchard et Garaud, et le docteur Edmond, chevalier de St Grégoire, l'un des fondateurs et président de l'école de Médecine de Montréal, et père du comte Louis Gustave d'Odet d'Orsonnens, lieutenant colonel, député adjudant-général, commandant l'Ecole royale d'infanterie, à St Jean ; enfin, M. Eraste, notaire à Hull, naquit après la mort de son père, fit des études brillantes et servit dans les Chasseurs Canadiens, dont il fut un des capitaines.

Il y eut un temps où St Roch, quoiqu'un peu déchu de son ancienne gloire, avait cependant une force morale dont les paroissiens étaient fiers. C'était au temps où ils avaient pour curé M. Jean-Baptiste Labelle, et pour notaire, M. Louis Archambault, ancien ministre d'agriculture. Ainsi, disaient-ils dans leur langage figuré : Avec ces messieurs-là, nous ne sommes pas à pied." Qu'auraient-ils dit si M. d'Orsonnens eût vécu à cette époque ? Ils auraient été en droit de se glorifier plus encore, car l'Eglise, la magistrature et l'armée auraient été représentées par trois hommes qui font toujours la gloire et le bonheur de ceux qui les possèdent.

Puisque je parle de la gloire de St Roch, pourquoi ne dirai-je pas que cette paroisse a fourni pendant très longtemps par M. Jacques Archambault d'abord, ensuite par M. Charles Courteau et Louis Archambault, les représentants du comté.

Mais n'oublions pas que nous devons assister à la procession. Nous sommes en face de l'église, nous entendons les tintements de la cloche qui jette au loin ses notes graves et mélancoliques, c'est-à-dire, la foi et l'amour, dans ce jour si solennel. Quoique jeune encore, vous avez dû comprendre le langage de la cloche des temples catholiques. Il est tour à tour triste et joyeux, grave ou solennel. Nos sentiments, il est vrai, préparent ses effets, mais il y a de plus quelque chose que la cloche nous donne par elle-même. En entrant dans l'église, nous remarquons qu'elle est ornée et parée comme aux plus grandes fêtes. Les chantres, Goulet, Lecoq, et surtout Marien, dédommagent l'assistance de l'absence de l'orgue qui n'était pas encore introduit. Voyez ces nombreux enfants de choeur en aubes avec ceintures bleues et rouges, les uns balançant leurs encensoirs, fumant, les autres répandent des fleurs à profusion. Ils exécutent divers figures auxquelles on les a exercés et qui produisent un aspect très agréable. Mais ce sont les petits anges avec leurs ailes dorées ou argentées qui fixent davantage votre attention. Leurs souliers de satin, leurs bas de soie et les fines mousselines qui sont pardessus leurs habits leur donnent une apparence de légèreté et de grâce qui rappellent un peu les saints personnages qu'ils figurent. Hélas ! tous ces décors ont disparu. L'adoption du rite romain a fait disparaître plusieurs usages français. Il faut croire que c'était pour le mieux, mais quand les figures et les décorations étaient bien exécutées, et que l'on évitait toute exagération, il y avait certainement de quoi exciter la dévotion des peuples. Je vous laisse suivre en esprit la procession jusqu'au reposoir, que nous avons déjà vu et j'achève avec vous le reste de la description de mon village.

A l'ouest de l'église s'élève le presbytère avec son rez-de-chaussée et sa salle publique. C'est une forte et lourde construction qui n'a pas une apparence très avantageuse. Sur la même ligne et toujours à l'ouest, se trouve le couvent des Soeurs de Jésus Marie. En face de ces édifices, et près du chemin, on remarquait autrefois le vieux presbytère. Il avait plutôt l'air d'une caserne que d'une maison curiale.

Le haut avait servi longtemps de chapelle avant la construction de l'église. Vis-à-vis, de l'autre côté du chemin, vous apercevez la maison à deux étages de l'ancien représentant, M. Charles Courteau. Cet édifice est tellement situé sur le bord de la côte, qu'il a fallu y faire un quai pour l'y asseoir. Viennent ensuite les maisons des demoiselles Larivée, de Mlle Jobin, du Dr McGill, maintenant de M. McGuire, marchand. Je ne parle pas des autres maisonnettes, qui se trouvaient en face de l'église et qui étaient perchées sur le bord de la côte. C'était une disgrâce pour le village. Aussi ont-elles fini par disparaître. En avançant vers le nord, nous avons à droite les résidences de MM. Morno et Marsolais, et à gauche, la maison Roches.

M. Roch de Saint Ours, en donnant le terrain pour y construire les édifices religieux de la nouvelle paroisse, avait concédé au curé sans aucune redevance, le reste de la belle ferme où se trouvait le lopin de terre. Il était stipulé que le curé ne serait obligé qu'aux travaux mitoyens avec les voisins.

M. Desforges, le premier curé de St Roch, céda cette propriété à M. Roches, qui venait en cette paroisse pour y tenir l'agence de la seigneurie. Ce fut sans doute une erreur de la part de ce curé, qui a frustré ses successeurs d'une belle propriété. M. Charles de St Ours, fils de celui qui avait donné le terrain de l'église, en même temps que son nom, étant mort sans enfant, avait légué à sa femme tous ses biens. La famille de St Ours s'opposa à l'exécution du testament. Le conseil privé de la Reine, auquel enfin était parvenue cette affaire, décida que la veuve n'en aurait que la moitié. La famille de St Ours vendit le haut de la seigneurie à un riche marchand de Joliette, M. Asselin qui, presqu'aussitôt, la revendit à M. Dagenais, frère du curé actuel de St Roch. La partie ainsi séparée de l'ancienne seigneurie comprend l'espace qui se trouve entre le fief Martel et la seigneurie Pengman. En avançant, nous apercevons une maison de fort bonne apparence. Elle est en bois à deux étages. Elle a été construite par la soeur de M. Charles de St Ours. Elle voulait venir y résider, mais la mort l'ayant surprise, elle n'a pu accomplir son dessein. Cette maison a servi pendant longtemps pour l'école publique du village.

La résidence voisine est celle de notre fameux notaire Louis Archambault. Il l'avait achetée de son homonyme, notaire lui aussi, Monsieur Jean-Baptiste Archambault. Je vous dirai en passant que Monsieur Louis Archambault étant devenu veuf, se retira au village de l'Assomption. C'est là qu'il contracta son second mariage avec une Dlle Gigon, de Terrebonne. De cette union naquirent le sénateur Horace et Monsieur Alfred Archambault, chancelier actuel de l'archevêché de Montréal. Le voisin, Monsieur Gervais, tenait une épicerie peu considérable. Il avait remplacé un Monsieur Young. Je vous fais grâce du petit faubourg, en arrière de chez Monsieur Gervais. De l'autre côté en face, se trouve aujourd'hui l'Académie des Clercs de St-Viateur. La propriété qu'ils ont maintenant avait appartenu autrefois à Monsieur Mercier, père du Révérend Romuald Mercier, décédé en 49, chanoine de la cathédrale de Montréal.

Nous voici au ravin où se termine le village, mais la maison de retraite de M. Raizenne est trop près de l'autre côté pour n'en point parler. Elle est de très belle apparence avec son petit portique. C'est là qu'il termina ses jours après avoir légué ses biens au collège de l'Assomption. On m'a dit que la succession Raizenne, en y comprenant celle de sa ménagère, Dlle Turgeon, avait donné une somme très considérable à cette institution.

J'ajouterai à cette étude une note ayant trait à notre famille. Ma mère avait une soeur plus jeune qu'elle et qui fut mariée à un monsieur N. L.... Il avait une propriété située dans le haut de la rivière St-Roch. Elle devint plus tard la troisième ferme au-dessus de St-Lin quand cette paroisse fut formée. La famille étant devenue nombreuse et des malheurs successifs étant survenus, il a fallu songer à vendre cette jolie petite propriété. Ils allèrent rester à Montréal. Ma pauvre tante qui n'avait d'autres consolations que la pratique de la religion et la surveillance de ses enfants, fut obligée de recourir au travail pour les premiers besoins de la vie. Parmi ses enfants elle ne cessait pas de louer son jeune E.... qui lui venait puissamment en aide. D'abord apprenti ferblantier, il se rendit à Ottawa pour y tenir une boutique à son propre compte. Le premier évêque d'Ottawa, Monseigneur Guigues, ayant remarqué l'activité du jeune homme et sa capacité, lui fit couvrir les clochers de la cathédrale. Quelque temps après il lui faisait obtenir la couverture des édifices du parlement. Ce fut le même évêque qui lui conseilla d'ouvrir un établissement de ferronnerie que son fils tient encore aujourd'hui avec succès. En reconnaissance et comme preuve de son intégrité, il a été élu échevin dans la ville d'Ottawa, plus tard il fut honoré par la société Saint-Jean-Baptiste, qui l'élut pour son président et, maintenant, sa famille étant à l'aise, il jouit d'un repos bien mérité. C'est le même Monsieur E. L..., ce fils si dévoué à sa mère, qui fit, il n'y a pas longtemps, l'acquisition du moulin seigneurial de St-Roch. En songeant au dérouement que vous avez manifesté, ainsi que vos frères et soeurs envers vos chers parents, je ne puis m'empêcher d'espérer pour vous tous les mêmes bénédictions, qu'a eues notre bon cousin E. L...

EPILOGUE

Si la patrie doit être chère à tous les enfants qui sont nés sur son territoire, la paroisse qui tient le milieu entre la famille et la patrie doit avoir une place bien marquée dans nos affections. Aussi, ma chère nièce, j'ai tenu, avant de terminer cette étude, déjà longue, à vous dire combien le souvenir de St Roch m'a toujours été sensible et agréable. Aujourd'hui, je l'aime encore comme au temps de ma jeunesse. Si j'ai parlé de son changement ce n'était qu'afin de vous indiquer une transformation, et qui n'est pas à son désavantage. C'est par anachronisme que je vous ai indiqué le couvent et même le presbytère nouveau, en vous transportant à l'époque d'un demi siècle en arrière. En effet, St Roch avait un commerce assez étendu, mais il ne possédait ni couvent, ni académie. Un citoyen généreux, possesseur d'une jolie fortune, et qui n'avait pas d'enfants, consacra tout son bien à l'érection d'un couvent. Le nom de ce riche donateur était Ambroise Vinet dit Souligny.

Presque en même temps, le zèle actif et éclairé du révérend Moïse Brassard, alors curé de St Roch, y appelais les Viateurs et leur faisait donner la magnifique propriété Mercier. J'avais donc raison de dire que ma paroisse a été comme transformée, et que son état actuel offre plus de consolations et d'espoir pour sa présente génération qui peut bénéficier de ces établissements religieux. En citant les noms de MM. Labelle, Louis Archambault et d'Orsennens, j'aurais pu vous mentionner des faits particuliers qui leur laissaient toujours une notabilité toute spéciale sans ôter les mérites de tous ceux qui prirent une part active dans la direction spirituelle ou temporelle de la paroisse.

Monsieur Labelle est l'auteur de cette mesure si sage que l'on appelle "l'Assurance des Fabriques". Monsieur Louis Archambault attacha son nom à l'abolition de la teneur seigneuriale. Quant à Monsieur d'Orsennens on peut ajouter à ses nombreux mérites que Mgr Plessis disait dans une lettre qui se voit encore dans les papiers de la famille Jacques Archambault, que si un évêque avait dans chaque comté deux ou trois hommes comme M. d'Orsennens, il pourrait se reposer sur eux pour pacifier les plus turbulents et diriger par leur exemple les faibles et les pusillanimes. Telles sont, ma chère nièce, les quelques notes que je vous avais promises sur ma bonne vieille paroisse de St Roch. Il y a peut-être quelque chose à reprendre concernant certaines dates qui feront sourciller notre excellent historiographe, M. Benjamin Sulte. Mais en les rectifiant, s'il y a lieu, ce bon monsieur fera encore preuve d'autant de bienveillance envers les personnes que pour la vérité qu'il défend.

UN PAROISSIEN.

(1) Fribourg en Suisse, on peut encore voir la dalle indiquant le tombeau de la noble famille d'Odet, et à gauche du maître-autel la chapelle qui lui appartient. Le colonel, né en Suisse, fit ses études classiques sous la direction des Jésuites de Fribourg. Cette institution bénéficient encore de la grande gloire du célèbre père Canisius. Plus tard le jeune d'Odet d'Orsonnens s'enrôla dans un régiment de troupes étrangères que l'Angleterre levait pour les campagnes d'Espagne et des Indes où il servit sous le marquis de Wellesly, plus tard duc de Wellington. Il y obtint son grade de capitaine sur le champ de bataille. Les Etats-Unis menaçant le Canada, en 1811 et 1812, l'Angleterre envoya outre ces troupes le régiment dans lequel servait M. d'Odet, alors capitaine, et le régiment de Watteville.

(1) Voir à ce sujet l'excellent ouvrage de M. l'abbé G. Dugas, sur le Nord-Ouest.

HATEZ-VOUS

Faites réparer vos fourrures de bonne heure. Toutes sortes de pelleteries réparées avec soin et refaites à la dernière mode. Nous recevons chaque mois les dernières modes de Paris et de New-York. Réparation de manteaux de "seal", une "spécialité". Coupe garantie. Nous donnons toujours entière satisfaction. Nos prix sont très modérés.

CHS. DESJARDINS et CIE,
No 1537 Rue Ste Catherine.
Q. 16 19 et 24 et hed 22

MERE

Votre jeune fille est pâle, ses yeux cernent, elle manque d'appétit, triste, courbée, toujours fatiguée et irrégulière. Ne tardez pas, il est grandement temps de lui acheter une bouteille de "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière. Ce remède est le seul recommandé par des médecins éminents, des prêtres et des religieuses qui ont été témoins de ses effets curatifs. C'est le remède par excellence pour guérir le "Beau mal." A vendre dans toute bonne pharmacie ou écrivez pour renseignements au

Dr LARIVIERE,
293—8 Manville, R. I.

ST-HYACINTHE

La fête patronale de Monsieur le supérieur du Séminaire de St Hyacinthe, aura lieu jeudi, le 29 courant. 300-2

LES "JEUNES LIBERAUX"

Ottawa, 23 — A une assemblée des jeunes libéraux, tenue hier soir, M. J. J. O'Meara a été élu président. Les vice présidents sont M. D. H. McLean, l'échevin Payment et M. Geo. St George. M. Frank M. Hannum a été nommé secrétaire.

SOULAGE EN SIX HEURES

Graves maladies des Rognons et de la Vessie soulagées en six heures par le "Remède de l'Amérique du Sud pour les Rognons." Ce nouveau remède surprend et réjouit, parce qu'il soulage presqu'instantanément les maladies de la vessie, des rognons, les douleurs au dos et toutes les parties des passages urinaires chez les hommes et les femmes. Il soulage presqu'instantanément la rétention d'urine et les douleurs qu'on éprouve à uriner. Si vous désirez être soulage et guéri promptement, faites usage de ce remède. En vente chez B. E. NICOLAS, 1123 rue Notre-Dame; LAVIOLETTE & NELSON, 1605 rue Notre-Dame. 176—s—p—w

ON DEMANDE plusieurs hommes ou femmes pour voyager pour une maison responsable, bien établie, dans la province de Québec. Salaire, $780, payable $15 par semaine et les dépenses. Position permanente. Références. Inclure enveloppe adressée avec timbre. Ecrire à The National Star Building, Chicago. 10,17,24,31

Très élégant et confortable, $8.50.

En merisier ondé, chêne, acajou et érable.

Solide en chêne, $4.00.

Chaise de fantaisie depuis $3.00.

Jolie table de centre, $2.00.

Solide en chêne, siège en cuir, $2.00.

En chêne, noyer noir, merisier et acajou.

H. P. Labelle & Cie

1657-1659
Rue Notre-Dame.
301—1

EPOUVANTABLE CRIME

Le père et la fille assassinés

Villeneuve-sur-Lot, France, 24 — Dernièrement, le bruit se répandait, à Villeneuve-sur-Lot, qu'un double assassinat avait été commis à Barlet, commune de Penne. Le parquet, prévenu aussitôt, s'est transporté sur le théâtre du crime, et voici le résultat de ses investigations :

Sur le coteau de Barlet, situé dans la section de Sainte-Foy-de-Penne, commune de Penne, et à quatre kilomètres environ de la gare, dans une maison de très modeste apparence, construite en contre-bas du chemin de Ste Foy à Massoules, habitait la famille Vaquie, composée du père Jean Vaquie, âgé de cinquante-six ans, colporteur, de sa fille Céronie, âgé de vingt-un ans, exerçant la profession de couturière, d'une autre fille, plus jeune, louée en qualité de domestique chez M. Gardou, propriétaire à Magnac, où elle vit depuis son entrée en service.

La famille vivait modestement, dans cette maison, du produit du travail de ses membres, et rien ne permettait de prévoir qu'un terrible drame viendrait un jour, se dérouler entre ces murs d'ordinaires si tranquilles.

Or donc, un matin, vers sept heures, une voisine, dont l'habitation est située à environ deux cents mètres de la maison Vaquie venait frapper à la porte pour demander à la jeune fille si elle n'avait pas du linge à mettre à la lessive.

En entrant dans l'unique pièce de la maison, dont la porte était entr'ouverte, un terrible spectacle s'offrit à sa vue : Céronie Vaquie gisait sur le sol, la face contre terre, vêtue de sa chemise et d'un simple jupon et ne donnant plus signe de vie. Une corde enroulée autour de son cou et retenue par un noud coulant indiquait clairement la cause de la mort.

Effrayée, la voisine courut prévenir la gendarmerie de Penne qui, en compagnie de M. Delmouly, juge de paix, et de son greffier, se rendit à Barlet. A peine le juge de paix était-il entré dans la maison, que, tournant ses regards à gauche, du côté opposé à celui où gisait le cadavre de Céronie Vaquie, il aperçut la tête du père Vaquie, dont le corps disparaissait sous un monceau de linge.

Autour du cou son cadavre portait une corde semblable dont les assassins s'étaient servis pour donner la mort à la jeune fille. Le malheureux n'était vêtu que de sa chemise, ce qui semble indiquer qu'il avait été surpris au lit pendant son sommeil. Dès la première nouvelle du crime, le parquet de Villeneuve, composé de MM. Ducasse, procureur de la République, Sarrau, juge d'instruction, et Fabre, commis-greffier, accompagné du docteur Dufau, médecin légiste, se transporta à Barlet, où il procéda aux constatations. De l'autopsie il résulte que le crime a été commis dans la nuit.

La mort des deux victimes a dû être instantanée. Le vol paraît être le mobile du crime. Les armoires fouillées et vidées le démontrent surabondamment. Les Vaquie passaient pour posséder quelques économies. Le père était un ancien soldat de l'Empire qui possédait une petite pension. Cet horrible drame a causé dans toute la région une très vive émotion. On désire ardemment que l'enquête ouverte par le parquet amène l'arrestation de ses auteurs.

Le bruit courait que l'auteur du crime commis sur Céronie Vaquie ne serait autre que son père qui se serait ensuite fait justice lui-même. Mais cette version ne saurait être admise. La position du cadavre du vieux Vaquie, presque entièrement recouvert par le linge enlevé des armoires, le noeud coulant qui retient la corde avec laquelle il a été étranglé et qui se trouve placée sur la nuque et maintes autres circonstances, démontrent clairement que Vaquie et sa fille ont été victimes d'un double assassinat.

Voici de l'avis de tous comment ce crime affreux a été commis. L'assassin a dû frapper à la porte de l'humble logis et donner, pour se faire ouvrir, une raison plausible. La fille s'est alors levée, a passé rapidement un léger jupon, et ayant ouvert la porte, a été renversée et étranglée. Témoin du meurtre de sa fille, et voulant se porter à son secours, le père Vaquie a dû alors sauter du lit et a subi le même sort. Quelle il a été étranglé et qui se trouvait a fort bien pu commettre les deux crimes — a vidé les armoires pour y rechercher l'argent qui devait y être caché, une quinzaine de cents francs environ, et a jeté le linge qu'elles contenaient sur le cadavre du vieillard.

Les magistrats ont longuement interrogé les voisins. Aucun d'eux n'a rien entendu, à part cependant le domestique de M. Colliac, maire, qui, dans la nuit où le crime a été commis, a cru entendre des cris. On ne sait encore de quel côté est parti l'assassin. Aucune trace n'ayant été relevée, on dit dans le pays que Vaquie, qui s'était rendu le 21 septembre à Agen, aux foires du Pin, dans l'intention d'y acheter un cheval, en était revenu accompagné d'une femme de moeurs plus que douteuses, qui aurait passé avec lui quelques jours à Barlet.

Qui sait si cette femme n'aurait pas la clef de l'énigme ?

REPARAGES ! REPARAGES !

Si vous voulez que vos fourrures soient réparées à bon marché, profitez du temps pendant lequel nous ne sommes pas trop occupés. C'est dans votre intérêt de nous apporter toutes vos vieilles fourrures pour les faire mettre comme neuves. Ouvrage garanti ; modiste d'expérience. Vous êtes toujours certains d'avoir satisfaction. Prix extraordinairement modérés à cause de la rareté de l'argent.

CHS. DESJARDINS et CIE,
No 1537 Rue Ste Catherine.
Q. 16 19 et 24 et hed 22

MYSTERIEUX DRAME DE FAMILLE

Vitry-le-François, France, 24 — Un drame de famille accompli dans des circonstances étranges vient de causer une vive émotion dans notre ville.

Un matin à six heures on découvrait dans la Marne, à l'extrémité de la rue des Hauts-Pas, le cadavre d'un habitant de cette rue, M. Oudard-Bongrain, qui tenait un magasin de meubles dans cette rue au numéro 17. On alla en toute hâte au domicile de la victime pour prévenir sa femme. La porte était close et personne ne répondit. La serrure fut forcée et on pénétra dans l'appartement des époux Oudard.

Sur une table un agenda ouvert et placé bien en vue, attira les regards. On y lut la phrase suivante : " Vous trouverez nos trois cadavres dans la Marne." Ces lignes n'étaient pas signées, mais on reconnut sans peine l'écriture de fils de M. Oudard qui fait actuellement son service militaire au 147e régiment de ligne et qui est en garnison à Verdun. Il était venu samedi en permission.

La Marne et le canal furent explorés, et à sept heures on trouva le cadavre de Mme Oudard-Bongrain, non pas dans la Marne, mais dans le fossé des fortifications, à huit cents mètres de la rue des Hauts-Pas. Toutes les recherches faites pour retrouver le fils ont été infructueuses. A-t-il renoncé à mettre son projet à exécution et s'est-il enfui ? On n'a encore aucun indice qui puisse éclaircir ce point. Les versions les plus contradictoires circulent.

DRAME CONJUGAL

Une pauvre femme assassinée en pleine rue

Trois coups de revolver

Paris, 24 — La rue St Maur, a été, hier soir, le théâtre d'un drame conjugal qui y a causé la plus vive émotion. Un garçon de magasin, Henri Guillaumeron, a tué sa femme en tirant sur elle, en pleine rue, trois coups de revolver.

Guillaumeron, qui est âgé de trente-huit ans, et est employé chez un marchand de cafés de la rue Aibouy, occupait, avec sa femme, née Hélène Gauvin, fleuriste, un logement, 64, rue des Rigoles. Le ménage était très troublé, le garçon de magasin faisant fréquemment à sa jeune femme, des scènes de jalousie.

Il y a quinze jours, à la suite d'une discussion plus violente que de coutume, Guillaumeron renvoya sa femme du domicile conjugal et celle-ci alla habiter chez sa soeur, Mme Houssu, boulangère, 191, rue St Maur. Cependant, le mari irascible ne tarda pas à regretter sa détermination et il tenta plusieurs démarches auprès de l'épouse congédiée pour la décider à reprendre la vie commune. L'inutilité de ses effort le remplit de fureur et hier soir, il se rendit rue St Maur, armé d'un revolver.

Après avoir attendu sa femme pendant assez longtemps, il la vit paraître, S'éloignant vers elle, il fit feu à trois reprises et tandis que la malheureuse s'affaissait ensanglantée, il prenait la fuite. Mme Guillaumeron, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, succomba immédiatement.

M. Allard, commissaire de police, procéda aux premières constatations et le service de la sûreté, aussitôt avisé, a mis des agents à la recherche du mari meurtrier.

Le corps de la malheureuse jeune femme a été transporté aujourd'hui à la morgue.

DOUBLE ASPHYXIE

Deux victimes de l'oxyde de carbone

Levallois - Perret, France, 23 — Une double asphyxie accidentelle a causé, hier matin, un vif émoi à Levallois-Perret. Au numéro 16 du passage Trebert, à Levallois, habitent les époux Mesnil avec leurs deux enfants, Félix, âgé de onze ans, et Georges, âgé de dix mois seulement. Hier matin, comme le père était allé à son travail, l'aîné des enfants, voyant sa mère occupée à laver, s'offrit à faire chauffer la soupe ; il alluma un réchaud dans la salle à manger où le petit Georges dormait dans son berceau. Lorsque, au bout d'une heure Mme Mesnil, étonnée de ne pas entendre ses enfants, pénétra dans la pièce, Félix était étendu inanimé à terre, râlant ; son frère paraissait endormi dans son berceau. Aux appels désespérés de la malheureuse mère, des voisins accoururent et prodiguèrent aux deux victimes les soins les plus empressés. Mais il était déjà trop tard pour le petit Georges ; il avait succombé à l'asphyxie causée par le dégagement d'oxyde de carbone du réchaud ; son frère aînée, dont l'état est très inquiétant, a été transporté d'urgence à Beaujon.

AU MONUMENT NATIONAL

La plus belle et la plus désopilante comédie intitulé : "Les Cousins du Député", sera donnée le 27 courant au Monument National. Vous êtes invités à venir rire et bien vous amuser.

17,24 k

—Essayez le Bleu Liquide "La Couronne." En vente chez votre épicier.
236—s—n

HORRIBLE DRAME DE LA FOLIE

Ou ouvrier tue sa mère

A coups de couteau

Tourcoing, France, 23 — L'autre matin, à cinq heures et demie, un crime horrible a été commis au Blanceseau. Un ouvrier teinturier, Auguste Smits, âgé de trente-six ans, a tué sa mère en la frappant de plusieurs coups de couteau. La mort a été presque instantanée. L'assassin ne jouit pas de toutes ses facultés mentales.

M. et Mme Smits demeuraient rue Cuvier, cour Saint Jean-Baptiste, et n'avaient plus avec eux que deux enfants, Auguste, âgé de trente-six ans, le meurtrier, travaillant chez M. Emile Roussel, et une fille de vingt ans ; les autres sont mariés.

Le matin, à cinq heures et demie, M. Smits et sa fille quittaient la maison pour se rendre à leur travail, laissant seuls Auguste et sa mère. On ne sait ce qui a pu se passer entre eux. Tout à coup, un voisin entendit des cris déchirants et des appels au secours partant de la maison Smits.

Il se précipita aussitôt et en entrant dans la maison il trouva Mme Eléonore Smits, belle-fille de la victime, qui restait comme pétrifiée devant le cadavre ensanglanté de sa belle-mère.

Cette dernière avait reçu un coup de couteau qui avait tranché l'artère carotide gauche, un second un peu plus haut qui avait fait une large plaie restée béante et un troisième sous l'oeil gauche.

Le garde Deleporte, prévenu aussitôt, monta au premier et trouva Auguste Smits couché sur son lit, tenant à la main un couteau de cuisine dont on se sert pour couper le pain, long de dix centimètres et large de trois. Il était couvert de sang. Il se saisit du meurtrier qu'il conduisit aussitôt au dépôt.

Ce dernier ne paraît pas avoir conscience de l'acte qu'il a commis. Il a déjà été interné trois fois dans une maison de santé d'Armentières. Il était revenu il y a quelque temps et paraissait guéri. Un accès de folie l'aura-t-il repris tout à coup ? C'est ce que l'on pense, car il adorait sa mère.

Le cadavre de la victime a été étendu sur une paillasse en attendant l'arrivée du parquet.

L'intérieur de la maison, éclaboussé de sang, présente l'aspect d'une hideuse boucherie.

On ne peut dépeindre la douleur des parents de la pauvre femme.

Tout le quartier a été mis en émoi par ce crime.

Un grand nombre de curieux stationnent devant la maison du crime, commentant les faits qui se sont passés. Un service d'ordre a dû être établi.

Auguste Smits jouit d'excellents antécédents. Il avait une conduite régulière et était très doux. Il n'a pu commettre son forfait que dans un accès de fièvre chaude.

M. Rouillée, commissaire central de Tourcoing, a fait les constatations d'usage et ouvert une enquête.

C'est M. Vitry, juge d'instruction, qui est chargé d'instruire cette affaire.

Il s'est fait amener le meurtrier.

Malgré toutes ses questions, il n'a rien pu en tirer. Il est avéré qu'il n'a aucune idée de l'acte qu'il a commis. Il est absolument fou.

Dans la soirée, a eu lieu la confrontation. Devant le cadavre de sa mère, le meurtrier est resté impassible. Quand on lui a demandé s'il savait ce qu'il avait fait, il a fait un signe d'acquiescement et c'est tout.

Il a seulement manifesté le désir de fumer une pipe, ce qui lui a été accordé.

MEURTRIER DE SA FILLE

Un misérable tue l'une de ses petites jumelles

La foule menace de le lyncher

Valenciennes, France, 24—Un mauvais sujet, ivrogne et brutal, Charles Orban, dit Raoul, âgé de cinquante-deux ans, habitant rue Delabarre, 22, a assassiné sa fillette, âgée de 3 mois, l'une de ses deux jumelles couchées ensemble.

La mauvaise intelligence régnait habituellement entre les époux Orban. C'est après une scène orageuse que Raoul, se servant d'un couteau qu'il portait ordinairement à la ceinture, a sournoisement tranché d'un coup l'artère carotide de la pauvre petite victime sans que sa femme et ses autres enfants, se trouvant dans la même pièce, s'en aperçussent.

Les agents qui ont arrêté le misérable ont eu de la peine à le protéger contre la fureur de la foule qui prétendait le lyncher.

Grace Darling

Il y a 58 ans, le 7 de septembre, Grace Darling et son père, par des efforts héroïques, sauvèrent 9 personnes qui étaient sur le point de se noyer. L'oeuvre de sauver la vie et de conserver la santé se continue encore, et le K.D.C. y prend une part active et importante. La santé est le grand chenal qui conduit au vrai bonheur. Quand l'estomac est malade, on est malheureux, et on trouve des personnes malheureuses partout. Les estomacs malades obtiennent du secours, du soulagement, et une guérison dans le K.D.C. Essayez-le. Les plus forts témoignages le recommandent.

Les pilules K.D.C (sont excellentes pour le foie et les intestins
(1)

Thomas A. Johns.

Guéri par l'usage de la

Salsepareille d'AYER

"J'ai été, pendant huit ans, affligé de Salt Rheum. Durant ce temps-là, j'ai essayé un grand nombre de médecines qui étaient fortement recommandées, mais aucune d'elles ne m'a soulagé. A la fin on me conseilli d'essayer la Salsepareille d'Ayer et j'avais à peine fini la quatrième bouteille que mes mains étaient entièrement débarrassées d'eruptions."—T. A. JOHNS, Stratford, Ont.

LA SALSEPAREILLE D'AYER

Seule Admise à l'Exposition Colombienne.

Les Pilules d'Ayer nettoient les Intestins.

ON DEMANDE plusieurs hommes ou femmes pour voyager pour une maison responsable, bien établie, dans la province de Québec. Salaire, $780, payable $15 par semaine et les dépenses. Position permanente. Références. Inclure enveloppe adressée avec timbre. Ecrire à The National Star Building, Chicago. 10,17,24,31

COMPTES en SOUFFRANCE !

Nous avons des moyens particulièrement efficaces pour assurer la perception des comptes en souffrance. ÉPROUVEZ-NOUS.

R. G. DUN & CIE
L'AGENCE MERCANTILE, MONTREAL
A. C. MATTHEWS, Gérant.
Boîte B. P. 2359 111-s-jno

Le Mélange le plus délicat de l'univers. Le Mélange le plus délicat de l'univers.

Watson's Dundee Whisky

Le Mélange le plus délicat de l'univers. Le Mélange le plus délicat de l'univers.
(3)

C'est au No 673 Rue Craig

L'endroit où vous devez aller acheter vos
RIDEAUX de FENETRES
—SI VOUS VOULEZ—
PAYER BON MARCHE.
Nous avons l'assortiment le plus considérable et le plus varié de la ville.....
THE MARTEL STEWART CO.,
20,22,24 Téléphone Bell 1477.

ARTHUR GAREAU
Chirurgien-Dentiste.
117, Rue St-Denis, Coin Dorchester.
Ancien Élève du Collége Dentaire de Philadelphie.

Couronnes en Or ou en Porcelaine posées sur de vieilles racines.

Dents extraites sans Douleur

Dentiers en Or, en Aluminium ou en Caoutchouc

Système d'opération et Traitements mis en pratique dans les Universités des Etats-Unis.

Tél. Bell 6849. — Bureau du Soir, 7 à 8.
135—s—n

Amendements

La cité de Montréal s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour qu'il soit adopté un acte à l'effet d'amender sa charte et les différents actes qui l'amendent de la manière suivante :

1o Pour lui permettre de faire face à ses obligations, et de faire certains travaux et améliorations permanents absolument nécessaires ; et de pourvoir au paiement du surplus d'intérêt résultant de ces obligations, au moyen d'un emprunt et d'une augmentation de revenus ;

2o Pour amender les lois relatives à la confection et à la révision des listes municipales et parlementaires ;

3o Pour autoriser la cité à prélever une taxe sur tous les fils télégraphiques, électriques et téléphoniques, placés sous terre ou attachés à des poteaux ;

4o Pour réglementer la mendicité, la vente des journaux et brochures, ainsi que la circulation des bicycles ou autres véhicules de ce genre et pour empêcher l'exposition de plaies et infirmités dans les rues et places publiques de la cité, et aussi pour être autorisée à faire des règlements concernant le pesage de la pierre, des denrées et des produits agricoles dans les limites de la cité, et à avoir le contrôle des balances publiques à cet effet ;

5o Pour corriger une erreur dans la section 1 du chapitre 57 de la 57 Victoria en remplaçant le mot ELARGISSEMENT dans la 2e ligne, par le mot AMELIORATION, et pour modifier la dite section en conséquence ;

6o Pour que nulle compagnie ou personne, nonobstant toute loi à ce contraire, ne puisse faire des travaux dans les rues de la cité de Montréal, sans le consentement et la permission du conseil de la dite cité ;

7o Pour que la cité soit autorisée à faire un emprunt spécial pour construire des tunnels ou conduits souterrains dans les rues et ruelles de la cité pour recevoir les fils télégraphiques, téléphoniques et électriques ;

8o Pour autoriser la cité à prélever la taxe scolaire qui n'a pas été perçue dans le quartier St Gabriel depuis 1890, et pour en fixer le mode de répartition ;

9o Pour ratifier les résolutions et contrats relatifs aux arrangements faits avec certaines compagnies et personnes au sujet de la vente du bétail en dehors des marchés, et pour être autorisée à modifier et renouveler ces arrangements ou autres de même nature ou à en faire d'autres avec d'autres personnes au même effet ;

10o Pour obtenir le droit de soumettre à la taxe générale tous les terrains exempts de cette taxe — excepté les constructions et bâtisses élevées sur ces terrains ;

11o Pour modifier le rôle de cotisation pour l'ouverture et le prolongement de la rue Pantaléon, ainsi que la manière dont le coût de cette amélioration devra être payé.

12o Pour obliger certaines personnes à faire au bureau de santé des déclarations concernant les enfants nés à Montréal.

Et pour autres fins.

Bureau du greffier de la cité,
Hôtel de ville,
Montréal, 17 octobre 1896.

L. O. DAVID,
Greffier de la cité.
17,20,22,24,27,29,31o,3,5,7,10,12,14,17 n

FIL DE COTON DEWHURST

DE

A Obtenu des Médailles comme Prix Partout où il a été Exposé

FORT, UNI, ELASTIQUE ET EXEMPT DE NŒUDS

Demandez la marque TROIS ECAILLES.
En vente chez les Marchands de Marchandises Sèches.

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

GEO. D. ROSS & CO.

648 Rue Craig, Montréal
112—n s *Et 19 Rue Front Ouest, Toronto.*

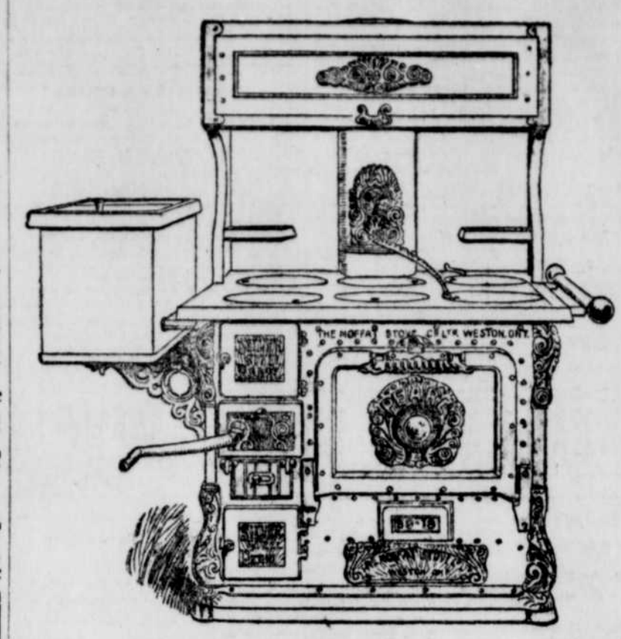

SILVER STEEL PEARL

Nous présentons ci-haut le plus beau modèle de Poêle en acier qui ait jamais été fait, et n'est surpassé par aucun sur le rapport de l'économie dans le combustible et comme parfait cuiseur. Nous invitons les amateurs à venir l'examiner avant d'acheter ailleurs. Poêles échangés.

GRAVEL & BOULARD,

22,24 *306 et 308 Rue St-Laurent*

HEUREUSEMENT Que la majorité des Dames Connaissent nos marchandises et qu'elles sont.... HABITUEES

A s'en servir. Refusez tous les substituts quand vous commandez la

Poudre à Pâtisserie
The Cook's Friend

OUI
Il est bien vrai

que l'Académie des Inventeurs, à Paris, a décerné au célèbre herboriste A. Racicot, 328 rue Craig, Montréal, P. Q., un diplôme et une médaille d'or, pour le récompenser d'avoir découvert les meilleurs remèdes qui soient dans le monde entier, lesquels ont, de plus, été patentés à Ottawa, pour toute la Puissance du Canada. Malades, vous voulez vous guérir et vivre encore longtemps, eh bien ! procurez-vous toujours ces célèbres remèdes, comme font tous les gens sages, et vous ne vous en repentirez jamais.

A. RACICOT, fabricant de Remèdes Patentés, 328 rue Craig, Montréal, P. Q. — Toujours ouvert : de 8 heures du matin à 9 heures du soir, les dimanches exceptés. 283—s—n

...UN TEINT CLAIR...

Le signe extérieur de la santé intérieure

AVANT APRES

BELLES FIGURES

MAGNIFIQUES COUS MAINS ET BRAS BLANCS
LES GAUFRES ARSENIQUES DU Dr CAMPBELL SURES pour le TEINT ET
LE SAVON ARSENIQUE IMPREGNE DE QUELQUE DROGUE MEDICALE DE FOULD POUR LE TEINT
— Vous donneront tout cela. —

Si vous avez à la figure des boutons à têtes noires ou autres, des taches de rousseur, des pustules, des vers, l'eczéma ou autres taches, venez ou envoyez chercher une boîte de GAUFRES du Dr CAMPBELL, et un pain du SAVON ARSENIQUE parfumé de quelque drogue médicale de FOULD, les seules véritables préparations de l'univers pour embellir la peau. Gaufres, par la Poste, $1.00, 6 grandes boîtes $5.00. Savon, 50c. Adressez toutes les commandes par la Poste, à LYMAN SONS & Co. 384, rue St Paul, Montréal. En vente chez les pharmaciens, partout. Les lettres demandant des renseignements devraient être adressées à H. R. FOULD, seul propriétaire, 214, 5me Avenue, New-York.
286—mje—s

Seulement que 25 cts la bouteille

LE QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent resplendissantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens. 62—mje—s

SPECIAL POUR LES DAMES !

Les Marchandises ci-dessous énumerées sont vendues à 40 pour cent de réduction sur les prix ordinaires

Manteaux Importés ; Sealettes ;
Imitation de Mouton de Perse ;
Etoffes à Manteaux ;
Imperméables pour dames ;
Draps Melton et Draps Vénitiens
Pour Costumes de dames ;
Blouses tricotées "Golfers" et
Sous-Vêtements pour dames.

Une visite est respectueusement sollicitée

Dupuis Frères

22 24

DEVINETTES

On ne voit personne. A qui appartient donc cette machine ?

Je viens rendre visite à mon petit cousin Paul, et je ne le vois pas. Où est-il donc ?

La Fournaise à Eau Chaude....

...STAR

Est aujourd'hui la plus perfectionnée sur le marché. Elle est la seule fournaise pourvue d'un SIPHON EJECTEUR Breveté qui active de beaucoup la circulation et la rend capable de chauffer à son niveau.

Elle est aussi pourvue d'une GRILLE MOBILE Brevetée pour sasser les cendres.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

La grille du charbon et celle qui sert à sasser les cendres sont mises simultanément en mouvement par le même bras tout en laissant les portes fermées ; ce qui empêche les cendres de se repandre sur les sections et autour de la fournaise.

Manufacturée par la STAR IRON COMPANY

No 590 RUE CRAIG, MONTREAL

234—lun—n

EMPLOI DEMANDE

COMMIS—Un jeune homme demande place dans une épicerie, a 3 années d'expérience, peut fournir des références. Ecrire à J. S., 209 avenue Papineau. 296—6

COUTURIERE—Une couturière de première classe demande de l'ouvrage dans les familles privées. S'adresser, No 38B rue Sanguinet. 297—6

COMMIS—Un jeune homme instruit, résidant dans la partie, sollicite place pour apprendre le commerce d'épicerie. 888 rue DeMontigny 300-3

COMMIS — Un homme d'expérience dans l'épicerie, demande place dans maison de gros ; peut fournir des références. Ecrire à V. C. L., "La Presse." 301—1

CUISINIERE. — On trouvera une bonne cuisinière et une garde-malade au No 117 rue Lusignan. 301-3

DEMANDE—100 pianos à accorder à $1.00 chacun. 30 ans d'expérience. Jules Norman, 2238 rue Ste Catherine. 299—6

EMULOI DEMANDE. — Un couple sans enfants et très honnête, désire une situation, l'homme comme cocher ou homme de cour et connaissant bien la culture ; la femme est très bonne cuisinière, ouvrage général. Peuvent fournir de très bonnes références ; iront à la campagne comme à la ville. S'adresser à W. C. B., "La Presse." 301—1

DEMANDE — A travers la province, des agents. Le moulin à coudre Harney. Adresse : M. J. Harney, Boîte 511 bureau de poste, Montréal. 301—1

GARDE-MALADE. — On trouvera une bonne garde-malade avec certificat, au No 116 rue Amherst. 301—1

HOMME — Un homme ayant été à l'emploi des Cies des chemins de fer Pacifique, et Intercolonial demande place de bagageman ou emploi quelconque. Adélard Gendron, 302 rue LaSalle. 301-1

HOMME—$25 sont offertes à la personne qui me procurera une position permanente ; tels que collecteur, commis de bureau, ou emploi quelconque dans une maison de gros ou pour faire des transactions au dehors ; parle français et anglais et peut fournir des références et sécurité. Ecrire V. E. U., "La Presse." 300—2

LAVAGE. — On demande des lavages au No 568f rue Lagauchetière, dans la cour. 301—1

POLISSEUR — Un polisseur de fonte, cuivre ou acier demande place. S'adresser 300 rue Drolet. 301-1

TENEUR DE LIVRES — Un teneur de livres ayant 13 ans d'expérience désire une situation permanente. Peut fournir les meilleures références. Ecrire V. C. G. "La Presse" 301-2

UN BON COUTURIER demande de l'ouvrage. Adresse, 11 Gosford. 301—1

UNE FEMME un peu âgée demande place comme ménagère ou cuisinière dans une famille sans enfant, bonne référence donné. S'adresser 13A St Charles-Borromée. 301-1

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDEES. — Pour Piano, 2 leçons par semaine, le soir au choix, commençantes $1.25 par mois, 1021B rue St Jacques. 301-2

ELEVES DEMANDEES — The Croisard School of Languages, 30 rue St Antoine, Anglais, Français, Allemand, Espagnol, Italien, Latin, Grec. Système d'enseignement par la conversation. Classe du soir 2 fois par semaine, $2 par mois. Professeurs expérimentés. Aussi : leçons de sûre prononciation, d'après l'Académie française. 5 leçons privées à prix modérés ; Cours classique, Traduction. 301-1

LE PROFESSEUR J. M. T. LAMBERT, champion calligraphe du Canada, enseigne tous les genres d'écriture courante ou commerciale aux deux sexes, de tout âge. Satisfaction garantie. Conditions faciles. 445 rue Dorchester. 301—1

STENOGRAPHIE—Un professeur de sténographie prépare demoiselles et messieurs pour positions de secrétaire, dans un très court délai et à prix modéré. S'adresser 31 rue Notre-Dame de Lourdes. 22,24—

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne servante au No 334 rue St-Hubert. Petite famille. Pas de lavage. Bons gages. 299—n

ON DEMANDE une servante bien recommandée au No 85 rue Cherrier. 299—3

ON DEMANDE des personnes d'expérience pour faire des blouses de dames, pour travailler à notre fabrique. A. H. Sims et Cie., fabricants de chemises et collets, 54 rue Latour. 299—3

ON DEMANDE une bonne servante générale au No 112 rue Montcalm. 298-4

ON DEMANDE des agents solliciteurs d'expérience ; peuvent faire beaucoup d'argent, 118 rue St Jacques, chambre 3. 298-6

ON DEMANDE des charretiers de tombereau, angle des rues St Mathieu et Dorchester. 299—3

ON DEMANDE une servante générale au No 35 4avenue Papineau. 299—3

ON DEMANDE des bons drilleurs pour le chemin de fer de Montfort. S'adresser à F. Froideveux, 314 rue St Laurent. 299-3

ON DEMANDE deux bons tailleurs de fourrures, un bon salaire sera payé à un homme compétent dans le commerce général des fourrures. S'adresser à Louis A. Codère, 167 rue Wellington, Sherbrooke, Qué. 300—6

ON DEMANDE une servante bien recommandée au No 214 rue St Hubert. Pas de lavage. 300—2

ON DEMANDE une bonne fille forte pour la cuisine dans un restaurant ; pas d'ouvrage le dimanche ; il faut qu'elle sache parler anglais. 1796 rue Notre-Dame. 300—2

ON DEMANDE une bonne servante générale, pas de lavage. Gages $ 8. S'adresser à l'ancien numéro 1369 et au nouveau numéro 4147 rue Dorchester. 300—2

ON DEMANDE une fille pour faire l'ouvrage général de la maison ; références requises. Se présenter de 10 à 3 heures, au No 674 rue Sherbrooke. 300—3

ON DEMANDE une servante parlant anglais avec références. S'adresser, 53 avenue Argyle. 301—1

ON DEMANDE des filles pour faire des bas à la machine, 111 Cadieux. 301—1

ON DEMANDE des filles pour coudre les hardes au moulin et à la main, 69 rue Cadieux, Mile End. 301—3

ON DEMANDE un bon forgeron ferrant; place permanente ; il devra être sobre. Pierre Demers, 2193 rue Notre-Dame. 301-1

ON DEMANDE une fille d'expérience pour servir dans un restaurant et magasin de tabac. S'adresser J. Castelli, 1572 Notre-Dame. 301—1

ON DEMANDE une première et une seconde cuisinière aux Nos 27 et 29 rue St Gabriel. Hôtel du Louvre. 301—1

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE — Deux demoiselles demandent une chambre non meublée avec pension ; devra être une famille canadienne recommandée. Ecrire à V. E. R., "La Presse," et spécifier le prix. 301—1

ON DEMANDE un barbier au No 58 rue Logan. 301—1

ON DEMANDE une jeune fille de 14 à 15 ans, pour aider au ménage, 322a Lagauchetière. 301—1

ON DEMANDE des opérateurs, emploi permanent The Standard Shirt Co., Ltd, 289 Avenue DeLorimier. 268—lms

ON DEMANDE—Des bons agents pour la Société Mutuelle de frais Funéraires, 2517, rue Notre-Dame et 113, rue Maisonneuve. 209—m s n

ON DEMANDE de bons vendeurs pour vendre nos produits dans chaque comté de cette province. Rémunération libérale ; échantillons gratis; catalogue, instructions, etc., ainsi que correspondance en français. Ecrivez à The Luke Bros Co., Pépiniéristes, Montréal. 260—ms—n

ON DEMANDE un clavigraphiste et sténographe. Ecrire à S. S. bureau de la "Presse". 301-1

ON DEMANDE un gérant pour la Compagnie d'assurance Lachine sur la vie. Un homme expérimenté et industrieux préféré. Devra parler anglais. Ecrire à H. A. "La Presse". 301-1

ON DEMANDE 5 agents solliciteurs experts. Situation permanente. Bon salaire, avancement rapide. 8 heures a. m. précises, Lundi, 1766 rue Notre-Dame. 301-1

ON DEMANDE une servante générale au No 30 carré St Louis. 301—3

ON DEMANDE des apprentis plombiers au No 99½ rue Ste Elizabeth. Ernest Morin. 301-1

ON DEMANDE DES AGENTS — Plusieurs bons agents pour vendre des articles de ménage. Des hommes actifs se font un salaire de deux dollars ou plus par jour. Adressez-vous lundi matin au No 592 rue Craig. 301—1

ON DEMANDE une servante générale, munie de bonnes recommandations, au No 70 rue Hutchison. 301-1

ON DEMANDE des agents pour vendre la lampe à boutonnière en miniature. Tout le monde a besoin de la lampe la plus nouvelle qu'on fixe à la boutonnière de l'habit ; elle donne trois couleurs, éclaire pendant six heures sans changer. Bien qu'elle soit petite elle projette la lumière à 15 pieds, ne s'éteint pas, ne répand pas de fumée ni d'odeur. Ne retardez pas ; venez de suite. Ecrivez pour en avoir. Echantillon, 15c. Prix réduits en quantités, à Chas E. Brown, 97 rue St Jacques. 301—1

ON DEMANDE une servante générale capable, d'un âge moyen, possédant des références convenables. Pas de lavage. Se présenter entre 3 et 5 heures p.m., au No 379 rue Mance. 301-1

ON EMANDE un homme pour vendre pour la plus grande pépinière au Canada ; position permanente. Salaire et dépenses en commençant, à un homme compétent ; références requises. Stone et Wellington, Toronto, Canada. 26,29,1er,3,6,8,10,13,15,17,20,22,24

ON DEMANDE des hommes, dans chaque district non représenté pour vendre nos marchandises ; salaire et dépenses payés chaque semaine ; échantillons gratis ; place rémunérative pour des personnes actives. Blackford and Co., Toronto, Canada. 26,29,1er,3,6,8,10,13,15,17,20,22,24

ON DEMANDE plusieurs hommes ou femmes pour voyager pour une maison responsable, bien établie, dans la province de Québec. Salaire, $780, payable $15 par semaine et les dépenses. Position permanente. Références. Inclure enveloppe adressée avec timbre. Ecrire à The National Star Building, Chicago. 10,17,24,31

AGENTS DEMANDES, à salaire ou à commission, pour vendre le nouveau crayon chimique breveté à effacer l'encre, la plus grande nouveauté sortie jusqu'à présent, les agents font $50 par semaine. Pour plus amples renseignements s'adresser à la Monroe Eraser Mfg Co., La Crosse, Wis. 17,24,31

LES AGENTS font de $6 à $18 par jour en vendant le "Comet", le seul appareil photographique "Camera," à $1.00 qui soit fait. Se vend à première vue. On demande des agents locaux et généraux dans tout le Canada. Territoire exclusif. Ecrire aujourd'hui pour conditions et échantillons à L. Ferris, No 2 Maitland Place, Toronto, Canada. 10,17,24

MAISONS A LOUER

A LOUER — 319 rue Jacques - Cartier, 4 appartements, $6. 291 Panet, 4 appartements, $6. 124 rue Ste Elizabeth, 6 appartements et w.c. $7. S'adresser à 379 rue Dorchester. 301—2

A LOUER — Joli magasin, bonne place pour un chapelier et manchonnier, bon chiffre d'affaires garanti, serait seul dans le quartier. Aussi, deux autres magasins avantageux pour marchand de fer, barbier, confiseur, restaurateur, etc. Près de la manufacture de coton Hudon. Pour renseignements, s'adresser à C. Thériault, 259 rue Notre-Dame, Hochelaga. 301—1

A LOUER — Une boutique très confortable avec cour seule, soit pour peintre ou forgeron. S'adresser à E. Lemire, marchand de charbon, No 367 rue Richmond. 301—1

A LOUER — Coin Roy et St Hubert. Logement 6 appartement, bains et w c., fournaise à eau chaude. Présent locataire laissant la ville, sous-louerait à $10 par mois. E. Laliberté, notaire, 35 St Jacques. 301—1

A LOUER. — Maison No 255 rue St Martin, six chambres, bain et w. c. le tout en bon ordre ; aussi maison No 257. 4 chambres, w. c. loyer bas. Se présenter au No 14 rue Drummond. 301-1

A LOUER — Deux magasins et un logement, dans la meilleure partie de la rue Ste Catherine-ouest, entre l'avenue du Collège McGill et la rue Mansfield. Se présenter au No 118 rue Durocher. 301—1

A LOUER—Au centre, logements de 3 et 6 appartements ; bonnes conditions. S'adresser au No 179 rue St Dominique. 300-6

A LOUER—Bon magasin pour pharmacie, rue Charlevoix. S'adresser chez Chs. Langlois et Cie, 241 rue St Paul. 300-3

A LOUER—Cottage en brique avec rallonge, 348 rue St-André. 8 appartements en parfait ordre. Loyer, $16. S'adresser au notaire Lévy, 36 rue St-Vincent. 299—3

MAISONS A LOUER

A LOUER—Magnifique étal de boucher actuellement occupé, place d'affaires, petit loyer. S'adresser Marché St Antoine, étal 30 et 31. 300-3

A LOUER bonne maison dans la plus belle partie de Longueuil, bon marché pour l'hiver, à une famille qui pourrait rester après le 1er mai. S'adresser, L. C. Bourgeois, cour d'Appel, Montréal. 301-1

A LOUER—Cave spacieuse, cimentée, bien éclairée avec écurie, 4 places, 1677 rue St Laurent (Mile-End). 301—7

A LOUER—Plusieurs logements de quatre appartements et w.c., situés au village St Jean-Baptiste. Loyer $5 par mois. E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours. 291—n

CHAMBRES A LOUER

A LOUER — Dans une famille privée, chambre double bien meublée, chauffage à la vapeur, garde-robe, bain, w. c., sur le même plancher, 179 Berri. 301—2

A LOUER. — 3 grandes chambres, w. c. et deux galeries, $5. Au-dessus du magasin 272 rue Roy. 301-1

BONNE CHAMBRE et pension, aussi excellente pension de table, au mois, à la semaine ou au repas, (7 repas pour $1). No 61 avenue de l'Hôtel de Ville. 15 16 17 19 22 24

CHAMBRE et pension de première classe dans une petite famille, trois piastres par semaine. 10½ Ste Elizabeth. 301—1

CHAMBRE garnie à louer pour des jeunes mariés ou deux demoiselles, là où il n'y a que quelques personnes. S'adresser au No 538 St Charles Borromée. 301—1

CHAMBRE A LOUER — Au No 5b rue Ste Elizabeth. 301—1

CHAMBRE A LOUER.—Une grande chambre avec usage du poêle ou non. No 1404 Ontario, près St Hubert. 301—2

CHAMBRE A LOUER—Belle et grande chambre meublée, pour un ou deux messieurs, dans une petite famille, pas d'enfants. 112 rue St Louis. 300—2

CHAMBRES—Chambres meublées dans une famille privée, pas d'enfants, avec bains et water closet, No 1635 rue Ontario, près de la rue St Laurent. 300—2

CHAMBRES—Chambres meublées ou non, de $3 à $5 par mois, chauffées à l'eau chaude. 1452 rue Notre-Dame 300—2

CHAMBRE—Chambre bien meublée, avec ou sans pension, petite famille, sans enfants. 429 avenue Laval. 300—2

CHAMBRE—Chambre garnie ou non là où il n'y a pas d'enfants au No 92 rue Champ de Mars. 299—3

GRANDE CHAMBRE de devant non meublée, avec boudoir, étage du bain et cuisine. Usage de cuisine si désiré. (petite famille) 1032 St Jacques. 299—5

CHAMBRE ET PENSION. — Un ou deux messieurs trouveront chambre et bonne pension dans une famille privée, au No 222 Ste Elizabeth. 301—1

GRANDES ET BELLES CHAMBRES.— Une vue sur la rue, chauffées à la vapeur, meublées ou non, depuis $4 jusqu'à $7 pour personnes seules ou couples. S'adresser au No 260 rue St Laurent. 301-1

ON trouvera une chambre meublée avec pension au No 26 rue Ste-Elizabeth. 299—n

A VENDRE

A VENDRE — Ecurie de louage et pension, comprenant chevaux, buggie, Sleighs, harnais et robes de fourrures. Bail pour 3 ans. Le tout à bon marché pour un prompt acheteur. 128 rue Ste-Elizabeth. 299—3

A VENDRE—Bois pour allumer le poêle. $1.50 le voyage ; érable et merisier coupés, $1.75 ; rognures de moulin, $1.25 ; chez J. Dansereau & Cie, 426 rue Dorchester. Téléphone 2425. 88—a

A VENDRE—Magnifique hôtel, à Ste Anne de Sorel. Conditions très faciles. S'adresser à L.T. Trempe, Sorel, ou à N. Quintal & Fils, 274 rue St Paul, Montréal. 280—26

A VENDRE—Pour tout le monde—Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé, $2.50, blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond. Téléphone 8353 168—n

A VENDRE — A St Gabriel de Brandon, l'Hôtel "Coutu", situé au terminus des chars, à conditions faciles. S'adresser pour informations à Louis Coutu, 1264 DeMontigny, ou sur les lieux. 296-6

A VENDRE—Un étal de boucher possédant forte clientèle ; le propriétaire n'ayant pas le temps de s'en occuper. Bourke & Melançon, 1608 rue Notre-Dame. 298—6

A VENDRE—Une fournaise de passage (Universal), presque neuve. On peut la voir au No 3131 rue Notre-Dame. 300—2

A VENDRE — Il faut vendre — Hôtel, angle des rues St Jacques et St Gabriel, commerce établi, fixtures modernes, licence, etc. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à Desmarteau & Kennedy. 1598 rue Notre-Dame. 299—3

CHANCE EXCEPTIONNELLE—A vendre, un magnifique harmonium "Pratte," ayant coûté $200 et que le propriétaire est forcé de sacrifier pour $125. Ecrire à V. E. X., LA PRESSE 299—6

A VENDRE. — Un magnifique moulin à coudre, complet, neuf, $30. Adresse, Mlle B., "La Presse." 301—1

A VENDRE — Acheteurs, attention, un magasin cigares, bonbons, rue St Laurent, on vendra à moitié prix, cause décès. Autre magasin cigares, bonbons, rue Ste Catherine, sera vendu à sacrifice. Un magasin rue Ontario, valant $300, on vendra le tout $150, cause maladie. Autre magasin, carré Victoria, place d'affaires. Aussi, épiceries, salles à manger, lots et terres à vendre ou à échanger. Une boutique de forgeron et serrurier de première classe, ayant une grande clientèle, prix raisonnable. S'adresser Castelli ou Mercier, 1572 Notre-Dame, en face du Palais de Justice. 301—1

A VENDRE — Pour cause de mortalité, une imprimerie d'ouvrage de ville, très complète, comprenant un cylindre, deux Gordon, un couteau et les caractères à jobs, bien assortis et en très bon ordre, aussi, un moteur électrique. Cet atelier d'imprimerie appartenait à feu M. Noel Casavant, 29 et 31 rue Claude. Pour renseignements, s'adresser sur les lieux. 301—1

A VENDRE

A VENDRE — Occasion rare, hôtel, 18 appartements meublés, 20 places d'écurie, fixtures, boissons, conditions, $100 comptant, balance à longs termes. Restaurant licencié. Carré Chaboillez, $600 boissons, prix, $1,200, la moitié comptant. Hôtel coin de rues, $200 comptant, balance facile. Plusieurs autres dans différents prix. Magasins de cigares, bonbons, fruits, de $60 à $500, loyer depuis $8, logis compris. Epiceries, boutiques de barbiers, maisons de pension. Propriétés à échanger pour hôtel ou magasin, magasin de chaussures, vaisselle, rue Ste Catherine. Argent à prêter. S'adresser immédiatement à Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 301—1

A VENDRE — Roastbeef tenderloin extra, 8c à 10c; steaks extra, ronde, 8c, serloin, 10c; steaks côtes et porter house, 3 lbs pour 25c ; autres roastbeef et steak de choix, 6c à 8c; poitrine de boeuf, extra, à 5c; autre boeuf à soupe, 3c à 5c ; devants d'agneaux, 5c à 6c ; derrière d'agneaux, 8c à 10c ; pur saindoux, 3 lbs pour 25c ; rolls désossés et fumés, extra, 10c; jambons fumés, pic-nics, 10c ; lards frais et salé, 7c; rôtis de porc frais, trimés, 8c ; saucisses, pur porc frais, 8c. J. L. Carle et Cie, téléphone Bell No 704, étal No 4, marché Bonsecours. Aussi, étal No 1380 rue Ste Catherine. Téléphone Bell, 6641. 24,27,29

A VENDRE sous le plus court délai, pour $550, un bon stock d'épiceries, un coin de rues dans le centre des affaires ; c'est une bonne chance pour celui qui désire s'établir; le vendeur a une bonne clientèle, vu qu'il y a plusieurs années qu'il est là. S'adresser à Osw. Chaput et Cie, 16 St Jacques, chambres 16 et 17. 301—n

A VENDRE — Magasin de chaussures situé dans la meilleure partie de la ville. Gros commerce comptant rapportant de gros bénéfices. Meilleure chance au monde pour un jeune homme avec $2,000. Adressez, "Columbia," "La Presse." 24,27,29

A VENDRE — Prix ridicules, clos de bois avec chevaux, voitures, moulin pour scier, etc, localité centrale, un bargain, bonne place ; 3 petites épiceries, coin, loyer $6 en montant, logement compris, stock frais, 80 cents dans la piastre. Pharmacie de première classe et librairie, 50 cents dans la piastre. 6 boutiques de barbiers et cigares, prix incroyables, bouilloires et engins à vapeur, 12 forces, acceptera première offre. Pour hôtels, restaurants, magasins de fer, fruits, cigares, etc., aussi, maisons, lots, terres à échanger. $24,000 à prêter, billets escomptés. Adressez-vous à A. W. Dagenais, 62 St Jacques. Informations gratuites. 301—1

A VENDRE — Meubles d'occasion à bon marché, 1 canapé-lit, 8 chaises de salle à dîner, 6 chaises de cuisine, 1 chaise haute d'enfant, 1 berceau, 1 couchette d'enfant. 739 St Denis. 301—1

A VENDRE — Une boulangerie distribuant 2200 pains par semaine : commerce comptant seulement ; gros profits; vendra pour cause de départ. No 1243 rue Ste Catherine. 301—1

A VENDRE — Un magasin de cigares et bonbons avec logement de 4 appartements meublés, au No 540 rue Dorchester. 301—1

A VENDRE. — Etal de boucher. Se présenter au No 330 avenue Atwater. 301-1

A VENDRE — Petit poêle de cuisine No 7, presque neuf, chauffé au charbon ou au bois. On peut le voir après 7 heures p. m., n'importe quel soir. Prix $4.00. Se présenter au No 452 rue St Hubert. 301-1

A VENDRE — A bon marché à vente privée. Ameublements de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, poêles de passage et de cuisine, pianos droits et carrés, orgues cabinet, coupé Larivière presque neuf, buggies, berlines, cutters, sleighs de famille, wagons, harnais, plusieurs très bonnes selles Anglaises de promenade d'occasion, 2 selles pour dames, etc. Encan de chevaux, carrosses, harnais, etc. Chaque mardi, à 2.30. Pianos, tapis, meubles, etc., chaque vendredi, à dix heures. Fraser frères, 453 et 455 rue St Jacques, 131 et 135 rue des Inspecteurs. 301-3

A VENDRE — Restaurant licencié, logement compris, petit loyer, prix $300 comptant, $300 à termes. Un petit hôtel à St Henri, recettes $80 à $100 par semaine, prix $600 comptant, balance facile. Restaurant tout meublé, de première classe, faut vendre à n'importe quel prix. Aussi plusieurs autres bonnes places à vendre dans différentes rues. S'adresser toujours au bureau populaire, Castelli ou Mercier, 1572 Notre-Dame, en face du Palais de Justice. 301—1

A VENDRE — Restaurant licencié valant $1,500, pour $750, le propriétaire étant parti, magasin de cigares dans le centre des affaires, valant $500 pour $250, 1 épicerie, coin de rues, à 85 cents dans la piastre, 2 boutiques de barbier, plusieurs autres restaurants à des prix ridicules. LeBel et Hamelin, 1608 Notre-Dame. 301—1

GRANDE CHANCE. — Un particulier se retirant des affaires, vendra son hôtel, qui est très payant et qui est situé dans le meilleur centre de la banlieue de Montréal. Ecrire à V. C. O., "La Presse." 301—1

PROPRIETES A VENDRE

AVEC $10,000 vous ne pouvez pas acheter cette magnifique propriété à l'angle des avenues du Parc et Fairmont, Mile-End, en 27 ans. Le propriétaire a quitté la ville. Nous la vendrons aujourd'hui pour $5,776. Façade 100 pieds ; profondeur moyenne 180½ pieds ; elle peut être très bien divisée pour y construire 8 maisons. S'adresser par lettre à L. O. Z., bureau de LA PRESSE. 300—2

A VENDRE—Rue St-George, un lot près de l'Ecole de l'avenue Fairmont, $275 à un prompt acquéreur ; $ 5 comptant et $4.25 par mois jusqu'à ce qu'il soit payé. Canaux d'égoût et à l'eau, lumière électrique. Prenez les tramways de la rue St-Laurent pour vous rendre à la propriété. S'adresser par lettre à V. C. M., bureau de LA PRESSE. 300—6

A VENDRE—Une propriété, rue Albert, No 590. S'adresser No 14 rue Quesnel. 299-3

A VENDRE ou à échanger, lots à bâtir sur les rues Lasalle et Letourneux, près de l'église, à Maisonneuve. Conditions faciles. Louis Boyer, avocat, 30 rue St Jean. 301—1

TERRES A VENDRE—Deux bonnes terres à la Pointe-aux-Trembles. S'adresser à J. E. Cormier, notaire, 30 rue St Jacques. 301—1

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE. — Jamais meilleure occasion pour s'établir : Maison rue Poupart, 15 logements, loués $1122, vendra $9,500. Rue St Laurent, 6 logements, 1 magasin, loués $540, vendra $6000. Rue Clarke, 2 logements, 1ère classe, vendra $2,500. Rue Berri, 6 logements loués $390, vendra $4000. Rue Jacques-Cartier, 3 logements, loués $252, vendra $2,200. Rue Demontigny, 3 logements, loués $246, vendra $1600. Bon restaurant licencié, $200 de boissons, piano $400, vendra $300 comptant, balance à longs termes. Epicerie, loyer $10 avec logement, 85 cents dans la piastre. Magasin de provisions, rue Ste Catherine, vendra $300, cause maladie. Aussi, toutes espèces de fonds de commerce à vendre à des prix ridicules. Terres et lots vacants à vendre ou à échanger promptement et avantageusement, par Gilbert Martin, 25 rue St Jacques, Montréal. 301—1

AVEC $10,000, vous ne pouvez pas acheter cette magnifique propriété à l'angle des avenues du Parc et Fairmont, Mile-End, en 2 ans. Le propriétaire a quitté la ville. Nous la vendrons aujourd'hui pour $5,776. Façade 100 pieds ; profondeur moyenne 180¼ pieds ; elle peut être très bien divisée pour y construire 8 maisons. S'adresser par lettre à L. O. Z., bureau de "La Presse." 301—2

A VENDRE ou à échanger—Manufacture de portes et châssis offerte pour moins de la moitié de la valeur. Engin, bouilloire et machines presque neufs. En très bon ordre. Bonne occasion pour entrepreneurs. S'adresser à Thibaudeau et Bourdon. 1203 rue Ste Catherine, Montréal. 29,1er,3,6,8,10,13,15,17,20,22,24

PROPRIETE A VENDRE — A vendre à Montréal Annexe une propriété au No 429 Clark. Solage et façade en pierre. S'adresser sur les lieux ; bonnes conditions. 301-1

PERSONNEL

PERSONNEL — Un observatoire d'astronomie populaire vient d'être ouvert au No 820 de l'avenue Kinsington, Westmount, pour l'observation des Merveilles du Ciel, de 6 à 11 heures p. m. Lunette astronomique. Secrétan de 160 millimètres. Admission 25 cents. Téléphone 3570. 301-1

PERDU

PERDU — Dimanche, le 18 courant, un chien Terrier à longs poils, tout blanc avec les oreilles grises et une marque au-dessous du centre de la face. Ruban et clochette. Récompense au No 514 ru St Jacques. 301-1

PERDU. — Le 19 octobre, une chienne St Bernard blanche, avec taches noires sur la tête. Quiconque la détiendra après cet avis sera poursuivi. Retourner au No 1213 rue St Laurent. A. Sevigny. 301-1

PERDU, samedi, le 17 courant, un chien St Bernard ; la personne qui le ramènera à Robert Starke, 4 rue Simpson, sera récompensée. 300—2

PERDU—Un "satchel" en cuir rouge, contenant des échantillons. Récompense libérale promise en retour .343 rue Amherst. 300—2

DIVERS

ARGENT A PRETER — Nous avons plusieurs milliers de piastres à prêter sur hypothèque ou sur toute autre garantie. S'adresser à Osw. Chaput & Cie, chambres 16 et 17, 16 St Jacques. 236—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, par somme de $500 et plus. Louis Boyer, avocat, 30 rue St Jean. 300—1

AVIS est par les présentes donné qu'on s'adressera à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session, pour obtenir un acte ratifiant et confirmant les lettres patentes incorporant la Canada Switch and Spring Company, Limited, pour conférer à la dite compagnie les mêmes pouvoirs pour autoriser l'augmentation du stock de la compagnie et la division de tel stock en parts préférentielles et ordinaires, et pour pourvoir au partage d'icelui. Montréal, 15 octobre 1896. Abbotts, Campbell et Meredith, procureurs des requérants. 297—n

CHAPEAUX pour dames. — Vous trouverez un grand assortiment de chapeaux garnis et à des prix très modérés, chez Mme H. Poitras, 1989 rue Notre-Dame. 301—n

DEMANDE — La Société coopérative de Frais Funéraires fait savoir qu'elle est incorporée et donne des garanties solides et n'a rien à faire avec aucune autre société. Son bureau central, 1725 rue Ste Catherine, près de la rue St Denis. Succursale Est, 1042 Ste Catherine. Succursale ouest, 2159 rue Notre-Dame. Pour St Henri, 2180 rue St Jacques. Pauvres et riches traités également et avec courtoisie. 301—1

DISPARU—Dans la nuit du 7 au 8 octobre, un cheval brun, crinière coupée, récompense promise au No 305B rue Panet. Quiconque le détiendra après l'insertion de cette annonce sera poursuivi. 298—4

ECURIE DE LOUAGE et de pension, chez Michaud et Laberge, 50½ rue St Charles Borromée. Satisfaction garantie. Spécialité pour "clipper" les chevaux. 301—1

GRATIS — Afin de faire connaître notre artiste, F. X. Carbonneau, qui a obtenu 2 médailles d'or comme dessinateur, nous ferons un magnifique portrait au crayon gratis, grandeur 16 x 20 dans chaque famille. Vous n'avez qu'à payer $1.50 pour un cadre qui se vend ailleurs $3.00. Une garantie de 25 ans sera donnée avec chaque portrait. Suivez la foule au No 371 rue Notre-Dame, imprimerie Moreau. 301-1

INFORMATION DEMANDEE — Les filles de feu Peter LaRose devront envoyer leur adresse à Joseph Panneton, 531 rue St Laurent, et elles apprendront quelque chose qui les interressera. 22,24

J'AI DES ACQUÉREURS pour petites propriétés. J. A. Charland, 1618 rue Notre-Dame. 181-n

ON PROCURE avec références aux commerçants, institutions, hôteliers, maisons privées, commis, caissiers, instituteurs, teneurs de livres, storeman, conducteurs, cuisiniers, cochers, jardiniers, gardiens, institutrices, gouvernantes, ménagères. Les cuisinières, servantes, placées immédiatement. Placement Continental, 1434 Notre-Dame. 301—1

ON DEMANDE à acheter une propriété. Adresse 11 Gosford. 301-1

ON DEMANDE à acheter une presse à copier. Mentionner prix et grandeur. Ecrire à D. Y., "La Presse." 301—1

ON DEMANDE des pensionnaires de table et une chambre à louer, un couple, au No 24 Ste Elizabth. 301—1

ON DEMANDE un associé avec un capital de deux cents piastres, pour une ligne rapportant des bénéfices de 400 pour 100. S'adresser E. Plante, 1614 Notre-Dame. 301—1

ON DEMANDE à acheter un clos de bois et charbon, foin et grain, dans une bonne localité, ou entrer comme associé avec un capital de $1,000. Ecrire à V. C. P., "La Presse." 300—2

DIVERS

PENSION — Madame Fouin, garde-malade pour dames, pension confortable et strictement privée. Conditions faciles. 171 rue Montcalm, Montréal. 301—1

POUR PRESSES A CYLINDRES au tympan, couteaux à papier et toute au machinerie neuve ou d'occasion, employée par des lithographes et des relieurs, écrivez à J. H. Vivian, 22 rue Bay, Toronto. 289—jno s

PENSION—Pensionnaires de table demandés dans famille privée ; pension de première classe, 148 rue St-Denis. 300—2

PENSION — Madame A. Lefrançois, garde-malade pour dames ; pension confortable et les soins des meilleurs médecins ; strictement privée. Conditions faciles. 381 rue St Laurent. 301-1

UNE PERSONNE désire acheter un petit matériel d'imprimerie. Mentionner le plus bas prix et où il est situé. On paiera comptant. S'adresser V. C. H. "La Presse." 301-1

UN JEUNE ANGLAIS, pas souvent en ville, demande une chambre de célibataire avec tous les privilèges. Spécifiez le prix. S'adresser par lettre à D. L. "La Presse". 301-1

MAISONS D'EDUCATION

CLASSES DU SOIR

International Business College

PLACE D'ARMES

Les classes du soir de cette institution s'ouvriront le 28 Septembre. Le programme comprend la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la clavigraphie, l'anglais, le français, la préparation aux examens du service civil, etc. Les leçons se donnent en anglais par des professeurs versés dans cet enseignement. Un cours préparatoire est annexé au collège. Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus.

240—1js—n CAZA & LORD, Directeurs.

..Madame Nilca..

Cantatrice, arrivant de Paris, élève de Mme Rosine Laborde et Mme Marchesi, a l'honneur d'informer le public qu'elle est prête à recevoir des élèves pour l'Art du Chant.

Pour plus amples renseignements, s'adresser chez Mme Nilca, 146 RUE PEEL, les jeudis, de 2 à 4 p.m.

NOTA

Mme Nilca ouvrira un Cours de Chant, pour dames, commençant le 20 septembre, deux cours par semaine. Le mois, Cinq Dollars par élève. On peut s'inscrire pour ce cours chez Nordheimer, 213 rue St Jacques ; Maison Shaw, 2274 rue Ste-Catherine ; Maison Hardy, 210 rue St-Laurent, et chez Mme Nilca. 257—n—1 m s

Le Poli Royal Blacklead

Ne tache pas les mains

Le plus économique
30 ans d'usage

TELLIER, ROTHWELL & Cie
FABRICANTS, MONTREAL
59—s—n—D

DENTIER GARANTI - $10.00

Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.
A. E. VADEBONCŒUR, L.C.D.,
265—n Chirurgien-Dentiste, 205 St-Hubert.

PATENTES

Obtenues promptement. Marques de commerce enregistrées. Nous garantissons de réussir ou de remettre l'argent payé pour nos services. Spécialité : Demandes rejetées entre les mains d'autres agents. Ecrivez-nous pour informations. Téléphone Bell 2398.
MARION & LABERGE. Experts.
269-n 185 rue St-Jacques, Montréal

AVIS est par les présentes donné qu'application sera faite à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'un acte pour ratifier et confirmer un règlement entre certaines parties intéressées dans la tréfonds et succession de feu l'honorable John Molson, et pour décharger les exécuteurs et fidéi-commissaires nommés en vertu de son testament. Montréal, 12 octobre 1896. E. Lafleur, Abbotts, Campbell & Meredith, procureurs des requérants. 291—n

L'or et l'eau en Australie. — L'eau est l'élément qui depuis longtemps arrête le développement des mines d'or de l'Australie. Aussi aujourd'hui, avant d'ouvrir une mine d'or, on creuse un puits artésien et les compagnies des eaux s'enrichissent tout aussi bien que les compagnies minières. Le gouvernement de l'Australie occidentale vient de s'assurer le concours d'une compagnie qui fournira l'eau nécessaire à l'agglomération minière nommée Coolgardie moyennant une subvention de 2,500,000 livres stering (62,500,000 frs). Il est inutile de dire que la valeur des mines de ce pays fortuné va monter aussi rapidement que l'eau des puits artésiens. Si les mineurs viennent à manquer, on parle d'importer des "coolies" et des "Chinois". On pense que dans un an la moyenne anuelle du rendement des mines de Coolgardie sera de 7,000,000 de livres sterling (175 millions de francs).

LE PRINCE DE NAPLES

MARIAGES PRINCIERS

Les princes se marient : Depuis un mois, les journaux sont remplis de détails sur les projets d'union, les fiançailles et enfin les préparatifs des mariages.

Monsieur le duc d'Orléans a ouvert la série. Le chef de la Maison de France, on peut le dire sans crainte d'être démenti, a fait un choix royal. Il a choisi dans la plus ancienne et la plus illustre famille du monde après la sienne, une princesse digne de s'asseoir sur un trône.

Roi de France, union plus brillante ne pouvait être rêvée par lui.

Les Français peuvent être fiers.

Le prince Ferdinand de Bourbon des Deux-Siciles se marie également. La future duchesse de Calabre est Marie de Bavière. Les malheurs qui, depuis de longues années, mettent cette Maison en deuil attristent quelque peu cette union qui n'intéresse pas d'ailleurs beaucoup l'Europe.

Une soeur de Monsieur le duc d'Orléans, Madame la princesse Isabelle, va trouver une couronne royale dans sa corbeille. Elle est fiancée au prince héritier de Belgique.

Une fois de plus, l'amour-propre des Français peut être flatté.

Enfin, il est un quatrième mariage dont l'Europe s'occupe en ce moment : c'est celui du prince de Naples.

Le fils du roi d'Italie a, enfin trouvé une princesse qui accepte sa main. C'est au Monténégro que l'héritier de la Maison de Savoie est allé chercher la future reine d'Italie.

C'est un mariage d'inclination, dit-on. Tant mieux pour le prince. Il aura au moins la douce satisfaction d'être aimé par sa femme, si ses sujets ne lui ouvrent pas leur coeur.

On a peu parlé de ce prince, jusqu'ici. On le connait peu.

Le "Figaro" et le "Soleil" font de lui un portrait dont nous croyons devoir donner un aperçu.

Tout enfant, dit le "Figaro," le prince de Naples a été habitué à la représentation extérieure de la royauté dont son père était en général assez disposé à s'affranchir. Tandis que le roi sortait chaque jour du Quirinal par une porte latérale, conduisant lui-même sa voiture et accompagné d'un seul laquais vêtu de noir, les clairons sonnaient aux champs, lorsque la reine et l'héritier de la couronne montaient dans leur carrosse d'apparat chargé d'une grappe de laquais en grande livrée rouge. La porte d'honneur du Palais s'ouvrait, les soldats présentaient les armes et les curieux groupés sur la place poussaient des acclamations.

. . . .

Il avait la lèvre supérieure proéminente et le menton accentué du roi Humbert et de Victor-Emmanuel, tandis que dans la partie supérieure de son visage on retrouvait quelques traces de la régularité des lignes de sa mère. Dans la suite, ce défaut d'ensemble s'est atténué sous l'influence des années et le jeune général fait aujourd'hui meilleure figure à la tête de ses troupes et est plus chaudement acclamé que le petit prince dont la popularité n'avait jamais été bien éclatante parmi les Romains.

Malgré son bon vouloir évident, l'héritier de la couronne d'Italie avait dans ses gestes et sa tenue la roideur et la contrainte d'un enfant obligé de s'observer sans cesse comme un acteur sur une scène. Le prince de Naples a été trop bien élevé ; c'est un malheur dont il a eu de la peine à se corriger. Il a reçu une instruction trop complète et c'est pour cela qu'il n'en a profité qu'à moitié.

Bien que le jeune prince fut venu au monde avec un tempérament assez peu robuste, il put subir toutes les exigences du système d'éducation mis à la mode au dix-neuvième siècle par les dynasties issues de l'inépuisable pépinière des Cobourgs.

En même temps que le colonel Osio lui enseignait le métier militaire jusque dans les moindres détails, les maîtres de langues anciennes et modernes faisaient rage, les professeurs de mathématiques, de physique et de sciences naturelles déployaient tant de zèle dans l'accomplissement de leur tâche, que la santé de l'héritier du trône inspira de sérieuses inquiétudes et que, sur l'intervention de sa mère, une part plus large fut faite aux exercices du corps.

En sa qualité de fils de roi, le prince de Naples a eu un avancement rapide. Devenu général à l'âge de vingt-cinq ans, l'habitude du commandement et le goût des distractions mondaines ont modifié son caractère. Il s'est départi de la réserve excessive et de la timidité silencieuse et hautaine où il s'était confiné sous la tutelle vigilante de ses gouverneurs et de ses parents. Il n'a pas sans doute la rondeur et l'affabilité de son père, mais dans ses relations avec ses subordonnés, il est loin de montrer la raideur embarrassée et taciturne qui avaient produit un assez fâcheux effet sur les Cours d'Europe, dans les nombreux voyages dont l'itinéraire n'était pas toujours heureusement choisi et avait parfois provoqué en France une impression difficile à oublier.

Le "Soleil," de son côté, constate que le prince de Savoie n'aime pas beaucoup la France, dans laquelle il voit un foyer de révolutions menaçant les trônes de l'Europe et, en première ligne, le trône d'Italie ; mais il n'aime pas beaucoup plus l'Allemagne, qui humilie par une protection en même temps hautaine et bienveillante la Maison de Savoie et la nation italienne. Il est patient et rusé, et plus confiant dans la diplomatie et les négociations que dans la force des armes. Ce peut être un ennemi très dangereux. On a pris souvent sa sauvagerie pour de la faiblesse d'esprit, même en Italie, où il est peu populaire, sauf dans le Piémont où le loyalisme monarchique est plus fort que toutes impressions personnelles.

Le prince de Naples n'aime pas la France ! Hélas ! le futur roi d'Italie ferait mieux d'être moins ingrat que son père et son aïeul.

Son royaume, c'est presque la France qui le lui aura donné. Et, ce jour-là, notre pays commit une faute très grave !

Avec l'Italie morcelée, c'était la tranquillité assurée sur nos frontières des Alpes. Tandis que maintenant....

Mais pourquoi songer à l'avenir !

Le prince règnera-t-il ? L'Italie restera-t-elle une ?

Tant que la question romaine n'est pas résolue, l'Italie n'a pas de lendemain assuré.

Que le prince de Naples goûte donc la joie d'être aimé aujourd'hui. Qui sait si Dieu ne l'a pas désigné pour être la victime qui expiera le crime commis par la Maison de Savoie lorsqu'elle vola Rome au Souverain-Pontife.

Des négociations se font à Paris pour deux emprunts russe. Le premier, de 400 millions de francs, pour l'établissement de l'étalon d'or, se négocie avec les grandes maisons de banque Rothschild, Bleichroeder et d'autres grandes maisons françaises, allemandes et russes. Le second de 500 millions de francs est fait pour la jonction du Transsibérien à Port-Arthur et aux chemins de fer chinois. On pense que ce dernier emprunt, qui n'a pas la garantie gouvernementale, sera traité avec la coopération de Li-Hung-Tchang.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

L'AVEUGLE

(90)

DEUXIEME PARTIE

(SUITE)

—Non, car j'ai si adroitement plaidé votre cause que j'ai amené le baron Guillaume Schwartz à douter contre l'évidence, mais vous vous perdrez infailliblement vous-même, si vous ne redevenez pas maître de vous, si vous montrez comme en ce moment un visage bouleversé ! — Grâce à moi, les soupçons de l'attaché spécial sont fortement ébranlés, presque détruits.... Il est à peu près convaincu que ses agents ont fait fausse route..... mais défiez-vous toujours, tenez-vous sur vos gardes, et souvenez-vous que le baron Schwartz, animé d'un beau zèle, cherchera toutes les occasions de vous perdre.... Or, quand on cherche bien, on trouve.....

—Mais qu'a-t-il donc contre moi, ce baron Schwartz ?

—Contre vous personnellement, rien. C'est son patriotisme qui le guide..... il est convaincu qu'en vous perdant il serait utile à son pays....

—Utile en quoi ?

—Là-bas, au Grand-Etat-Major, ils ont peur de vous.

—A quel propos ?

—Ils croient, à tort ou à raison, que vous avez surpris quelques-uns des secrets de leurs armements et ils craignent que vous ne livriez ces secrets à la France, si le ministre de la guerre ou celui de la marine vous en offraient un bon prix...

Robert fit un geste de dénégation.

O'Brien poursuivit :

—En vous parlant ainsi je vous montre clairement que je suis resté votre ami, n'est-ce pas ? et que je tiens à ce que rien de fâcheux ne vous arrive ? — Pourquoi ?... — Peut-être parce que j'exècre la Prusse... pour d'autres motifs encore peut-être... — l'essentiel est que vous sachiez bien que je ne vous trahirai pas...— Vous êtes audacieux, comme moi... comme moi sans scrupules.... comme moi ne reculant devant rien... cela crée un lien entre nous... — Avant qu'un temps bien long se soit écoulé, je quitterai Paris et la France pour aller tenter la fortune dans les grandes villes d'Europe, mais d'ici à mon départ comptez entièrement sur moi...

—Comme vous pouvez compter sur moi !... — dit Robert en serrant la main du magnétiseur. — Mais, malgré tout, j'ai peur encore... !

—Que craignez-vous plus particulièrement ?

—L'objet laissé par moi à mon insu entre les mains d'une femme contre laquelle j'ai lutté, m'accusera toujours et peut un jour devenir une pièce à conviction écrasante...

—Quel est cet objet ?

—Une breloque détachée de ma chaîne de montre et formant cachet.

—Avec vos initiales, peut-être ?...

—Non, pas les miennes... — celles du permier mari de ma femme.

—Ah diable ! — cette breloque a-t-elle été remise au juge d'instruction ?

—Oui, mais il déclare qu'elle ne le met sur aucune piste...

—Que vous importe, alors ?...

En ce moment on frappa deux coups à la porte du petit salon.

—Entrez, — dit O'Brien.

Le Poméranien ouvrit la porte et franchit le seuil.

—Deux heures sont sonnées, monsieur le docteur, — fit-il, — et il y a en bas dans la salle d'attente bon nombre de personnes qui s'impatientent... entre autres une vieille aveugle conduite par une petite fille d'une huitaine d'années... — Elle est arrivée la première et je lui donné le numéro un...

Robert tressaillit.

Ce tressaillement, si faible qu'il fût n'échappa point au magnétiseur.

—Mlle Mariani est-elle dans le cabinet des consultations ? — demanda-t-il

—Oui, monsieur le docteur...

—C'est bien... — J'y vais.

Le Poméranien se retira.

—La femme contre qui vous avez lutté pendant la nuit du 1er au 2 janvier, c'est cette vieille aveugle, n'est-ce pas ? — reprit O'Brien, en s'adressant à Robert.

—C'est elle ! — oui, c'est elle ! — s'écria celui-ci. — Le juge d'instruction lui a laissé entre les mains le bijou qu'elle m'a arraché dans la lutte et avec lequel elle vient consulter une somnambule... — Vingt-cinq mille francs pour vous, docteur, si, en sortant d'ici, elle n'emporte pas ce bijou.

—Vingt-cinq mille francs comptant?

—Oui, et cinquante mille si cette femme est mise à jamais hors d'état de me nuire !...

—Ah ! ça, mais, c'est tout bonnement un acte de complicité que vous me demandez !... dit O'Brien avec le plus grand calme.

—C'est le salut que je réclame de vous !

—Je ferai ce qui dépendra de moi... — Attendez la fin de la consultation...

—Cette consultation, ne puis-je l'entendre ?

—Vous le pouvez en restant ici et en écoutant à cette porte, — répliqua le magnétiseur en désignant l'huis qui laissait communiquer son cabinet avec la salle des consultations magnétiques, et que recouvrait une lourde portière de tapisserie, — mais pas un mouvement, pas un souffle qui puisse trahir votre présence, — ajouta-t-il, en soulevant la portière.

Il ouvrit la porte, qu'il eut soin de ne point refermer hermétiquement, et il entra dans la salle où se trouvait déjà Mlle Eva Mariani prête à jouer la petite comédie quotidienne dans laquelle nous savons qu'elle excellait.

XIV

Robert, soulevant la lourde portière de tapisserie, se glissa entre elle et la porte, frissonnant, l'oreille au guet, le coeur serré comme dans un étau, les ongles de ses doigts crispés s'incrustait dans les paumes de ses mains.

Au début de ce récit nous avons décrit la salle des consultations du docteur O'Brien.

Nous n'y reviendrons pas.

Son aspect, — on doit s'en souvenir, — était étrange et saisissant.

Outre le fauteuil placé sur l'estrade et où s'asseyait la prétendue voyante pour rendre ses oracles, des sièges assez nombreux étaient destinés aux clients.

Sur une table disposée à cet effet auprès de l'estrade se trouvaient différents objets. — Une lampe au magnésium dont la tige s'élevait et se baissait à volonté, plusieurs bouchons de carafe en cristal, de petits tubes de verre renfermant des produits pharmaceutiques pour les traitements par suggestion hypnotique, quelques hypnoscopes en acier nickelé.

Le docteur avait rejoint Mlle Mariani, qui l'attendait en bâillant.

—Vous me recommandiez d'être exacte, et c'est vous qui êtes en retard ! — lui dit-elle d'un ton de mauvaise humeur.

—Tais-toi et écoute ! — commanda-t-il. — Nous allons commencer... — Il va venir quelqu'un que je dois envelopper dans un filet aux mailles étroites. — Tu feras semblant de lutter plus longtemps qu'à l'ordinaire contre le sommeil... — J'ai besoin de réfléchir...

—Bon, — répondit Eva.

Et elle prit place sur le fauteuil de l'estrade.

De son poste d'observation Robert ne perdait pas un mot de ce qui se disait dans la pièce voisine.

O'Brien appuya le doigt sur le bouton d'une sonnerie électrique.

Le Poméranien parut aussitôt.

—Introduisez le numéro 1... — commanda le docteur.

Un instant après Mme Sollier, que Marthe tenait par la main pour la conduire, franchissait le seuil.

En entrant dans la salle entièrement tendue de rouge et que la lumière du dehors, tamisée par des stores rouges, éclairait d'une manière presque fantastique, l'enfant, prise d'un frisson, s'arrêta, et se pressa contre sa grand'mère.

O'Brien remarqua l'effet produit sur la petite fille par la bizarrerie voulue du décor et de l'ameublement.

—Approchez, ma mignonne.... — dit-il d'une voix très douce. — N'ayez aucune crainte, et faites approcher la personne que vous semblez conduire...

—Est-ce qu'elle est aveugle ?...

—Oui, monsieur, — répondit Véronique, — je suis aveugle...

Le docteur alla prendre par la main Mme Sollier et la mena jusqu'à un fauteuil placé à deux pas de l'estrade que dominait Mlle Mariani, drapée dans une sorte de peplum d'étoffe blanche.

Il la fit asseoir.

Marthe, bien vite rassurée, s'assit sur la première marche de l'estrade, et de là, son regard curieux fit le tour de la pièce, examinant chaque chose, pour revenir se fixer sur le visage de la somnambule.

—Etes-vous aveugle de naissance ? — demanda-t-il à Véronique.

—Non, monsieur.

—Depuis quand êtes-vous frappé de cécité ?

—Depuis six semaines à peu près, monsieur .

—Cette cécité est-elle le résultat des blessures dont je vois les cicatrices ?

—Oui monsieur.

—Est-ce à propos de ces blessures et de leurs suites que vous venez me consulter ?

—Non, monsieur...

Pendant quelques secondes, O'Brien examina avec attention les yeux de l'aveugle.

—Peut-être, cependant, n'êtes-vous point inguérissable, — dit-il après cet examen.

Véronique tressaillit.

—Vous prétendez qu'on pourrait me rendre la vue ? — s'écria-t-elle ensuite.

—Je prétends cela, oui.

—Vous chargeriez-vous de le faire, vous, monsieur ?

—Moi, non...

—Qui donc, alors ?

—Des spécialistes assez hardis pour tenter une opération difficile, et dangereuse si elle échouait.

—Dangereuse pour ma vie ?

—Oui.

—Alors on ne la tentera pas, même s'il y avait chance de succès... — Ma petite-fille a besoin de moi...... —Je veux vivre.

—Est-ce pour l'enfant que vous venez consulter ?

—Non, monsieur.

—Alors, pourquoi êtes-vous venue ?

—Pour que votre science me guide, pour qu'elle me donne les moyens de connaître et de livrer à la justice le misérable qui a assassiné mon protecteur, qui a volé sa fortune et incendié sa maison, et dont le complice a voulu me tuer aussi et m'a rendue aveugle...— Votre science pourra-t-elle faire cela, monsieur ?

—Ma science n'a point de limites !— répondit le docteur avec emphase—La voyante, endormie par moi du sommeil magnétique, et interrogée par moi,—répondra.

—Interrogez-la donc vite, monsieur, et qu'elle réponde !

—Elle ne pourra le faire que quand je lui aurai imposé le sommeil et que j'aurai par la puissance de ma volonté, isolé l'âme de la matière.

—Alors, endormez-la !

—Auparavant, je dois vous dire que malgré mon ascendant irrésistible sur elle, il lui serait impossible de voir ce que vous voulez qu'elle voie, si nous n'établissons le rapport entre elle et la personne ayant commis le crime abominable dont vous avez parlé.

—Comment établir ce rapport ?

—En lui mettant dans les mains un objet ayant appartenu à cette personne...—Si vous n'avez pas cet objet, rien n'est possible.

—J'ai ce que vous désirez, monsieur.

—Et c'est ?...

—Un bijou provenant du criminel...

—Où est-il ?

—Le voici.

Et Véronique tendit à O'Brien la breloque arrachée à la chaîne de montre de Robert Vernière.

—Mais,—demanda le magnétiseur feignant l'étonnement,—vous l'avez donc vu, ce misérable ?

—Je l'ai vu deux fois.

—Vous le connaissez alors ?

—Je connais son visage, mais j'ignore son nom.—Sans cela, serais-je ici ?— C'est le nom du misérable que je viens vous demander...

—Et je ne pourrai vous l'apprendre..

—Comment !—Vous m'avez dit tout à l'heure que votre science n'avait point de bornes !

(A suivre.)

LUTTE SANGLANTE

Entre un homme et une bête féroce

LE BLESSE VA PROBABLEMENT EN MOURIR

Un caribou du Canada qui fait du bruit

New-York, 24 — Un constructeur nommé Ressler avait, dans une partie de chasse, en Canada, capturé un caribou, il y a un an, et comme l'animal était jeune, il eut l'idée de l'apprivoiser. Le caribou fut placé dans un petit enclos et confié aux soins d'un gardien nommé Frank Lanzer. Il parut d'abord très docile et ne montra aucun signe de férocité. Récemment, cependant, les cornes de l'animal poussèrent, et il commença à laisser voir, dans ses mouvements, quelques indices de sa nature sauvage. Lanzer avait peur de la bête, mais il espérait n'avoir aucune difficulté à s'échapper, si elle montrait quelque mauvaise intention.

Avant-hier soir, le gardien pénétra dans l'enclos et ferma la barrière sur lui, comme il en avait coutume. Il s'avança ensuite avec précaution, pour préparer la nourriture de l'animal. Celui-ci, en entendant le bruit, se retourna, et s'élança sur Lanzer, qui voulut s'échapper en sautant par dessus la clôture, mais ses habits s'accrochèrent dans les cornes du féroce animal et il retomba dans l'enclos. Il essaya alors de lutter contre le caribou. Après quelques instants, pendant lesquels il fit des efforts surhumains, il tomba sous l'animal, qui le transperça de l'une de ses cornes. La bête furieuse le foula ensuite sous ses pieds.

La femme de Lanzer, qui avait entendu les cris de son mari, appela plusieurs hommes à son secours. Ceux-ci, après une lutte longue et difficile, parvinrent à attacher solidement la bête sauvage.

Lanzer fut relevé sans connaissance et portant plusieurs blessures tellement graves qu'il y a peu d'espoir qu'il se rétablisse.

LES NORMANDS AUX ANTILLES

Une race forte et vigoureuse

New-York, 24 — Trouver des Normands en Normandie ou au Canada, n'a rien que d'assez naturel ; mais la Normandie transplantée aux Antilles est un fait beaucoup plus curieux. La petite île de Saint-Barthélemy, à côté de la Guadeloupe, est presque exclusivement peuplée de Normands. Au lieu de nègres ou de créoles, le voyageur stupéfait, n'y rencontre que des gars aux yeux bleus et des paysannes blondes ou châtain-clair, qui portent la grande cornette blanche, la jupe courte, le fichu de laine croisé et attaché à mi-dos à l'aide d'une épingle, tout comme les bonnes femmes du pays de Caux.

Les membres de cette petite colonie ne se marient qu'entre eux. Aussi ont-ils conservé toutes leurs coutumes et, nécessairement, l'accent de terroir qui leur fait prononcer moè, toè, un viau, etc. Comme ils sont établis là-bas depuis des centaines d'années, ils gardent même certaines locutions vieillottes qui ajoutent encore à l'effet bizarre de ce patois entendu sous le ciel des tropiques.

LOTETIE CLANDESTINE

Une importante capture

Chicago, 23—La police de Chicago annonce qu'elle vient d'opérer une importante capture dans la personne de l'organisateur et des six principaux agents d'une loterie clandestine qu'ils prétendaient être une succursale de la loterie royale de Madrid.

Que la loterie fût ou non une succursale d'une loterie espagnole, cela importe peu au point de vue des poursuites, toutes les loteries étant absolument interdites aux Etats-Unis, où l'on n'a pas même le droit d'importer et de vendre les valeurs étrangères à lots. Mais, dans le cas actuel, la police de Chicago déclare que la prétendue succursale de la loterie royale de Madrid, n'était, en réalité, qu'une gigantesque escroquerie. Non seulement ses organisateurs tous Américains ou Allemands, n'avaient aucun rapport avec la loterie de Madrid, mais encore ils faisaient imprimer des billets mensuels qu'ils vendaient dans l'Indiana. Les livres de la loterie et 25,000 billets ont été saisis.

D'après les livres, celui des prisonniers qui passe pour l'organisateur de la loterie, Philip Lauxenschlager, se faisait un revenu net de $15,000 par mois. Il avait des agents dans la plupart des grandes villes des Etats-Unis et les billets se vendaient d'autant plus facilement qu'on les représentait pour des billets authentiques de la loterie de Madrid.

MEURTRE OU SUICIDE

La mort mystérieuse de W. Rogers

Belmont, Ont., 24—La mort du fermier William Rogers, qui demeurait à deux milles de ce village, a créé une grande sensation dans le voisinage. La nature des blessures du défunt et leur position sont telles qu'elles repoussent presque complètement la théorie du suicide. En effet, deux balles ont frappé le fermier à la tête et deux autres près du cœur. Les docteurs Sinclair et Kingston ont déclaré à l'enquête que le défunt n'aurait pu s'infliger lui-même de telles blessures. Le revolver était sur la table à quelques pieds de la victime et les clefs du coffre renfermant son argent étaient tachées de sang.

La ménagère de M. Rogers dit que le défunt lui avait raconté quelque temps auparavant qu'il se trouvait dans des difficultés financières et elle ajoute qu'il agissait d'une façon singulière depuis quelque temps. Le défunt s'est levé de bonne heure, lundi matin et a travaillé activement. Il a ensuite donné un acompte à sa ménagère sur ce qu'il lui devait. La ménagère sortit ensuite pour aller voir son mari qui travaillait chez un fermier des environs. Quand elle revint, vers midi, elle aperçut en entrant dans la maison le cadavre de Rogers qui gisait dans une mare de sang et portait d'horribles blessures. Elle s'enfuit en criant et alla prévenir les voisins. Un détail qui semble repousser cependant la théorie du meurtre est que les coups de revolver ont été tirés à bout portant et très près les uns des autres, ce qui aurait été presque impossible dans une lutte contre un meurtrier.

AUDACIEUX BANDITS

Leur victime en danger de mort

New-Brunswick, N. J., 24 — Comme il essayait de se défendre de deux voleurs, à South River, Frank Lispert, âgé de 26 ans, a reçu un coup de pistolet dans l'abdomen et il en mourra probablement. Le coup de pistolet a été tiré dans la fonderie de MM. William et Henry Kelch, près de la gare du chemin de fer de Raritan River. Les agresseurs de Lispert se sont enfuis et la condition de leur victime, qui a été transportée à l'hôpital Wells Memorial, est très critique.

Plusieurs fois, depuis quelques mois, des voleurs ont pénétré avec effraction dans la fonderie Kelch pour y voler des instruments qui leur ont servi à commettre d'autres vols. Or, les messieurs Kelch, afin de n'être plus volés, avaient engagé M. Lispert, leur beau-frère, en qualité de gardien de nuit.

Peu après minuit, Lispert, qui s'était endormi, fut réveillé par deux hommes qui avaient pénétré dans la fonderie par une fenêtre Ayant remarqué que l'un d'eux tenait une arme à feu dans sa main, Lispert tira de sa poche un pistolet et fit feu. Aussitôt, les voleurs ont tiré chacun un coup de pistolet sur Lispert qui est tombé à la renverse. Une balle l'a atteint à l'abdomen et pendant qu'il était étendu sur le plancher, les voleurs ont tiré sur lui deux autres coups de pistolet, puis se sont enfuis.

Lispert n'a été atteint que par une seule balle mais la blessure qu'elle lui a causée est très grave.

En entendant la détonation, les messieurs Kelch sont accourus à la fonderie. Ils y ont trouvé Lispert dans l'état que nous venons de décrire. Il avait sa connaissance et a pu leur raconter ce qui venait de se passer.

On n'a pu encore extraire la balle et les médecins de l'hôpital n'ont que peu d'espoir de sauver la victime.

IL ACCUSE SA FEMME

Un ex-forçat qui veut entrer en possession de son enfant

New-York, 24 — Martin J. Peele, domicilié au No 1134 de la première avenue, s'est présenté à la cour de police de Jefferson Market, mercredi matin, pour invoquer l'assistance du magistrat Wentworth, afin de retrouver son enfant que sa femme a emmené avec elle. Peele dit qu'il craint que sa femme fasse mourir son enfant comme elle en a déjà tué un en lui administrant de l'iodure. Le jury du coroner avait alors déclaré que la drogue avait été administrée accidentellement, mais le mari soutient que Mme Peele avait agi avec intention.

Quelque temps après la mort de son enfant, Peele a été arrêté sur l'accusation de voies de faits sur une amie de sa femme, et, comme il n'avait pas de témoins, il fut condamné à cinq années de détention.

Le prisonnier vient de purger cette sentence et il déclare que sa femme s'était associée à un nommé Emmanuel Grossman, et, récemment, il a trouvé son fils dans une école, et portant le nom de cet homme.

Le magistrat a conseillé à Peele de porter sa plainte devant la cour suprême, mais celui-ci, après avoir promis de suivre cet avis, a préféré s'adresser à la société de protection pour les enfants, afin de rentrer en possession de son fils. Les agents de cette société s'occupent de l'affaire.

Mme Peele a quitté, ces jours derniers, le domicile de Grossman. Elle a emmené l'enfant.

—Pour la débilité générale et la prostration. Hop Bitters fera des merveilles. Expérimentez la chose en l'essayant. q h k

Enfin, grâce aux nouvelles inventions, la communication de la terre à la lune n'est plus qu'une question de jours.

—Comment cela ?

—Un téléphone idéal fonctionne déjà sur notre satellite : n'avez-vous pas ouï parler des "halos" de la lune ?

Bout de dialogue entre Bébert et l'auteur de ses jours.

—Dit p'pa, quoique c'est qu'un tuteur ?

—Mon fils, c'est une sorte de gaule destinée à redresser les jeunes arbres.

—Et un subrogé-tuteur ? ? ?

Tête du papa.

L'ARGENT EST RARE

Il ne faut donc pas le gaspiller et réfléchir avant de le dépenser. Lorsque l'on peut avec un flacon de "Baume Rhumal" se guérir facilement d'un rhume même opiniâtre, à quoi bon aller dépenser quatre fois le prix d'un flacon de ce merveilleux spécifique français, pour une autre préparation coûtant beaucoup plus cher et ne produisant pas les effets satisfaisants que l'on obtient par l'emploi judicieux du "Baume Rhumal". On en a 16 cuillerées pour 25 cents. Pourquoi irait-on "payer quatre fois" ce prix pour "la même quantité" d'un produit "inférieur ?" Ne gaspillez pas votre argent et rappelez-vous que le "Baume Rhumal" est le plus efficace et le moins cher de tous les remèdes préconisés pour le traitement de toutes les maladies de la gorge et des poumons. Dans toutes les Pharmacies et les Epiceries. Q 23 et 24 h 29

CADAVRE DANS UN COFFRE

Mystérieuse trouvaille du corps d'un enfant

La mort peut remonter à plusieurs années

New-York, 23 — Il y a à Elizabeth, N. J., un coffre mystérieux dans lequel on a trouvé le cadavre d'un enfant mort dans un grenier.

Le cadavre est maintenant exposé sur une table à la morgue. Les médecins déclarent que l'enfant a vécu environ deux semaines, mais qu'il est mort depuis des mois, et peut-être des années. Le cadavre a été trouvé lundi soir, par un ouvrier du nom de Patrick Higgins, âgé de 27 ans, dans la maison portant le No 61 de la Seconde rue Ouest.

Le Dr Westcott, médecin du comté, a examiné le cadavre qui a ensuite été remis à l'entrepreneur de pompes funèbres.

Higgins et sa femme demeurent la porte voisine de la maison dans laquelle le cadavre a été trouvé. Son beau-père, John Daly, qui est célibataire, et Patrick Reilly, dont la femme est la sœur de Daly, occupent cette dernière habitation. Les familles ont vécu dans ces deux maisons depuis qu'elles ont été construites il y a vingt ans. Avec les Higgins demeurent une jolie fille de quatorze ans nommée Maggie Riley. Les deux maisons sont dans la partie la plus pauvre de la ville et sont délabrées et insalubres.

Higgins dit qu'un de ses parents est allé lundi soir, dans les mansardes de la maison voisine de la sienne, chercher une voiture pour les enfants. Ces mansardes sont un réceptacle pour toutes sortes de vieux meubles et de vieux objets. Elles contiennent entre autre chose, un vieux coffre qui a appartenu à l'une des tantes de Higgins, qui est morte il y a dix-huit ans. Ayant par hasard soulevé le couvercle du coffre, l'homme a aperçu le cadavre de l'enfant.

Ce cadavre ressemble à une momie. Il a la couleur du cuir, est desséché et la peau semble être attachée aux os. Les médecins ont été impuissants à indiquer la date de la mort et à dire si l'enfant avait été tué ou était mort d'une cause naturelle. Le cadavre était enveloppé dans un vêtement de mousseline et dans une vieille couverte.

Le capitaine de police assembla alors tous les membres de la famille Higgins, mais aucun ne peut donner aucune explication de la présence du cadavre.

Le père de John Daly est mort il y six mois, et le jeune homme avait vu la couverture qui enveloppait l'enfant sur le lit de mort de son père. Ses soeurs protestèrent immédiatement et lui dirent qu'il se trompait; elles ajoutèrent que personne de la famille n'avait été dans les mansardes depuis trois ans, et que l'une d'elles avait vu la couverte en question la dernière fois qu'elle y était allé.

Mme Higgins, l'aînée de la famille, a trois enfants. Mme Reilly n'a que dix-huit ans et Maggie Daly a nié avoir aucun ami intime.

Le capitaine Long a appris que la mère de John Daly est morte il y a cinq ans, lors d'un accouchement et que son mari était un homme très excentrique, dont la principale originalité était d'être énormément distrait.

L'officier de police est d'opinion que le vieillard était capable de monter au grenier le cadavre d'un enfant et de l'oublier là ensuite. Il n'y a aucun motif apparent pour un meurtre et on considère comme impossible que quelqu'un ait transporté un cadavre dans les mansardes sans être aperçu. Le capitaine Long ajoute qu'une famille du nom de Clime a demeuré avec les Higgins dans cette maison jusqu'à il y a deux ans. Il y avait une fille, Ida Clime, qui s'est depuis mariée à un nommé Mino et demeure à Staten Island. Elle a quatre enfants.

A-T-IL TUE SA FEMME ?

Brantford, Ont., 23 — On dit que l'analyse de l'estomac et des intestins de Lillian Carpenter, décédée à Tuscorora, dans de mystérieuses circonstances, il y a quelques semaines n'a révélé aucune trace de poison. Le mari de la défunte est soupçonné de l'avoir tuée et l'analyse n'avait pour but que de démontrer que Lillian Carpenter ne s'était pas suicidée par le poison.

MARIAGE ROYAL

Rome, 23 — Les présidents du sénat et de la Chambre des députés, ainsi que plusieurs membres de ces deux corps, se sont présentés aujourd'hui au Quirinal et ont offert leurs félicitations au roi, à l'occasion du mariage du prince de Naples, prince héritier d'Italie, avec la princesse de Montenegro, qui aura lieu demain. Le roi Humbert a remercié les présidents, les sénateurs et les députés de leurs bons souhaits et au cours de ses remarques, il a dit qu'il voyait dans les manifestations nationales dont ce mariage était l'objet, une nouvelle preuve de l'attachement de la nation à la dynastie de la maison de Savoie.

Au régiment.

Soldat Pitou, avez-vous nettoyé vos engles ?

—C'est pas la peine, mon capitaine, je les mange !

CINQ CENT MILLE DOLLARS

Un demi million de dollars de fourrures à vous vendre, 5,000 peaux phoque (seal), 10,000 peaux mouton Perse, 100,000 peaux chat sauvage, 50,000 peaux bokara, 2,500 peaux castor, 5,000 peaux vison, 15,000 peaux Green Land Seal, manufacturées en pardessus, manteaux, colerettes, etc. Vous épargnerez de 50 à 100 pour cent en achetant vos fourrures des plus grands manufacturiers du Canada.

CHS. DESJARDINS et CIE,
No 1537 Rue Ste Catherine.
Q. 16 19 et 24 et hed 22

"UN FAIT INDENIABLE"
Il n'y a pas une livre de Thé Vert du Japon ou de la Chine vendu au Canada sans qu'il soit coloré ou falsifié et préjudiciable à la santé.

"SALADA"
THÉ DE CEYLAN
EST RICHE, NUTRITIF ET ABSOLUMENT PUR
Vendu en paquets de plomb solide seulement. Par les épiciers seulement. 25c 40c 50c 60c. Agence en gros, 318 rue St Paul, Montréal.

Tue-Douleur de Hirst

Le grand remède de famille, il fait disparaître les frissons, la colique, les crampes, la dyssenterie, la diarrhée et toutes les maladies d'été. Il fait aussi disparaître toutes les douleurs provenant de rhumes, telles que la névralgie, douleurs dans le dos et les rognons, lumbago, etc. Aucune douleur ne peut résister à ce remède. Nous en avons vendu au delà d'un million de bouteilles et et nous n'avons jamais connu un cas qu'il n'a pas soulagé ; cet énoncé en dit autant que des volumes en faveur de ce remède inappréciable. En vente chez tous les marchands à 25 cents la bouteille.

FABRIQUE ...PAR... The F. F. Dalley Co., Ltd,
HAMILTON, CANADA.

Les Meilleures
SONT TOUJOURS LES MOINS CHERES
Et l'endroit où vous devez aller
Pour acheter les meilleures . . .
FOURRURES
Et les plus dignes de confiance, garanties quant au bon goût et au fini, est chez
ALEX. H. NELSON & CO.,
1864 Rue Notre-Dame
Fourrures de toutes sortes remises à la mode du jour.

UN PAS VERS LA FORTUNE
Si vous commencez maintenant, vous n'aurez plus de LOYER A PAYER
$15.00 A $23.00 COMPTANT
Vous suffiront pour commencer.
La balance en paiements mensuels de
$5.10 A $7.23, selon la localité.
CANAUX D'EGOUT ET A L'EAU, LUMIERE ELECTRIQUE, TROTTOIRS, TRAMWAYS, ECOLES, EGLISES, MAGASINS.
RUES SAINT-URBAIN, MANCE, SAINT-GEORGE ET CLARK
BUREAUX—Angle des rues ST-LAURENT et ST-LOUIS,
Avenue BERNARD, rue ST-LAURENT.
Prenez les chars des rues ST-LAURENT et AMHERST
Pour vous rendre à la propriété.
Agents sur la propriete chaque jour
Bureau Principal—Montreal Investment and Freehold Company,
301—1 Chambre 3. 102 rue St-Jacques.

LA BIERE ET LE PORTER
DE
JOHN LABATT
LONDON CANADA

ont obtenu la médaille et les plus hautes récompenses méritées sur ce continent à l'exposition universelle de Chicago en 1893 . . . . .

MONTREAL
P. L. N. BEAUDRY
127 AVENUE DeLORIMIER
QUEBEC
N.Y. MONTREUIL
277 RUE ST PAUL 100—s n

Messieurs.....
Les Notaires
" Et j'ai donné aux hommes
La MEMOIRE, mère des
Sciences, ame de la vie."
ESCHYLE (Promothée.)

Le notaire moderne est un homme d'affaires, sans cela il ne pourrait arriver à donner à ses clients la satisfaction qu'ils attendent de son travail. L'homme d'affaires étant fort occupé—est naturellement avare de son temps. Tout ce qui peut donc épargner ces précieuses minutes est reçu par lui avec reconnaissance. Le temps n'est plus aux Pic de la Mirandole—la mémoire fait quelquefois défaut—la phrase juste, la formule correcte échappe—tous y ont passé, les vieux plus souvent que les jeunes, voilà tout. Un livre qui suppléerait à cette mémoire si inconstante parfois devrait se trouver sur le bureau de tous les notaires—entre les mains de tous les étudiants en notariat. Ce livre a pour titre: "Le Manuel Formulaire Complet du Notariat"; son auteur, l'hon. F. G. Marchand, est une autorité au Canada. C'est l'œuvre d'un chercheur doublé d'un érudit. Le Formulaire est divisé en cinq parties, comme suit: 1o. Histoire du Notariat; 2o. L'organisation du Notariat dans la Province de Québec; 3o. Traité de la Responsabilité Civile des Notaires; 4o. Formulaire Français et Anglais des Actes des Notaires; 5o. Tarif des Notaires—celui des Régistrateurs—Index alphabétique des formules en français et en anglais.—Broché, $12. Relié, $13.

Adresser
C. THEORET,
Libraire, 11 Rue St Jacques,
Montréal.

La Meilleure Fournaise
De l'Univers, la
Tortue
Pour le bon marché, la beauté et l'économie elle est sans égale. . . . . .
Toutes Sortes de REPARATIONS DE POELES
Pour vous donner une idée de nos prix pour quelques articles convenables pour la saison, savoir :

Tuyaux de Poêles	5c
Coudes de Tuyaux de Poêles	9c
Chaudières à Charbon	13c
Pelles à Feu	8c
Sas à Cendres	10c

Articles en ferblanc et en granit pour tout le monde à des prix qui défient toute concurrence.
BONS MARCHES tous les jours de la semaine — Jours de bons marchés spéciaux le samedi et le lundi.
The EDW. CAVANAGH CO.
2547-2553 Rue Notre-Dame
Téléphone Bell 8025. Téléphone des Marchands 550.

Au Japon . . .
La fabrication de la soie est à son apogée de perfection. Il semble que les Fils du Ciel aux yeux d'amandes aient reçu en don, l'agileté de doigts des Fées et l'art de bien tisser. Nous avons importé directement de Pekin—viâ Vancouver—une quantité des plus jolies marchandises qu'il soit possible de trouver, entr'autres :

Soie Japonaise
27 pcs de largeur, 15 nuances, légère et durable. Le secret de la VRAIE soie du Japon.
50c la verge.
Une ligne de Soie Japonaise NOIRE, valeur supérieure, 65c
Mouchoirs de Soie
Un lot de beaux Mouchoirs blancs en Soie de Tokio ou ourlé au bord—Initiale brodée au coin—en Soie torse. Différentes grandeurs—Différents prix.
25c, 50c, 75c
Cravates de Soie
Faites par les artistes de Yokohama—pour vous—toutes les couleurs vives si bien portées cet automne.
35c au choix.
Couvertures de Piano
Pour pianos droits—Soie Japonaise brodée en or.
Filigrane
Arabesques, etc.
Tous les Prix.
LETENDRE & ARSENAULT, 1491 Rue Sainte-Catherine
LA MAISON DE CONFIANCE

QUATRE JOURS DE VENTES SANS PROFIT ! LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI AU VRAI PRIX COUTANT !
M. MARCHAND, - - 1871 RUE NOTRE-DAME
Comme encouragement à notre clientèle nous commençons la saison d'automne par quatre jours de grandes ventes sans profit. Voyez nos prix, bien que cela paraisse impossible, NOUS NOUS ENGAGEONS à vous donner la Marchandise aux prix mentionnés.
Avez-vous Besoin de Sealette
Ayant en main 1200 à 1300 Chapeaux en Feutre pour hommes, valant de $1 à $3, nous avons décidé d'en offrir un GRATIS, et au choix, à toute personne achetant pour plus de $2.00.
Ayant acheté un lot de 1500 verges de Sealette de différentes qualités, à 57 cents dans la piastre, nous sommes en état de les vendre a des prix a la portée de tout le monde. Reellement extraordinaire.
Voyons nos Prix—Sealette en laine et soie, vendue ailleurs $1 ; durant cette vente, $2.25. Sealette de grande valeur, vendue partout $8 et $9 ; pour $3. 2 pièces seulement, valeur $12, pour $6.90.
AVEZ-VOUS UN MANTEAU A REPARER ? SI OUI, nous avons 200 verges de Sealette en laine de différentes qualités à votre disposition. Bonne Doublure piquée, valeur 75c, pour 49c. Doublure piquée, valeur $1.25, pour 75c. Satin piqué, valeur $1.50, pour 85c.
16 pièces de flanelles grises unies et croisées, valeur 20 cts pour 10½ cts. 20 pièces de flanelles grises, valeur 22 cts pour 15 cts. 50 pièces de flanellette "32 pouces de largeur" valeur 10 cts pour 5 cts. 10 pièces de melton, "54 pouces de largeur" bleu, brun et rouge vendu ailleurs 50 cts pour 20 cts. 5 pièces de melton bleu marin et noir, valeur 25 cts pour 15 cents.
Attention à cela—50 douzaines de gants de cachemire noir "Dames" pesanteur d'hiver, valeur 25 cts pour 12 cts. 50 douzaines de gants de cachemire de qualité supérieure, valeur 50 cts pour 19 cts. 15 douzaines de gants tricotés, noir ringwood, que vous payez ailleurs 40 cts pour 25 cts. 10 douzaines de mitaines noires en laine pour dames, valeur 25 cts pour 12 cts.
Cachemire Noir—10 pièces de cachemire noir, "48 pouces de largeur" valeur 40 cts pour 23 cts. 15 pièces de cachemire noir, valeur 60 cts, tant qu'il en aura, pour 42 cts. Notre cachemire si bien connu à 70 cts, durant la vente pour 54 cts. 20 pièces d'étoffes à robes, noires fleuries dans tous les patrons et tous les prix, seront comme le reste sacrifiées.
Département pour Hommes—Nous avons en stock 5 douzaines de Bretelles un peu endommagées, que nous vendrons a 5c la paire. 10 douzaines de Bretelles "flasées", valeur 25c pour 15c la paire. 15 douzaines de Bretelles, valeur 45c, pour 25c.
Corps, Caleçons pour Hommes—Nous venons de recevoir une caisse de Corps et Caleçons, laine écossaise, que vous payez ailleurs 85c ; durant cette vente 47c. Corps et Caleçons, valeur 50c, pour 32c. Corps et Caleçons par côtes, vendus ailleurs 55c, pour 37c.

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 73a RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne . . { $3.00 par année. / $2.00 pour 3 mois. / $1.00 pour 1 mois.

Edition hebdomadaire { $1.00 par année. / 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 916, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
17 OCTOBRE 1896

Lundi	*50,851*
Mardi	*50,794*
Mercredi	*50,809*
Jeudi	*50,867*
Vendredi	*50,983*
Samedi	*58,962*
Total	*313,266*

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

17 OCTOBRE 1896,

52,211

MONTRÉAL, 24 OCTOBRE 1896

BUSINESS IS BUSINESS

La mauvaise foi avec laquelle le "Monde" a critiqué " La Presse", dans l'affaire du contrat de charbon octroyé à la Compagnie d'Approvisionnements de St Louis du Mile-End, par le gouvernement de Québec, nous oblige à résumer toute la discussion et à montrer les moyens employés par le "Monde" pour dérouter l'opinion publique, et dénoncer à sa vindicte la rédaction de "La Presse."

Le samedi, 17 octobre, "La Presse" publiait un entrefilet dans lequel elle disait :

Il paraît que le parent, le très proche parent d'un ministre provincial, ayant reçu du GOUVERNEMENT DE QUEBEC, un contrat qu'il ne pouva't remplir, l'a colporté de clos en clos, jusqu'à celui où il l'a placé moyennant une division des profits.

Nous nous sommes expliqué loyalement, hier, sur cette question de division des profits ; nous n'avons pas à y revenir.

Le lundi, 19 octobre, répondant à "La Presse," le "Monde" disait :

Renseignements pris, le prétendu scandale se résume à ce que cette compagnie (la Compagnie d'Approvisionnements de St Louis du Mile-End), qui possède un des principaux clos de charbon du nord de Montréal, a obtenu une partie des fournitures de chauffage de L'HOTEL DE VILLE, et qu'elle l'a fait livrer par un de ses confrères du syndicat de la ville, transaction qui se présente tous les jours, entre les marchands de charbon du haut et du bas de la ville, à cause de la proximité des clos.

Ce démenti donné officiellement par le "Monde" au nom de la Compagnie d'Approvisionnements de St Louis du Mile-End, "après renseignements pris", ne changea en rien notre conviction sur le bien fondé de notre accusation : nous savions que la Compagnie avait reçu un contrat de Québec, et nous en savions assez pour comprendre qu'il fallait être prudent, si nous voulions faire sortir le chat du sac.

" La Presse " fit semblant d'accepter comme vraie cette invention du contrat de l'hôtel de ville, pour se donner le droit de prouver ensuite que la Compagnie d'Approvisionnements de St Louis du Mile-End, n'avait jamais reçu, cette année, de contrats pour le chauffage de l'hôtel de ville, et que cette histoire de contrat civique n'avait été inventée que pour dérouter l'opinion publique.

Le "Monde" tomba maladroitement dans le piège qu'il avait lui-même tendu : pensant que nous étions dans l'impossibilité de détruire son mensonge, il fit, sans plus tarder, une charge à fond de train, contre "La Presse" et sa rédaction ; il disait, le mercredi, 21 octobre :

"La Presse" a laissé surprendre sa bonne foi par quelque fielleux individu qui ne mérite pas sa confiance; mais au lieu de reconnaître franchement qu'elle a été trompée, elle tient mordicus à son prétendu scandale.

Il est évident que " La Presse " croyait tout d'abord qu'un contrat avait été donné donné par le gouvernement de Québec à des personnes en dehors du commerce et par pur favoritisme. Nous lui avons appris que le contrat en question était un contrat de l'hôtel de ville et non du gouvernement, et que ceux qui étaient visés dans son paragraphe aux malignes insinuations étaient marchands de charbon.

. . . . . .

Le gouvernement provincial n'a absolument rien à voir, ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement, avec cette affaire et c'est vraiment faire oeuvre d'injustice que de formuler une accusation en des termes qui font porter sur lui ou sur quelqu'un de ses membres une accusation de boodlage.

Le contrat en question a été donné par nos échevins ; mais "La Presse" le met sans cérémonie à la charge du gouvernement, et quand elle est obligée de s'expliquer, elle glisse tranquillement sur l'hôtel de ville, tout en laissant planer l'accusation première sur le gouvernement. Le journal de Pacaud fait écho à cette fausse accusation.

Est-ce assez net; assez précis ? Et pour faire reposer sur la rédaction de "La Presse," l'odieux qui s'attache à une fausse accusation, le "Monde" terminait son article en disant :

"La Presse" a donné là un grand coup d'épée dans l'eau.

En se faisant l'écho de la malveillance, elle a manqué de prudence et de justice et donné aux nombreux lecteurs de ce journal un motif de plus de regretter la démission de l'habile rédacteur qu'elle a perdu et qui ne serait certainement pas tombé dans une erreur aussi grotesque que celle d'attribuer au gouvernement de Québec la responsabilité d'un contrat de notre hôtel de ville.

Le "Monde" savait, nous l'affirmons, que cette histoire du contrat civique, était de pure invention, et malgré cela il dénonce notre rédaction en termes suffisants pour mettre fin à l'utilité d'un journaliste.

Cette attaque odieuse, cette dénonciation calomnieuse, était d'autant plus injustifiable que "La Presse" avait conduit sa polémique avec beaucoup de décorum, de journal à journal, sans faire la moindre allusion à la rédaction du "Monde" responsable cependant du mensonge lancé dans le public.

"La Presse" mit le "Monde" en demeure de citer le comité qui avait donné ce fameux contrat et la date du jour où il avait été accordé.

Forcé de s'exécuter, les intéressés se virent contraints d'avouer, mais ils ne purent le faire loyalement et accusèrent "La Presse" d'avoir inventé cette histoire de contrat de l'hôtel de ville.

Jeudi dernier, "Le Monde" disait :

Il est aujourd'hui évident que notre voisine, en publiant son premier paragraphe aux insinuations si obscures, ne connaissait rien de la question.

Ce qui le prouve, c'est que, nous ayant mis sur une fausse piste par ses réticences, elle s'est lancée elle-même sur cette piste dans un long article, où elle s'en prenait aux autorités municipales, croyant bien qu'il était, en réalité, question d'un contrat de l'hôtel de ville.

Ainsi, le "Monde" continuant sa polémique malhonnête, déclare que c'est "La Presse" qui l'avait mis sur une fausse piste, alors que dès le premier jour, nous avions déclaré que le proche parent d'un ministre provincial avait reçu du GOUVERNEMENT DE QUEBEC, un contrat de charbon, etc., etc.

Quand on a commis une erreur et surtout une erreur volontaire, quand on a sciemment dénaturé les faits, quand pour pallier les fautes d'amis politiques, on a forgé un mensonge de toutes pièces, le moins qu'on puisse faire c'est de n'en plus parler, de ne pas chercher à attribuer cette erreur et ce mensonge à des confrères et surtout de ne pas les dénoncer au public et à l'administration de leur journal comme des fourbes, des fidèleux et des gens incapables de distinguer un contrat civique d'un contrat de Québec.

Ce genre de journalisme n'a jamais eu cours à la "Presse", mais par contre elle n'a jamais laissé attaquer sa rédaction et n'a jamais manqué à la tâche de défendre ses rédacteurs malicieusement attaqués.

Chose étrange ! le "Monde" a eu beau changer de rédaction, il n'a jamais cessé d'injurier la rédaction de la "Presse", et cela sans la moindre provocation et avec tout autant de duplicité que le fait la rédaction actuelle.

C'est encore une tradition.

L'HYPNOTISME — SA BASE

Au milieu des prodiges scientifiques qui s'accumulent sur nos têtes, il est difficile de trouver des points d'orientation, car, les écrivains catholiques n'ont pas encore attaqué l'hypnotisme de front. Le plus hardi est le Père Lacordaire, qui, dans cette éloquence toujours pleine de surprises, disait à son auditoire : "Je nommerai, Messieurs, ces forces occultes auxquelles on fait allusion, je les nommerai sans crainte : on les appelle les forces magnétiques.... Eh ! bien, j'y crois sincèrement, fermement ; je crois que leurs effets ont été constatés quoique d'une manière qui est encore incomplète.... Je crois que ces effets, dans la grande généralité des cas, sont purement naturels ; je crois que le secret n'en a jamais été perdu sur la terre, qu'il s'est transmis d'âge en âge, qu'il a donné lieu à une foule d'actions mystérieuses dont la trace est facile à reconnaître, et qu'aujourd'hui, seulement, il a quitté l'ombre des transmissions souterraines, parce que le siècle présent est marqué au front du signe de la publicité : je crois tout cela. Oui, messieurs, par une préparation divine contre l'orgueil du matérialisme, par une insulte à la science qui date du plus haut qu'on puisse remonter, Dieu a voulu qu'il y eut, dans la nature, des forces irrégulières, irréductibles à des formules précises, presque incontestables, par les procédés scientifiques. Il l'a voulu, afin de prouver aux hommes tranquilles dans les ténèbres des sens, qu'en dehors même de la religion, il y a, il restait en nous des lueurs d'un ordre supérieur, des demi-jours effrayants sur le monde invisible, une sorte de cratère par où notre âme échappée un moment aux terribles liens du corps, s'envole dans les espaces qu'elle ne peut pas sonder, dont elle ne rapporte aucune mémoire, mais qui l'avertissent que l'ordre présent cache un ordre futur devant lequel le nôtre n'est que le néant".

Ces paroles rappellent une expression du cardinal Gibbons, dans le "Bulletin de l'Université Catholique", de Washington, janvier, 1895 : "Plus nous pénétrons dans les secrets de la nature, plus profondément nous savons admirer Celui dont les infaillibles desseins ont posé toutes les lois et tous les éléments et qui conduisent au divin grand au-delà. Cette idée doit expliquer à tout catholique la relation intime qui existe entre le catholicisme et la science"

Du reste, la grande autorité en ces matières, est le glorieux pape régnant, qui suit soigneusement tous les progrès modernes. Il était seulement évêque de Pérouse, qu'il écrivait à ses ouailles : "Dira-t-on que l'Eglise est systématiquement opposée ou froide ou indifférente aux recherches qui donnent des résultats si précieux ou quelle se refuse obstinément à fermer le livre de la nature, afin que personne n'y lise ? Qui soutiendra des choses aussi grotesques prouvera qu'il ne connait rien du zèle dons le coeur de l'épouse du Christ est rempli".

Il n'est peut-être plus possible d'imiter la prudence des auteurs orthodoxes qui, après avoir énuméré la plupart des phénomènes que j'ai déjà relatés, ne vont pas au delà de la remarque très réservée : "Mais je ne les ai pas vus". Sans doute qu'on ne connait pas encore la nature exacte de l'hypnotisme.Cependant, il en surgit des théories fort respectables que je vais soumettre au lecteur pour ce qu'elles valent et qui expliquent tous les phénomènes psychiques d'une manière naturelle.

Il n'est pas très facile de vulgariser une question de métaphysique aussi complexe que le point de contact dans l'homme entre l'âme et le corps. J'en ai posé les préliminaires dans quelques études antérieures, pour établir la ligne de stricte orthodoxie, à laquelle j'adhère essentiellement.

J'y reviendrai, afin de bien établir le point que l'âme, pour former une pensée, a besoin de recourir aux images et que les nerfs seuls peuvent fournir cette image. Ce lien entre les nerfs et les facultés pensantes de l'homme est naturellement la base de la psychologie.

Maintenant, quelle affaire les nerfs ont-ils à nous envoyer des images ? Ne sont-ils pas, en eux-mêmes, une série de cellules inertes, c'est-à-dire de la manière non pensante et inactive ?

Le microscope ne révèle aucune différence de composition entre ces différents tissus. Comment se fait-il que le nerf qui commande par exemple à une secrétion, ait les mêmes éléments chimiques et la même structure anatomique que ceux de la vue ou de l'ouïe ? Comment des instruments qui remplissent des fonctions si variées, si opposées soient tous identiquement semblables ? Est-ce qu'on pourrait tirer indifféremment de l'airain le son d'un tambour ou celui d'une cloche ?

Mais, et voici le point nouveau sur lequel j'attire l'attention de tous les esprits sérieux : il y a une autre chose qui n'est pas inactive : l'électricité, que nous fabriquons en nous et que l'air aussi nous fournit. Depuis le soleil jusqu'à notre globe, tout vibre, se meut et se transforme par l'électricité, qui est l'âme de la matière. La source de nos images, ce n'est pas, à proprement parler, nos nerfs, mais l'électricité qui les amène. Même les nerfs immobilisés par la mort, l'électricité artificielle les remet en mouvement et leur restitue apparemment les fonctions qu'ils remplissaient durant la vie.

Chaque être humain est une batterie électrique, puisqu'il est impossible de concevoir une transformation, chimique sans dégagement d'électricité. Comme le corps est un laboratoire qui opère constamment sur la reconstitution des tissus, le dégagement électrique de notre personne est permanent.

A tout propos, nous faisons de l'électricité. L'étincelle qui jaillit du sabot d'un cheval à la course, c'est un élan de molécules magnétiques. Il arrive, parfois, qu'en déchirant une carte à la noirceur, on en voit sortir quelque lueur; si vous appliquez l'électroscope à ces morceaux, vous y trouverez la présence de l'électricité. Broyez avec vos dents, dans les ténèbres, un morceau de sucre blanc, il se produira une certaine clarté. Une foule de substances qui passent du solide au liquide, dégagent de l'électricité. Le soufre, par exemple, s'en charge tellement qu'on peut l'attirer avec une baguette de verre. Toute combustion, toute évaporation donnent le même phénomène, comme Volta l'a démontré sans réplique. Presque tous les mélanges de liquides produisent un semblable effet. En un mot, c'est la loi de Faraday, et, elle n'a jamais été contredite: "Tout changement chimique émet de l'électricité."

Si nous n'étions pas aussi imbibés d'électricité, comment une personne pourrait-elle allumer le gaz par la seule l'application du doigt sur le bec ? Pourquoi deux amis, pendant une poignée de mains, éprouvent-ils, parfois, une légère commotion physique ?

La photographie, qui a recueilli tant d'objets invisibles à l'oeil, reproduit aujourd'hui les effluves qui s'échappent du corps. Elle est arrivée à des résultats curieux, en constatant que les radiations de deux personnes qui se donnent la main ne vont pas toujours dans le même sens. Ainsi, dans la poignée de main indifférente, entre hommes, par exemple, le courant sort par le côté des doigts, c'est-à-dire dans le sens traversal. S'il s'agit de personnes qui s'aiment, le fluide va d'une main à lautre. De fait, l'on est arrivé à photographier ainsi les sentiments du coeur, ce qui est bien le pendant de la découverte que je mentionnais la semaine dernière : l'art de peser les rêves. C'est un savant allemand, Jacob von Narkierriez-Jodko, qui, après de longues recherches, a conduit cette expérience à bonne fin. Il a fait parvenir ces photographies à plusieurs de ses confrères en science.

Mattenci avait depuis longtemps prouvé l'existence d'un courant électrique qui va des muscles à la peau. Le savant Hemholtz en a même mesuré la vitesse moyenne : 193 pieds à la seconde, lenteur qui indique une forte résistance dans les milieux parcourus.

Un autre savant, Dubois Reymond, avait constaté que l'électricité négative court dans le sens longitudinal de nos nerfs et l'électricité négative dans le sens transversal. Jodko, qui ne paraît pas connaître cette expérience, la confirme, cependant, par ses observations. On peut, indifféremment, diriger le courant dans le sens de l'extrémité au centre ou du centre aux extrémités.

Faisons bien attention à cet arrangement et nous comprendrons l'hypnotisme. Nous nous plaisons à faire dépendre toutes nos sensations du système nerveux. Dans un sens, la chose est exacte. Pour le téléphone, il est certain qu'il faut des fils conducteurs; mais à quoi nous serviraient-ils sans l'électricité? C'est l'électricité que nous produisons nous-mêmes qui fait vibrer le réseau de nos nerfs et qui, d'une masse inerte, en fait un corps agité, vivant. Aussi, moins vous avez d'électricité, dans un temps d'orage, par exemple, plus vous êtes abattu.

De même que le sang circule dans nos artères, pour y répandre cette fertilité qui nourrit toutes les parties du corps, de même l'électricité nous court de la tête aux pieds, pour alimenter le cerveau. Et voyez quel magnifique enchaînement que la vie. Le coeur est la pompe foulante et repoussante qui active le sang. Le sang se convertit en chair, en muscles, en organes de tous genres, en albumine, en sucre et provoque des transformations chimiques constantes. Chaque transformation émet de l'électricité. L'électricité active, à son tour, le coeur qui, comme pouvoir moteur, a été le premier point de départ de ce cercle animé.

Voulez-vous savoir comment cette machine qui ressemble tant au mouvement perpétuel s'est mise à marcher? Lorsque l'âme lui a donné la première impulsion. Entrez dans une sciérie où tout est au repos. La machine à vapeur n'a pas même une lueur dans sa grille. Tout à coup, on réveille la vie latente qui sommeille dans une simple allumette. Le foyer s'illumine, la bouilloire s'échauffe, les courroies se tendent, voilà tout le mécanisme en opération. Les blocs de la forêt arrivent, se font dépecer, changent mille fois de forme, et, pendant que les parties utiles enrichissent l'industrie de nouvelles merveilles, les déchets retournent activer le brasier d'où est parti tout le mouvement.

La théorie de l'électricité humaine simplifie également l'intelligence de nos fonctions physiologiques ; c'est-à-dire cette double action du cerveau qui, en recevant une impression, est obligé de transmettre un ordre à ses membres.

On sait qu'un courant ne se limite pas au fil dont il s'est emparé. Une force magnétique s'établit dans le voisinage de l'écoulement électrique, comme il est facile de le constater par la boussole qu'il fait dévier. Placez de la limaille de fer sur un table renversée par un conducteur chargé ; la limaille va se grouper en cercles concentriques, allant tous dans la même direction. Cette influence se fait sentir à une distance indéfinie et se propage de section en section avec la même vélocité que la lumière. Sans entrer dans l'explication du phénomène, qu'il suffise de savoir que si vous mettez un fil non chargé à côté d'un fil chargé, la force magnétique qui se dégage du courant électrique atteint bientôt le fil non chargé et y envoie un courant en sens opposé. Plus on rapproche les fils, plus le courant augmente.

Voyez comme cette théorie des courants et contre-courants électriques s'accorde avec les faits. Nous avons dans notre système deux équipes de nerfs : 1o Les nerfs sensitifs qui conduisent l'impression du dehors au cerveau ; 2o Les nerfs moteurs qui transmettent l'ordre au cerveau, à chacun des membres. Ainsi, une mouche vous pique ; il vous arrive immédiatement un message au cerveau, et, instantanément, le cerveau commande à votre main de chasser l'intruse. Le même courant a fait les deux fonctions ; car la sensation électrique transmise par la mouche dans le nerf sensible, a développé un contrecourant, ou courant d'induction dans le nerf moteur. La simultanéité des deux mouvements se comprend encore mieux lorsqu'un insecte vous touche aux cils, qui se referment au moment même du contact.

C'est une vérité de laboratoire que plus le courant électrique est lancé violemment dans un fil, plus le courant inverse qui se développe dans l'autre fil est rapide. Voilà qui expliquerait pourquoi nos mouvements sont instinctivement, je pourrais dire automatiquement, plus vifs durant un choc nerveux. On n'a pas le temps de se rendre compte si la volonté a été pour quelque chose dans cette action, pour ainsi dire incontrôlable. Je feins de vous envoyer un projectile : malgré votre détermination contraire et la certitude qu'il n'y a aucun danger, vos yeux se ferment. Ne serait-ce pas l'effet du contre-courant créé en même temps que mon geste a produit le courant inducteur ? Du reste, quelle est la définition du courant induit ou inverse ? "Une opposition à la cause qui lui a donné naissance", c'est-à-dire une réaction. Pour le coeur surtout, que le cerveau est impuissant à diriger le courant inverse explique les contractions ou les expansions exigées sur le moment. La nature a placé une protection à côté de chaque danger. On sait que certains animaux conservent la vie et le mouvement un certain temps après le décapitation. On a vu des poules courir, privées de leur tête. Piquez la patte d'un coq qui a le cou coupé, il la retirera, bien que la présence des courants induits peut expliquer ce phénomène ; car le cerveau n'est plus là pour commander aux mouvements.

Le tissu nerveux ne préside donc pas à la vie. De fait, il est complètement absent dans certains animaux. La vie s'en sert comme d'un chemin passant ; mais elle vient d'ailleurs.

Cette théorie nouvelle est la seule capable l'expliquer l'action des narcotiques et des substances anesthésiques. Pourquoi une goutte de cocaïne produit-elle une insensibilité locale ? Pourquoi le chloroforme empêche-t-il le patient de souffrir ? Parce que vous avez imprégné un nerf ou un réseau de nerfs d'une matière non conductrice de l'électricité. Le courant ne passant plus par ce chemin, le cerveau n'a pas de nouvelles des régions où le chirurgien opère.

Le professeur Sichrwald, de Fribourg, Brisgau, vient de faire une découverte dont il ne semble pas se rendre compte, mais qui fournit à la présente thèse un argument solide. En expérimentant avec les rayons Roentgen, il a constaté qu'une foule de substances halogéniques ne se laissent pas pénétrer par ces rayons. Ainsi, un courant électrique qui peut traverser une plaque d'aluminium, est arrêté par une simple fiole de chloroforme quelque transparente qu'elle soit à nos yeux. Il en est ainsi de toute une famille de métalloïdes : le chlore, le brome, l'iode, qui, avec l'éthyl, forment aujourd'hui tant de combinaisons anesthésiques. N'y a-t-il pas, dans cette simple inconductibilité des rayons Roentgen, tout un monde nouveau qui s'ouvre à la science ?

Les athlètes, les vélocipédistes qui ont de longues courses à faire font usage de coca, pour se soustraire aux effets de la fatigue. Est-ce parceque le coca est un élément de nutrition ? Nullement, car il ne fait pas disparaître le besoin de manger. Mais, comme mauvais conducteur de l'électricité, il empêche l'accumulation de détritus dans les muscles. La fatigue n'est que l'empoisonnement causé par une production de déchets plus rapide que la peau n'en peut éliminer. Les propriétés anti-électriques du coca tempèrent l'activité excessive qu'un exercice violent produit naturellement dans les tissus.

Les choses étant ainsi que je le suppose, quelle différence y a-t-il entre l'insensibilisation de la médecine et celle de l'hypnotisme? Dans un cas on met un agent non conducteur sur le chemin de l'électricité qui doit se rendre au cerveau ; dans l'autre, on détourne de cette direction le courant électrique lui-même.

Suspendre la destruction des tissus par l'introduction dans le système d'un agent comme le coca, qui arrête l'électricité, ou par le détournement du courant même au moyen de la catalepsie hypnotique, n'est-ce pas la même chose ? Si les nerfs qui transportent au cerveau les impressions de la vie, de l'ouïe, du toucher, de la circulation, sont tous de la même composition, qu'importe que l'électricité fasse son travail par l'un plutôt que par l'autre ? Est-ce que déjà le nerf de l'ouïe ne se prolonge pas de New-York à Chicago, de Montréal à Québec, par un simple appendice métallique ? Et s'il est indifférent de faire surgir la lumière dans une lampe incandescente d'une batterie placée dans le coin de la chambre ou d'un dynamo qui opère à cent milles de là, pourquoi ne pas croire au fait assez simple que le courant électrique peut aussi bien s'étendre d'une personne à une autre, d'un intérieur de gilet au centre sensoriel du cerveau, que dans les limites d'un corps humain ?

Et voici où la théorie de l'électricité coïncide parfaitement avec un phénomène que j'ai déjà exposé : cette mystérieuse circulation que les hypnotisés voient dans le système humain, c'est-à-dire ce nuage gris qui va du cerveau à la plante des pieds. Les hypnotises n'ont-ils pas vu au moyen de leurs sens intensifiés, ce qu'un verre photographique, entre les mains de M. Iodko, a pu également saisir : un courant électrique ? Car, après tout, l'électricité n'est qu'un mouvement de molécules. Si au lieu de marcher 1,688 millions de milles par seconde, elle n'en fait que 193, vu la résistance offerte, ne peut-on pas la voir ? On photographie le passage d'un boulet qui va 1,500 pieds à la seconde.

On peut se faire une idée du perfectionnement des méthodes photographiques, en songeant qu'on mesure la millionième partie d'une seconde lors du passage d'une étincelle électrique.

Quand on sait que la vitesse de l'électricité est une question de conductibilité et varie à tous les degrés entre un pouce à l'heure et des millions de milles par seconde, il est facile d'imaginer la possibilité pour l'appareil photographique de saisir celle qui s'écoule lentement de notre corps.

Avec ces données, nous arriverons plus facilement à comprendre les résultats obtenus par les "mind readers" et les hypnotiseurs.

ARTHUR DANSEREAU.

NOTRE BAS DE LAINE

Par côtes, pour dames et enfants, que nous vendons quinze cents, bat tous les records de bons marchés. Le Syndicat de Montréal, coin Ste Catherine et Amherst.

ATTRACTIONS DE NEW-YORK

Attraction spéciales de New-York, au parc Sohmer, dimanche prochain. 300—2

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Rue Notre-Dame — Le plus grand Magasin de Montréal — 24 Octobre

NOTRE ANNEXE—La vraie place pour acheter des chemises blanches et sous-vêtements pour hommes et petits garçons est à l'Annexe de la Cie S. Carsley, limitée, sur la rue St Jacques, porte voisine de la banque Molson.

A PROPOS D'ETOFFES A ROBES NOIRES

Lundi nous offrirons trois caisses des dernières nouveautés en étoffes à robes d'hiver. Ce sont des belles marchandises larges, de 75c à $1.50 la verge.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

NOUVEAUX GILETS ET COLLERETTES D'HIVER

Lundi nous exposerons plusieurs caisses de nouveaux gilets et collerettes d'hiver à des prix variant de $10 à $30. Ce sont des vêtements très choisis et d'une grande valeur.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

A PROPOS DE TOILES DE MENAGE

Les toiles ont toujours été une de nos spécialités. Pour avoir la meilleure valeur et pour avoir les toiles les plus dignes de confiance des meilleures fabriques d'Irlande, d'Ecosse, d'Angleterre et de Belgique, Serviettes en damas, nappes, essuiemains et toiles à draps, venez directement au magasin de

LA CIE S. CARSLEY, limitée.

Prix des gilets d'hiver pour dames

Gilets en drap beaver pour dames, $3.19.
Gilets en drap cheviotte pour dames, $3.98.
Gilets en tweed pour dames, $5.50.
Gilets en drap Covert pour dames, $11.50.
Nouveaux gilets pour dames jusqu'à $33.50.

LA CIE S. CARSLEY, limitée.

Prix des Ulsters pour Enfants

Ulsters en serge et en beaver pour enfants, $1.75.
Ulsters pour enfants, $3.65.
Ulsters avec collerettes pour demoiselles, $5.25.
Ulsters avec collerettes pour demoiselles, $6.40.
Ulsters pour demoiselles jusqu'à $15.50.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Prix des collerettes pour dames

Collerettes circulaires pour dames, $2.50.
Collerettes Golf pour dames, $2.98.
Collerettes circulaires pour dames, $7.50.
Collerettes circulaires pour dames $12.00.
Collerettes doublées en fourrures pour dames, $17.75.

LA CIE S. CARSLEY (Limitée

Prix des jupes pour dames

Jupes de robes noires pour dames, $1.60.
Jupes de robes en drap pour dames, $2.35.
Jupes de robes cordées pour dames, $3.35.
Jupes de robes en crépon pour dames, $9.00.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Prix des Etoffes à Robes de couleurs

Etoffes à robes en serge de couleur, 16½c.
Etoffes à robes en serge de couleur, 20c.
Etoffes à robes en chevrotte de couleur, 23c.
Etoffes à robes en plaid écossais, 25c.
Etoffes à robes en bouclé français, 40c.
Etoffes à robes en tweed écossais, 57c.
Etoffes à robes en bouclé français, 75c.
Etoffes à robes françaises, soie et laine, $1.
Rep illumine français, $1.10.
Etoffes à robes soie et laine, $1.25.
Etoffes à robes soie et laine, $1.50.
Etoffes à robes soie et laine, $1.75.

Prix des Etoffes à Robes Noires

Draps de dames noirs, 16½c.
Etoffes à robes noires fleuries, 29c.
Etoffes à robes en tricot noir, 40c.
Etoffes à robes en rep noir, 57c.
Etoffes à robes, boucle noir, 75c.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Prix des Soies

Soies Shot de couleur, 29c.
Soies rayées de couleur, 40c.
Soies noire et blanc, 53c.
Soie Shot, 75c.
Soies Shot fleuries, 87c.

LA CIE S. CARSLEY, Ltée.

Prix des Essuiemains en Toile

Essuiemains en toile carrautée 3½c chacun
Serviettes à bain blanches 6½c chacun
Serviettes à bain de couleur 9½c chacun
Essuiemains en toile damassée 16c chacun
Essuiemains en toile huckaback 23c chacun

LA CIE S. CARSLEY, limitée.

Prix de la Toile à Essuiemains

Toile huckaback pour essuiemains 3½c la verge
Toile à verrerie 5c la verge
Toile à rouleaux turque 8c la verge
Toile à vaisselle 8c la verge
Toile huckaback pour essuiemains 11½c la verge

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Prix de la Toile Damassée

Toile de table damassée 17c
Toile de table damassée 23c
Toile de table damassée 40c
Toile de table damassée 47c
Toile de table damassée 62c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Prix de la Flanelle

Flanelle rouge tout laine 11c
Flanelle grise tout laine 12c
Flanelle Quaker tout laine 24c
Flanelle domestique tout laine 25c
Coton à drap anglais pesant tout laine 25c.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame. - Montréal

LA MAISON HAMILTON

Ceux qui ont assisté à notre vente de Vendredi, hier, ont pu, une fois de plus, voir que nous n'exagerons rien quand nous nous vantons d'être la Maison la plus achalandée de Montréal. A trois heures, hier après-midi, il était impossible de se frayer un passage à travers la foule, on aurait dit une véritable procession. Quand on considère le nombre presqu'incalculable de pratiques qui assistent à nos ventes, il n'y a pas à en douter, nous sommes la seule Maison dans la Cité qui offre de si grands avantages à sa clientèle. De toutes les pratiques qui ont visité notre Magasin hier, nous n'avons pas eu une seule plainte qui pût nous porter à croire que personne avait été trompé dans ses espérances ; loin de là, on entendait de toutes parts : C'EST REELLEMENT BON MARCHÉ.

Pour la semaine prochaine, comme bon nombre de pratiques n'ont pas pu se procurer un de nos CELEBRES CORSETS " P.D. " que nous avons vendus hier, nous continuerons tous les matins, entre 9 et 11 heures, de le vendre au même prix qu'hier, c'est-à-dire ceux qui sont généralement vendus à $3.50 vous pourrez les avoir ici à $1.49, et ceux de $2.25 pour 75c. Remarquez bien que ce Corset ne se détaille jamais moins de $1.50, et qu'il y en a des lignes parmi qui se vendent jusqu'à $4.50. Ces Corsets ont été quelque peu endommagés par l'eau, tellement peu, qu'il faut très bien examiner ceux qui le sont, et la plupart sont intacts.

Nous continuerons à vendre aussi nos Couvertes blanches en laine avec jolis bords en couleurs à des prix qu'aucune autre maison ne pourra vous offrir. Visitez notre département de Couvertes, nous avons ce qu'il y a de mieux en Couvertes canadiennes et Couvertes écossaises, Confortables et Edredons. Venez en faire votre provision avant que les gros froids arrivent. C'est le meilleur temps de les acheter maintenant.

La Maison HAMILTON

Rue Ste Catherine, Coin de la Rue Peel

PALMER, 1745 rue Notre-Dame

Nos Perruques et Toupets

Pour dames et messieurs sont le modèle de la perfection. Un examen attentif de nos marchandises vous le prouvera.

Gants Alexandre

Ont donné entière satisfaction pendant au delà de cinquante ans.
Chaque paire est garantie et estampée du nom du fabricant.
On peut se les procurer dans tous les principaux magasins de marchandises sèches de cette ville.

B. A. BOAS & CO., Seuls Agents Pour le Canada.

209—m|s—n—D

"L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE FRANCE A PLACÉ

Apollinaris

("LA REINE DES EAUX DE TABLES")

AU PREMIER RANG PARMI TOUTES LES EAUX EXAMINÉES POUR PURETÉ ET ABSENCE DE GERMES PATHOGÈNES."

Tapis

Vous pouvez meubler votre maison avec élégance et à bon marché en vous servant des . . . . .

Nouveaux Tapis,
Rideaux,
Paillassons
Et Meubles

Qui sont exposés chez

THOMAS LIGGET

1884 RUE NOTRE-DAME

Edifice Glenora

Vin - Claret

— DE —

Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Roussillon, du Rhône, du Rhin, d'Espagne, Portugal, Italie, etc.

CLARET - MONTFERRAND

FAMEUX VINS du RHONE, de JABOULET, VERCHERES,

Pureté et provenance garanties
Chez And. Brisset & Fils, Montréal
(6)

LUNETTES PINCE-NEZ — JUMELLES LONGUE-VUES

Essai de la Vue fait soigneusement.

HEARN-HARRISON
Opticiens.
1640 et 1642, Notre-Dame.
185—n

Ligne Franco-Belge du Canada

SERVICE D'ETE

Voyages directs entre Anvers et Boulogne et Montréal

D'Anvers	De Montréal
9 Sept ....SS. GRETA HOLME	3 Oct.
3 Oct. .....SS. LOUGHRIGG HOLME	28 Oct.
18 Oct. .....SS. FOREST HOLME	10 Nov.

Devant être suivis par d'autres navires à tous les quinze jours.

Le vaisseau part de Boulogne deux jours après la date de faire voile d'Anvers.

Connaissements d'un port à l'autre émis de tous les endroits au Canada.

Pour fret et autres renseignements, s'adresser à J. FATIO & CO., Quai Van Dyck, Anvers.
Chemin de Fer du Nord, Boulogne.
HAROLD KENNEDY, Québec.
M'LEAN, KENNEDY & CO, Edifice Board of Trade, Montréal. 281—n

LIGNE FURNESS

POUR LE HAVRE

Le SS. SARNIA doit faire voile pour le Hâvre, Samedi, le 12 septembre.

Ce navire a toutes les accommodations voulues pour passagers de premières et secondes cabines et d'entrepont.

Pour fret ou passage, s'adresser à

DAVID TORRANCE & CO.,
Agents.

PACIFIQUE CANADIEN

Train Spécial du Samedi pour Hudson Heights

ET LES STATIONS INTERMEDIAIRES

quittera la gare de la rue Windsor à 1.30 heure, tous les samedis, jusqu'à avis contraire. Le train de retour arrivera à Montréal à 6.30 hrs p.m.

Service Suburbain du Dimanche

POINTE FORTUNE, VAUDREUIL
HUDSON

et les stations intermédiaires. Un train spécial quitte la gare Windsor, le dimanche, à 10.00 a.m. Le train de retour arrivera à la gare Windsor à 9.25 hrs p.m.

St Jérome, Ste Thérèse, Ste Rose

Et Stations Intermédiaires

Un train spécial quitte le carré Dalhousie à 9.15 heures a.m. le dimanche. Retour au carré Dalhousie à 9.45 heures a.m.

Service de Westmount

Tous les trains locaux arrêteront maintenant à Westmount et les trains express arrêteront pour prendre ou laisser les passagers allant à ou venant de Sherbrooke, Westmount, Ottawa, Toronto et autres endroits.

Bureau des billets de la ville et du Télégraphe, 129 rue St Jacques, (voisin du bureau de poste.)

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSION A BON MARCHE

A

NEW YORK

ET RETOUR

$10.00

Billets bons pour aller les

22, 23 ET 24 D'OCTOBRE

et bons pour revenir jusqu'au 1er Novembre au soir

Bureau des billets de la ville
143 RUE ST-JACQUES
et à la gare Bonaventure.

ST LAWRENCE & ADIRONDACK R. R.

Les convois quittent la gare Windsor à :

8.15 a.m.. (Excepté le dimanche) — Express de jour pour New-York, arrêtant à Châteauguay, à Beauharnois, Valleyfield, Huntingdon, Malone et les principaux endroits du Sud.

4.35 p.m.. (Tous les jours) — Express de nuit pour New-York, arrêtant à Châteauguay, Beauharnois, Valleyfield, Huntingdon, Malone et les principaux endroits du Sud.

Bureau des billets de la ville, 137 rue St Jacques, Montréal.
55—n H. S. PHILPS, Agent

BULLETIN POLITIQUE

Soixante contrats annulés au département des postes par l'hon. M. Mulock

LES MALLES ANGLAISES

M. Tarte banquetté à Winnipeg avec MM. Greenway, Martin et Sifton

Augmentation des importations et des exportations durant les derniers trois mois

Ottawa, 24 — L'on fait circuler depuis quelque temps certaines rumeurs tendant à démontrer que l'honorable M. Mulock, maître général des postes, a l'intention d'adopter une politique postale de restriction en rendant plus difficile par exemple, la circulation des journaux retournés par les souscripteurs ou toutes autres personnes auxquelles ils sont adressées. Comme question de fait, M. Mulock n'a pas songé à mettre un tel régime en vigueur et n'a adopté aucune politique nouvelle concernant la distribution et le tarif des postes. Les journaux sont expédiés franc de port aux souscripteurs ; les autres doivent payer l'impôt postal. C'est la règle absolue aujourd'hui comme sous l'administration conservatrice.

M. Mulock a annulé plus de soixante contrats de malles qui avaient été accordés sans soumissions préalables et à des prix exhorbitants, à la veille des élections générales. Dans un grand nombre de ces cas le transport des malles peut être fait à prix réduit de 30 à 40 pour cent. Bien plus il appert dans la correspondance du département que des lettres ont été envoyées au ministre des postes de l'ancien régime par des personnes désirant soumissionner en vue d'obtenir un ou des contrats du gouvernement pour le transport des malles, mais que ces lettres son restées sans réponse.

Certaines plaintes ayant été formulées dans le district de la rivière Rainy, M. Mulock a cru devoir envoyer un officier spécial pour tenir une enquête et aviser au meilleur moyen de distribuer les malles dans cette région de l'or où la population s'accroît avec beaucoup de rapidité.

D'autre part le département des postes a résolu le permettre aux marchands de grains de semences et aux grandes maisons de commerce qui expédient des catalogues d'y encarter des blancs pour commandes, pourvu qu'ils soient imprimés, au taux des catalogues.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ALLAN

Ottawa, 24 — Un arrêté ministériel a été passé et approuvé par le gouvernement du Dominion accordant à la compagnie Allan le contrat du transport des malles anglaises pour une nouvelle année, à partir de décembre 1896 jusqu'à décembre 1897.

SIR CHARLES TUPPER

Ottawa, 24 — Sir Charles Tupper est arrivé des provinces maritimes et se propose de partir pour l'Angleterre dans une couple de semaines. Il doit assister aujourd'hui aux funérailles du Dr Bergin, à Cornwall.

M. TARTE A WINNIPEG

Winnipeg, 24— L'honorable M. Tarte et sa suite sont arrivés ici hier. Une foule nombreuse de citoyens l'attendait à la gare, puis l'a escorté jusqu'à la résidence du lieutenant - gouverneur dont il sera l'hôte pendant trois ou quatre jours. Le ministre des travaux publics recevra aujourd'hui une délégation du Board of Trade et du conseil municipal et discutera avec elle les moyens d'améliorer le système de navigation sur la rivière Rouge et de pousser de l'avant certaines entreprises publiques importantes.

Il y a eu, hier après-midi, réception à la résidence du lieutenant-gouverneur, en l'honneur de M. Tarte, et banquet le soir, auquel assistaient MM. Greenway, Martin et Sifton.

Aujourd'hui, il y aura réunion des ministres manitobains et la question des écoles sera discutée de nouveau. Le règlement proposé par l'honorable M. Laurier sera probablement accepté et rendu public après cette conférence.

L'IMPORTATION DES ANIMAUX VIVANTS

Londres, 24 — Les agriculteurs anglais et écossais insistent auprès du Bureau d'Agriculture pour être protégés contre l'importation des animaux vivants, obligeant ainsi le Canada et les Etats-Unis de n'envoyer que des animaux morts.

Voyant cependant que la Grande-Bretagne a déjà importé, cette année, 72,000 têtes de bétail, 56,000 moutons du Canada ; 308,000 têtes de bétail, 235,000 moutons, des Etats-Unis, le Bureau d'Agriculture hésite à adopter une telle mesure, sous le simple prétexte qu'il risque d'avoir des animaux malades.

Le très honorable Walter H. Long, président du Bureau, a cependant attiré l'attention du gouvernement sur le projet de marquer les endroits où l'on vendra les viandes de provenance coloniale ou étrangère, espérant par là prévenir les consommateurs contre ces viandes.

Voyant qu'il y a si peu d'enthousiasme de la part des membres, pour visiter le Canada, l'année prochaine, l'association des cultivateurs anglais a abandonné ce projet pour le présent, et il est décidé de se réunir dans la Scandinavie.

L'on a invoqué que le Canada en aurait assez l'année prochaine de la British Association et de la British Medical Association.

M. LAURIER ACCEPTE

Québec, 24 — Le comité chargé de l'organisation du banquet Laurier s'est assemblée hier soir. Son Honneur le maire Parent a lu une lettre dans laquelle le premier ministre du Canada dit qu'il accepte l'invitation qui lui est faite pour le 28 du mois courant.

LA SESSION PROVINCIALE

Québec, 24 — L'honorable M. Chapais dit que les ministres provinciaux n'ont pas encore décidé à quelle date s'ouvrira la session de l'Assemblée Législative.

LA SITUATION FINANCIERE

Ottawa, 24 — D'après le rapport de l'hon. M. Fielding, ministre des finances du Canada, le revenu des trois premiers mois de la présente année fiscale s'élève à $8,846,000 et les dépenses sont de $4,662,350. Celles-ci, durant la même période, l'année dernière, ont été de $5,537,627.

CHRONIQUE DU JOUR

Vieux souvenirs

Il n'est pas nécessaire de revoir les lieux intimes qui ont empreint leurs souvenirs dans notre mémoire d'enfant, pour ressentir une émotion profonde. Je viens de recevoir une lettre de deuil, une lettre qui m'apprend la mort d'un vieil homme, simple, crédule, dévoué, qui a consacré sa vie à faire entrer dans la cervelle d'une légion de polissons comme moi les rudiments des connaissances indispensables à la lutte pour la vie.

Cette lettre, un peu banale, a provoqué chez moi la résurrection d'un passé bien proche encore, et cependant à jamais insaisissable. J'ai revu soudain des lieux modestes, familiers ; des lieux qui me rappelaient de doux et bienfaisants accueils.....

J'ai revu, dans une vision idéale, le village..... l'église de ma première communion, qui n'est plus aujourd'hui qu'une grange décrépite, abandonnée, pour le temple tout neuf, tout coquet de blancheur, au clocher luisant d'ardoises. Le beau vitrail de Saint-Martin qui captivait mes yeux d'enfant est maintenant crevé et le pauvre centurion a perdu, de la sorte, la moitié du manteau qui lui restait. Mais où mon émotion s'est faite douloureusement voluptueuse, c'est à l'annonce de la disparition de mon vieux maître et de sa vieille maison, éventrée par la pioche des démolisseurs.

Certes, la demeure qu'il occupait, depuis la disparition de sa masure, était un logis confortable ; mais que de souvenirs me procure la vieille bâtisse, au toit branlant mais moussu, aux murs lézardés mais fleuris de pariétaires, au seuil craqué mais embaumé par les "violiers" odorants. En revanche, le jardin, ses treilles, ses ombrages manquent à la nouvelle construction, élevée par le faste de clinquant qu'elle emprunte à la fausse générosité du municipe, et, surtout, je souffre de ce que ma maturité voit s'écrouler avec les décombres, toute une page — la plus belle — de mon enfance.

J'ai fait ce long voyage en esprit. Je suis entré en rêve dans la vieille école, j'en ai parcouru les pièces dénudées et, par un faible effort cérébral, j'ai évoqué le souvenir tangible des visages familiers.

Soudain, plaquée au mur, une vieille armoire de bois, peinte en rouge, a rappelé chez moi la mélancolie d'une journée lointaine, où mon espièglerie fut cruelle, où la bonté d'une âme simple pénétra à jamais dans mon cœur d'enfant.

Tout jeune écolier, j'avais été confié aux soins du père Grenier. Ainsi se nommait le bonhomme qui vient de mourir à St Cloud. Le père Grenier se chargeait de décrasser — de dessaller, comme il disait — les petits tyrans que l'on confiait à ses soins éclairés.

J'étais un des rares externes qui fréquentaient son modeste établissement. Tous les matins, la gibecière pendue par une courroie à l'épaule, le béret d'écolier sur l'oreille, sifflotant un air martial, j'arrivais devant la porte à claire-voie du jardin. D'un coup de pied, sans ôter les mains de mes poches, je la poussais violemment, heureux de lui faire rendre le carillon criard qu'elle jetait dans l'air tranquille, de complicité avec une sonnette bruyante qui se balançait au bout d'un ressort en arc.

Dans les beaux jours, le bon père Grenier, en attendant l'heure de la chasse, aimait à rêver sous une tonnelle écrasée de climatite et de vigne vierge. Je profitais de sa méditation pour grapiller les groseilles, au grand dam de la vielle Nanette, la soeur ainée du père Grenier, qui nous aimait aussi de tout son coeur, la chère et inoubliable créature. Elle avait même un faible pour moi, la bonne Nanette, en dépit de ma gloutonnerie pour les confitures à l'état rudimentaire.

Pauvre vieille et excellente fille ! elle est morte en soignant — et en sauvant — un des élèves de son frère que le croup implacable avait un moment menacé.

Quant au père Grenier, il avait pour moi, quand j'entrais ainsi en maraudeur, un bon sourire, un geste apaisant pour Nanette, et il venait à moi, avec son bon sourire, décrochait à mon profit la grappe enviée mais inaccessible à ma petitesse, me donnait une tape amicale sur la joue et disait :

—Alons, allons ! cher enfant ! c'est l'heure ; au travail.

Et les deux heures passaient vite, remplies par de savantes mais assommantes déclinaisons.

De onze heures à une heure et demie, repas frugal, récréation bruyante et promenade dans le prestigieux bois de Saint Claud, que les horreurs de la guerre n'avaient pas encore ravagés.

A trois heures et demie, retraite des externes et exercices divers pour les internes, sous la surveillance d'un grand diable de pion, nommé Marius Hus, qui devait sûrement avoir, le pauvre garçon, le coeur et la cervelle attaqués.

A ce moment, je grimpais dans la chambre du père Grenier, la chambre au placard rouge, et je recevais, docilement ou non, une ration supplémentaire de l' "Epitome".

En attendant le brave homme, j'ouvrais mon cartable, j'installais mes cahiers, sans ardeur, le regard, plein de regrets, errant sur la campagne ensoleillé et tentante à mon humeur vagabonde. Le brave homme arrivait alors, tout guilleret, et, se sachant dans l'intimité, échangeait sa vieille toque de soie noire contre une calotte grecque, en velours noir, brodée d'arabesques jaunes et vertes et surmontée d'un gland merveilleux qui saluait tour à tour les quatre points cardinaux.

Polisson que j'étais, je m'étonnais, je me moquais même un peu ; ma tête chaude et chevelue ne comprenait pas qu'il en fût de frileuses.

J'ânonais de mon mieux : "Deus creavit coelum et terram", toujours en mouvement sur mon tabouret, restant souvent à court, distrait par le vol vrombissant d'une mouche. Indulgent, le père Grenier me rappelait au devoir, d'un geste caressant ; il ne savait pas gronder et j'en abusais... naturellement.

Un jour, le jour que me reproche mon souvenir d'aujourd'hui, j'étais plus turbulent encore qu'à l'ordinaire. Je ne pouvais tenir en place, je n'écoutais guère les démonstrations, captivé par le manège d'une bête à bon Dieu qui se livrait à l'assaut de la belle calotte de mon vieux maître.

Il faut dire que cette calotte était toute neuve, douillette, doublée, cadeau précieux dont chaque point—je l'ai su bientôt—évoquait pour le vieux pédagogue les yeux de sa vieille mère qui avaient fatigué leurs mourantes lueurs à confectionner ce chef-d'oeuvre pour la tête de son cher Marie—c'était le prénom tendre et bizarre du père Grenier.

La bestiole rouge tachetée de noir appelait mon envie, je risquai le bras et brusquement fermai la main sur elle.

Le père Grenier était courbé sur mon devoir, et la calotte tomba par terre.

Le pauvre vieux, sans mot dire, se baissa dans un effort pour la ramasser. Une espièglerie me jeta sur le sol avant lui. Déjà il avait oublié ma maladresse et mon irrespect, et son sourire s'apprêtait à me remercier de mon empressement. Mais, méchant gamin, je m'évadai, le trophée à la main.

Le père Grenier m'interpella doucement :

—Rendez-moi ma calotte, mon petit ami.

Je me réfugiai alors à l'autre bout de la chambre, et la mémoire d'une leçon récente inspira à ma malice le mot fameux de Termopyles :

—Venez la prendre !

Le pauvre bonhomme s'était levé, un peu mécontent déjà ; il m'approchait. Alors, me voyant pris, je lançai l'objet sur le placard rouge.

Sans mot dire, le père Grenier plaça une chaise sur la table et se hissa péniblement sur cet échafaudage. Il en descendit bientôt la chère calotte à la main, mais, hélas ! souillée de toiles d'araignées et de la poussière amoncelée sur la planche. Une grande tristesse noyait ses yeux.

J'attendais, pétrifié par mon acte et par le chagrin empreint sur cette face toujours si bonne.

Déjà mon vieux professeur s'était assis et reprenait en silence la correction de mon cahier, laissant sur la table la calotte profanée.

Alors,moi, le petite "riche"(!) qui abusait si lâchement de la mansuétude de ce pauvre homme, j'eus conscience du mal que j'avais causé ; les sanglots me gonflèrent la gorge, je me jetai vers mon maître, les bras tendus, la bouche hoquetante :

—Pardon ! lui dis-je, ah ! Pardon !...

Aussitôt le sourire reparut sur les lèvres du père Grenier. Ses yeux, cependant, restaient humides. Et comme j'étais dans ses bras, pleurant toujours, il me donna un baiser paternel sur le front tout en m'appliquant d'amicales petites tapes sur le dernière :

—Tu es pardonné, mon petit homme, tu es pardonné ; mais tu m'avais fait de la peine. Oh ! tu ne pouvais pas savoir !... corrigea-t-il avec son indulgence ordinaire. Vois-tu, c'est maman qui me l'a donnée, qui me l'a faite, cette calotte. Et la pauvre, hélas ! ne peut plus m'en faire d'autres !....

C'était la première fois que le père Grenier me tutoyait, et cette chose absolument insolite me troublait profondément.

Je pleurais davantage, hypnotisé par la calotte qui s'étalait, sale, comme un persistant reproche. Le bon vieux vit mon regard ; pour me consoler, il alla chercher une brosse, remit le couvre-chef en son lustre, et, faisant miroiter le velours au soleil, me dit :

—Ce n'est rien, ce n'est rien ; tu vois, elle est aussi jolie qu'auparavant !

C'est cet homme de bien qui vient de mourir à quatre-vingt-seize ans.

La scène que je viens d'évoquer avait lieu le 18 mai 1867. Je m'en souviens d'une façon si précise parce que c'était l'avant-veille de ma première communion et que ma mauvaise action me fournit l'occasion d'une confession si pleine de remords que j'en subis encore parfois l'impression douloureuse.

O mon vieux maître ! Je garde ton souvenir vivant en mon coeur encore gros de mon émotion d'enfant. De là-haut, où tu es allé rejoindre ta sainte mère et la bonne Nanette, jette sur moi un regard indulgent, vois-moi bénir ta bonté communicative et implorer encore mon pardon.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

MASSACHUSETTS

WORCESTER—M. Jérémie Baudreau, charpentier, à l'emploi de Frank Robbins, et demeurant sur le chemin Marvin, est tombé du deuxième étage de la maison 108 rue Gold, mardi après-midi ; il a reçu de graves blessures à la tête et au dos et on a dû le transporter à l'hôpital.

—Le révérend Père Conaty, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, dit que la rumeur le désignant comme successeur de Mgr Keane, comme recteur de l'université catholique de Washington,est dénuée de fondement et n'a pas le sens commun.

—Le jeune Albert Dumas, de West Boylston, âgé de 15 ans, accusé d'avoir volé, avec un jeune compagnon, nommé Giguère, $146 à un laitier, a été remis en liberté, Mme Dumas consentant à payer la moitié de la somme volée. Le jeune garçon avait acheté une carabine, un revolver, deux poignards, etc., etc., avec lesquels il comptait partir pour faire la guerre aux sauvages.

—La soirée de réouverture du club Le Casino, qui a eu lieu mercredi soir, a été à la hauteur de la circonstance. L'orchestre Chaffin a fourni la musique pour la danse et le goûter a été servi par M. Marshall. Le comité des préparatifs se composait de MM. V. G. Fortier, Jos. G. Comtois, A. Massé, Frank W. Lavoine et C. E. Belisle.

—L'assemblée régulière de la société St Jean-Baptiste a été tenue mardi soir. M. Joseph Simard a été réélu à l'unanimité concierge des salles de la société, et le trésorier, M. Lévi Beaulieu, a fait son rapport, qui montre que la société est dans d'excellentes conditions financières.

LOWELL—La "Patrie Nouvelle" jadis de Southbridge, et devenue semi-hebdomadaire, est maintenant publiée en cette ville. Ce journal dévoué aux principes démocratiques a pour directeur-gérant M. Charles R. Daoust. Nos meilleurs souhaits de succès.

—Eugène G. Duval, employé à la manufacture de bonbons de Chase et Cie, Atlantic avenue, et domicilié au No 73 rue Kilton, à Dorchester, est disparu mystérieusement depuis mercredi dernier.

Sa famille se trouve dans la plus grande misère. Duval est marié et père de famille.

SALEM—Le Rév. J. A. Pelletier est parti pour une vacance de deux semaines au Canada ; il sera de retour vers la Toussaint.

—Vers le premier novembre, les garçons pensionnaires du pensionnat St-Joseph, prendront possession du nouveau local qu'ils doivent habiter au No 1, Harbor Square.

—Les exercices du chant pour Noël commenceront dimanche prochain. Le choeur est composé des meilleures voix de femmes de la paroisse. On nous promet de la belle et bonne musique ; la réputation du choeur n'est pas à faire ici.

HOLYOKE. — Sur les pressantes sollicitations de bon nombre de ses amis et de ses partisans, M. Médéric Laporte a résolu de se porter candidat à la mairie. M. Laporte est bien connu à Holyoke, par les fonctions qu'il a remplies dans le gouvernement municipal et par l'activité et l'intelligence qu'il su déployer dans ses affaires.

Il y a trente ans que M. Laporte demeure à Holyoke et il n'est âgé que de 37 ans. Il y a 19 ans qu'il est dans les affaires d'"express", et il y a fait des progrès considérables.

M. Laporte a représenté le quartier 6 dans le conseil municipal, en 1890 et 1891 ; en 1892 et en 1893, il représentait le même quartier comme échevin. Il a été candidat pour la nomination à la législature et a été défait d'un vote seulement, par M. D. H. Ives. Il a été nommé pour cinq ans commissaire des parcs, position qu'il occupe actuellement.

NORTHAMPTON. — Joseph Dubois, jeune garçon d'une quinzaine d'années, demeurant chez M. Norbert Gagnon, dans la rue Oak, à Florence, est parti jeudi de la semaine dernière pour l'école et n'a pas été revu depuis. La police est à sa recherche, car l'enfant est orphelin et n'a pas de parents dans les environs. Il paraissait grandement attaché à ses parents adoptifs.

—Le Rév. Noël Rainville était à Lowell ces jours derniers pour l'inauguration de la statue érigée à la mémoire du regretté feu Garin, O. M. I., fondateur et premier pasteur de l'église St-Joseph.

SPRINGFIELD. — Joseph St-Eugène Bernacteh dfmywpnq yiqiw John, Eugène Bernatchez et Alfred St Germain sont partis vendredi dernier, sous la conduite du colonel Clark et du capitaine McDonald, pour la prison d'Etat de Charleston pour y subir leur peine.

—La nouvelle église du Sacré-Coeur a été dédiée dimanche dernier, par d'imposantes cérémonies. L'église était ornée et les autels couverts de fleurs naturelles.

Mgr Thomas Beaven, évêque de Springfield, fit la bénédiction de l'église, qui fut suivie d'une grand'messe solennelle. Sa Grandeur, Mgr Tierney, évêque de Hartford, célébrait, assisté des Révds E. Toher et J. J. O'Keefe, diacre et sous-diacre de la messe, et des Révds Phelan et Stone, diacre et sous-diacre d'honneur. Le Rév. P. J. Harkins était prêtre assistant au trône. Mgr Beaven avait, pour assistant au trône, les Révds T. J. Conaty et Ch. Crevier, de Holyoke. Le chant, sous la direction de Mlle E. M. McCarthy, a été grandement admiré. Avant la messe, on a joué la grande marche pontificale de Gounod. On a chanté la messe de Haydn. Sa Grandeur Mgr Beaven a donné le sermon de circonstance. Les vêpres ont eu lieu le soir avec une grande solennité. Le chant a été choisi et des plus beaux.

FALL RIVER — En cour supérieure, mercredi après-midi, on a continué la cause de Basile Bélanger contre Wm Beattie.

Bélanger a terminé son témoignage. Il a raconté comment l'accident est arrivé, donnant tous les détails. Il avoue qu'il avait de l'expérience comme mineur, mais que l'homme le plus expérimenté aurait été blessé comme lui.

Il travaillait s'occupant seulement de son ouvrage et la pierre est tombée sur lui sans qu'il eut le temps de la voir. Il ignorait la position dangereuse dans laquelle se trouvait cette pierre. Personne ne l'en avait averti. Il dit que le contre-maître qu'il nomme John "Desmarais ne parlait jamais français et les traitait comme des animaux.

Bélanger exhibe sa jambe aux jurés. Elle est affreusement mutilée.

Joseph Ouellette qui avait charge de la grue à la carrière de Beattie, dit qu'il avait pour besogne de faire les piles de pierre de rebut.

Le contre-maître lui avait dit de jeter ces pierres pêle-mêle et il les jetait. C'est lui qui avait fait placer sur la pile les pierres dont l'une est tombée sur Bélanger.

Il a vu Bélanger aussitôt après l'accident. Un nommé Auguste Mignault le tenait dans ses bras. Bélanger s'était arraché lui-même de sous la pierre.

Il dit que le contre-maître Desmarais voyait cette pile de pierre tous les jours. Il savait comment elle était faite. La pierre qui est tombée sur Bélanger avait 7 à 8 pds de longueur, 4 à 5 pieds de largeur et environ 2½ pieds d'épaisseur. Elle pouvait peser environ une tonne.

Les docteurs H. G. Wilbur et Wilfrid Trudeau, qui ont soigné Bélanger, donnent une description de ses blessures et disent que le blessé ne recouvrera jamais l'usage complet de sa jambe. Le docteur Trudeau estime que le plaignant a perdu la moitié de la force de sa jambe.

Henri Lebrun, un mineur, qui se trouvait avec Bélanger au moment de l'accident, dit que le contre-maître Desmarais était venu les chercher à la "shed" où ils minaient des bornes de rues et les avait amenés près de la pile de rebut pour leur faire fendre de la petite pierre.

Il les faisait travailler très vite, les commandant souvent de se dépêcher. Ils n'avaient pas le temps d'enlever les pierres qu'ils fendaient et elles encombraient le terrain. Il a vu tomber la pierre sur Bélanger. Celui-ci a essayé de se sauver mais en a été empêché par les pierres qui se trouvaient autour de lui.

Auguste Mignault a failli lui aussi être pris sous la pierre. Mignault est en Canada. Le contre-maître Desmarais est mort.

Un nommé Elzéar Deslauriers qui travaillait près de Bélanger lors de l'accident, dit que ce dernier était occupé à miner une pierre lorsque l'autre est tombée. Il a vu la pierre partir de sur la pile.

Deux hommes nommés James Thompson et Ambrose Records sont assermentés pour la défense.

Ils disent qu'ils travaillaient près de Bélanger et ont eu connaissance de l'accident. Ils prétendent que Bélanger aurait eu le temps de se sauver s'il ne s'était pas retourné piur retirer sa boîte à outils. Ils jurent aussi que Bélanger et Mignault essayaient d'enlever un morceau de pierre de la pile et que cela a fait tomber la grosse pierre en question.

CHICOPEE. — L'installation des officiers de l'Union Canadienne de Chicopee a eu lieu le 19 courant. Les officiers suivants ont été installés : Chapelain, Rév. F. Bonneville ; prés., A. Pion ; 1er vice-prés., A. Beausoleil ; 2e vice-prés., R. Balthazard ; sec.-arch., Edmond Dorval ; sec.-arch.-adjoint, X. Goderre ; sec.-fin., E. Poirier ; sec.-fin.-adjoint, O. Fournier ; sec.-corr., A. J. Lebeau ; trésorier, Wm. Charpentier ; comm.-ord., A. Dupuis ; aide-com.-ord., C. St-Cyr ; directeurs, N. Morin, H. Morin, J. Parenteau, J. Dauphinais, O. Fournier.

Après l'installation des officiers, plusieurs orateurs, tant de Chicopee que de Holyoke, ont bien voulu nous divertir par leurs bons discours patriotiques. Voici les noms des orateurs : J. Beauchemin, fondateur de l'Union ; M. Vincent, P. Monat, M. Rousseau, P. Bonvouloir, trésorier de la ville de Holyoke ; M. Viens, l'avocat Dreuce, C. Z. Couture, l'avocat Lapalme, l'avocat Genest, le docteur N. Morin. Les discours finis, des rafraichissements ont été servis. Les amusements se sont prolongés jusqu'à une heure avancée.

SOUTHBRIDGE. — Il est question d'organiser un nouveau cours de conférences sous les auspices des différentes sociétés canadiennes. Il devra avoir lieu pendant l'hiver ; les noms de MM. H. A. Dubuque, Alphonse Gaulin, C. T. Roy, et du docteur L. P. DeGranpré mentionnés comme conférenciers.

WEBSTER. — Malgré les faits d'escroquerie que nous voyons tous les jours dans les journaux, et les avertissements réitérés de nous tenir en garde contre ces voleurs, il y en a toujours qui se laissent prendre au piège. Vendredi, un individu d'une mine assez douteuse se présenta chez M. John Dumouchel, de North Webster, et inventa une histoire, disant qu'il représentait le B et A. R. R., et offrit de lui vendre du charbon pour $2.75 la tonne, et bien entendu, vu le bon marché, payable d'avance. Alors, plein de confiance en l'honnêteté de cet homme, on lui paya la somme convenue et l'individu s'en alla. Mais madame Dumouchel ayant conçu des soupçons sur la validité de son marché, alla conter son histoire à l'agent du B. et A. R. R., qui la confirma dans ses soupçons et lui dit qu'elle avait été volée.

—La bénédiction du chemin de croix dans la nouvelle église du Sacré-Coeur, a eu lieu dimanche. L'église était remplie et la cérémonie a été imposante. Le Rév. J. A. Legri s a fait la cérémonie, ayant reçu les pouvoirs nécessaires de l'évêque du diocèse, Mgr T. D. Beaven.

— La société St-Jean-Baptiste ainsi que la fanfare St-Jean-Baptiste sont au nombre des donateurs du chemin de croix de notre nouvelle église. Chacune a donné une station.

—La retraite prêchée par les RR. PP. Jésuites, de Montréal, commencera dimanche, le 25 courant. La première semaine sera consacrée aux dames et demoiselles, et la semaine suivante aux hommes et jeunes gens.

MAINE

AUGUSTA—Mort subite— Un Américain nommé John Noble est mort subitement samedi soir. Il avait travaillé toute la journée à la filature de coton où il était employé depuis une couple d'années. Il laisse quatre enfants, dont le plus jeune est âgé d'une douzaine d'années. Il appartenait à deux sociétés de bienfaisance, dont l'assurance de l'une est de mille piastres et de l'autre de deux mille. John Noble a été employé plusieurs années au Lac Noir.

Voleur audacieux—M. John Cormier s'est fait voler treize piastres samedi soir dans des circonstances assez curieuses. Il se préparait à sortir pour retourner à sa maison quand il pensa à une lampe qu'il avait dans un appartement voisin ; il alla éteindre cette lampe et lorsqu'il revint à son tiroir pour prendre son argent, tous les billets de banque étaient partis. M. Cormier ne connaît pas le voleur.

BIDDEFORD — Il y a quelque temps, M. Chs. L. Simard, cordonnier de la rue Elm, partait en compagnie de deux de ses amis pour se rendre à Alfred en voiture, lorsqu'arrivé à Millsbrook, le cheval a pris le mors aux dents et la voiture versa, précipitant à terre ses trois occupants.

Dans sa chute, M. C. L. Simard s'est fracturé une côte et de plus a reçu des lésions internes. Depuis ce temps, il a été sous les soins des Drs Bassford et Emery ; cependant, il n'est pas encore complètement rétabli.

—Une famille canadienne, venant des paroisses environnantes de Montréal est arrivée ici, dans le but d'y faire fortune. Elle compte actuellement 25 membres dont 11 filles et 12 garçons, et l'heureux père bénit le ciel de l'avoir rendu si riche.

—Les Forestiers catholiques, donneront, vendredi, le 6 novembre, dans leurs salles, au No 98 rue Main, un souper et un bal. De nombreuses invitations sont déjà envoyées et cette soirée promet un succès.

CONNECTICUT

DANIELSON. — Grand déploiement du drapeau américain, jeudi soir, foule immense et bons discours. Grande démonstration en faveur de McKinley.

—25 Canadiens ont pris leurs premiers papiers. Il y a ici 50 nouveaux électeurs canadiens.

—Lundi prochain, à 7 heures p. m., grande assemblée des Canadiens de Danielson, dans les salles de la société St Jean-Baptiste, pour assermenter tous les documents dans notre cause, documents qui devront être envoyés bientôt à Rome. Que personne n'y manque.

—Mlle M. Lonèse Leclaire, soeur du Dr C. J. Leclaire, est partie pour une promenade de trois semaines au Canada. Bon voyage.

WATERBURY — Un drame sanglant s'est déroulé au lever du jour, mardi, dans un bois des environs de Waterbury, appartenant à M. Joseph Deur, et dans lequel les écureuils passent pour être très nombreux.

Un nommé Reuben Lawrence, âgé de soixante-cinq ans, était allé pendant la matinée, chasser l'écureuil avec son petit-fils dans le bois de M. Deur. Celui-ci les ayant surpris sur sa propriété, leur a tiré un coup de revolver, probablement dans le but de les effrayer. Deur a essayé ensuite d'arrêter Lawrence, et il s'en est suivi une querelle au cours de laquelle le fusil de ce dernier est parti accidentellement. C'est du moins ce que raconte Lawrence, qui s'est constitué prisonnier. Ce qu'il y a de certain c'est que Deur a reçu la charge dans le coeur et a été tué sur le coup. Deur était âgé de quarante-deux ans, marié et d'origine française.

Mercredi matin, le coroner Mix a tenu une enquête. Les témoins entendus ont été Reuben Lawrence, son petit-fils, George, Mme Deur, Henry Archambault et Edmond Chipman. Lawrence a renouvelé sa déclaration de mardi.

Il avait appris que la propriété ne contenait pas de pancarte en défendant l'accès, et y était allé pour chasser. Il entendit un coup de feu en arrière et se retourna. Deur l'attaqua alors, le fusil, dont le chien était relevé, s'accrocha quelque part et partit. Son petit-fils donna la même version.

Henry Archambault dit qu'il était sur le chemin lors de l'affaire et qu'il entendit le bruit d'une querelle et d'une lutte ; il était trop loin pour reconnaître si le coup de feu a été accidentel ou non.

Edmond Chipman a entendu le coup de feu. Le coroner a résolu de porter l'affaire devant le parquet qui décidera si Lawrence est coupable de meurtre. Ce dernier est en liberté provisoire sous $1,000 de cautionnement.

Lawrence a comparu devant le juge Cowell, à Waterbury, jeudi matin. L'interrogatoire préliminaire a été ajourné à mardi prochain.

NEW-YORK

COHOES. — Le club de la Feuille d'Erable a procédé, dimanche dernier, à l'élection de ses officiers. Les messieurs dont les noms suivent ont été élus : Président, Alcide Bertelot ; secrétaire-archiviste, M. Machildon, secrétaire-financier, Walter Giroux ; trésorier, Stephen Bélanger : Sergent d'armes, John Lemieux ; appariteur, Henri Patenaude, réélu. L'installation des nouveaux officiers aura lieu dimanche prochain. Des discours seront prononcés par les nouveaux élus et des rafraichissements seront servis. Succès au Club.

NE PERDEZ PAS DE VUE

Les occasions de bons marchés exceptionnels que vous offre le Syndicat de Montréal, coin Ste Catherine et Amherst. Leurs lots de 5, 10, 15 et 20c méritent une visite, car vous êtes certains d'y trouver des articles qui vous conviendront.

—Si cela vous plait, souffrez du mal de dents. La gomme du Dr Adam vous guérirait pourtant. 295—7

Crédit d'Escompte

ARGENT PRETE SUR BILLET ET SUR HYPOTHEQUE

Conditions faciles.

R. D. LATULIPPE

21 Avenue de l'Hotel de ville.

Heures du Bureau, de 8 à 10 hrs a.m et 6 à 8 hrs p.m. 290—n

Le Docteur Le Sage

DE LA FACULTE DE PARIS

Heures de consultations : 1½ à 3 et 7½ à 9 p. m.

Telephone, 6568. 341 RUE ST-DENIS. 283—n

NE TRAVAILLEZ PAS— *Laissez le SAVON SURPRISE faire l'ouvrage pour vous, c'est la manière de laver le linge sans le faire bouillir ou l'échauder En lavant avec ce savon on obtient le linge le plus doux et le plus propre avec le moins d'ouvrage possible.*

SUIVEZ LES DIRECTIONS SUR L'ENVELOPPE 301—1 X

DES FAITS ET LE PERE MURPHY

Le Rév. Père Murphy, le célèbre prêtre à la Cure d'Or, et propagateur de la tempérance, après un travail théorique et pratique de 20 années en faveur de la tempérance, dont huit ont été passées au milieu des Canadiens, présente au public les témoignages suivants, qui montrent les résultats du traitement de sa Cure d'Or, au Canada. Lord Aberdeen dit : "Le traitement de la Cure d'Or du Père Murphy est un excellent remède contre l'ivrognerie."

L'honorable M. Foster, ex-ministre des finances, dit : "Les nombreuses personnes que j'ai observées et qui ont suivi le traitement de la Cure d'Or du Père Murphy ont été guéries efficacement et pour toujours."

L'honorable M. Fielding, ministre des finances, a dit, il y a quelque temps, au cours d'une conversation, avec le Père Murphy, que le traitement de sa Cure d'Or était l'une des plus grandes bénédictions que les citoyens d'Halifax aient jamais reçues.

L'honorable M. Holmes, ex-premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, a dit : "J'ai consciencieusement observé, pendant deux ans, au-delà de sept cents patients qui ont suivi le traitement de la Cure d'Or, et je considérerais manquer à mon devoir si je ne déclarais pas que le nombre des cures efficaces et permanentes dépasse 90 pour cent du nombre total des patients."

M. George Robertson, maire de St-Jean, N. B., dit : " Les avantages manifestes retirés par les citoyens de St-Jean sont la meilleure preuve du caractère chrétien et charitable de l'oeuvre du traitement de la Cure d'Or du Père Murphy."

L'honorable A. A. Stockton, de St-Jean, N. B., dit, entre autres choses : Le traitement de la Cure d'Or du Père Murphy, a accompli beaucoup de bien et mérite les plus grands éloges."

Le juge O'Gara, d'Ottawa, dans une conversation, au sujet des résultats du traitement de la Cure d'Or du Père Murphy, a dit que c'était une grande bénédiction qui avait été accordée à la Puissance du Canada.

John C. Grant, d'Ottawa, dit, entre autres choses : "Le traitement de la Cure d'Or du Père Murphy, a obtenu un succès merveilleux, à Ottawa. Je connais personnellement une centaine de jeunes gens que ce traitement a changés complètement,et qui occupent maintenant des positions très élevées à Ottawa, et qui étaient auparavant les plus fameux ivrognes de la ville."

Le capitaine Ritchie, de St-Jean, N. B., dit : "J'ai suivi le traitement de la Cure d'Or du Père Murphy et, dans mon cas, il a accompli une cure merveilleuse."

Le chef de police O'Farrell, de Maisonneuve, P. Q., dit : "On ne peut rien dire de trop en faveur du traitement de la Cure d'Or du Père Murphy, comme agent de réforme".

Le chef de police McVeity, d'Ottawa, dit : "Le traitement de la Cure d'Or du Père Murphy, est une très grande bénédiction pour la guérison de la maladie de l'ivrognerie".

TEMOIGNAGES MEDICAUX

Le Dr Stewart, associé de feu sir Andrew Clarge, dit : "Les résultats du traitement de la Cure d'Or du Père Murphy sont des plus remarquables".

Le Dr D. A. Campbell, de Halifax, N. E., dit : "Un grand nombre d'individus que je connais ont été guéris d'une manière permanente, après avoir suivi le traitement de la Cure d'Or du Père Murphy".

Le Dr J. F. Fraser, de Port Morien, C. A., parlant du traitement à la Cure d'Or du Père Murphy, dit : "Il renforce d'une manière merveilleuse le système nerveux délabré des malheureuses victimes de l'alcoolisme".

Le Dr A. Curry, d'Halifax, dit : "Je me fais un grand plaisir de témoigner en faveur des bons résultats obtenus par le traitement à la Cure d'Or du Père Murphy, non seulement dans la ville de Halifax, mais dans toute la province de la Nouvelle-Ecosse".

Le Dr C. J. Morse, d'Amherst, N. E., dit : "Le traitement à la Cure d'Or du Père Murphy enraie d'une manière efficace, l'habitude de prendre des stimulants alcooliques".

Le Dr M. A. B. Smith, de Dartmouth, N. E. dit : La méthode du Père Murphy pour traiter l'alcoolisme, fait détester les boissons enivrantes."

Le Dr De Blois, ci-devant professeur de l'Université Laval, à Québec, dit : Le traitement à la Cure d'Or du Père Murphy, guérit d'une manière efficace, l'habitude de la morphine, de la cocaïne et du tabac.

Le Dr T. A. Désilets, de Nicolet, dit qu'il connait au-delà de trente personnes ont été guéries d'une manière permanente.

Le Dr A. W. H. Lndsay, d'Halifax, N. E., dit qu'il connaît un grand nombre de cas pour lesquels les résultats ont été remarquables.

Le Dr Mackay, surintendant de la Retraite Bermont, un asile pour les personnes adonnées à la boisson, à Québec, dit : Le traitement à la Cure d'Or du Père Murphy, guérit d'une manière certaine l'alcoolisme et la morphinomanie et les maladies analogues.

Le Dr Marcus Dodd, de Bridgeport, C. A., dit : Le traitement de la Cure d'Or du Père Murphy obtient toujours un succès parfait.

Le Dr W. H. Weeks, d Dartmouth, N. E., dit : La vente de la Cure d'Or du Père Murphy est une addition merveilleuse de la science pathologique moderne.

Le Dr W. B. Slayter, de Halifax, N. E., dit qu'il connait des hommes et des femmes qui étaient autrefois des ivrognes, le déshonneur de leur famille, et une disgrâce pour la communauté, et qui sont maintenant sobres,après avoir suivi le traitement à la Cure d'Or du Père Murphy.

Le Dr Oliver, d'Halifax, N. E., dit que le traitement à la Cure d'Or du Père Murphy, est vraiment des plus efficaces, et une grande bénédiction pour les personnes atteintes de l'alcoolisme.

Le vénérable et saint évêque de Trois-Rivières, dit : "Le traitement à la Cure d'Or du Père Murphy est destiné à faire disparaître l'alcoolisme, et à ramener la paix et le bonheur de la société."

Le Rév. Père Grenier, supérieur des Pères Oblats, de Québec, dit que le traitement à la Cure d'Or du Père Murphy guérit d'une manière efficace, et met le bonheur dans des centaines de familles.

Le chapelain des Tombs de la ville de New-York, dit ce qui suit : " Le traitement à la Cure d'Or du Père Murphy a réussi a opérer des guérisons permanentes, après que tous les autres remèdes eurent fait défaut."

Tous ces faits sont une preuve indubitable de l'efficacité de la cure d'Or du Père Murphy. S'il fallait donner d'autres témoignages, nous pourrions annoncer que nous avons l'appui de plusieurs législatures qui ont accordé des octrois à ces instituts, tous ces témoignages devraient faire disparaître tous les doutes quant à l'effecacité du traitement à la Cure d'Or du Père Murphy.

Une autre preuve des ravages que les travaux du Père Murphy ont fait au commerce des liqueurs en Canada, c'est que plusieurs soi-disant instituts de la Cure d'Or ont été fondés et soutenus par les personnes engagées dans le commerce en gros des liqueurs afin de causer du tort aux travaux du Père Murphy. Mais ces industriels ont manqué leur but, et lorsqu'ils n'ont pas réussi à réaliser leur projet à l'aide de leurs fausses cures d'or, ils travaillent dans l'ombre à ruiner mon oeuvre de tempérance par des moyens que seuls les ennemis de Dieu et des hommes peuvent employer. Je laisse au public canadien intelligent à juger par lui-même des résultats de mes travaux et du succès du traitement de ma cure d'Or. Le Père Murphy surveille en personne l'administration de son traitement à son institut principal, avenue Letourneux, Maisonneuve, Montréal-Est.

INSTITUT A LA CURE D'OR DU PERE MURPHY, avenue Letourneau, Maisonneuve, Montréal Est

HOP BITTERS

—UN—

Remède, non pas un Breuvage

CONTIENT

Houblon, Buchu, Mandragore, Dent-de-lion, et les propriétés médicales les plus pures et les meilleures qu'on puisse obtenir.

GUERIT — Toutes les maladies d'estomac, des intestins, du sang, du foie, des rognons, et des organes urinaires, nervosité, insomnie, surtout les maladies des femmes.

$1,000 en Or Seront payées si l'on nous mentionne une maladie qu'il ne guérira ou ne soulagera pas, ou si l'on trouve quelque chose d'impur ou de préjudiciable à la santé dans ce remède.

NE PRENEZ PAS DE SUBSTITUTS.

HOP BITTERS, 685 Broadway, New-York. 163—n

LA MAIN

Nouvelle

On faisait grande autour de M. Bermutier, juge d'instruction, qui donnait son avis sur l'affaire mystérieuse de Saint-Cloud. Depuis un mois, cet inexplicable crime affolait Paris. Personne n'y comprenait rien.

M. Bermutier, debout, le dos à la cheminée, parlait, assemblait les preuves, discutait les diverses opinions, mais ne concluait pas.

Plusieurs femmes s'étaient levées pour s'approcher et demeuraient debout, l'œil fixé sur la bouche rasée du magistrat d'où sortaient les paroles graves. Elles frissonnaient, vibraient, crispées par leur peur curieuse, par l'avide et insatiable besoin d'épouvante qui hante leur âme, les torture comme une faim.

Une d'elles, plus pâle que les autres, prononça pendant un silence :

—C'est affreux. Cela touche au "surnaturel." On ne saura jamais rien.

Le magistrat se tourna vers elle :

—Oui, madame, il est probable qu'on ne saura jamais rien. Quant au mot surnaturel que vous venez d'employer, il n'a rien à faire ici. Nous sommes en présence d'un crime fort habilement conçu, fort habilement exécuté, si bien enveloppé de mystère que nous ne pouvons le dégager des circonstances impénétrables qui l'entourent. Mais j'ai eu, moi, autrefois, à suivre une affaire où vraiment semblait se mêler quelque chose de fantastique. Il a fallu l'abandonner d'ailleurs, faute de moyens de l'éclaircir.

Plusieurs femmes prononcèrent en même temps, si vite que leur voix n'en firent qu'une :

—Oh ! dites-nous cela.

M. Bermutier sourit gravement, comme doit sourire un juge d'instruction. Il reprit :

—N'allez pas croire, au moins, que j'aie pu, même un instant, supposer en cette aventure, quelque chose de surhumain. Je ne crois qu'aux causes normales. Mais si, au lieu d'employer le mot "surnaturel" pour exprimer ce que nous ne comprenons pas, nous nous servions simplement du mot "inexplicable," cela vaudrait beaucoup mieux. En tous cas, dans l'affaire que je vais vous dire, ce sont surtout les circonstances environnantes, les circonstances préparatoires qui m'ont ému. Enfin, voici les faits.

J'étais alors juge d'instruction à Ajaccio, une petite ville blanche, couchée au bord d'un admirable golfe qu'entourent partout de hautes montagnes.

Ce que j'avais surtout à poursuivre, là-bas, c'étaient les affaires de vendetta. Il y en a de superbes, de dramatiques au possible, de féroces, d'héroïques. Nous retrouvons là les plus beaux sujets de vengeance qu'on puisse rêver, les haines séculaires, apaisées un moment, jamais éteintes, les ruses abominables, les assassinats devenant des massacres et presque des actions glorieuses. Depuis deux ans, je n'entendais parler que du prix du sang, que de ce terrible préjugé corse qui force à venger toute injure sur la personne qui l'a faite, sur ses descendants et ses proches. J'avais vu égorger des vieillards, des enfants, des cousins, j'avais la tête pleine de ces histoires.

Or, j'appris un jour qu'un Anglais venait de louer pour plusieurs années une petite villa au fond du golfe. Il avait amené avec lui un domestique français, pris à Marseille en passant.

Bientôt tout le monde s'occupa de ce personnage singulier, qui vivait seul dans sa demeure, ne sortant que pour chasser et pour pêcher. Il ne parlait à personne, ne venait jamais à la ville, et, chaque matin, s'exerçait, pendant une heure ou deux, à tirer au pistolet et à la carabine.

Des légendes se firent autour de lui. On prétendit que c'était un haut personnage fuyant sa patrie pour des raisons politiques; puis on affirma qu'il se cachait après avoir commis un crime épouvantable. On citait même des circonstances particulièrement horribles.

Je voulus, en ma qualité de juge d'instruction, prendre quelques renseignements sur cet homme ; mais il me fut impossible de rien apprendre. Il se faisait appeler sir John Rowell.

Je me contentai donc de le surveiller de près ; mais on ne me signalait, en réalité, rien de suspect à son égard.

Cependant, comme les rumeurs sur son compte continuaient, grossissaient, devenaient générales, je résolus d'essayer de voir moi-même cet étranger, et je mis à chasser régulièrement dans les environs de sa propriété.

J'attendis longtemps une occasion. Elle se présenta enfin sous la forme d'une perdrix que je tirai et que je tuai devant le nez de l'Anglais. Mon chien me la rapporta ; mais, prenant aussitôt le gibier, j'allai m'excuser de mon inconvenance et prier sir John Rowell d'accepter l'oiseau mort.

C'était un grand homme à cheveux rouges, à barbe rouge, très haut, très large, une sorte d'hercule placide et poli. Il n'avait rien de la raideur dite britannique et il me remercia vivement de ma délicatesse en un français accentué d'outre-Manche. Au bout d'un mois nous avions causé ensemble cinq ou six fois.

Un soir enfin, comme je passais devant sa porte, je l'aperçus qui fumais sa pipe à cheval sur une chaise, dans son jardin. Je le saluai, et il m'invita à entrer pour boire une verre de bière. Je ne me le fis pas répéter.

Il me reçut avec toute la méticuleuse courtoisie anglaise, parla avec éloge de la France, de la Corse, déclara qu'il aimait beaucoup "cette" pays, et "cette" rivage.

Alors je lui posait, avec de grandes précautions, et sous la forme d'un intérêt vif, quelques questions sur sa vie, sur ses projets. Il répondit sans embarras, me raconta qu'il avait beaucoup voyagé, en Afrique, dans les Indes, en Amérique. Il ajouta en riant :

—J'avé eu bécoup d'aventures, oh ! yes.

Puis je me remis à parler chasse, et il me donna des détails les plus curieux sur la chasse à l'hippopotame, au tigre, à l'éléphant et même la chasse au gorille.

Je dis :

—Tous ces animaux sont redoutables.

Il sourit :

—Oh ! nô, le plus mauvais c'été l'homme.

Il se mit à rire tout à fait, d'un bon rire de gros Anglais content :

—J'avé beaucoup chassé l'homme aussi.

Puis il parla d'armes, et il m'offrit d'entrer chez lui pour me montrer des fusils de divers systèmes.

Son salon était tendu de noir, de soie noire brodée d'or. De grandes fleurs jaunes couraient sur l'étoffe sombre, brillaient comme du feu.

Il annonça :

—C'été une drap japonaise.

Mais, au milieu du plus large panneau, une chose étrange me tira l'œil. Sur un carré de velours rouge, un objet noir se détachait. Je m'approchai : c'était une main une main d'homme. Non pas une main de squelette, blanche et propre, mais une main noire, desséchée, avec les ongles jaunes, les muscles à nu et des traces de sang ancien, de sang pareil à une crasse, sur les os coupés net, comme d'un coup de hache, vers le milieu de l'avant-bras.

Autour du poignet, une énorme chaîne de fer, soudée à ce membre malpropre, l'attachait au mur par un anneau assez fort pour tenir un éléphant en laisse.

Je demandai :

—Qu'est-ce que cela ?

L'Anglais répondit tranquillement :

—C'été ma meilleur ennemi. Il vené d'Amérique. Il avé été fendu avec le sabre et arraché la peau avec une caillou coupante, et séché dans le soleil pendant huit jours. Aoh, très bonn pour moi, cette main.

Je touchai ce débris humain qui avait dû appartenir à un colosse. Les doigts, démesurément longs, étaient attachés par des tendons énormes que retenaient des lanières de peau par places. Cette main était affreuse à voir, écorchée ainsi ; elle faisait penser naturellement à quelque vengeance de sauvage.

Je dis :

—Cet homme devait être très fort.

L'Anglais prononça avec douceur :

—Aoh yes ; mais je été plus fort que lui. J'avé mis cette chaîne pour le tenir.

—Cette chaine maintenant est bien inutile, la main ne se sauvera pas.

Sir John Rowell reprit gravement :

—Elle voulé toujours s'en aller. Cette chaîne était nécessaire.

D'un coup d'œil rapide, j'interrogeai son visage, me demandant :

—Est-ce un fou, ou un mauvais plaisant ?

Mais la figure devenait impénétrable, tranquille et bienveillante. Je parlai d'autre chose et j'admirai les fusils.

Je remarquai cependant que trois revolvers chargés étaient posés sur les meubles, comme si cet homme eût vécu dans la crainte constante d'une attaque.

Je revins plusieurs fois chez lui. Puis je n'y allais plus. On s'était accoutumé à sa présence ; il était devenu indifférent à tous.

* * *

Une année entière s'écoula. Or, un matin, vers la fin de novembre, mon domestique me réveilla en m'annonçant que sir John Rowell avait été assassiné dans la nuit.

Une demi-heure plus tard, je pénétrais dans la maison de l'Anglais avec le commissaire central et le capitaine de gendarmerie. Le valet, éperdu et désespéré, pleurait devant la porte. Je soupçonnai d'abord cet homme, mais il était innocent.

On ne put jamais trouver le coupable.

En entrant dans le salon de sir John j'aperçus du premier coup d'œil le cadavre étendu sur le dos, au milieu de la pièce.

Le gilet était déchiré, une manche arrachée pendait, tout annonçait qu'une lutte terrible avait eu lieu.

L'Anglais était mort étranglé ! Sa figure noire et gonflée, effrayante, semblait exprimer une épouvante abominable ; il tenait entre ses dents serrées quelque chose ; et le cou, percé de cinq trous qu'on aurait dit faits avec des pointes de fer, était couvert de sang.

Un médecin nous rejoignit. Il examina longtemps les traces des doigts dans la chair et prononça ces étranges paroles :

—On dirait qu'il a été étranglé par un squelette.

Un frisson me passa dans le dos, et je jetai les yeux sur le mur, à la place où j'avais vu jadis l'horrible main d'écorché. Elle n'y était plus. La chaîne, brisée, pendait.

Alors je me baissai vers le mort, et je trouvai dans sa bouche crispée un des doigts de cette main disparue, coupé, ou plutôt scié par les dents juste à la deuxième phalange.

Puis on procéda aux constatations. On ne découvrit rien. Aucune porte n'avait été forcée, aucune fenêtre, aucun meuble. Les deux chiens de garde ne s'étaient pas réveillés.

Voici en quelques mots la déposition du domestique :

Depuis un mois, son maître paraissait agité. Il avait reçu beaucoup de lettres, brûlées à mesure.

Souvent, prenant une cravache, dans une colère qui semblait de la démence, il s'était frappé avec fureur cette main séchée, scellée au mur et enlevée, on ne sait comment, à l'heure même du crime.

Il se couchait fort tard et s'enfermait avec soin. Il avait toujours des armes à portée de son bras. Souvent la nuit, il parlait haut, comme s'il se fût querellé avec quelqu'un.

Cette nuit-là, par hasard, il n'avait fait aucun bruit, et c'est seulement en venant ouvrir les fenêtres que le serviteur avait trouvé sir John assassiné. Il ne soupçonnait personne.

Je communiquai ce que je savais du mort aux magistrats et aux officiers de la force publique, et on fit dans toute l'île une enquête minutieuse. On ne découvrit rien.

Or, une nuit, trois mois après le crime, j'eus un affreux cauchemar. Il me sembla que je voyais la main, l'horrible main, courir comme un scorpion ou comme une araignée le long de mes rideaux et de mes murs. Trois fois, je me réveillai, trois fois je me rendormis, trois fois je revis le hideux débris galoper autour de ma chambre en remuant les doigts comme des pattes.

Le lendemain, on me l'apporta, trouvée dans le cimetière, sur la tombe de sir John Rowell, enterré là ; car on n'avait pu découvrir sa famille. L'index manquait.

Voilà, mesdames, mon histoire. Je ne sais rien de plus.

* * *

Les femmes éperdues, étaient pâles, frissonnantes. Une d'elle s'écria :

—Mais ce n'est pas un dénouement cela, ni une explication ! Nous n'allons pas dormir si vous ne dites pas ce qui s'était passé, selon vous.

Le magistrat sourit avec sévérité :

—Oh ! moi, mesdames, je vais gâter, certes vos rêves terribles. Je pense tout simplement que le légitime propriétaire de la main n'était pas mort, qu'il est venu la chercher avec celle qui lui restait. Mais je n'ai pu savoir comment il a fait, par exemple. C'est là une sorte de vendetta.

Une des femmes murmura :

—Non, ça ne doit pas être ainsi.

Et le juge d'instruction, souriant toujours, conclut :

—Je vous avais bien dit que mon explication ne vous irait pas.

GUY DE MAUPASSANT.

Caline est en visite chez une dame.

—Vous avez un bien joli mouchoir de baptiste, lui dit-elle. Mais pourquoi ne l'avez-vous pas fait marquer ?

Et Caline, en souriant finement :

—A quoi bon, chère madame, je m'appelle Baptiste.

UN NOUVEAU BATEAU

L'invention d'un canadien-français du Manitoba

DU GENRE DU BATEAU ROULEUR BAZIN

Rouleaux creux et étanches actionnés par la machine

M. Napoléon Prince, de Lorette, Manitoba, qui a déjà obtenu quelques brevets d'invention, vient de trouver un nouveau procédé de construire les vaisseaux de manière à obtenir la plus grande vitesse possible.

Son invention consiste en des cylindres creux de très fortes dimensions, parfaitement étanches et pourvus d'aubes à leurs circonférences. La plateforme sur laquelle est construit le bateau repose sur les axes de ces cylindres qui sont mis en mouvement par le bras de la machine à vapeur, tel que l'indique notre dessin.

Le plus grand obstacle à la vitesse des navires a été jusqu'aujourd'hui, le déplacement de l'eau. Or, M. Prince a trouvé moyen de faire disparaître presque complètement cet obstacle en faisant reposer les bateaux sur des cylindres creux mis en mouvement, de sorte que la force motrice au lieu d'être utilisée en partie pour le déplacement de l'eau, est presque toute entière employée pour la vitesse. De cette manière, un bateau pourra aller aussi vite sur l'eau qu'une locomotive sur la terre. De plus, un bateau ainsi construit offre très peu de danger de couler à fond puisque si l'un des cylindres fait une voie d'eau, il sera facile de ramener au-dessus la partie brisée pour la réparer et vider le cylindre avec une pompe.

Le gouvernail pourra être construit de n'importe quelle manière convenable. On pourra employer ces cylindres dans la construction de toute espèce de bateaux grands comme petits, excepté peut-être pour les gros vaisseaux de fret. Même pour les chaloupes ordinaires, on peut les contruire sur des rouleaux ; au lieu de se servir de rames ou d'avirons, on se servira de manivelles pour mettre en mouvement les cylindres, ce qui est plus facile et moins fatiguant. Que disons-nous ? Les bicyclettes même pourraient être construites d'après ce procédé ; et alors au lieu de se promener dans les rues en bécane durant les grandes chaleurs de l'été, on se promènera sur l'eau, et combien cela sera infiniment plus agréable !...

M. Prince a déjà obtenu un Caveat pour son invention. Il a l'espérance de le perfectionner davantage avant de demander son brevet.

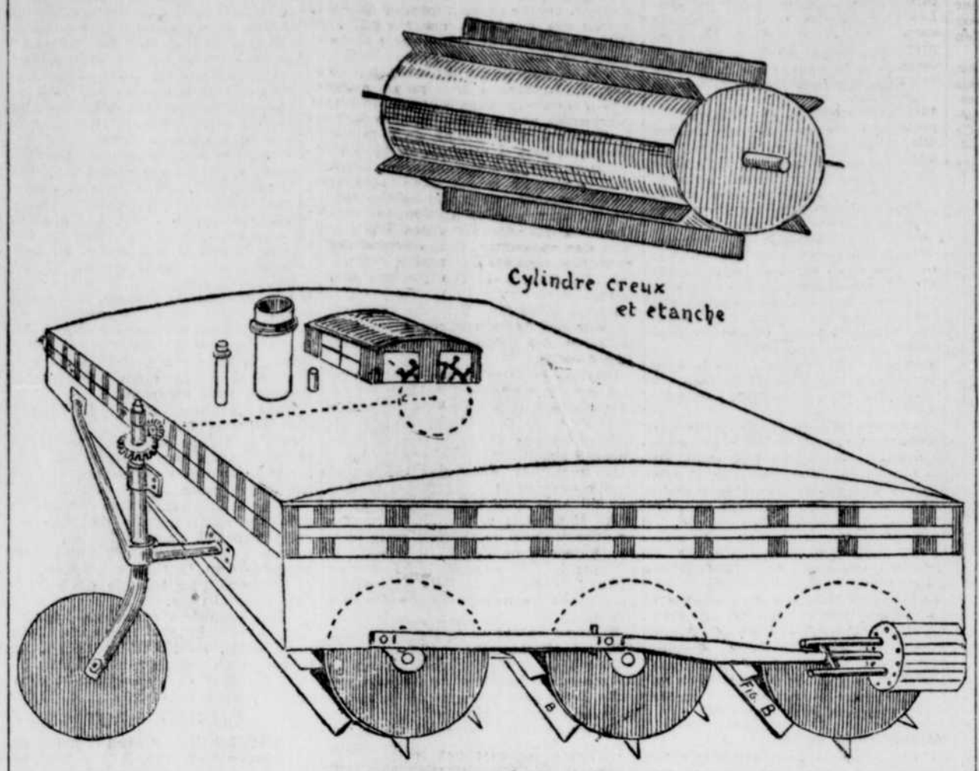

LE BATEAU ROULEUR " PRINCE "

LE CLUB GARNISON

Québec, 23 — Les gouverneurs du club Garnison, pour la prochaine année sont : l'honorable T. C. Casgrain, MM. E. J. Hale, H. F. Machin, F. C. Aylwin et Albert Malouin.

REPARATIONS DE FOURRURES

Pour avoir satisfaction, il faut que vous fassiez réparer vos fourrures dans une maison responsable. Ayant l'avantage d'importer nos fourrures directement d'Europe, nous payons meilleur marché, en conséquence nous chargeons meilleur marché. Vous épargnez 50 pour cent en venant chez

OHS. DESJARDINS et CIE,
No 1537 Rue Ste Catherine.
Q. 16 19 et 24 et hed 22

LE MENU FATAL

Les dépêches de source anglaise nous ont annoncé, les lecteurs s'en souviennent, que le tsar Nicolas II a eu une indisposition à la suite du dîner donné en son honneur à l'Elysée et présidé par le président de la république française. La cuisine de la vieille mère-patrie est si mauvaise !

Les lecteurs de "La Presse" aimeront sans doute à connaître le menu que le président Faure avait fait préparé pour le dîner du tsar par les meilleurs cuisiniers de France. Voici la composition de ce menu :

Huitres de Marennes,
Consommé aux nids de Salagane,
Crème de volaille,
Carpes de la creuse
glacées sauce française,
Selles de faon aux graines de pins,
Suprêmes de poulardes aux
truffes du Périgord,
Terrines de homard toulonnaise,
Barquettes d'ortolans des Landes
Oranges de Nice granitées
Citrons de Provenche glacés,
Faisans flanqués de perdreaux
sur croustades,
Truffes au champagne,
Foie gras à la parisienne
Salade Francillon
Aubergines farcies fermière,
Coeurs d'artichauts à la créole
Abricots et reine-claude
Montmorency
Glaces aux avelines.

DESSERT

Xérès goutte d'or,
Château-Lagrange en carafes
Sauternes en carafes
Champagne rosé en carafes
Château-Yquem 1876
Château-Lafite 1875
Clos-Vougeot 1874.

—Les milliers d'hommes et de femmes qui ont été guéris de la plus triste de toutes les maladies à l'Institut Gold Cure Grant, 650 rue Notre-Dame, Maisonneuve, Montréal-Est, sont autant de preuves vivantes du succès de ce Gold Cure, tel qu'administré à cet Institut si fiable et si bien connu. 296—6 k

—Ayez toujours dans votre maison la gomme du Dr Adam, en cas de mal de dents. 295-7

MUNYON

Ses Patients Font le Récit de leurs Guérisons

C'EST UN RECIT MERVEILLEUX

"C'est grâce au pouvoir des remèdes de Munyon si je suis vivant aujourd'hui."

"Le remède de Munyon contre la dyspepsie m'a sauvé la vie—Je ne saurais m'en passer."

"Nous ne prenons que des remèdes de Munyon—ils guérissent toujours."

"Il y a une semaine je pouvais pas me lever sans l'aide de quelqu'un. —Maintenant je suis un tout autre homme."

"Après avoir pris la prem ère dose, j'ai éprouvé du soulagement et bientot toutes les douleurs disparurent."

Un notaire bi n connu fait l'éloge de Munyon. Il est soulagé du rhumatisme en six heures

D. Desroches, Ecr., notaire bien connu et citoyen de Ste Thérèse, dit : "J'ai souffert du rhumatisme pendant quinze ans, et j'ai enduré des douleurs atroces au dos et aux hanches ; j'ai essayé un grand nombre de remèdes et j'ai consulté plusieurs médecins sans bons résultats. On me persuada de prendre le remède du Prof. Munyon, contre le rhumatisme, et six heures après l'avoir pris, toutes les douleurs avaient disparues ; je suis bien maintenant et je n'ai aucune douleur depuis que j'ai pris les remèdes de Munyon."

Une autre preuve que Munyon guerit d'une manière certaine toutes sortes de dyspepsies

M. Donald MacDonald, No 74 rue Emélie, raconte le bien que lui a fait Munyon, comme suit : "J'ai souffert de dyspepsie pendant des années ; j'étais constipé ; tout ce que je mangeais me faisait beaucoup souffrir, j'avais continuellement mal à l'estomac, et je vomissais surtout le matin ; je n'avais plus d'appétit et j'avais perdu beaucoup d'embonpoint ; j'essayai plusieurs médecins et différents remèdes, sans obtenir de soulagement. Je décidai, en dernier ressort, d'essayer les remèdes de Munyon, et au bout de deux semaines j'étais parfaitement bien. J'ai maintenant bon appétit, je puis manger n'importe quelle nourriture sans éprouver la moindre douleur. Les remèdes de Munyon ont opéré des merveilles dans mon cas.

Les personnes qui souffrent de n'importe quelle maladie ne devraient pas tarder à aller consulter ces spécialistes, se faire examiner et obtenir d'eux des conseils gratuitement. Il ont guéri des milliers de personnes qui avaient été déclarées incurables par d'autres médecins, et ils vous guériront. Bureau ouvert de 8 hrs a.m. à 9 hrs p.m., au No 2444 rue Ste Catherine. 360—2 Y

PERPETUS GAGNIER Successeur de H. A. Miller
Peintres de Maisons et d'Enseignes, Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers, Imitateurs, Blanchisseurs, etc.
1990 Rue Ste Catherine, Montréal
139—n

LE GRAND CENTRE DES BARGAINS

C'est le magasin qui vend le meilleur marché, c'est celui qui vous force à l'économie, c'est où vous avez la plus grande quantité de marchandises pour votre argent. Le magasin qui vendra des meilleurs Bargains, et à d'aussi bas prix que les notres, n'existe pas . . . . .

Les plus Importants Bargains en Etoffes à Robes

" Le GRAND CENTRE DES BARGAINS" mettra en vente lundi prochain, les plus grandes valeurs de la saison.

A 55c, ce qui vaut 79c — Plaids soie et laine, 40 pouces de largeur, couleurs magnifiques, dessins Jacquard ; il n'y a rien de semblable à Montréal.

A 59c, ce qui vaut 89c — Etoffe nouvelle, le plus beau choix de la saison, strictement pure laine.

A 79c, ce qui vaut $1.10 — Haute Nouveauté laine et soie. — Toutes les nouvelles couleurs et les plus beaux dessins.

19c, 23c, 25c, 30c, 33c, 45c. — Melton bleu-marin, 42 pouces de largeur. — Cette marchandise peut servir spécialement pour habillements d'enfants.

30c, 39c, 59c, 69c, 81c. — Assortiment complet de nouvelles Etoffes noires, unies et nouveautés pure laine et soie et laine. — Toutes les dispositions des dernières modes et à 25 p. c. de réduction sur les prix.

Velours Haute Nouveauté de Lyon

Velours fantaisie, 24 pouces de largeur. — Toutes les nouvelles dispositions pour Blouses de fantaisie. Valant $1.10 ; lundi, 59c.

Velours fantaisie pour Blouses, 24 pouces de largeur. — Ces velours ont eu une grande vogue cette semaine, à tel point que nous avons été forcés d'en acheter 50 pièces de plus. Nous possédons les plus beaux dessins, à Montréal. Pas une verge ne vaut moins de $1.35 — Chez nous, le prix est de 79c.

Nous possédons le Secret—Vendre les Manteaux à Bas Prix

Nos jaquettes Empire se vendent par centaines.

Jaquettes Empire anglaises, très élégantes, noir, bleu marin et tan. Prix spécial, $3.39.

Jaquettes en cheviot noir, magnifiquement garnies de braid, nouvelles manches. Prix spécial, $3.29.

Jaquettes Empire en freize pure laine, tan et gris, au prix spécial de $7.50.

Jaquettes Empire en drap de Sedan, de toutes les nouvelles couleurs, brun, gris et bleu. Prix spécial, $9.25.

Jaquettes en drap bouclé et en beaver, grand collet, nouveau dos et nouvelles manches. Prix spécial, $8.

Collerettes en peluche, bordées de Thibet, valeur $18. Lundi, $7.50.

Lingerie pour Dames

Chaque article est marqué à des prix pour les vendre de suite. N'hésitez pas à faire votre achat immédiatement, si vous voulez en avoir.

Robes de chambre en flanellette, jolis dessins, manches larges, valeur 75 cents pour 48 cents.

Jupons en bonne flanellette, valeur 70 cents pour 45 cents.

Caleçons en bonne flanellette, valeur 50 cents pour 26 cents.

Chemises en bonne flanellette, valeur 60 cents pour 29 cents.

90 douzaines de jaquettes Cardigan noir et couleurs, pour dames, valeur $1.25 et $1.75, pour 74 et 99 cents.

Bons blancs pour enfants, 36 pouces de longueur, valant 45 cents pour 25 cents.

Capelines blanches en laine mérinos pour enfants, valeur 95 cents, pour 60 cents.

Capelines blanches en laine mérinos, pour enfants, valeur $1.50, pour 90 cents.

Corsets français, valeur $1.25, pour 79 cents.

Corsets marque P. D., valeur $1.75, pour $1.25.

Corsets marque D. et A., valeur 75 cents, pour 34 cents.

40 douzaines de tabliers d'enfants, légèrement salis, à 12 cents et demi, 19 cents et 29 cents.

Vente spéciale de Chapeaux richement garnis

90 chapeaux élégants, le prix était de $3.50, lundi $1.90.

75 chapeaux élégants, le prix était de $7.75, lundi $3.25.

60 turbans élégants, le prix était de $3.50, lundi $1.90.

Chapeaux non garnis

40 doz. chapeaux "Walking Hats," toutes les couleurs, valeur 90c pour 27c.

70 doz."Walkings Hats"et chapeaux d'enfants, valeur 75c et $1.50 pour 31c.

15 doz."Walkings Hats",dernier modèle de New-York, valeur $1.75 pour 99c.

12 doz. chapeaux "Sailors", dernier modèle de New-York, valeur $1.75 pour 99c.

75 doz. ornements jais et couleur pour chapeaux, valeur 75c pour 29c.

122 doz. plumes et tips d'Autruche, valeur 75c à $1.25, pour 38c.

Vente extraordinaire de Soieries

A 23c — Un lot splendide de nouveau crépon soie, tous les nouveaux dessins, spécialité pour blouses.

A 121½c — 1,249 verges de soie Bengaline, toutes les nouvelles couleurs, prix régulier 25c.

A 28c — Nouvelle soie fantaisie, rien que les dernières nouveautés, valeur 50c.

49c — Soie Dresden et Surah pure soie, nouvelle fabrication, spécialité pour blouses.

A 69c — 493 verges de soie nuancée, rayée, aux couleurs les plus riches, valant 95c.

Articles de Literie

Vous ne pouvez trouver dans tout Montréal des marchandises aux mêmes bas prix.

Couvertes grises Oster 10/4, valeur $1.50 pour $1.00.

Couvertes grises Oster 10/4, valeur $1.75 pour $1.39.

Couvertes grises Oster 11/4, valeur $2.00 pour $1.50.

Couvertes blanches Tolar 10/4, valeur $1.75 pour $1.25.

Couvertes blanches Tolar 11/4, valeur $2.00 pour $1.49.

Couvertes laine grise, valeur $2.50 pour $1.75.

Couvertes laine grise, valeur $2.60 pour $2.10.

Couvertes laine grise, valeur $3.00 pour $2.45.

Couvertes laine blanche, valeur $2.75 pour $2.25.

Couvertes laine blanche, valeur $3.00 pour $2.50.

Couvertes laine blanche, valeur $3.75 pour $3.00.

Couvertes de berceau blanches, valeur $1.50 pour $1.15.

Confortables, valeur $1.00 pour 75c.

Confortables, valeur $1.50 pour $1.

Confortables, valeur $2.00 pour $1.50.

Couvrepieds blancs 11/4, valeur $1.95 pour $1.20.

Couvrepieds blancs 11/4, vauleur $2.10 pour $1.35.

5 caisses coupon de coton à drap blanc uni et croisé, à moitié prix.

3 caisses coupons de coton circulaire pour oreillers, à moitié prix.

Bargains en Lainage

Bas à côtes pure laine, pour enfants, valeur 30c pour 20c.

Bas à côtes pure laine, pour dames, valeur 35c pour 20c.

Bas à côtes pure laine, pour dames, valeur 38c pour 25c.

Bas à côtes pure laine, pour dames, valeur 50c pour 40c.

Bas unis, cachemire, pour dames, sans couture, valeur 32c pour 25c.

Bas à côtes, cachemire, pour dames, valeur 32c pour 25c.

Vestes pour dames, longues manches, valeur 20c pour 15c.

Vestes pour dames, longues manches, valeur 35c pour 25c.

Vestes en laine, pour dames, longues manches, valeur 65c pour 50c.

Caleçons pour dames, valeur 55c pour 45c.

Caleçons pour dames, valeur 70c pour 50c.

Vêtements en Jerseys, pour garçons, valeur $3.25 pour $1.55.

Vêtements en Jerseys, pour garçons, valeur $4.00 pour $2.00.

Vêtements en Jerseys, pour garçons, valeur $4.50 pour $2.55.

LE GRAND CENTRE DES BARGAINS

Boisseau Freres

COIN DES RUES
St Laurent, Ste Catherine, St Chs-Borromée

LE ROYAUME DES FEMMES

Une des choses qui consolent le mieux de l'hiver notre sexe élégant et gracieux, c'est que cette saison maussade nous fournit maintes occasions d'exercer notre puissance de séduction, notre faculté de plaire, qui est en réalité le seul charme de la vie sociale. L'hiver ramène la série des fêtes familiales et des fêtes mondaines ; il s'agit de nous faire belles, rien mieux que la fourrure n'y contribue. Parlons donc fourrures.

Certes des fraiches parures de l'été sont charmantes. Une réunion de femmes vêtues de batiste, de linon, de soies claires, enjolivées de mousseline nuageuse, de tulle plus impalpable encore, ressemble à une agréable corbeille remplie de fleurs délicates : mais, s'il faut le dire, la parure d'hiver est peut-être, pour la femme, plus seyante encore que celle d'été.

La fourrure idéalise son visage, adoucit ses traits, se marie harmonieusement à sa chevelure soyeuse, fait ressortir d'exquise façon la finesse nacrée de sa peau, le délicat favoris de son teint. Un rien dans la parure d'été peut mener au criard ; il y a, dans la gamme des nuances, des tons heurtés qu'il faut être fort habile pour éviter toujours. Avec la fourrure, rien de pareil à craindre. Son harmonie est égale toujours, la même pour tous les visages ; elle convient également aux brunes et aux blondes, aux femmes élancées et à celles qui le sont moins.

Elle avantage à merveille les femmes un peu trop minces et dissimule l'étroitesse du buste. La forme sac est très à la mode ; cette jaquette est donc tout à fait nouvelle. Elle est en loutre avec col à revers de chinchilla. La teinte fine et douce de cette fourrure la rend essentiellement seyante et affine les traits du visage ; voilà pourquoi on l'emploie de préférence en garniture, pour cela d'abord, puis pour son prix élevé et enfin parce que son peu de solidité ne permettrait pas d'en faire un manteau qui dure.

L'hermine partage avec le chinchilla la mode en fait de garnitures ; mais elle tranche si absolument sur le sombre du vêtement que beaucoup d'élégantes craignent de l'employer. Ce qui n'empêche pas que c'est par excellence la fourrure royale, la fourrure de haut luxe aujourd'hui abordable pour tout le monde.

Le collet "Mérode" court, très jeune et pimpant en loutre — décidément la loutre tient la tête. — Ce collet a un col très haut avec dépassant et doublure d'hermine, et il est fermé par deux bandes d'hermine que termine une frange de petites queues.

Le collet "Delna" est en castor-loutre à grandes dents incrustées dans un bord de chinchilla d'Asie d'un joli mouvement. Ce bord, légèrement gondolé, remonte en dents aiguës ; même façon pour le col qui emboite très haut le cou et le visage.

Toilettes de ville, de visites et de réception pour jeunes femmes et jeunes filles.

1. Petite casaque d'automne en drap gris argent, avec dos à plis, d'un seul morceau, et devants également à plis, ouverts sur un gilet de soie ancienne. Grand col ouvert en drap et double col en soie ancienne, orné devant de boutons et de brandebourgs. Col droit drapé, en taffetas vert, orné de deux choux. Manche en biais avec parement de soie ancienne. — Grand chapeau de feutre vert, orné d'une aigrette-paradis et de choux de velours cerise.

2. Elégant vêtement d'automne, pour jeune femme, se portant sur une robe quelconque. Il se fait en velours "Cordoue" et soie fond blanc imprimée sur chaine, et se compose d'un corps de collet court, en velours, ouvert au milieu du devant et monté par un empiècement en soie imprimée. Epaulettes gondolées en même soie, col droit semblable formé par un noeud de ruban "cresson". — Toque Henri II en velours vert, ornée d'un panache de plumes noires.

Il ne s'agit plus que de choisir des formes seyantes pour avoir toujours fort grand air. Et ce qui en double l'agrément, c'est qu'il n'est plus nécessaire d'être millionnaire pour se donner ce luxe gracieux. Les temps sont bien changés depuis qu'un manteau doublé de petit-gris coûtait le revenu annuel d'un ménage modeste. Aujourd'hui les perfectionnements sont tels qu'il est facile d'en charger son budget, de se procurer une ou deux parures seyantes et riches.

Bien entendu, il ne s'agit pas de fourrures rares et précieuses qui se mettaient jadis dans les corbeilles impériales : il nous souvient que l'impératrice Eugénie avait un manteau de renard bleu, du prix de huit cent mille francs. Nos grand'mères, qui ne possédaient pas de semblables "pièces", gardaient quand même dans les trésors de leur garde-robe des casaques, des pélatines, des manchons d'une taille aujourd'hui inconnue, qui se transmettaient de génération en génération.

Je parlais tout à l'heure de perfectionnements. J'entends par ce mot les coquets arrangements que l'on donne aujourd'hui à la fourrure. Jusqu'ici on n'avait pas l'idée de ces coquetteries si gracieuses. Les manteaux, les manchons gardaient leurs lignes droites, classiques. Il ne venait à l'esprit de personne l'idée de changer. Dernièrement, un fourreur eut une idée de génie en imaginant que la fourrure comme les étoffes pouvait se prêter à mille formes, se gondoler, se froncer, se plisser, etc.

Je n'en veux pour preuve que les jolis modèles que notre journal donne aujourd'hui. Ce sont toutes parures charmantes, pratiques, élégantes et de prix abordables pour toutes les femmes soucieuses de l'équilibre de leur budget.

La grande nouveauté de l'année est, pour les fourrures, le volant qui se prête à mille garnitures originales. La ligne droite habituelle dans la fourrure est rompue : ce volant contourne joliment le bord des collets, remonte vers le col, borde le col aussi absolument que s'il était en étoffe souple et soyeuse. Ce n'est pas beaucoup plus lourd qu'un volant de taffetas ou de velours et c'est beaucoup plus riche et seyant, avec une pointe de fantaisie charmante. Car ce volant est de fourrure différente de celle du vêtement.

Il y a le collet court, en loutre, bordé d'un volant de chinchilla. Col très haut — c'est la mode caractéristique de tous les manteaux cet hiver. — Ce collet, que l'on a baptisé du nom gracieux de collet "Olga", convient à merveille pour jeunes femmes et jeunes filles. Les mamans sont obligées d'avoir un manteau un peu plus ample, d'allure plus grave, mais non moins coquette.

Les femmes minces choisiront sans doute la jolie jaquette "Tsarine", toute en astrakan, très ajustée à la taille, dans le dos et sur les côtés. Le devant, le col et les revers découpés en crêneaux sont entièrement doublés d'hermine : le devant d'hermine blouse légèrement sur une haute ceinture de satin noir que ferme à gauche un gros noeud.

La fourrure sera aussi beaucoup employée comme ornement.

Voici maintenant la jaquette "Hading" très ajustée du dos et forme sac devant.

La pèlerine "Liane" très distinguée, très jeune, très originale, est en astrakan découpé sur les épaules et dans le dos, formant quatre grandes dents arrondies et bordées d'un volant de chinchilla qui monte en se rétrécissant jusqu'au col et l'encadre joliment.

La courte mante "douairière" est en singe — une fourrure à très longs poils — garni de chinchilla. Le singe devient à la mode, il ne ressemble à aucune autre fourrure et sa bizarrerie fait sa vogue.

La pèlerine "Lucy," est mi-longue, c'est-à-dire qu'elle descend un peu plus bas que la taille : elle est en caracul, formant par devant une pointe légère, genre fichu. Une large bande de skungs contourne les épaules, descend en châle par devant et dessine par derrière un coquet capuchon à la façon des mantes Trianon. Col orné de skungs, comme le capuchon.

Va jaquette "Victoria" a la manche chinoise plutôt que la manche pagode, car cette manche très ample, à larges plis, est entièrement ouverte. Elle convient surtout aux personnes d'âge moyen, d'embonpoint modéré. Le modèle est en astrakan : on pourrait le faire en loutre ou en autre fourrure.

Le collet "Béatrix" est en astrakan, très ajusté en forme de visite, et garni entièrement de mongolie noire.

Nos jeunes lectrices seront ravissantes avec le fichu "Marie-Antoinette". Ce collet en astrakan est bordé d'un volant de chinchilla légèrement mouvementé et s'ajuste à la taille sous un gros noeud de satin noir.

Le collet "Christiane" est aussi jeune et aussi gracieux que le précédent. Il est en caracul bordé d'un volant de mongolie ou de chinchilla d'Asie. Deux longs pans de fourrures forment le col et tombent plus bas que la taille en façon d'étole.

L'étole ou plutôt la façon étole sera à la mode tout l'hiver. Le collet "Louisa" est en zibeline tout agrémenté de têtes et de queues au col, sur les côtés, à la taille et au bas de l'étole.

Enfin la mignonne pèlerine "Aymard", coquette, toute en loutre garnie d'astrakan. Le manchon est en singe garni de chaque côté d'un haut volant de chinchilla.

Cette combinaison est essentiellement pratique. Elle permet de rajeunir les manchons des hivers précédents, de les agrandir, puisque la mode est aux grands manchons, d'ailleurs bien plus commodes que les petits nids dans lesquels les frileuses — et j'en suis — pouvaient à peine loger le bout de leurs doigts.

Abordons le côté sérieux après avoir épuisé le côté pimpant. Tous ces vêtements lorsqu'ils sont en très belles fourrures, sont chers. La fourrure a cela de commun avec les bijoux qu'elle supporte mal la médiocrité. Acheter de vilaines fourrures est d'ailleurs une piètre économie, car elle ne dure pas ; mieux vaut cent fois y mettre un prix raisonnable. Mais il se fait aujourd'hui de superbes imitations auxquelles les habiles et même les gens du métier se laissent prendre, et, ces imitations-là, les femmes les plus élégantes peuvent s'en parer sans perdre leur renom de bon goût et de distinction.

Elles sont aussi jolies d'aspect, aussi durables au porter que les vraies fourrures qui nous viennent du pôle Nord et de la Russie d'Asie. La martre de Norvège rivalise avec la zibeline ; la martre de France est très belle avec ses tons fauve clair, très fins et très doux.

Telles sont les belles imitations. Quant aux fourrures luxueuses qui coûtent fort cher, c'est toujours la zibeline qui l'emporte, puis la martre du Canada, le "breitschwantz" ou astrakan mort-né, et l'hermine et le chinchilla qui se prêtent à toutes les fantaisies.

Les modèles décrits dans cette chronique se feront en fourrures différentes que nous indiquerons très prochainement.

MARIE de SAVERNY.

CA ET LA

Nous voilà entrés dans cette période incertaine, aussi bien dans la température que dans la mode : la demi-saison. Les nouveautés d'automne sont à peine sorties, pendant que celles de l'hiver se préparent. On est dans l'attente des créations, et surtout on s'inquiète de savoir quelles seront celles adoptées.

Les chaussures sont sur le point de subir une transformation. Après avoir porté la chaussure à bouts carrés, nous étions venus peu à peu, en coupant les angles, à les rendre très effilés, tellement même qu'elles en étaient pointues. Les dernières chaussures de ce genre portèrent le nom d'aiguilles, c'est-à-dire qu'elles ne pouvaient plus être amincies à leur extrémité. Et l'on sait ce que cette mode créa de maux et de gêne. Aussi, nous allons adopter, désormais, les bouts carrés ; nous n'y arriverons pas brusquement. Ils vont être d'abord un peu arrondis, puis d'un demi-cercle plus large, jusqu'à ce que nous allions, comme toujours, à l'exagération de la tendance nouvelle. De plus, les nouvelles chaussures auront la semelle très large, dépassant les bords, même celles demi-habillées. Seules, les chaussures du soir conserveront leur apparence étroite et effilée. Les chaussures à semelles débordantes sont parfaites en hiver, pour les jours pluvieux ou neigeux ; mais elles font un pied moins gracieux, et demandent, pour n'être pas trop fatigantes à la marche, un cuir très léger.

On commence à voir d'autres bas que les bas noirs. Ce sont les bas écossais que les bicyclistes ont mis à la mode. Mais ils ont des nuances autrement gaies que celles que portent les sportwomen. Leurs nuances sont vives sur fond gros bleu et gros vert. Par suite, on voit aussi quelques nuances unies très foncé, telles le bleu marin, le gros vert ou la nuance marron, presque tête de nègre. Le bas noir reste pourtant le bas souverain.

On sait que la mode pour les faïences d'art et céramiques est aux tons très clairs : "vert d'eau, beurre frais", sont les dernières couleurs. On fait en faïences des services de table dans ces tons qui sont ravissants et qui, sans avoir le prix des services de porcelaine, sont d'une fraîcheur sans pareille.

On sait que, l'hiver dernier, les tables étaient ornées de cordons de fleurs. La tige baignait dans un ruisseau qui courait sur la nappe. Cette mode est trop jolie pour ne pas durer, mais la cristallerie nouvelle vient de produire des vases qui rehausseront l'éclat de ces ruisseaux fleuris. Ce sont des porte-bouquets en cristal représentant des fleurs. L'une formera le calice d'une tulipe, l'autre imitera une rose dont les pétales seront épanouies. Dans ces vases reposeux des fleurs naturelles qui mêlent leurs riches couleurs à celles de l'artifice ; car ces vases de cristal ont la couleur des fleurs qu'ils imitent et rien n'est joli comme l'effet des lumières dans le cristal coloré.

Empruntant aux Anglais l'habitude du "five o'clock", nous mettons une grande recherche aujourd'hui dans les nappes à thé. Nous avons eu d'abord les simples damas frangés et chiffrés, puis le linge au point russe et enfin, plus richement, les petites nappes brodées soie. Ces dernières le disputent aujourd'hui aux batistes montées de fines guipures et encadrées d'entre-deux de fil. Quelques-unes d'entre elles ressemblent en plus grand à ces mouchoirs d'antan que nos aïeules ne sortaient que dans les grandes circonstances. A travers ces jours et ces entre-deux, on aperçoit les dessins du fond de la table de peluche ou de satin. La mode pour lunchs, thés ou goûters, est donc au linge très fin.

Plus que jamais, les meubles qui composentun salon sont hétérogènes. Aux meubles de styles authentiques, on mêle des imitations modernes ou les créations du jours, on y joint des bibelots, des étoffes d'Orient, de sorte que cet amalgame n'exclut aucun élément étranger. Le mieux est, à notre avis, un "meuble de fond" auquel on attache des accessoires qui le complètent.

Sur nos personnes, de petits changements vont se produire, mais dont les tendances avaient déjà été indiquées cet été.

Les encolures de nos robes vont être de plus en plus montantes et enfonçantes. Tandis qu'elles étaient exhaussées d'ornements légers et vaporeux, tels que tulle, gaze, mousseline de soie, dentelle fine, elles vont être garnies d'éléments chauds et plus lourds. Les petites bandes, les passe-poils de velours, les "dépassants" de fourrures, les grosses guipures et broderies vont sortir de notre cou avec plus d'abondance encore que l'été dernier. Là, on était limité dans le choix des matières, et, malgré cela, on étouffait au-dessus du col montant. Maintenant, on accueille celui-ci déjà avec plaisir, en pensant au bien-être qu'il procurera.

Au velours, à la fourrure, aux broderies et guipures, aux passementeries aménagées en conséquence, on joindra du ruban. Non pas le ruban léger, mousseux de cet été, en gaze ou en tulle brodé, mais, au contraire, en velours, en satin, en grosse faille, ferme, ayant du corps et du poids.

De ces rubans, et comme pour en alléger l'apparence, sortiront une série de petites nouveautés en perles, paillettes ou brillantés quelconques, et cette pluie de choses brillantes atténuera l'effet trop lourd d'un col chargé.

Les manches qui ne sont plus ballons n'en sont guère moins chargées pour cela. Toutes les garnitures sont reportées sur l'épaule, de sorte qu'avec un peu de bonne volonté, la garniture compliquée et descendante du cou rejoindrait celle de nos manches. C'est ce qu'il faudra éviter, et ces deux nouvelles tendances pourraient faire tort à notre élégance si elles n'étaient savamment appliquées. Il faudra veiller à ce qu'une séparation plus ou moins nette soit toujours établie entre le cou et l'épaule pour que nous ne soyons pas amoindries, et n'ayons pas l'air voûtées.

Les ceintures-corselets affirment de plus en plus leur présence. Elles sont très hautes, cambrent bien la taille, et un grand nombre d'entre elles, au lieu d'être des ceintures volantes, sont appliquées sur le corsage, faisant corps avec lui. Ceci prouve combien elles vont être adoptées et répandues. Pour qui n'est pas trop fort et n'a pas la taille trop courte, rien n'est joli comme cette ceinture pour indiquer et façonner la taille ; car elle sait à la fois l'amincir sans la comprimer et faire ressortir la poitrine ; deux qualités qui sont les principaux attributs du corset. C'est ainsi que cette ceinture en emprunta le nom diminutif de "corselet".

MARGUERITE LEBLANC.

ECCNOMIE DOMESTIQUE

Le linge

L'une des questions les plus importantes de l'administration d'un ménage est certainement la question du linge. Nous avons vu qu'au nom de l'hygiène le changement des draps, taies, serviettes, etc., est indispensable ; la simple propreté l'exige. Mais, pour cela, il faut être suffisamment pourvu de tous ces objets.

Jadis, nos mères mettaient leur orgueil à posséder des armoires remplies de linge. Les piles de draps, de serviettes s'étageaient sur les rayons et cette provision était assez considérable pour suffire, non seulement à une vie, mais à toute une génération. Aujourd'hui, une réaction s'est produite contre ces entassements exagérés et dès les premières années, au renouvellement partiel et annuel de la provision.

En achetant une paire de draps chaque année, une douzaine de torchons, une douzaine de serviettes, quelques tabliers, etc., on est certain de ne jamais se trouver prise au dépourvu ; notre budget n'est guère chargé par ces petites dépenses. Au contraire, s'il faut remplacer d'un seul coup toute une partie de notre provision, cela peut atteindre des proportions qui bouleversent l'équilibre des dépenses d'une famille.

J'indiquerai, en passant en revue chaque pièce de linge, la quantité utile à posséder.

Une autre économie fort mal comprise à mon sens, c'est d'acheter du linge à effet, mais non parfaitement bon. Bien des femmes cherchent l'apparence, la finesse visible du tissu, mais elles négligent la qualité réelle. Or, je le répète encore, les dépenses à faire pour l'achat du linge de maison sont assez fortes ; il vaut mieux mettre un peu plus cher et ne pas être obligée à recommencer souvent. Des draps, des services de table, mais c'est un meuble de famille ! Il faut " du bon " absolument.

Il est juste d'ajouter que bien des femmes ne s'y connaissent pas du tout. Trompées par les promesses alléchantes des catalogues de certaines maisons qui offrent pour un prix très minime des draps brodés ou garnis de dentelle, elles ne sont pas capables de discerner les excellents tissus de ceux qui n'ont que l'apparence.

Elles ignorent la différence énorme

qu'il y a entre une toile bien tissée avec un fil de bonne qualité, sans mélange, et celle pour la fabrication de laquelle tous les "trucs" modernes ont été mis en oeuvre. Elle ne sait pas combien le blanchiment sur le pré est préférable à l'emploi des agents chimiques. Et, son expérience ne pouvant la guider, elle se laisse prendre à l'aspect seul.

Ce qui est le mieux, dans le cas où la maîtresse de maison ne peut se fier à son choix personnel, est de s'adresser à une maison sérieuse, dont la réputation est faite et où l'on peut être certaine de trouver de bonnes et solides marchandises.

Ainsi, nous posons d'abord comme principes qu'il faut avoir suffisamment de linge et le prendre de très bonne qualité.

Voyons maintenant les différentes pièces qui composent ce que l'on appelle le linge de maison.

D'abord les draps. Pour les lits de maîtres, il faut des draps pour lit de deux personnes et des draps pour lit d'une personne. Les premiers se font —aujourd'hui que les lits sont larges— en 9 pieds de large sur 9 pieds et demi de long. On peut les avoir sans couture ou avec un surjet au milieu. Jadis ces derniers étaient préférés de bien des personnes, parce que la toile en 3 mètres, difficile à tisser, offrait moins de garantie comme solidité. De nos jours ces inconvénients de fabrication ont disparu.

On fait à une extrémité d'un des draps un ourlet plus petit et à l'autre un ourlet plus grand ; l'autre drap, destiné à être mis dessus, a les deux ourlets plus petits. Ces ourlets se font soit piqués, soit à jour pour le drap de dessus ; au point de côté tout simplement, si l'on veut, pour le drap de dessous.

Comme marque le drap de dessus a un chiffre brodé placé au milieu et près du grand ourlet. Naturellement on peut supprimer ce chiffre; mais cela est peu coûteux, joli et distingué.

Le drap de dessous a un petit chiffre brodé dans un angle, au-dessous de l'ourlet ; on peut remplacer la broderie par une simple marque.

Pour les draps de lit d'une personne, ils se font pareils aux autres ; mais les dimensions sont moindres.

Les draps de domestiques se font en toile de lin écrue et forte ou en toile de coton. Pratiquement je conseille ces derniers, qui ont l'avantage d'être moins chers et de très bon usage. Il faut choisir une forte cretonne, bien en main, régulièrement tissée. On fait ces draps avec un surjet au milieu ; Draps de dessus et de dessous se font semblables ; un ourlet aux deux extrémités et une marque au coton rouge dans un angle.

Une bonne pratique est d'apareiller les draps de maîtres et ceux de domestiques ; un petit numéro, marqué à l'envers sur le ourlet de l'un des angles, permet de les assortir ; ils sont rangés dans l'armoire, liés ensemble on les salit en même temps et ils s'usent ainsi autant l'un que l'autre. C'est encore un excellent moyen de contrôle.

Les draps d'enfants comprennent les draps de berceau qui font partie de la layette ; puis les draps de petit lit qui se font comme les draps de maîtres ; je ne puis fixer les dimensions, qui dépendent de la grandeur du lit.

On peut très bien faire les draps d'enfants en coton, en choisissant un tissu assez fin et blanc ; cela n'empêche nullement de faire un grand ourlet piqué ou à jour et un chiffre brodé.

Je ne parlerai pas des draps de luxe: ceci est une question de mode et d'élégance qui ne rentre pas dans le cadre de l'Economie domestique.

L. BARRET.

POESIE

REVES D'ENFANT

Elle dort en rêvant au beau pays des anges,
Au pays bienheureux d'où les bébés charmants
S'envolent pour venir nous sourire en leurs langes,
Nous faire oublier nos tourments.

Elle dort en rêvant aux célestes musiques
Et croit entendre encor des sons mystérieux,
Vague et lointain écho des concerts séraphiques
Que font les anges dans les cieux !

Lorsque ses petits yeux sont bien fermés, sa mère
Ramène doucement le voile du berceau,
Mais son rêve, à travers le transparent rideau,
Laisse flotter une lumière.

Et, vers cette clarté que nous ne voyons pas,
—Il faut être bébé pour percevoir ces choses,—
L'enfant, mignonnement, tend ses menottes roses
Au bout de ses tout petits bras.

Elle voudrait saisir une chose invisible,
On ne sait quoi de beau, brillant comme un soleil,
Qui semble l'attirer dans son sommeil paisible.
Elle dort, elle rêve ainsi. Puis, au réveil,

Ouvrant ses beaux yeux bleus où tout l'azur scintille,
En fixant son premier regard sur sa maman,
La mignonnette, avec un sourire charmant,
Semble dire : "C'est moi. Vois ! Je suis bien gentille ! "

JULES FAGNANT.

UNE VICTIME DE LA SCIATIQUE

Incapable de travailler, quoique fort et plein de bonne volonté

Les souffrances d'un citoyen bien connu de Guelph. Il ne pouvait marcher sans l'aide d'une canne. Il est aussi fort et aussi vigoureux que jamais.

Du "Guelph Mercury" :

Il n'y a peut-être pas d'état ou d'occupation qu'un homme puisse suivre, et qui soit plus nuisible à la santé, surtout en hiver, que l'état de mouleur.

Un ouvrier quitte l'atelier avec ses habits tout humides de sueur, et un vent froid le pénètre jusqu'à la moelle, l'exposant à prendre le lumbago, la sciatique et autres maladies de ce genre. Il faut qu'une mouleur soit d'une force plus qu'ordinaire, et s'il veut continuer son ouvrage, il doit être en bonne santé, car il n'y a pas de place pour un invalide dans les ateliers de moulage.

La sciatique est fréquente parmi les hommes de ce métier, et une fois que la terrible maladie a atteint une victime, il est très rare qu'elle puisse s'en défaire. De fait, un grand nombre de personnes disent que la sciatique est incurable; mais cela, n'est pas, car nous pouvons prouver le contraire, par une entrevue personnelle, avec une personne qui fut jadis affligée de cette maladie, et qui aujourd'hui, jouit d'une parfaite santé, grâce à l'usage qu'elle a fait du fameux remède. Il y a peu d'ouvriers à Guelph, aussi bien connu que Chas W. Waldren, peut-être mieux connu sous le nom de "Charley Waldren", car depuis l'âge de 3 ans il demeure dans cette ville, et il a maintenant atteint sa trente-huitième année. M. Waldren est mouleur depuis 22 ans; c'est un ouvrier modèle et son honnêteté ne pourrait être mise en doute. C'est un fait connu que M. Waldren a été forcé d'abandonner l'ouvrage depuis le mois de janvier 1896, à cause d'une sévère attaque de sciatique, et pendant onze semaines, il a été incapable de faire le moindre ouvrage.

Dernièrement, un reporter du "Mercury", remarquant que M. Waldren avait repris sa besogne, se rendit à sa résidence pour apprendre les faits exacts. M. Waldren, lorsqu'il aborda le sujet de sa guérison, n'hésita pas à en donner tout le crédit aux Pilules Rouges du Dr Williams. "Je ne suis pas de ceux qui cherchent à faire parler d'eux par les journaux, dit M. Waldren. Je n'ai pas été aux portes de la mort, mais depuis le jour où j'ai laissé l'ouvrage jusqu'au 30 mars où je l'ai repris, j'ai dû garder la maison parce que j'étais atteint de la sciatique. Je souffrais beaucoup dans la hanche et dans toute ma jambe. Je ne pouvais marcher dans la maison sans l'aide d'une canne et encore sans ressentir une grande douleur. J'étais parfaitement incapable pour tout ce qui regardait mon ouvrage, je souffrais continuellement et je me sentais découragé, sans énergie tandis qu'avant j'étais fort, courageux et travaillant. Je suis membre de trois sociétés de bienfaisance desquelles je retirais de l'argent, savoir : The three Links, the Iron Moulder's Association, et The Raymond Benefit Society. Chacun venait me voir et, mien entendu, tout le monde me recommandait un remède infaillible. Je n'en ai pas essayé la moitié; ce n'était pas possible, mais j'en ai essayé un grand nombre, et particulièrement les remèdes dont je m'étais servi pour le rhumatisme, mais sans être soulagé. J'ai essayé les Pilules Roses du Dr Williams, après en avoir pris deux boîtes, j'ai remarqué un mieux sensible et j'ai continué à prendre les pilules. Après en avoir pris six boîtes, j'étais retourné à mon ouvrage et après ma huitième boîte, je ne m'étais jamais senti si bien de ma vie.

"Votre maladie vous a-t-elle jamais causé de trouble depuis"? a demandé le reporter. "Je n'ai pas ressenti une seule fois la plus légère douleur" a répondu M. Waldren. Cette homme a travaillé dans toutes le boutiques de mouleur de cette ville et n'a jamais été retenu à la maison comme autrefois par des attaques de sciatique. Il ne savait pas ce que c'était que d'être malade. C'est une de ces natures solides qui peuvent endurer beaucoup plus qu'on ne peut imaginer. N'importe qui en cette ville peut vérifier son histoire. M. Waldren a dit, au moment où le reporter se levait pour partir : "J'espère au moins que si quelque pauvre diable vient à souffrir comme j'ai souffert, il aura connaissance de ma guérison afin de se guérir lui aussi".

Les Pilules Roses du Dr Williams renouvellent le sang, renforcissent le système nerveux et chassent les maladies. Dans des centaines de cas, elles ont amené la guérison là où beaucoup d'autres médecines n'avaient pas eu de résultat, établissant ainsi la réputation qu'elles ont d'être une merveille au milieu des triomphes modernes de la science de la médecine.

Les vraies Pilules Roses se vendent en boîtes seulement, portant en entier la marque de commerce "Dr Williams' Pink Pills for Pale People". Vous vous protégerez en refusant toute boîte de pilules qui ne portera pas en entier la marque de commerce enrégistrée autour de la boîte.

LE CORSET

D'après la Revue Scientifique et industrielle

L'auteur traite sur l'ancienne et la nouvelle méthode de la fabrication du corset.

Dans les anciennes méthodes, on s'inquiétait trop souvent moins de leur question hygiénique que de leur question d'argent, et on cherchait à économiser sur la main d'oeuvre, sur la matière première. On négligeait les améliorations qui se produisaient, parce qu'il aurait fallu faire des dépenses pour les adopter.

Enfin, on ne suivait que la vieille routine et on envoyait à la consommation des corsets défectueux qui allaient porter leur ravage dans toutes les classes de la société.

Mais cette industrie a fait des progrès considérables que la Montreal Corset Mfg Co s'est empressée d'appliquer dans toutes ses opérations.

Pour qu'un corset soit parfait, il faut, tout en présentant l'élégance de la mode et la bonne qualité de ses matériaux, qu'il s'adapte bien aux formes du corps sans le meurtrir, le gêner et l'embarrasser dans tous ses mouvements, et c'est là que tendent tous les efforts du manufacturier dans la con-

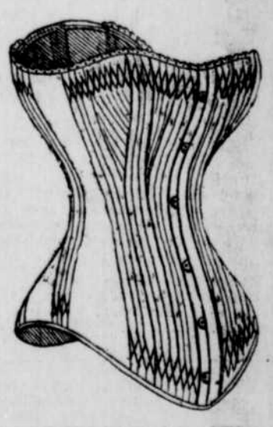

fection du corset P. et A., qui, malgré son fini irréprochable sous tous les rapports, ne coûte seulement qu'une piastre, garanti tout fait en acier et en coutil français. Représentant : F. E. Lamalice, 223 rue St Jacques.

Le VIN NUTRITIF
De JACKSON
Avec l'Huile de Foie de Morue
Est Agréable au Goût,
Stimule l'Appétit,
Est Facile à Digérer
— ET —
DONNE DE MEILLEURS RESULTATS QUE L'HUILE PURE
282—n

Fausses DENTS Sans Palais
Couronnes en or ou en porcelaine posées sur de vieilles racines. Dentiers en aluminium faits d'après les procédés les plus nouveaux. Dents extraites sans douleur chez
J. G. A. GENDREAU, Dentiste
Tél. Bell 2818. 20 Rue St Laurent, Montréal. 103—1an

CHAPEAU SAINTE-JOUT

LES ECOLES CATHOLIQUES

Rapport annuel des commissaires

Les commissaires des écoles catholiques de Montréal viennent de publier leur rapport financier pour l'exercice de 1895-96.

Pour l'année scolaire 1896-97, la commission scolaire se compose de M. le chanoine P. N. Bruchési, président, M. le curé J. U. Leclerc, M. le curé J. Quinlivan, M. le juge Chs C. de Lorimier, M. le Dr L. E. Desjardins, M. Frank J. Hart, MM. les échevins R. Préfontaine, C. Beausoleil et B. Connaughton.

Ce rapport financier dit que depuis le dernier rapport, quatre nouvelles écoles ont été admises au nombre des écoles subventionnées par le Bureau, savoir : L'école des Italiens, coin des rues Ste-Catherine et Bleury, sous la direction de M. l'abbé M. Leonardo ; l'école de Mlle Joséphine Proulx, 2670, rue Notre-Dame ; celle de Mlle A. Groulx de la Jonquière, 127 rue du Champ de Mars, et celle de Mme M. L. Fournier, 234 rue Amherst.

Les recettes totales ordinaires du 1er juillet 1895 au 30 juin 1896 ont été de $223, 437.52, et les dépenses de $216,859.20, laissant une balance de $6,578.32.

Voici maintenant un état indiquant l'inscription et la fréquentation.

Nom des Ecoles.	Inscription.	Fréquentation.
Acad. Commerciale	440	398
Ecole Montcalm	466	397
Champlain	789	708
Sarsfield	647	541
Belmont	355	304
Olier	523	451
Plessis	1008	875
Saint-Gabriel	667	585
Sainte-Brigide	896	758
Saint-Joseph	714	577
Sainte-Anne	584	533
Notre-Dame	64	47
Notre-Dame-des-Neiges	237	198
Sainte-Catherine	742	592
Bourgeoys	1364	1108
Visitation	632	516
Saint-Joseph	636	517
Sainte-Anne	404	324
Saint-Louis	280	220
Ste-Marie du Bon-Conseil	298	247
Saint-Alphonse	96	78
Saint-Charles	198	167
St-Jean-l'Evangéliste	725	577
Orphelinat St-Alexis	149	123
Inst. des Jeunes Aveugles	73	68
Ecoles de		
Mme M. Marchand	871	817
Mlle A. L. Cronin	157	133
Mlle E. Sheppard	134	123
Mlle Joséphine Dorval	90	66
Mme E. Désormeau	242	176
Mme A. Richer	98	73
Mme M.M.MacKay-Wolff	167	130
Mlle Ida Labelle	266	227
Mme E. Desrivières-Viau	155	110
Mlle M. E. Campion	74	51
Ste-Marie du Bon-Conseil	310	255
Sainte-Angnès	260	223
Mlle M. J. McDonnell	172	134
Maîtrise St-Pierre	524	443
Jardin de l'Enfance	202	149
Ecoles de		
Mlle Elodie Viger	97	81
Mlle Joséphine Proulx	197	138
Mlle Groulx de LaJonquière	48	40
Mme M. L. Fournier	148	130
des Italiens	61	48
	16760	13956

NOCES D'OR

M. le magistrat Leprohon, de Joliette, parrain pour la 50ème fois

Madame J. A. Cays, fille ainée de M. le magistrat Leprohon, de Joliette, a mis au monde une fille, jeudi dernier. M. le magistrat était sur le banc, à l'Assomption, quand il reçut l'heureuse nouvelle.

Il a changé le lit de la justice pour celui de la famille, où il a été prié de se rendre pour conduire aujourd'hui, sa filleule aux fonds baptismaux. Cet événement consacre ses noces d'or de compérage. C'est en effet, la 50e fois que M. Leprohon est parrain.

Après l'ajournement de la cour, les avocats de la poursuite et ceux de la défense dans la cause de M. Olivier Poitras, se sont réunis à l'hôtel Thouin, le Windsor de l'Assomption, où ils ont offert leurs félicitations à M. le magistrat.

M. Leprohon est issu de la nombreuse famille de l'honorable Barthélemi Joliette, fondateur de la ville de ce nom. Lui et les siens ont toujours su faire respecter par leur conduite le grand nom du fondateur qui fut aussi l'un des premiers conseillers législatifs nommés sous lord Durham, en 1841.

Détail historique à noter, l'honorable Barthélemi Joliette a trouvé la mort en se sauvant de l'incendie des bâtisses parlementaires de Montréal, en 1849. Il se fractura une jambe en sautant d'une fenêtre et mourut des suites de cette blessure.

LES COUSINS DU DEPUTE

Cette jolie pièce de mœurs canadiennes en 4 actes, sera jouée par les meilleurs artistes de Montréal, il y aura un orchestre au complet, chant des plus comiques et belle musique. 17,24 k

—Réparations de machines à coudre et bicycles, faites avec soin et promptitude. — I. N. SOLY, 1953 rue NotreDame. Tél. 2677. s n

LE SUCCESSEUR DE Mgr KEANE

L'abbé Conaty sera probablement choisi

Washington, 24 —M. l'abbé Conaty, de Worcester, Mass., président de l'école de philosophie catholique de Plattsburg, N. Y., va, en toute probabilité succéder à Mgr Keane, comme recteur de l'Université catholique de Washington. Son nom a été unanimement choisi le premier parmi les trois que l'on soumet au pape pour cette nomination et l'on ne conserve plus de doute qu'il sera définitivement nommé. Les autres noms sont ceux du vicaire-général Mooney et de l'abbé Daniel J. Riordan, de Chicago.

M. l'abbé Conaty est bien connu, comme conférencier, et il est l'un des plus ardents défenseurs de l'abstinence totale. Il a fait ses études au collège des Sulpiciens, à Montréal.

M. l'abbé Conaty est l'éditeur de la "Catholic School Gazette". On le considère comme un érudit et un profond penseur, digne d'être mis à la tête de l'Université.

Le choix de ces trois candidats au poste de recteur, a été fait, hier, à une assemblée des directeurs de l'Université catholique. L'archevêque Corrigan a été délégué auprès du pape pour lui présenter la liste des noms recommandés.

MORT D'UN CELEBRE CONCUSSIONNAIRE

L'idole de la société New-Yorkaise durant quelque temps

Il devient fou à la suite de ses exactions

New-York, 24—John Van Loan, qui s'était créé une si déplorable réputation à Jersey City, comme concussionnaire, vient de mourir misérablement dans un hôtel tenu par son père, après une vie des plus mouvementées. Quelques-uns de ses amis prétendent qu'il s'est suicidé ; mais rien sous ce rapport n'a pu être confirmé.

L'ancien teneur de livres Van Loan laisse une jeune et jolie femme, un garçon et une fille ; avec qui il avait cessé toutes relations depuis sa disgrâce.

"Jack" Van Loan fut durant quelques années le jeune homme le plus populaire de Jersey City. Il occupait le poste de premier teneur de livres de la Second National Bank, et fut promu au grade de caissier au départ de celui qui avait cette position lors de son entrée à la banque. Il faisait parti d'un choeur de chant dans une église, était membre de l'Orion Rowing Club et était considéré comme le champion des athlètes de la ville. Il s'occupait des courses, bref, on le regardait comme le favori de la haute société dans laquelle il était admis avec tous les égards possibles.

Quand aux folles sommes d'argent qu'il dépensait, il donnait pour explication qu'il était le notaire de la banque et que les émoluments de cette position joints à ceux qu'il retirait comme caissier lui rapportaient un revenu de $30 par jour. On apprit bientôt qu'il n'en était pas ainsi.

Van Loan apprit un jour qu'un nouveau commissaire enquêteur devait venir reviser les livres de la banque. Il avait disposé ses comptes de façon à tromper le commissaire antérieur, mais réussirait-il à tromper le nouveau. C'est la crainte d'être découvert qui le força à abandonner subitement son poste.

On découvrit un déficit de $22,000 dans ses comptes, et on croit que ce chiffre ne couvre pas la moitié des pertes subies par cette institution grâce aux manipulations des fonds par cet employé concussionnaire. Van Loan émigra au Canada, et s'établit à Port Dover.

Avant la faillite de la banque dont il avait été la cause, Van Loan s'était marié à la fille adoptive de Nelson Coy Lendall, un riche marchand d'épiceries en gros de Jersey City. Il appert que celui-ci, bien qu'ayant de légers montants à la banque où Van Loan était caissier, tirait constamment de fortes traites, l'habile concussionnaire se chargeant de couvrir ces vols dans la tenue de ses comptes. CoyKendall fut même convaincu de complicité et condamné à un an de pénitencier. Un des parents de Van Loan réussit, après quelques années, à entrer en arrangement avec la banque, ce qui permit au concussionnaire de finir son exil. Il y a deux ans, Van Loan perdit sa raison et fut envoyé à un asile du Connecticut, d'où il sortit à peu près guéri. Il vivait avec ses parents, dans ces derniers temps.

CHEZ MADAME HOUDE !

Faites réparer vos fourrures de toutes sortes chez cette célèbre modiste, Madame HOUDE, No 1588 rue Ste Catherine, qui excèle dans cet art comme dans les robes, manteaux et chapeaux.

C'est l'unique maison de ce genre dans toute la Puissance du Canada, où l'on peut avoir de tels avantages.

Spécialité : Fourrures sur commande. 294—S

ASSASSINAT ET DYNAMITE

Une explosion mystérieuse dans une fabrique

Le coupable est un anarchiste

New-York, 24—Un vif émoi a été causé pendant la matinée à Yonkers, New-York, par une violente et mystérieuse explosion qui s'est produite dans les bureaux de l'Arlington Chemical Company, dont le secrétaire, M. Hamlin Andrus, a été tué. Le bruit s'est aussitôt répandu dans la ville que la fabrique de produits chimiques de la compagnie venait de sauter et que plusieurs ouvriers avaient été tués. Non seulement cela était absolument inexact ; mais encore il est à peu près certain maintenant que M. Hamlin Andrus a été victime d'un odieux attentat, dont les auteurs sont activement recherchés.

En effet, l'explosion s'est produite vers huit heures et demie du matin, non pas dans la fabrique, mais dans les bureaux de la compagnie, où il n'y avait jamais de matière explosible. Les bureaux sont situés dans une maison à un seul étage, avec une grande devanture sur la rue, qui permet de voir tout ce qui se passe à l'intérieur. M. Andrus, accompagné de son fils Hiram qui est employé dans la fabrique, s'est rendu à son bureau comme d'habitude pendant la matinée. Le père et le fils, arrivés devant le bureau, se sont séparés, le fils se rendant à la fabrique. Dix minutes après se produisait l'explosion, qui a fait trembler toutes les maisons du voisinage sur leurs fondations. Les ouvriers et employés de la fabrique, y compris M. Andrus fils, se sont précipités vers le bureau, dont la devanture et toutes les vitres étaient brisées. Devant le coffre-fort gisait sous des décombres de toute sorte le corps affreusement mutilé de M. Hamlin Andrus. A cette vue son fils a failli s'évanouir.

La police et le coroner ont été prévenus en toute hâte, et des premières constatations ont suffi pour démontrer que l'on se trouvait en présence d'un assassinat et non pas d'un accident. Il a été prouvé d'abord que jamais il n'y avait eu de matière explosible dans le bureau et que jamais M. Hamlin Andrus n'y faisait d'expériences. Le coroner Mills d'ailleurs n'a pas tardé à trouver, parmi les décombres, des éclats de fer, provenant sans aucun doute d'une bombe de dynamite. La bombe a été partiellement reconstituée ; elle avait une forme cylindrique et mesurait un pied de long environ et deux pouces de diamètre. La bombe peut fort bien avoir été jetée de la rue à travers la glace de la devanture, dans le bureau et être allée tomber aux pieds de M. Andrus. Ce qui paraît certain, c'est que la bombe a éclaté sous le secrétaire de M. Andrus ; mais d'après d'autres constatations et des renseignements recueillis par la police, le coroner croit que la bombe a été placée entre sept heures et demie et huit heures du matin dans une boîte, sous le secrétaire, avec un petit flacon d'acide sulfurique, de telle sorte qu'en touchant la boîte, l'acide se renversât et fît éclater la bombe.

Quoiqu'il en soit, on ne croit pas que la bombe fût destinée à M. Hamlin Andrus, qui était très estimé à Yonkers, très populaire parmi les ouvriers de la fabrique, et auquel on ne connaissait pas d'ennemis. Mais son frère, John Andrus, qui est le principal actionnaire et président de la compagnie, est au contraire très peu populaire, pour ne rien dire de plus. On savait qu'il devait justement visiter le bureau pendant la matinée, et la police croit que c'était à lui et non pas à son frère que l'auteur de l'attentat en voulait. Mais justement M. John Andrus n'est pas allé au bureau. Quelques ouvriers de la fabrique avaient été renvoyés récemment parce qu'il n'y avait pas assez d'ouvrage pour eux, et il est possible que ce soit l'un d'eux qui ait commis l'attentat pour se venger. M. Hamlin Andrus n'était âgé que de quarante-deux ans. Il était marié et n'avait qu'un fils, et il était secrétaire de la Société de pharmacie de New-York.

L'enquête, on le comprend, se poursuit activement. On a appris dans la soirée que la police avait de graves soupçons sur un employé de la compagnie et qu'elle comptait bien que le coupable serait arrêté avant quarante-huit heures. Le capitaine de police, M. Mangin, a refusé de dire le nom de l'individu soupçonné afin de ne pas lui donner l'éveil. Toutefois le capitaine Mangin a dit en substance :

" L'individu que nous soupçonnons est un anarchiste. C'est un membre d'une société anarchiste qui tient régulièrement des séances à Yonkers. Nous avons ici une vingtaine d'anarchistes au moins et j'ai la conviction que quelques-uns d'entre eux connaissent parfaitement la provenance de la bombe. Ce n'était pas une bombe improvisée, car elle avait été fabriquée avec soin et toutes les précautions possibles avaient été prises pour que l'attentat n'échouât pas. Il est très probable que l'auteur de l'attentat voulait tuer M. John Andrus, qui est plusieurs fois millionnaire, et qui par cela seul, n'était pas populaire parmi les individus capables de commettre un pareil crime."

On raconte à ce propos, une singulière histoire. M. John Andrus aurait été abordé, il y a trois semaines environ, dans Wall street, à New-York, par un individu à mine suspecte qui lui aurait dit :

" Vous êtes millionnaire et l'on devrait vous obliger à abandonner au moins un tiers de votre fortune aux pauvres."

M. Andrus passa outre sans même bien regarder son interlocuteur. Il avait même oublié l'incident depuis ; mais en apprenant la mort de son frère il s'est immédiatement rappelé les paroles que l'inconnu lui avait dites dans Wall street, et il est convaincu que cet individu n'a pas été étranger à l'attentat.

BANQUET LAURIER A QUEBEC

Au Château Frontenac

Québec, 24 — Le banquet Laurier au Château Frontenac, aura lieu mercredi, le 28, à la demande de M. Laurier lui-même. Une soixantaine de personnes assistaient à une réunion hier soir, à cet effet, au Château Frontenac.

Son Honneur le maire Parent, a été unanimement choisi comme président. Le comité se compose des messieurs suivants .:

Président : Son Honneur le maire ; vice-présidents, R. Turner, J. B. Laliberté ; secrétaires, lieut. col. G. R. White et Amédée Robitaille ; trésoriers, Ald. Geo. Tanguay et Lawrence Lynch. Comité : Hon. P. Garneau, hon. D. A. Ross, MM. F. X. Lemieux, M. P. P. ; J. Tessier, M. P. P. ; Chas Langelier, L. F. Pinault, M. P. P. ; J. G. Martineau, échevin G. Rochette, J. Ganthier, échevin A. Cook, C. H. Vézina, H. Lemesurier, J. A. Paquet, échevin Chas E. Roy, J. H. Patry, P. Corriveau, Dr C. Côté, J. Drolet, O. Picard, R. Larue, N. N. Olivier, échevin Elz. Vincent, A. Malouin, P.Johnston, F. Devarennes, J. B. M. Dion, J. B. Letellier, F. Carrel, A. B. Dupuis, échevin L. A. Boisvert, échevin D. Griffin, N. Lavoie, E. Jacot, Geo. Lemelin, A. Racine, Naz. Fortier, F. X. Berlinguet, Théo. Béland, échevin P. J. Côté, Jos. Amyot, A. E. Vallerand, Jos. Archer, L. Bilodeau, A. Letellier, R. Audette, N. Rioux, échevin M. Thibaudeau, W. Brodie, R. Roy, D. Arcand, Thos. Davidson, Harold Kennedy, W. McWilliam.

Dictionnaire de Charanton : Voiture de mariage.—Char à "bans."

ON DEMANDE plusieurs hommes ou femmes pour voyager pour une maison responsable, bien établie, dans la province de Québec. Salaire, $780, payable $15 par semaine et les dépenses. Position permanente. Références. Inclure enveloppe adressée avec timbre. Ecrire à The National Star Building, Chicago. 10.17.24.31

Banque d'Hochelaga

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi pour cent (3½ p.c.) pour les six mois courants, égal au taux de sept pour cent par an, a été déclaré sur le capital payé de cette institution, et qu'il sera payable au Bureau-Chef, ou à ses succursales, le et après mardi, le 1er décembre prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 16 au 30 Novembre inclusivement.

Par ordre du Conseil de direction.

M. J. A. PRENDERGAST, Gérant Général.

Montréal, 16 octobre, 1896. 293—mjs

Peintres d'Enseignes

Sur Coton, Toile Cirée, Bois, etc. "Lettrage" de Bureau, une Spécialité. Ouvrage fait promptement. Bas Prix.

The Martel Stewart Co.

673-5 RUE CRAIG

20 22 24 Téléphone 1477

La Compagnie Mercantile des Marchands de Montréal

Bureau principal : Bank of Toronto Chambers, 260 St Jacques, Montréal.

Cette compagnie fournit des renseignements sur les hommes d'affaires partout dans la Puissance. 31—ms—n

CE DEMON MODERNE

Détrôné et banni par le Céleri Composé de Paine

M. A. Budd a souffert pendant 35 ans de la dyspepsie

Maintenant bien, courageux et fort

Il est volontiers admis par les médecins et par tous ceux qui ont employé le Céleri Composé de Paine, que c'est le seul remède qui a détrôné et banni complètement ce terrible ennemi : la dyspepsie. C'est une grande erreur de s'imaginer que cette maladie infernale puisse être bannie par des pilules salsepareilles, nervins, eaux minérales, pepsines ou amers. Ces préparations et décoctions peuvent procurer un soulagement temporaire ; mais pour effectuer une guérison permanente, un remède qui renforcera le système nerveux et enlèvera la cause des troubles digestifs, doit être employé.

Le Céleri Composé de Paine frappe directement à la racine, au siège de la maladie ; il ouvre tous les égouts du corps et chasse tous les éléments délétères qui entravent la nutrition. Il accomplit ce grand travail sans altérer les forces du patient, et n'a pas les effets dangereux des purgatifs qui irritent les parties faibles du système. Le Céleri Composé de Paine enrichit et nettoie le sang, fait des os et des muscles, fortifie et soutient les nerfs,donne une parfaite digestion, un appétit convenable et un sommeil doux et réparateur.

Si vous êtes du nombre des milliers qui sont retenus par les chaînes et les anneaux de la dyspepsie, nous vous engageons à faire un essai loyal du Céleri Composé de Paine. Par le passé il a guéri les cas les plus obstinés, des hommes et des femmes déclarés incurables par les médecins.

M. A. Budd, de Shanty Bay, comté de Simcoe, Ont., écrit ce qui suit au sujet du remède qui l'a guéri : —

" Pour l'avantage de ceux qui souffrent, je suis heureux de donner mon opinion sur le Céleri Composé de Paine.

" Après avoir souffert de la dyspepsie pendant trente-cinq ans, et n'avoir rencontré que des déceptions avec les autres remèdes, je décidai d'essayer le Céleri Composé de Paine, ayant entendu parler d'une foule de guérisons opérées par ce remède. Le Composé, après l'avoir employé, pendant un certain temps, a produit des résultats merveilleux et a banni mes douleurs.

" D'un état de santé déplorable — je ne pouvais ni dormir ni manger — je suis devenu bien et fort. Je suis étonné des résultats, vu que ma maladie était ancienne et passée à l'état chronique. J'ai recommandé le Céleri Composé de Paine à quelques-uns de mes voisins, et ils s'en sont très bien trouvés. Je le recommanderai toujours chaleureusement quand l'occasion se présentera. k

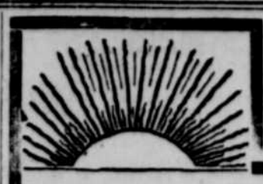

La Maladie ne Reste Pas Tranquille

Chacun devient Mieux ou Pis

Comment êtes-vous ?

Vous souffrez de

MALADIES DES ROGNONS DU FOIE OU DES VOIES URINAIRES

Avez-vous consulté des médecins et pris des remèdes sans obtenir aucun soulagement et commencez-vous à être découragé.

Ne perdez pas espoir

Warner's Safe Cure

VOUS GUERIRA.

C'est ce que disent des milliers de personnes qui sont maintenant en bonne santé, mais qui autrefois étaient malades comme vous l'êtes. Faites un essai juste d'un remède honnête.

N'acceptez pas de substitut.

Ecrivez aujourd'hui pour avoir un blanc de traitement qu'on vous enverra gratuitement. Warner's Safe Cure Co., Rochester, N.Y. 301—2y

ANNEAUX . . . . . D'ENFANTS

Nous venons de compléter, à notre fabrique, plusieurs douzaines d'anneaux d'enfants. Ils sont tous en or solide (15 kt.) surmontés de petites perles grenats et turquoises.

Deux Sortes, ... $1.15 et $1.80.

HENRY BIRKS & FILS

- - Square Philippe - -

296—mjs—n MONTREAL

Magasin de Bijouterie du bas de la ville

POTS A FLEURS

Le plus grand étalage qu'on ait vu jusqu'à présent à Montréal, toutes grandeurs, de

...25c à $1.00...

Nous donnons une attention spéciale aux réparations de montres et bijouterie.

R. A. DICKSON & CO

1791 RUE NOTRE-DAME,

207-m j s-n A côté de chez Carsley.

"Le Coin... Profitable"....

Un mot de nos Bargains profitera à nos Clients pour la Semaine Prochaine.

LIGNES SPECIALES D'ETOFFES A MANTEAUX

Beaver noir ou couleur	$1.00
Boucles noir, bleu-marin, brun	$1.00
Etoffes à manteaux de fantaisies, toutes les couleurs	$1.00
Frioze à manteaux, noir, gris, brun et drab	$1.00
Seallette laine et soie, seulement	$2.50
Etoffes à robes, venant d'être reçues, couleurs fantaisie à	50c
Brochés bleu-marin et noir, vert et noir, à	75c

ARTHUR GAGNON ET CIE

247 Rue St-Laurent, Angle Ste-Catherine.

LES MARCHANDS DE CAMPAGNE PEUVENT ENVOYER LEURS COMMANDES PAR LA MALLE

The.... Railway ....AND.... Commercial Printing Company

Telephone 1656

TOUS LES ORDRES D'IMPRESSIONS RECUS A "LA PRESSE" SONT EXECUTES A CET ETABLISSEMENT

SOUMISSION SUR DEMANDE

CETTE MAISON FAIT UNE SPECIALITE DES OUVRAGES SUIVANTS ::::::

Entêtes de Compte.. Entêtes de Lettres.. Factums .. Circulaires .. Catalogues ..... Cartes d'Affaires .. Menus .. Programmes Lettres de Faire Part.. Affiches.. Pamphlets Livres .. Journaux Illustrés.. Ouvrages pour Chemins de Fer .. Cie de Navigation .. Etc.

LE TOUT EXECUTE AVEC GOUT.. ET A DES PRIX TRES MODERES

Administration et Atelier:

42 Place Jacques-Cartier MONTREAL

Peinture à Plancher

SECHE EN 6 HEURES

PEINTURE PREPAREE PRETE "ISLAND CITY"

En 42 nuances, pour travail du dedans et du dehors. La plus pure fabriquée. KALSOMINE—pour murs et plafonds—12 teintes. Sèche aussi dur que la peinture à l'huile.

P. D. DODS & CIE, Propriétaires,

Ateliers de Peinture et Vernis "Island City." 118-mjs 183 et 190 rue McGill

IMPORTANT POUR TOUS CEUX..... .....QUI AIMENT A ETRE BIEN VETUS

VOTRE VETEMENT

Durera plus longtemps s'il est tenu proprement, et le nettoyage et le pressage d'un vieil habillement ou pardessus les rendent propres et les font paraître comme s'ils étaient neufs.

DES PANTALONS

Pour bien paraître doivent être éponges et pressés une ou deux fois par semaine, et votre habillement, habit et veste tous les quinze jours, et votre pardessus au moins une fois par mois.

VOTRE TAILLEUR

Vous charge au moins, pour éponger et presser vos pantalons, 50c, l'habit et la veste $1.00, mettant le prix, pour éponger et presser un habillement à $1.50 chaque fois.

Lisez ce que nous ferons

Nous éponserons et presserons votre habillement ou deux paires de pantalons et pardessus, chaque semaine, pendant un an, pour

$1.50 par mois, ou 4.00 par trimestre, ou 14.00 pour l'année

payable d'avance.

Les prix ci-dessus incluent l'enlèvement des taches et telles réparations convenues par arrangement.

NOUS REPARONS

aussi des vêtements tels que rapiéçage et posage de doublure, de bordure, nous posons de nouveaux collets, boutonnières, etc. Nous avons autant de facilités dans ce département que n'importe quel autre tailleur et nos prix sont modiques.

DE PLUS

Nous allons chercher et livrons gratuitement les vêtements de nos clients.

ENFIN

Nos prix dans tous nos départements sont plus bas que ceux que l'on exige ordinairement pour ouvrage de première classe. Nous sollicitons votre clientèle, soit comme client à l'année, ou pour ouvrage au morceau. Et nous pensons que nous avons démontré que vous y gagnerez en vous joignant à nos nombreux clients.

A CEUX

qui ne désirent pas être nos clients à l'année, nous faisons les prix spéciaux suivants :

Pantalons épongés et pressés	25c
Habillements	$1.00
Pardessus	75c
Pantalons nettoyés à la vapeur ou au naphte et pressés	75c
Habillements nettoyés à la vapeur ou au naphte et pressés	$2.50
Pardessus nettoyés à la vapeur ou au naphte et pressés	$2.00

Les prix ci-dessus sont pour toutes sortes de réparations. Toutes les autres réparations aux prix les plus bas. N'oubliez pas que nous faisons un ouvrage de première classe. Vous avez droit d'examiner tous les vêtements avant de les accepter.

Département de Vêtements faits sur commande

Un mot à propos de nos vêtements faits sur commande. Ayant des facilités supérieures pour tailler et confectionner des vêtements faits sur commande, faisant nos propres tailleurs et garnitures, essayant et vendant nous-mêmes, et comme nos dépenses sont modiques, nous pouvons faire un vêtement de première classe, taillé dans les derniers goûts, à meilleur marché qu'ailleurs, et vous garantir un ajustement de première classe.

Nous avons le plus bel assortiment de marchandises de la ville.

Habillement en tricot, noir, bleu, cheviots mélangés, à ordre, $20, $25, $30. Habillement en tricot mélangé, à ordre, $25 et $30. Habillement en tricot couleur ardoise, à ordre, $20, $25, $30, $40 et $45, doublé en soie. Habit en tricot, couleur ardoise, habit et veste à ordre, $20 et $25. Pardessus à ordre, en Melton, Kersey, Beaver, Chinchilla, Covert et autres, $20, $25, $28, $30, $40 et $45. Pantalons en étoffes anglaise et écossaise, à ordre, $5, $6 à $14. Les prix ci-dessus sont pour une main d'œuvre et des fournitures de première classe.

Marc A. Brodeur, Marchand Tailleur 1858 Rue Notre-Dame

Quelques portes à l'Ouest de la rue McGill, Montréal. Tel. Bell 2681

$19 $19

Set de Salle à Manger en bois franc—fini première qualité—1 "Sideboard" avec miroir, 20 x 24 pcs—commode, large—1 Table, solide, à extension, grands panneaux—6 chaises à dossier élevé, Empire—Prix ordinaire $49.00. Tout complet pour DIX-NEUF DOLLARS.—Arrêtez voir ce set Lundi. . . . . .

T. & A. MARTIN,

(Près du Bloc Balmoral) 1924 RUE NOTRE-DAME

DEVINETTES

Le coffre-fort a été enfoncé et saccagé. Où est le coupable ?

Le voleur a dû être surpris sur le fait. Il n'est pas loin pourtant. Le voyez-vous ?

PROCES A SENSATION

Deux poursuites pour rupture de promesse de mariage

Les deux jeunes dames demandent $50,000 de dommage

New-York, 24 — La cour de circuit des Etats-Unis va être saisie, lundi, d'un procès qui fera époque dans les annales judiciaires de New-York. Il s'agit de la cause de Emeline Kennedy contre Philip B. Henry, que la demanderesse accuse de rupture de promesse de mariage.

M. Henry est un riche marchand de Boston et la jeune dame qui le poursuit pour lui avoir retiré son affection qu'elle évalue à $50,000, appartenait à ce qu'on est convenu d'appeler au demi-monde.

M. Henry est âgé d'environ quarante ans, Il passait, il y a quelques années, une grande partie de son temps dans la ville de New-York. C'est là qu'il connut dans tout le rayonnement de ses vingt ans, la belle et tendre Emeline. Henry s'éprit de la jeune fille et lui conseilla d'abandonner sa vie de perdition, lui offrant un joli appartement meublé. Puis il retint les services de professeurs de musique et autres, leur donnant instruction d'instruire sa préférée. Emeline fit des progrès surprenants.

Maintenant, la jeune femme prétend que M. Henry l'a présentée comme sa femme à diverses reprises à ses amis, et que même, dans ses lettres adressées de Boston, il manifestait l'intention de la marier.

C'est le mécontentement de la famille Henry qui, paraît-il, a empêché le mariage. Depuis un an, la jeune femme n'a vu M. Henry qu'une ou deux fois.

L'avocat de M. Henry déclare avec indignation que l'action de Miss Kennedy n'est que chantage.

D'autre part, l'avocat de Mlle Kennedy déclare qu'il produira toutes les lettres de M. Henry à sa clientèle.

Une autre poursuite en dommages pour $50,000 qui créera une non moins vive sensation est celle que vient d'intenter Mlle Elizabeth Haisch, demeurant au No 164 23ème rue, à New-York, à M. Mills E. Nortou, de Winsted, Conn., pour rupture de promesse de mariage.

Mlle Haisch, jusqu'à présent, s'était fermement crue fiancée à M. Norton. Modiste de son métier, la jeune fille avait abandonné sa position, vu que le mariage devait être célébré sous peu. Mais Norton avait demandé à Mlle Haisch de garder le secret de leurs fiançailles, parce que son vieil oncle dont il devait hériter, ne permettrait pas leur mariage, s'il apprenait l'affaire trop brusquement. C'est en 1883, à Cincinnati, où elle était modiste, que Norton fit la connaissance de celle qui le poursuit aujourd'hui. C'était en réalité une dame Grant Haisch ; mais elle était séparée de son mari depuis plusieurs années. Il fallait un divorce. Norton se chargea de l'obtenir pour se fiancée, faisant même de nombreuses dépenses à cette fin.

Au mois de mai 1895, Norton amena Mme Haisch à New-York, où il la présenta comme sa fiancée. Mais peu à peu, l'empressement de Norton sembla se refroidir, jusqu'à la mort de son oncle qui lui léguait une fortune de $50,000. Il cessa alors tout rapport avec sa prétendue fiancée, qui a un mari, et annonça son prochain mariage avec Miss Ada E. Webster, de Shelbyville, Ill.

L'HISTOIRE D'UN CHAPEAU

La coiffure d'Abraham Lincoln donne lieu à un procès retentissant

Washington, 23 — Le chapeau que portait le président Lincoln le soir qu'il fut assassiné au théâtre Ford, à Washington, vient de faire l'objet d'un long procès devant les tribunaux du district de Colombie. Voici, à titre de curiosité, l'histoire de ce chapeau, telle qu'elle a été rétablie au cours des débats :

Le chapeau en castor, aujourd'hui tout décoloré, avait été donné, comme souvenir, par Mme Lincoln, au révérend Phineas Gurley, le pasteur du temple presbytérien de New-York avenue, à Washington, qui prononça l'oraison funèbre du président martyr. A la mort du révérend Gurley, son fils mit le chapeau en exhibition au bureau des brevets, d'où il disparut mystérieusement au bout de quelques années. On le retrouva longtemps après au Smithsonian Museum ; mais sans la carte indiquant qu'il eût été prêté au musée par les héritiers du révérend Gurley. Ceux-ci, d'ailleurs, ne le réclamèrent pas à cette époque et depuis, il fut transféré au Lincoln Relic Museum, où il se trouve encore actuellement.

Il y a quelque temps, les héritiers du révérend Gurley voulurent se faire rendre le chapeau. De là le procès qui vient de se plaider. Il a été reconnu que le chapeau de Lincoln leur appartenait réellement jadis, mais ils ont attendu trop tard pour le réclamer et il a été acquis ainsi par prescription par le musée qui est définitivement autorisé à le garder. Le procès a causé une certaine sensation à Washington et entraîné des frais considérables.

L'UNION LITTERAIRE DE FRASERVILLE

Fraserville, 24 — Les membres de l'Union Littéraire ont eu leur assemblée régulière ces jours derniers et ont procédé à l'élection des officiers pour l'année courante. Voici quel a été le résultat de cette réunion :

Président honoraire, M. l'abbé Bernier ; vice-présidents hon., MM. J. A. Roy et G. A. Doucet ; président actif, I. T. Boulet ; vice-président actif, M. God. Pelletier ; secrétaire archiviste, M. Jos. St Pierre ; assistant secrétaire, M. W. Lebel ; trésorier, M. H. T. Roy ; assistant trésorier, M. T. C. Michaud ; bibliothécaire, M. J. B. Frenette ; assistant bibliothécaire, M. J. T. Paradis ; comité, MM. A. Schmouth, Jos. Michaud, Geo. Michaud, Jos. Viel, S. Lebel et J. W. Paquet.

Après l'élection des nouveaux officiers, des remerciements furent votés aux officiers sortant de charge, et l'heure étant fort vancée, l'assemblée fut ajournée. Les rapports du Trésorier pour l'année écoulée sont très satisfaisants, et cette société, composée de citoyens très respectables de cette ville, et de l'élite de notre jeunesse, est dans un état très prospère, et le choix qui vient d'être fait des nouveaux officiers pour l'année courante est la meilleure garantie pour l'avenir. Nos félicitations aux membres de l'Union Littéraire.

MORT OU VIF

Sun Yat Sen devait être expédié en Chine pour y être décapité

Londres, 24 — Le "Globe" a, hier après-midi, causé une grande sensation ici en publiant le fait suivant : Des détectives, sur la demande du ministère des affaires étrangères, ont surveillé pendant plusieurs jours l'ambassade chinoise. Deux fonctionnaires chinois ont saisi et enlevé un médecin chinois nommé Sun Yat Sen, de Hong-Kong, lorsqu'il passait devant l'ambassade.

Pour expliquer ce fait, le "Globe" dit qu'en novembre 1895, on avait tramé le complot de renverser la dynastie tartare en Chine, en commençant par l'enlèvement du vice-roi à Canton. A cet effet 400 coolies avaient été transportés de Hong-Kong à Canton.

La conspiration fut découverte, les autorités saisirent quinze des chefs qui furent mis à mort. Le reste parvint à s'échapper et parmi eux se trouvait le médecin Sun Yat Sen. Il passa par l'Amérique pour se rendre en Angleterre, où il a vécu depuis.

D'après le "Globe", les amis du médecin disent que l'ambassade chinoise avait affrété un navire pour le reconduire en Chine.

Le "Central News" dit que Sun Yat Sen est un homme très instruit ; il prétend qu'il est citoyen anglais, étant né à Hong-Kong.

Lord Salisbury a demandé à l'ambassade chinoise la remise en liberté immédiate de Sun Yat Sen, et ce dernier a été relâché hier après-midi.

Les officiers de police qui étaient chargés de faire la demande à l'ambassade étaient accompagnés de six hommes armés qui avaient reçu du gouvernement l'autorisation d'user de la force, si cela était nécessaire, pour se faire remettre le prisonnier.

Sun Yat Sen prétend qu'un des employés de l'ambassade lui a dit qu'on avait l'intention de le garrotter et de le bâillonner, puis de l'emporter dans une boîte ou dans un sac, à bord d'un steamer en destination de la Chine, ou de le tuer et d'envoyer son cadavre en Chine, où il aurait été décapité selon la coutume chinoise.

FEU LE Dr BERGIN

Cornwall, 24 — Les funérailles du Dr Bergin, qui est décédé mercredi matin, auront lieu cette après-midi, à 1.30 heure. Le docteur sera enterré dans le terrain que la famille possède au cimetière catholique de Flanagan's Point, à cinq milles à l'est de Cornwall. La mère et la soeur du Dr Bergin ont été enterrées là. Un grand nombre d'amis ont envoyé des fleurs. Le "Young Liberal Conservative Club" dont le docteur était président, et la "Liberal Conservative County Association", ont envoyé des couronnes. Les télégrammes de condoléances arrivent à tout instant. Un grand nombre d'amis du défunt assisteront aux funérailles.

LEGERE PUNITION

Berlin, 24 — Le lieutenant Bruswitz qui a percé un civil de son épée parce que ce dernier avait bousculé la chaise de l'officier dans un café de Karlsruhe, a été condamné à quatre années d'emprisonnement dans une forteresse et renvoyé de l'armée.

GRAVE ACCIDENT DE CHASSE

On écrit de Bedford, dans le comté de Shefford, que M. T. Myers, barbier de ce village, a été victime d'un pénible accident, lundi. En chassant dans les bois, à quelques milles d'ici, son fusil fit explosion lui crevant un oeil et lui causant des blessures graves à un côté de la tête. Il demeura sans connaissance plusieurs heures. Lorsqu'il revint à lui, il put se rendre aux premières habitations d'où il se fit conduire à l'hôpital de Farnham, pour se mettre sous les soins de médecins habiles.

—C'est un fait absolument indéniable que le Sel Hygiénique du Dr Garneau est un remède sûr contre les maladies du foie, la constipation et la dyspepsie. Les médecins le recommandent hautement et il procure un soulagement immédiat. Demandez le remède du Dr Garneau à votre pharmacien et n'acceptez pas de substituts.

PARC MILE-END

Sur 152 lots bon marché que nous avions au Parc Mile-End, il ne nous en reste que 7 — deux sur la Grande Avenue, et 3 sur l'avenue Beaumont. Ces lots sont payables $1.62 par mois en montant, selon la valeur du lot.

—Le Bleu Liquide " La Couronne " ne tache pas le linge et lui donne une blancheur éclatante. 236-s-n

LA SITUATION EN ESPAGNE

Grande détresse dans les régions agricoles

Emprunt d'un milliard de pesetas

Londres, 24—Le "Daily Standard" publie une dépêche de son correspondant de Madrid disant que la reine régente Christine a présidé la dernière séance du conseil des ministres. M. Canovas del Castillo a lu un résumé de tous les événements qui se sont passés en Espagne et dans les îles espagnoles pendant les trois mois derniers. Il a aussi donné un aperçu de ce que l'on pouvait espérer pour l'avenir. La détresse dans les provinces méridionales est très grande, ce qui rendra la perception des impôts très lente et très difficile. Le départ de vingt mille hommes enlevés à l'agriculture et à l'industrie pendant les vingt derniers mois s'est fait sentir en Espagne. Le résultat en est que l'Espagne sera obligée d'importer une grande quantité de grains. La guerre contre les rebelles de l'île de Cuba et des îles Philippines a beaucoup réduit l'exportation d'instruments aratoires et autres dans ces îles. Une grande détresse, un grand mécontentement et une vive anxiété règnent dans les régions agricoles.

Le président du conseil a dit que cet état de choses ne pouvait guère durer plus longtemps : le patriotisme et l'orgueil national peuvent seuls désarmer les critiques des partis opposés au gouvernement. Les libéraux, les démocrates, les carlistes et même les républicains tendent tous à s'unir pour éviter des complications internationales et surtout l'intervention des Etats-Unis qu'ils redoutent. L'aspect le plus sombre de la situation, a dit le président du conseil, c'est la difficulté de placer l'emprunt d'un milliard de francs pour payer les dépenses de la guerre à Cuba et aux îles Philippines.

La presse espagnole d'un commun accord avec le président du conseil approuve l'idée de faire un appel aux capitalistes et aux banques du pays, afin d'obtenir les fonds nécessaires pour continuer la guerre et la terminer avec gloire et succès.

Madrid, 24—Le "Nacional", journal officieux, dit que les négociations pour placer un gros emprunt continuent. En attendant, ajoute-t-il, de plus petits emprunts suffisent et garantissent les fonds nécessaires pour maintenir l'honneur national et défendre l'intégrité du pays. Le "Nacional" dit, en terminant, que "l'Espagne a tous les soldats dont elle a besoin et qu'elle fera voir aux puissances qu'elle a aussi l'argent nécessaire pour continuer les opérations militaires".

Londres, 24—Le "Chronicle" prétend que la France était sur le point, il y a quelques semaines, de faciliter le placement de l'emprunt espagnol destiné à la continuation de la guerre à Cuba, à condition que l'Espagne accorde à la France l'entrée libre des ports espagnols dans la Méditerranée pour faciliter ses opérations contre le Maroc.

NOUVEAU PONT

Le pont de la compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, à Maddington Falls, qui a été emporté par la glace le printemps dernier, doit être remplacé par une nouvelle construction en acier. Le contrat a été accordé à la compagnie "Dominion Bridge" au prix de $26,000. Depuis que l'ancien pont a été détruit, le trafic s'est effectué à l'aide d'un pont temporaire sur pilotis.

LA CAUSE D'IVORY

Londres, 24 —Edward J. Ivory alias Bell, le prétendu dynamiteur irlando-américain, qui a été arrêté le 12 septembre à Glasgow, a de nouveau été traduit en cour de police hier matin.

La poursuite a montré les télégrammes échangés entre Ivory et P. J. Tynan et entre Ivory et John F. Kearney, arrêté à Rotterdam sous le nom de Wallace. Les dépêches prouvent qu'Ivory a télégraphié à Tynan à Boulogne, lui disant : " Les affaires sont arrêtées. Rendez-vous immédiatement auprès de Wallace à Rotterdam."

La cause a été remise à vendredi prochain.

LA GARE DU GRAND-TRONC A ST-HYACINTHE

On parle beaucoup à St Hyacinthe, d'un arrangement intervenu, ou tout au moins de négociations sérieuses, entre les compagnies de chemin de fer Grand Tronc et Comtés-Unis et en suite desquelles la compagnie du Grand Tronc transporterait sa gare sur le terrain des Comtés-Unis. Une grande gare pour voyageurs y serait construite et les installations du service des marchandises seraient commodes et spacieuses sur le terrain de la dite compagnie.

MENU FRETIN

MM. John Morris, F. Lamoureux, et J. G. O'Connor, inspecteurs du poisson, ont saisi, hier, sur les quais, environ 2,000 livres de poisson consistant en dorés, barbottes et perchaudes. Les premiers pesaient environ cinq à la livre, les barbottes de quinze à vingt et les perchaudes de dix à douze à la livre. Tout ce poisson a été pris dans le lac St Pierre et les environs. L'un des bateliers a voulu résister, et a assailli un des officiers. Un mandat d'arrestation contre lui sera demandé en cour de police aujourd'hui. Tous les marchands de poisson, au marché Bonsecours, s'accordent à dire que c'est une honte de permettre la vente de ce menu fretin.

LES THEATRES

ACADEMIE DE MUSIQUE

Certains acteurs ont voulu donner à certains rôles fameux une interprétation particulière et personnelle ; de là des échecs et des insuccès répétés. James O'Neill n'a commis de tels actes de vandalisme. Il est demeuré classique, dans les grands drames des maîtres, et il s'est acquis une renommée qui le place au premier rang des artistes dramatiques.

James O'Neill est un acteur dont la carrière sur la scène américaine, a soulevé de violents commentaires. Lorsqu'à l'âge de 24 ans, il jouait les principaux rôles avec des artistes tels qu'Edwin Booth, Edwin Forrest, Lawrence Barrett, Adélaïde Neilson et Charlotte Cushman, tout le monde disait qu'il était l'homme de l'avenir. Et lorsqu'il parut dans "Passion Play" à San Francisco, il obtint du coup une renommée nationale et fut l'auteur le plus discuté de cette époque. Vinrent ensuite les longues séries de représentations de "Monte Cristo". Il produisit "The Dead Heart", "The Envoy", "Toulenelle" et plusieurs autres pièces.

Enfin M. O'Neill se décida de retourner à ses anciennes amours — la tragédie. — Il produisit "Virginius" et remporta un éclatant triomphe. Le plus vieux critique de l'Amérique, M. Ball, de Boston, lui dit : "O'Neill, depuis Macready, qui a crée ce rôle, je n'ai jamais vu personne qui pût vous égaler." On dit que la représentation d'Hamlet, par O'Neill, est tout à fait différente de celles qui ont été données jusqu'ici. Sa première représentation d'Hamlet a eu lieu il y a 28 ans, au Théâtre Hooley, à Chicago, alors que M. O'Neill était le principal acteur de M. Booth.

La représentation d'Hamlet, par O'Neill, n'est donc pas un essai, c'est un triomphe qui remonte à plusieurs années.

Dans le rôle d'Hamlet, M. O'Neill porte une perruque blonde, tout comme M. Charles Fechter, dans son interprétation du rêveur de Shakespeare.

"The Courier of Lyons," dans lequel Irving a remporté de si grands succès, renferme deux rôles principaux, et ils sont remplis tous les deux par M. O'Neill. Ce fait nécessite sa présence presque continuelle sur la sène. M. O'Neill est secondé par une excellente compagnie.

Son répertoire pour la semaine prochaine, à l'Académie de Musique, est le suivant :

Lundi soir et samedi en matinée Hamlet.

Mardi soir et mercredi, en matinée, Virginius.

Mercredi, jeudi et vendredi soirs, Monte Cristo.

Samedi soir : Le Courrier de Lyon.

M. O'Neill et sa troupe ont généreusement offert de donner mercredi une représentation spéciale de Virginius. La recette entière sera versée intégralement au fonds de secours, aux veuves et orphelins de la catastrophe du 16 octobre.

La représentation sera placée sous le patronage du maire de Montréal et du chef Benoit. Mlle Marguerite Anglin, fille de feu l'honorable Timothée Anglin, ancien orateur du parlement du Canada, paraîtra pour la première fois sur la scène à Montréal, comme étoile de la troupe d'O'Neill.

GRAND OPERA AU MONUMENT NATIONAL

M. et Mme Frank Murphy ont le plaisir d'annoncer aux nombreux lecteurs de "La Presse," qu'ils ont engagé les plus grands artistes chanteurs et musiciens qui soient jamais venus à Montréal et que les représentations de grands opéras commenceront le 2 novembre prochain, au Monument National.

M. et Mme Murphy ont engagé l'International Grand Opera Company, qui est composé de fameux chanteurs d'Europe, d'Amérique et d'Australie, afin de pouvoir représenter de grands opéras d'une façon magistrale. Il n'y a aucun doute que tous les détails des décors scéniques, de l'orchestration, des costumes, seront parfaitement surveillés par M. Jefferson A. Leerburger, qui a été le directeur d'artistes telles que Patti, Gerster, Nordica, Scalchi, Anna Louise Carey et plusieurs autres de grande valeur.

La prima dona sera la jolie Marie Senta, dont la merveilleuse voix dans les rôles de Léonora et Sautuzza, d' "Il Trovatore" et de "Cavalleria Rusticana" lui a fait une si grande renommée et lui a attiré les louanges des principaux critiques musicaux de New-York et de Boston. La grande Calvé, elle-même a déclaré que Marie Senta était aujourd'hui la meilleure Sautuzza de l'Amérique.

Les amateurs de belle musique peuvent s'attendre à des représentations extraordinaires au Monument National, à partir du deux novembre prochain. La vente des sièges pour les divers opéras commencera mardi, le 27 octobre.

THEATRE FRANCAIS

La compagnie dramatique du Théâtre Français donnera la semaine prochaine une reprise de la fameuse pièce de Robertson "Caste." Ce magnifique drame a toujours été reçu avec plaisir lorsqu'il a été bien joué et il n'y a aucun doute que l'excellente troupe théâtrale du Théâtre Français le représentera d'une façon magistrale. La compagnie va toujours en augmentant. La semaine prochaine, M. James Desberger, de la troupe de madame Madjeska fera son apparition dans cette pièce. Le programme du vaudeville comprend Agnès Evans et Vettie Huffman ; G. Will. Bensley ; James Bensley, équilibriste ; Madge Davenport, comédienne, et C. W. Williams, le roi des ventriloques.

QUEEN'S THEATRE

Les comédiens Rich et Meader paraîtront la semaine prochaine au Queen's dans la comédie "A Pair of Jacks". Les grandes attractions que présentent cette troupe l'ont rendue l'une des plus populaires et c'est en toute assurance qu'on peut les encourager. La troupe qui représentera "A pair of Jacks" renferme quelques-uns des meilleurs artistes de la profession. La comédie écrite par H. Grattan Donnelly, a été entièrement refaite. Elle est remplie de situations amusantes et les décors scéniques sont superbes. On voit dans cette pièce de jolies femmes, d'habiles comédiens, de nouvelles danses, de nouvelles chansons et des artistes spécialistes, car chaque membre de la troupe a été engagé à cause de la perfection avec laquelle il remplit sa part du programme. Parmi les principaux personnages sont : Sol. E. Aiken, Udelll et Peace, Dave Adrads, Geo. Ricketts, Jessie West, Julia Aiken, Marion Gran, Mellie Blanchard, Nora J. Stanley et plusieurs autres.

THEATRE ROYAL

"The Land of the Living", le grand mélodrame de Frank Harvey qui a obtenu un si grand succès en cette ville l'an dernier, sera, la semaine prochaine, à l'affiche du Théâtre Royal. "Les années pourront s'écouler et les océans se mettre entre nous, mais nous ne serons pas séparés, car je reviendrai vous voir, si je suis dans "The Land of the Leving"—sont les paroles que prononce de héros en partant de chez lui et en laissant sa femme et ses enfants pour chercher fortune dans un pays étranger. L'intrigue de la pièce est bonne et simple; elle captive l'attention de l'audience depuis le commencement et cette attention devient de la sympathie à mesure que la pièce avance. L'action est si rapide que l'intérêt ne diminue pas un seul instant. Cette pièce est l'histoire de Gerald Arkwright, un jeune et prospère homme d'affaires, qui a pour associé un homme sans principes qui déteste Gérald parce que lui Renben Fredgold, aime Kate, la femme de Gerald. L'occasion se présente et Fredgold profite des circonstances pour ruiner les affaires et la réputation de son heureux rival. Deux années s'écoulent entre le premier et le second acte. Fredgold va dans l'Afrique du Sud pour échapper aux conséquences de son crime et il épouse une jeune fille ignorante, mais qui possède un bon coeur. Gerald va aussi aux mines de la Colonie du Cap afin de refaire sa fortune. Il trouve une quantité de diamants qu'il serre sur sa personne, mais une bande de mineurs et de bandits apprend la nouvelle et tente de le voler. Fredgold retourne dans ses montagnes et la trouve son mortel ennemi endormi à l'ombre d'un arbre. Meg, sans aucune intention, révèle le secret des diamants à son mari. Gerald est percé de coups de couteaux et laissé pour mort par son ancien associé. Fredgold enrichi par son vol retourne en Angleterre tandis que Gerald revient lentement à la vie. Il a reçu un tel choc cérébral que sa raison s'est envolée et Meg retourne avec lui en Angleterre, espérant trouver quelque trace de sa famille. Fredgold est sur le point d'épouser Kate, qui croit que son mari est mort, car le traître a forgé une confession qu'il prétend que Gerald a fait à son lit de mort. Cette fausse confession met Fredgold à l'abri de toute accusation et met tous les crimes passés à l'actif d'un homme qu'on croit mort. Gerald rencontre Fredgold lorsque la raison lui revient et Fredgold est découvert. Comme on peut le voir, par ce résumé, cette pièce renferme des situations très fortes dont l'auteur a tiré un grand avantage. Les décors scéniques sont splendides et tout à fait nouveaux.

La grande explosion du quatrième acte est l'une des scènes les plus réalistes qui aient jamais été présentées sur aucun théâtre. Des danses et des chansons nouvelles ont aussi été introduites dans cette pièce. Les acteurs à la tête desquels est le romantique Frank Karrington sont excellents.

UNIVERSITE D'OTTAWA

Une personne éminente donne un témoignage irréfutable en faveur du

REMEDE KOOTENAY DE RYCKMAN

Elle fait usage elle-même de ce remède et elle le recommande

N'oublier pas de lire sa lettre

Université d'Ottawa,
Ottawa, Canada, 10 avril, 1896.

Cher M. Rickman : — Je vous écrivais au mois de juillet dernier que j'avais obtenu beaucoup de soulagement et que ma santé s'était beaucoup améliorée en prenant deux bouteilles de votre remède vraiment merveilleux, le "Remède Kootenay". Depuis ce temps j'en ai pris trois autres bouteilles, et je me fais, maintenant, un plaisir de vous annoncer que je suis complètement guéri d'un rhumatisme chronique ou aigü, du diabète et de la grippe. C'est le premier hiver, depuis 1890, que j'ai pu passer sans avoir plusieurs graves attaques de grippe, et nonobstant les devoirs incessant difficiles de ma position dans cette université, je jouis, grâce à Dieu, d'une excellente santé depuis le mois d'août dernier.

J'ai recommandé ce remède à un grand nombre de personnes tant à l'université qu'au dehors, et dans la plupart des cas, avec beaucoup de succès. Ces personnes souffraient de rhumatisme, de la maladie de Bright, clous, kerpès, pertes d'appétit et débilité générale, insomnie, somnambulisme, maladies de la peau, dyspepsie, débilité nerveuse, grippe, etc. Dans quelques-uns de ces cas les patients avaient été sous les soins des médecins pendant plusieurs mois, sans obtenir de soulagement, et ont été guéris en faisant usage d'une bouteille ou deux de "Kootenay". Je m'en servirai, désormais, comme "Remède de famille dans cette institution."

Votre tout dévoué,
(Signé) J. M. McGuckin, O. M. I., D. D.
Q 24 H. 29 k Recteur.

Gontran a épousé une héritière. Deux millions, mais laide et bossue.

Après la cérémonie, il se retrouve enfin dans la chambre nuptiale, et s'effondrant dans un fauteuil à côté de son épouse :

—Déjà seuls !

LES CHAUSSETTES KNEIPP

Toute personne qui nous enverra 45 cents, recevra une paire de chaussettes Kneipp. Avec ces chaussettes, vos pieds seront frais en été et chauds en hiver. Si vous souffrez de sueurs aux pieds, en vous les baignant dans l'eau froide et en portant les chaussettes Kneipp, vous serez sur le champ soulagés. Et après quinze jours de ce traitement, vous serez tout à fait guéris. Vos pieds deviendront secs, sains, ne laissant échapper aucune odeur désagréable.

Comptoir général des marchandises Kneipp,

ARCAND FRERES,
11 rue St Laurent,
Montréal.

Demandez notre brochure traitant des avantages de se vêtir en toile.

LA VERITABLE MEDECINE DE FAMILLE

est celle qui attaque et guérit les maladies si compliquées de la mère et de la jeune fille. Cette médecine, toutes les personnes qui en ont fait un usage judicieux proclament sa puissance et ses vertus vraiment curatives contre cette maladie si commune qu'on appelle BEAU MAL. Cette médecine qui s'est faite une si grande renommée, parce que d'on cherche par tous les moyens à l'imiter, c'est le "Régulateur de la Santé de la Femme" et les "Female Plasters" du Dr J. Larivière. Les femmes et les filles pâles, faibles et maladives retrouvent en peu de temps leurs forces et leurs belles couleurs,—signes de santé,—qu'aucun autre remède n'a pu leur procurer. C'était jadis la prescription favorite du célèbre docteur Coderre et de toute la faculté médicale, qui en connaissent la composition, et il est aussi recommandé par des médecins éminents, des prêtres et des religieuses qui ont été témoins de guérisons extraordinaires.

A vendre dans toute bonne pharmacie ou écrivez au

Dr J. LARIVIERE,
Manville, R. I.
301—a

Un Peu Cher

Peut-être pensez-vous que $40 ou $60, c'est un peu cher pour des ameublements de chambre à coucher, quand nous en avons d'autres à $10, mais venez les voir. On ne peut vous faire connaître leur beauté et leur excellence, dans une annonce. Ils sont fabriqués en chêne, noyer, acajou et merisier ondé d'une finesse remarquable. Réfléchissez à l'élégante apparence et au dessin artistique et notez que les prix sont seulement de $10 à $60.

F. LAPOINTE,

Magasin de Meubles à prix très raisonnable, 1551 rue Ste-Catherine.
301—1

Faites
Vous
Habiller
par des
Experts . . .

Nous avons une réputation de bien tailler.—Nos tweeds et étoffes à pardessus sont reçus—Venez choisir—Prix très modérés.

ST GERMAIN & DRAGON
2197 rue Notre-Dame
(Près Aqueduc) 301—1

VIN MARIANI

LE

Tonique IDEAL

POUR

CORPS et CERVEAU

A MONSIEUR MARIANI,

Venu d'Amérique, votre Coca donne à mes PERES BLANCS, fils d'Europe, la force de civiliser l'Asie et l'Afrique.

CH., Cardinal de Lavigerie.

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

LAURENCE A. WILSON & CIE

MONTREAL

301—1

Essayez le

Baby's Own Soap

Et vous saurez pourquoi nous le recommandons.

GARE AUX IMITATIONS

The Albert Toilet Soap Co, Mfrs

LA SANTE

Vous trouverez toujours les célèbres préparations d'herbes sauvages de feu Mme E. Desmarais, ainsi que pour faire tomber les poils follets de la figure des dames, au No 305 rue Sanguinet, coin porte de la rue Ontario. Mme F. X. Campeau, Montréal. Prix, $1.50 203—m. s—a

ANNONCE DE

JAMES A. OGILVY & FILS

Nouveaux Manteaux

Nous Venons de Recevoir

Un envoi de nouveaux gilets et collerettes, les dernières nouveautés.

Les dames qui ont attendu peuvent maintenant, se procurer des vêtements d'automne de toutes grandeurs dans les derniers goûts.

C'est le lot le plus choisi qui ait été offert en vente jusqu'à présent.

Le Nouveau Gilet Empire maintenant en vogue à New York ; toute une nouveauté.

Gilets en Frise pour Dames Doublés de soie, manches spéciales, toutes les grandeurs.

ETOFFES A ROBES . . .

Nous n'aurons jamais de plus belles étoffes à robes, tout à fait nouvelles, dessins et couleurs des derniers goûts, et la meilleure valeur.

Nouveaux tweeds à robes.
Nouvelles marchandises soie et laine.
Nouveaux Plaids.
Nouveau drap Box.

Dans toutes les couleurs les plus nouvelles

Nouveaux Draps "Covert" à Habits

Nouvelles étoffes noires, unies et de fantaisie.

Nouvelles étoffes noires et grises

Les commades par la poste sont promptement et soigneusement exécutées.

Jas. A. Ogilvy & Fils

Entrepot de Marchandises sèches
Angle des rues Ste Catherine
Tel. 4645 et de la Montagne.
301—1

FOURRURES

Nous offrons à

33⅓ du Prix du Gros,

Pour clore une succession

Un assortiment de Casques, Manchons, Collets, Collerettes, Gilets, Paletots . . .

POUR DAMES et MESSIEURS

Il faut que le stock entier soit vendu pour le 1er novembre, et nous sollicitons votre inspection, aux magasins de

JOHN MARTIN, SONS & CO.,

où sont exposées ces Fourrures

455 Rue St-Paul

Entre les rues St-Frs-Xavier et St-Jean
301—1

Cette dame aime beaucoup son piano. Il ne faut pas s'étonner de cela car c'est un :: :: ::

Heintzman.

Nous vendons ces célèbres pianos à des prix modiques et à des conditions de paiements faciles. :: :: :: ::

C. W. LINDSAY,

2266 rue Ste-Catherine.

N.B.—Mentionnez La Presse quand vous achèterez. Catalogues envoyés gratuitement par la poste.
301—1

Le Grand Incendie

Le SEAU A INCENDIE à COMPARTIMENT CHIMIQUE, empêche les flammes de se propager et prévient les sinistres. Les compagnies d'assurance les recommandent.

☞ Manufacturiers, Marchands, voyez-y maintenant ; il est trop tard quand votre entrepôt est en flammes.

John Martin Sons & Co
455 Rue St Paul, Montréal
TELEPHONE BELL 1193 301—1

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné qu'application sera faite à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, par la Corporation du village de Verdun, pour l'adoption d'un acte pour amender et étendre l'acte de la dite Législature, 40 Victoria, Chapitre 41, intitulé : Un acte pour changer le nom de la municipalité du village La Rivière St Pierre, et pour augmenter les pouvoirs, quant à ce qui regarde le lieu de résidence des conseillers du dit village de Verdun, le pouvoir d'emprunter de la dite Corporation, les pouvoirs de la dite Corporation, dans les questions sanitaires, le règlement des bâtisses dans le dit village, le règlement des bicycles et pour autres fins.

N. T. RIELLE,
Procureur de la Corporation du Village de Verdun.
294—s

DEVINETTES

J'entends du bruit comme si trois ouvriers de la voirie, travaillaient. Il n'y en a que deux. Où est le troisième ?

Un Grand-Prêtre Mongol vient de passer par ici. Cherchez-le.

AU CONSEIL

Le fonds de secours aux pompiers

Cette affaire de $375,000

A l'ouverture de la séance du conseil de ville hier après-midi, la première question qui est venue sur le tapis est celle du fonds de secours des pompiers.

Le maire donne communication des souscriptions qu'il a reçues jusqu'aujourd'hui pour venir en aide aux veuves et aux orphelins des victimes du feu de la rue St Pierre. Le comité chargé de prélever ces souscriptions a réussi au delà de toute espérance. On possède plus de $10,000, dont $2,200 en argent. Il s'agit maintenant de placer cet argent de façon à assurer le bien-être de ces familles. On croit que chaque famille pourra retirer $500 par année pendant douze ans.

Son Honneur termine en exprimant l'espoir que si jamais on n'avait à déplorer un malheur semblable à celui qui a frappé les trois braves pompiers, vendredi dernier, on n'aura pas besoin de faire appel à la charité du public. Pour cela, il faut que le conseil prenne l'initiative.

L'échevin Rainville partage pleinement cet avis. Il suggère que la ville souscrive $5,000 ou $10,000 qui seront pris sur le fonds d'emprunt, et qui serviront à augmenter le fonds de secours de l'association des pompiers. Ceux-ci en outre, devront payer $6 par année au lieu de $1, soit 50c par mois.

Ces diverses questions seront étudiées par le conseil qui se réunira en assemblée spéciale pour discuter le projet.

Le greffier donne lecture d'une lettre de la compagnie des chars urbains protestant contre la résolution du conseil, lui enjoignant de construire la ligne de la Côte des Neiges. La compagnie ne se croit pas obligée de construire cette ligne et, si le conseil insiste, elle portera la question devant les tribunaux.

L'échevin Connaughton trouve que la compagnie est par trop arrogante et il est d'avis qu'aucune concession ne devrait lui être faite jusqu'à ce qu'elle ait rempli ses obligations vis-à-vis la ville.

Sur proposition de M. McBride, secondé par l'échevin Costigan, il est décidé de référer cette lettre à l'avocat de la cité qui recevra instruction de faire respecter les règlements.

Le comité des finances fait rapport qu'il a pris en considération la question de l'emprunt et des conduits souterrains. Ce rapport est référé au comité des présidents.

Le maire accuse réception d'une lettre du conseil de ville de Québec qui a adopté une résolution de condoléances à l'occasion de la mort des trois pompiers Laporte, Carpentier et King.

L'échevin Dupuis demande si c'est l'intention du conseil de réengager les employés qui ont été déchargés. Le maire répond que ce sera aux différents comités à y pourvoir.

L'échevin Marsolais propose que le surintendant de la police reçoive instruction de faire respecter le règlement concernant la fermeture de bonne heure. L'échevin Rainville répond qu'on ne peut rien décider avant que la cour Supérieure ait rendu son jugement. En conséquence la discussion de cette question est remise à la prochaine séance.

Le comité des chemins présente un rapport recommandant au conseil d'accorder à la "Pintsch Patent Lighting, Company" la permission de poser des tuyaux dans les rues Aqueduc et Guy à de certaines conditions.

On sait que cette compagnie se propose de fournir le gaz qui servira à l'éclairage des chars du Pacifique et du Grand Tronc. Comme l'avocat de la ville ne croit pas que cette permission suscite des embarras à la ville de la part de la compagnie du gaz, le conseil est unanime à accorder le privilège demandé.

A la demande de l'échevin Stevenson qui veut savoir ce qui va advenir de cette fameuse question des $375,000, l'échevin Rainville dit qu'il est préférable d'attendre la réunion des Chambres avant de prendre une décision. Il croit, cependant, que l'on a parfaitement le droit de disposer de cet argent.

L'échevin Préfontaine veut que l'on en finisse avec cette question, et comme les avocats de la cité diffèrent d'opinion sur ce sujet, il ne craint pas d'engager son vote en proclamant la dépense de cet argent. Des travaux, d'une urgence incontestable, sont retardés à cause du manque de fonds, et il est de l'intérêt public de disposer de ce montant.

Le greffier donne alors lecture des rapports des deux avocats de la ville qui se prononcent, M. Ethier, en faveur de la dépense, et M. Roy, contre. M Ethier est approuvé par M. C. A. Geoffrion qui a été consulté à ce sujet. Après quelque discussion, la séance est levée, et le conseil s'ajourne à lundi prochain.

NOS MARINS

Il y a eu un très joli concert à l'institut des matelots hier soir. Les membres du conseil métropolis de l'association R. I. et I., ont fourni la partie du programme dédiée aux citoyens. Parmi ces derniers se trouvaient mesdemoiselles Blanche et Irène Maudet, madame Maynard, ainsi que MM. F. Smith, F. Mann et A. E. Paterson. Les marins ont fait amplement leur part et ont beaucoup contribué au succès de la veillée. Mentionnons entre autres Dan. Downie et Harry Hudson, du vapeur Montezuma; Geoge E. Backhouse, vapeur Hungaria, et William Evans, vapeur Carlisle City. On a surtout admiré la voix de M. Harry Blackie, de Leeds, Angleterre, qui a été rappelé à plusieurs reprises. L'assistance était des plus nombreuses.

A NAPIERVILLE

M. Avila Catudal, de Napierville, qui s'était fait dérober un cheval dans la nuit de jeudi denier s'est rendu à St-Jean, le lendemain matin, et, après avoir téléphoné à Montréal, il a eu la joie d'apprendre que son cheval était retrouvé et qu'un détective le lui amenait ainsi que le voleur. En voilà un qui n'aura pas joui longtemps du fruit de ses rapines.

INSTITUTION DES SOURDES MUETTES

Le souvenir tout imprégné de la générosité publique, je viens au nom de l'association des dames bienfaitrices des Sourdes-Muettes, remercier tous ceux qui ont bien voulu accorder, comme antérieurement, à l'oeuvre leur attention et leur encouragement.

C'est hier soir que le succès devait couronner l'entreprise annuelle du souper aux huitres au bénéfice de l'institution ; et, certes, le dévouement des organisatrices, l'affluence des invités et le concours des âmes charitables, tout a hautement proclamé la sensibilité des coeurs au cri de l'infortune, car l'empressement ne manque jamais à ces agapes de charité qui rapprochent en mérites de celui qui donne de celui qui reçoit.

La salle, artistement décorée, offrait un aspect de fête et les riantes physionomies des convives trahissaient incontestablement le bonheur éprouvé dans la pratique du bien. Nous remercions donc tous ceux qui ont si gracieusement versé dans la caisse de bienfaisance l'obole qui vient d'échoir à la Sourde-Muette.

En terminant, un bon merci encore à Son Honneur le juge Mathieu, qui a bien voulu présider le banquet et dire dans un discours spirituel et bien senti, de si belles choses sur la charité. Prenant en pitié la cause des protégées du soir : ces malheureuses victimes de surdi-mutité, il nous a fait sympathiser davantage à leur affliction de surdité,et, malgré son astucieuse attaque à l'égard de la femme en général, nous sommes restées quand même antipathiques au mutisme

Monsieur le juge nous a fait constater l'éloquent usage qu'on pouvait faire de la parole tout en nous faisant éprouver l'agrément qu'il y a de pouvoir l'entendre.

Tout est bien qui finit bien, merci donc à qui de droit et au revoir, à l'année prochaine.

UNE ASSOCIEE.

DECES D'UN CENTENAIRE

On mande la mort d'un vénérable centenaire à Fraserville, M. Michel Soucy, époux de feu Dame Henriette Dumont. Son service et sa sépulture ont eu lieu hier à 8½ hrs a. m. Il demeurait chez son fils, au village St-Antoine et était âgé de 102 ans et 5 mois.

QUARANTE HEURES A ROXTON FALLS

Les Quarante-Heures se sont terminées mardi matin, à Roxton Falls.

L'ouverture a eu lieu dimanche. Le sermon de circonstance a été donné par l'abbé Santenac, qui a traité son sujet, comme toujours, avec beaucoup d'éloquence. Les révérends MM. Foisy, curé de Ste Pudentienne; Leduc, curé de St Joachim et Dutilly, vicaire d'Acton, étaient présents pour assister notre curé.

Chaque soir, à l'amende honorable au Très Saint Sacrement, il y a eu chant. M. l'abbé Guillet, notre vicaire, a chanté le "Cor Dulce," de Lambillotte, avec beaucoup d'âme. D'autres morceaux furent aussi rendus par MM. le docteur P. Boisseau et J. Raiche, N. P. Les offices ont été suivis par une foule nombreuse.

PERSONNEL

Nous apprenons avec plaisir que M. Gaëtan de la Rigaudière,un jeune français, depuis plusieurs années au pays, a été nommé gérant général pour la province de Québec, de la "Sun Savings and Loan Cy.", d'Ontario.

M. G. de la Rigaudière est le fils du vicomte de la Rigaudière, capitaine au 3e Régiment de Cuirassiers et tué à Reichshoffen pendant la guerre de 1870. Un des ancêtres de M. de la Rigaudière, le chevalier de la Rigaudière, commandait le vaisseau qui amena Montcalm au Canada.

Le docteur Chrétien-Zaugg est parti hier soir pour New-York. Il reviendra à Montréal lundi ou mardi.

ECOLES DU SOIR

Le tableau suivant montre le nombre d'élèves inscrits dans les écoles du soir et la moyenne de l'assistance pendant la semaine finissant aujourd'hui :

	Inscription.	Assistance.
Ecole Montcalm.	295	215
Ecole Champlain. . . .	60	53
Ecole Sarsfiled. . . .	133	101
Ecole Belmont	146	46
Totaux.	634	465

Les chiffres qui précèdent montrent une augmentation sensible sur les années dernières ; surtout dans l'assistance ; espérons que cette louable émulation se continuera pendant toute l'année.

LA BIBLIOTHEQUE GRATUITE

Les dames formant partie du comité de la bibliothèque gratuite de Montréal, ont donné un "five o'clock tea", dans les salles de MM. Hall et Scott, rue Ste Catherine, hier après-midi. Les recettes devront être employées à l'achat de nouveaux livres, ainsi qu'à l'agrandissement de la bibliothèque. L'institution a été fondée d'abord dans la grande salle située au-dessous de l'église des Jésuites, rue Bleury. On est en possession actuellement de 6,000 volumes et la circulation pendant les deux dernières années a été de 15,000. La bibliothèque est absolument gratuite, et est ouverte au public pendant les après-midi du vendredi et du dimanche.

INVENTIONS NOUVELLES

MM. Marion et Laberge, No 185 rue St Jacques, Montréal, nous fournissent les renseignements suivants :

Cette semaine, le bureau des brevets, à Washington, a accordé 411 brevets, parmi lesquels les suivants ont été accordés à des Canadiens :

569,820. — A. A. Dickson, Toronto. Réduction du sable magnétique ou des minérais pulvérisés.

569,865. — A. A. Forbes, St Hyacinthe. Mécanisme pour métier.

569,837. — W. J. Moore, New-Westminster. Seau de creusage pour mineur.

569-652—M. C. Mullarky, Montréal, machine à coudre.

569,796. — T. S. Newman, Roseiano. Arrête char.

Les brevets canadiens suivants ont été récemment accordés :

53,797. — R. S. Anderson, Toronto. Poignée de bicycle.

53,801. — J. H. Sutton, Windsor. Thermomètre métallique.

53,799. — S. R. Earle, Toronto. Grille de fournaise.

53,809. — R. et F. Hoffmeister, Vancouver. Mécanisme de bicycle.

53,806. — F. Gutheridge, Seaforth. Presse à brique.

CANADIENS FRANÇAIS

Amis de l'Association le National, venez tous acclamer nos vaillants athlètes, le 27 octobre, au Monument National.

NOUVEAUTE

La réputation de la maison Arm.Doin n'est plus à faire, elle est reconnue, depuis trente-trois ans, comme étant une maison de goût pour les chapeaux, de formes élégantes, et de qualité durable. Venez faire réparer vos fourrures avant l'hiver. Prix très modernes.

ARM. DOIN,
1584 rue Notre-Dame.

—Demandez à votre épicier le cognac Paulhiac, le meilleur sur le marché. N. Quintal et Fils, seuls agents pour le Canada.

—Servez-vous du Bleu Liquide " La Couronne", à votre prochain lavage.—C'est le meilleur. 236—s—n

ENFANTS EBOUILLANTES

Pénible accident au village Turcot

Un sérieux accident est arrivé hier au village Turcot, St Henri, chez un jardinier du nom de L. Gagné. Quatre enfants jouaient près du poêle lorsqu'un vase rempli d'eau bouillante fut renversé par la chute du tuyau. Tous les enfants furent brûlés plus ou moins sérieusement, et trois d'entre eux furent conduits à l'hôpital Notre-Dame, pour y être pansés. Le petite Justina, âgée de deux ans, portait une sérieuse blessure à la cuisse et au ventre ; Marguerite, — 6 ans, — était brûlée à la cuisse et à la hanche. Marie-Louise—10 ans— avait été atteinte au bras et au dos.

Justina a pu être ramenée à la maison, après avoir été pansée, mais les deux autres son tencore à l'hôpital.

CHAMBRE DE COMMERCE

Protestations contre les compagnies de chemins de fer

Il y a eu réunion régulière hebdomadaire du conseil de la Chambre de Commerce hier après-midi, à 3 heures, sous la présidence de M. Joseph Contant, assisté des deux vice-présidents, MM. Alphonse Racine et Guillaume Boivin.

Etaient présents MM. L. J. A. Surveyer, L. E. Morin, sr., D. Parizeau, M.P.P., F. X. Moisan, H. Laporte, J. X. Perreault, C. P. Chagnon, J. O. Joseph, Joseph Haynes et S. Côté, le secrétaire de la Chambre.

Après les délibérations du conseil, la résolution suivante a été unanimement adoptée :

" Considérant que la mise en force, au 2 novembre prochain, du tarif du fret d'hiver, par les compagnies de chemin de fer, serait préjudiciable pour le commerce du Canada en général et pour Montréal en particulier, étant donné que les marchands de gros ne recevront leurs importations d'hiver qu'au commencement de novembre prochain, et la livraison de ces marchandises ne devant se faire que vers le 15 ou le 20 du même mois, aux conditions du tarif d'été ;

" Considérant de plus que les exportations du blé se feront surtout par les derniers steamers de la saison, et qu'en conséquence ce blé n'étant livré ici que vers cette époque-là ;

" Considérant aussi que si le tarif du fret d'hiver doit s'appliquer à ce blé qui a été vendu aux conditions du tarif d'été, l'exportation de ce blé se fera plutôt par les voies américaines et serait une perte pour le Canada ;

" Considérant enfin que ce changement de tarif vise plutôt les marchands de Montréal que ceux des autres ville ;

" Il est résolu de prier les compagnies de chemin de fer de bien vouloir différer jusqu'au 20 novembre prochain, l'application du tarif d'hiver pour le fret, plutôt que de l'appliquer le 2 du même mois."

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

Classes de dessin industriel du soir

Les classes gratuites de dessin industriel, sous le contrôle du Conseil des Arts et Manufactures, seront ouvertes pour la saison, mardi le 3 novembre. Les classes sont tenues dans le Monument National, rue St Laurent, à l'exception de la classe de plomberie qui est tenue dans la vieille église coin de la rue St Jacques et St Gabriel.

De nombreuses applications ont déjà été reçues, et d'après les apparences, le nombre des élèves sera plus grand cette année, que les années précédentes.

Ci-suit le programme des cours qui seront donnés :

Dessin à main levée, mécanique, architecture.

Lithographie.

Modelage et sculpture sur bois.

Construction des bâtisses et d'escaliers.

Confection de patrons (pour cordonniers.).

Plombage.

Une classe de dessin de machines sera aussi tenue à la Pointe St Charles, au No 183 rue Congrégation.

Il y aura aussi une classe pour l'enseignement de la coupe et la confection des robes, qui sera tenue dans l'avant-midi, de 10 à 12 h.

Il est probable qu'avant longtemps, Montréal aura une école technique. M. J. C. Wilson, un membre du Conseil des Arts et Manufactures, a été si intéressé par l'importance de l'ouvrage, qui se fait dans ces classes, qu'il a offert la somme de $5,000 pour la construction d'une école technique, à Montréal, à condition que le gouvernement donne un pareil montant. D'autres personnes sont aussi intéressées et il est possible que l'an prochain, l'école sera pourvue d'un local à elle seule, et des classes seront tenues le jour aussi bien que le soir.

A l'ouverture, le 3 novembre, les prix qui ont été accordés durant la dernière saison, seront distribués et les professeurs donneront des explications pour leurs classes respectives.

CHANGEMENTS AU GRAND TRONC

L'on continue, parait-il, à faire des changements importants au Grand-Tronc.

On annonce pour lundi, par exemple, que M. J. W. Ryder, agent du chemin de fer Atlantic et Lake Superior, va être nommé agent du Grand-Tronc, à Québec. M. J. E. Malone qui occupait cette position dans la vieille capitale, sera placé à Montréal, dit-on.

L'on parle encore de plusieurs autres remaniements du personnel.

GOUVERNEURS VISITEURS

Les gouverneurs visiteurs de l'hôpital Général, la semaine prochaine, seront MM. Donald McMaster, C. R., John William Molson, George Roberts et W. F. Lighthall.

PIED BROYE

Un jeune homme du nom de Patrick Connolly, s'est fait broyer un pied dans la plaque tournante du chemin de fer du Pacifique, à Outremont.

Il a été transporté à l'hôpital Victoria.

—Un autre piano " Pratte " vient d'être exporté aux Etats-Unis. Cet instrument qui fait honneur à l'instruction canadienne, a été expédié à Chicago.

Nous croyons savoir qu'un autre piano " Pratte " doit être expédié prochainement à un autre musicien américain K

LE SPORT

BILLARD

Le tournoi du Cercle St Denis se continue. Les deux parties de jeudi soir avaient attiré un grand nombre d'amateurs.

Résultat, M. H. St Denis, 200; M. A. B. Lafrenière, 148; moyenne, 2¾.

M. E. Richard, 200 ; M. E. Beauchamp, 159; moyenne, 2½.

Juges, MM. Auclair et Dr Gauthier. Scorers, MM. Fraser et Dupuis.

Les parties de mardi dernier ont données le résultat suivant :

M. E. Richard, 200; M. P. Michaud, 183; moyenne, 2 1-4.

M. J. Rochon, 200 ; M. A. Marcotte, 192. Moyenne, 2¾.

Juges, MM. F. Auclair, A. Parent.
Scorers, MM. Z. Toupin, I. Fraser.
Deux autres parties seront jouées lundi prochain. Entrée libre.

LA BOXE

Lavigne, jeune Canadien-français de Saginaw, Mich., a marché à la renommée à pas de géant. Hier encore inconnu, il est aujourd'hui prôné champion du monde parmi le hommes légers — lightweight. — John L. Sullivan, l'un des plus fins connaisseurs, fait l'éloge du jeune Canadien en ces termes :

"De tous les boxeurs du jour, Kid Lavigne est celui qui me charme le plus. Voici un garçon toujours prêt à la bataille. C'est un pugiliste, non un orateur. C'est le plus grand homme des hommes petits. Il est pur comme l'or. Dans sa poitrine bat un coeur où coule le sang le plus généreux. A armes égales, je le crois capable de battre des hommes d'un plus grand poids que lui. Ce serait folie de tenter l'expérience. Il a joué gros jeu quand il s'est mesuré avec Dick Burge, d'Angleterre, un homme plus grand que lui de cinq pouces et possesseur de bras cinq pouces plus longs que les siens, sans compter l'avantage de 5 livres de plus d'avoir du poids. Le seul écueil que le jeune champion doit éviter, c'est d'entreprendre trop pour ses forces.

"Sans doute, la tentation est grande, car aucun homme de 133 livres peut lui faire la loi. Jack McAuliffe, le seul boxeur qui aurait pu lui tenir tête, a dit adieu pour toujours à la marque 133. Quand Jack et Jim Carney étaient à l'apogée de leur gloire, ils auraient tous deux fait une lutte très intéressante avec le nouveau champion. Ils étaient aussi supérieurs à tous leurs rivaux du temps que Lavigne l'est à ceux qui veulent lui porter ombrage. Everhardt, le premier de ces ambitieux, éprouvera en vérité de ce portrait, le 27 de ce mois, dans une lutte de 20 reprises."

ECHECS

Charousek et Tschigorine, qui ont fini la course ensemble au grand tournoi de Pesth, auront un duel à eux deux. Celui qui comptera le plus de points dans quatre parties, sera proclamé champion. Aujourd'hui a lieu la première rencontre.

NATIONAL

Demain, au parc Lépine, les Indépendants tâcheront de détrôner le National de son piédestal, des hauteurs duquel il semble mépriser ceux qui se meuvent à ses pieds dans la plaine. Les plus grands préparatifs ont été faits pour accomplir la chose sans coup férir.

Une batterie de première force ouvrira un feu nourri sur les frappeurs du National. Des fielders entraînés avec soin arrêteront les courses des plus entreprenant qui voudraient faire le tour des quatre buts. Des frappeurs à l'oeil sûr et au bras vigoureux promettent une surprise pas trop trop agréable au fameux Belcourt. Demain, les actes parleront plus éloquemment que les paroles.

FOOTBALL

McGill se rend à Ottawa aujourd'hui, plein de confiance dans le succès, son club est au grand complet, parfaitement entraîné et de force à renverser les plus grands obstacles.

D'un autre côté ,le collège se verra privé aujourd'hui des services de Ed. Murphy, half-back et de Ross, l'un des wings les plus rapides. Autre contretemps, Gleason, sans abandonner toutefois la partie, ne pourra jouer sa place favorite de centre back, d'où il dirige ses soldats avec une si grande habileté. Shea, l'unique Shea, prendra sa place.

Le club Montréal ne se laisse pas abattre par la défaite. Il est encore debout, l'oeil plein de défi pour ses adversaires. Hamilton, H. Molson, J. Savage, H. McDougall, D. Jack, Poff, Meek et Cotton, Murphy, A. Massey, G. James, E. Mason, C. Armstrong, W. B. Evans et E. O'Brien sont prêts à relever le gant que leur lancent les Britannias. Le différend sera réglé cette après-midi sur le terrain du National, à 3 heures.

JEUX ATHLETIQUES

Nous recommandons aux grands marcheurs de notre ville de marcher sur les traces du champion anglais, W. J. Sturgess.

Le grand marcheur, digne émule du juif errant, a marché 14 milles en 1 heure 52 minutes et 59 2-5 secondes. Ce temps bat le record du monde de 37 secondes.

BICYCLE

Tom Cooper, l'une des gloires du bicycle, vient de franchir un quart de mille en 25 2-5 secondes. C'est le record du monde.

LES ECHECS

Samedi, 24 octobre 1896.

Les communications concernant les Echecs et les Dames doivent être adressées comme suit : "Les Echecs, bureau de "La Presse," Montréal.

Les salles du Cercle St Denis, coin des rues Ste Catherine et St Denis, sont ouvertes tous les soirs, mais les soirées de réunion pour les joueurs d'échecs sont les lundi, merchedi et samedi soirs, ainsi que le dimanche après-midi. Tous les joueurs d'Echecs sont invités à visiter la salle.

NECROLOGIE

Nos lecteurs qui s'intéressent au jeu des échecs ont appris, avec peine, la mort du jeune et brillant maître, M. le Dr Pollock, qui a séjourné au milieu de nous depuis environ deux ans.

C'est au tournoi d'Hastings, croyons-nous, que M. Pollock, a contracté le premier germe de la maladie qui vient de l'enlever à l'affection des siens.

Après la conclusion de cette lutte entre les maîtres les plus renommés du monde, M. Pollock s'est trouvé malade, ainsi que plusieurs autres, suite d'un travail intellectuel trop prolongé.

M. Pollock est né en la ville de Chettenham, Angleterre, en 1859, et est âgé, actuellement de 37 ans. Son père est ministre de l'église anglicane, et, pendant l'enfance du futur maître, il a demeuré à Montrose, Ecosse, puis à Keswick, au milieu des scènes magnifiques qui se déroulent aux environs des lacs de Cumberland. Le jeune Pollock a commencé son éducation à Clifton College, et l'a continué à Bath. De là, il se rendit à l'université de Dublin, où il a suivi les cours de médecine et prit le degré de licencié du Royal College of Surgeons, Irlande. C'est à Dublin que l'étudiant en médecine a commencé à faire des progrès dans le noble jeu des échecs, quoiqu'il eut déjà beaucoup appris de son père. Mais, à Dublin, il apprenait la véritable science du jeu. Plus tard, il reçut de profitables leçons du célèbre joueur, M. C. Thorold, l'auteur du "coup de Thorold" dans la partie Allgaier. En 1883, M. Pollock a gagné son premier prix. C'était dans le tournoi de la seconde classe du "Counties Chess Asociation," tenu à Birmingham. L'année suivante, le jeune joueur remportait le premier prix de la 1ère classe de cette même association, et en 1885, il faisait son début dans les grands cercles échiquéens de Londres, où il enlevait le quatrième prix au tournoi national du "British Chess Association."

Voici une liste de ses autres victoires :

1885—1er prix "Irish Chess Association," Dublin.

1886—1er prix du tournoi international de l' "Irish Chess Association" tenu à Belfast—Blackburne 2e, et Burn 8e.

1887—égal à Bird, au tournoi international de Bradford.

1888—Egal à Thorold, au tournoi du "Counties Chess Association," à Stanford.

1889—2e prix, dans le tournoi international de l' "Irish Chess Association," à Dublin—Bupnrs 1er, Mason 2e.—En mars de cette même année, le jeune maître se rendait à New-York pour assister au 6e congrès d'échecs américain. C'est là que Pollock a acquis les lauriers les plus distingués, en gagnant le prix spécial offert pour la partie la plus brillante—$50—alors qu'il jouait contre Max. Weiss. Il a aussi divisé avec Max. Jude, le prix de $50, offert à celui qui ferait la meilleure défense.

1890—2e prix—$150, dans le tournoi pour le championnat des Etats-Unis. Showalter 1er.

1891—3e prix, dans le tournoi de Chicago—Showalter 1er, Wedemann, 2e.

1892—Gagne le championnat de Brooklyn. Durant la même année, il a remporté le 2e prix dans le tournoi pour le championnat des Etats-Unis.—Showalter, 1er.

De plus, "The doctor," comme le nommaient ses intimes, a rempli de nombreux engagements dans les principales cités et villes de la Grande-Bretagne, de la Belgique et des Etats-Unis. Il était membre de plus de vingt cercles d'échecs, dans les divers pays, et rédacteur de la colonne des échecs dans le "Baltimore News" et l' "Albany Journal."

Enfin, comme trait final, c'était le meilleur et le plus joyeux des hommes.

MONTREAL vs ST DENIS

Le résultat du match entre ces deux clubs n'a surpris personne, car l'on savait que le club anglais devait mettre sur les rangs les plus forts joueurs qu'il pourrait recruter dans Montréal.

Le cercle St Denis, lui, n'a pas l'avantage de s'adresser à d'autres cercles pour remplacer tel ou tel joueur qui pourrait lui manquer, il doit compter sur huit à dix joueurs qui n'ont, pour la plupart, que quelques années d'expérience. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait été défait dans les deux rencontres qui viennent d'avoir lieu.

Nous répétons ce que nous avons dit la semaine dernière : C'est dans les fins de parties que nos ami sont perdu, et si M. Breeze, qui avait forcément une partie gagnée, et M. Lamer qui devait faire au moins aprtie remise, avaient maintenu leur jeu serré le résultat aurait été de 4½ contre 3½.

Bientôt le cercle St Denis aura de nouveau l'occasion de se mesurer avec les différents clubs de Montréal ; mais, cette fois, nous espérons que nos confrères anglais auront assez de délicatesse de ne pas nous opposer les membres du Montreal au Heather, et vice versâ. En agissant ainsi, nous pourrons juger de la force respective des clubs.

Nous offrons nos félicitations à MM. Bertrand, Goulet et Breeze, qui ont soutenu l'honneur de leur cercle, lors de la dernière rencontre.

ETUDE

Composée par M. Troisky, dédiée à M. Tschigorine

Noirs—7 pièces

Blancs—8 pièces

Les Blancs jouent et font partie nulle.

SOLUTIONS

Blancs	Noirs
1 T pr P, échec	1 R pr T
2 P 7 D—A	2 D pr PT, échec
3 R 3 T	3 D 4 TD—B
4 P fait D	4 D pr D
5 C 5 CR, échec	5 D pr C
Les Blancs sont pat.	
A	
2 C 5 CR, échec	2 R 3 T
3 C 7 FR, échec	3 R 4 T
4 P 7 D	4 D pr PT, échec.
5 R 3 T	5 D 8 CD et gagnent.
B	
	3 D 7 R
4 C 5 CR, échec, suivi de P fait Dame, etc., etc.	

PROBLEME No 360

Composé par M. Conrad Bayer

Noirs—3 pièces

Blancs—8 pièces

Les Blancs font mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLEME No 359

Blancs	Noirs
1 T 3 FR	1 Ad libitum
2 Mat selon le coup des Noirs.	

IL PREND SON PERE POUR UN CHIEN

Fatale méprise et fatale plaisanterie

New-Brunswick, N.J., 23—Lundi matin, Eugène Reed, de Hillsboro, s'est élancé sur la grande route en aboyant comme un chien afin d'effrayer son fils Thomas, âgé de vingt ans, mais il est maintenant en danger de mort, car Thomas a pris son revolver et a tiré sur son père.

Thomas s'était proposé de faire un tour en bicycle le long de la côte avec un de ses amis, Arthur Lamberton, demeurant près de là. Il se leva à trois heures et alla chercher son ami. Avant de partir, il mit un revolver dans sa poche afin de se protéger contre les chiens qui sont nombreux et méchants là-bas.

Les jeunes gens s'en revenaient lorsqu'ils passèrent près d'un champ de mais. Soudain, dans l'incertaine clarté du jour naissant, ce qui parut être un gros chien s'élança sur la route en jetant des aboiements courts et aigus. C'était Reed père, mais avant que le fils pût le reconnaître, il avait tiré son revolver et fait feu.

Le fermier s'écrasa sur le sol avec une balle dans la mâchoire. Thomas courut alors à lui et se penchant lui dit : "Je ne pensais pas que c'était toi, père. Je croyais réellement que c'était un chien."

Aidé du jeune Lamberton, le fils transporta son père à la résidence et fit appeler un médecin.

Le Dr A. T. Applegate, de Matawan prodigue ses soins au malade et il espère qu'il guérira, mais il redoute cependant une attaque au cerveau. M. Reed ne blâme pas son fils d'avoir tiré sur lui, mais le jeune homme est très affecté de cet accident.

—Soyez donc patients avec un atroce mal de dents ?

La gomme du Dr Adam guérit. —10 cents. 295—7

L A MEILLEURE EAU NATURELLE - - APERITIVE DU MONDE

Hunyadi János

Les acheteurs ne devraient pas permettre qu'on leur vende une autre eau, quand ils demandent celle-ci. Insistez pour avoir la

VERITABLE

portant sur l'étiquette bleue, la signature de la maison.

"Andreas Saxlehner"

X

LA CLASSIFICATION DU BLE

Winnipeg, 24 — Le "Grain Standards Board" vient de choisir les échantillons de grain devant servir d'échantillons pour l'année. Les membres de ce bureau pour Toronto et Montréal sont retournés à leur destination respective. Le bureau a adopté une nouvelle classification de blé qui sera à l'avenir connu sous la dénomination de extra dur du Manitoba, qui est sans détérioration et pèse plus de 63 livres.

L. W. TELMOSSE

Comptable, Liquidateur de Faillites

Agent d'Immeubles, Assurances, Collections, etc.

CHAMBRES 9 et 10
BATISSE ROY, 16 Rue St Jacques, Montréal

Spécialité : Agent de Succession.

Tél. Bell 6170. 301—m-j-s—n

Union Artistique Royale Canadienne

(Incorporée en vertu de lettres patentes : 14 Février 1894)

238 et 240 rue ST-JACQUES

DISTRIBUTION D'OEUVRES D'ART

Les classes commenceront le 1er octobre. L'enseignement gratis. On demande des élèves.

59—n

JAMES. A. OGILVY & FILS

SPECIAL

Pour Samedi après-midi

Mme Kenly, représentant la Home Art Society of New-York, donnera une réception et étalera des ouvrages artistiques faits à l'aiguille, dans nos salons, cette après-midi, entre 3 et 6 hrs. Mme Kenly se fera un plaisir de donner tous les renseignements concernant ces ouvrages.

JAS. A. OGILVY & Fils

Entrepôt de Marchandises Sèches,

Angle des Rues Ste-Catherine et de la Montagne.

Tel. 4645 301—1

QUICKCURE

Le remède le plus merveilleux pour le soulagement immédiat des douleurs—On n'en a jamais connu de pareil—Il guérit instantanément le mal de dents—Pour le pansement de blessures, coupures, brulures, etc., il est hautement recommandé par des médecins distingués—Pour les maladies de la peau, boutons, plaies, furoncles, carboncles, etc., le QUICKCURE est un remède merveilleux—Ce qu'en disent les citoyens de Québec et d'ailleurs.

C'est un fait connu qu'un remède patenté ou un remède de charlatan, est toujours en honneur et se vend beaucoup, excepté dans son pays. De simples prescriptions annoncées au loin, sous différentes formes et sous différents noms, ne servent souvent qu'à induire le peuple en erreur pour un temps, mais un remède comme le "Quickcure" qui a obtenu graduellement la confiance du peuple d'une grande ville, sans avoir été annoncé dans les journaux avant d'être offert en vente par tous les marchands de détail, à l'exclusion des autres remèdes de son genre—un tel remède doit avoir un mérite réel.

Le "Quickcure" n'est pas un remède nouveau dont on n'a pas fait l'essai et qui a encore à faire sa preuve pour mériter la confiance publique. Le peuple de Québec en a fait l'essai pendant onze ans et il est plus recommandé à cet endroit qu'aucun autre remède.

"Quickcure" est antiseptique, calmant et enlève rapidement l'inflammation. C'est réellement un spécifique merveilleux pour le mal de dents. Il arrête la douleur, retarde la pourriture de la dent, calme les nerfs. Il en empêche le retour, et l'opinion générale de la profession médicale est décidément en sa faveur. Le Dr Hill, de Montréal, dit : "Plus je me sers de votre remède, mieux je me sens et plus j'en aime les effets.

Le capitaine O. B. C. Richardson, du 8e carabiniers royaux, de Québec, déclare qu'il agit aussi bien pour les brûlures. "Quickcure", dit-il, m'a guéri une terrible brûlure au cou que je m'étais faite avec une pièce d'artifices, lors du carnaval. La douleur était terrible, mais cinq minutes après l'application du "Quickcure", mes douleurs avaient cessé, et une nouvelle peau s'était formée trois jours après'. C'est le plus rapide guérisseur et cicatriseur de blessures connu jusqu'à présent. A. Scott Ives, D. D. S., de Québec, écrit, "Mon assistant, le Dr Wells, s'était coupé la main avec un scalpel, ce qui lui causait une douleur atroce. Je lui appliquai "Quickcure", et quatre jours après, il était guéri" Ce remède guérit le mal de dents, le mal d'oreilles, les brûlures et les blessures, les coupures, les brûlures causées par l'eau bouillante ; les tumeurs inflammatoires ou toute maladie de la peau. Mis en pots de verre blanc avec couvercle en nickle, 25c,50c et $1. Avec chaque pot on distribue du coton et de la charpie pour application sur les blessures : avec un pot de 50c et de $1 on donne une paire de cure dents pour appliquer "Quickcure" à la dent que l'on veut guérir.

Lisez le petit livret qui vous a été envoyé par la poste.

Préparé par la "Quickcure Co. Ltd.", Québec, S. V. Carter, Temple Building, Montréal, agent. k

A VENDRE

45 lots de villas

SITUE DANS LE VILLAGE DORION

Paroisse de Vaudreuil.

PRIX : 3 à 5c du Pied

Ces lots ayant front sur de larges avenues, bordées d'arbres, sont à cinq minutes de marche à peine des deux Stations du chemin de fer et de l'emplacement du Club Nautique, sur les bords de la Grande Anse de Vaudreuil parsemée de nombreuses îles à l'entrée du Lac des Deux Montagnes et au confluent des Rivières Ottawa et St-Laurent.

La municipalité procure aux contribuables les principaux avantages d'une ville, en construisant de bons trottoirs, en maintenant un système d'éclairage complet, et en fournissant une eau d'excellente qualité.

Le trajet de Montréal se fait en 40 minutes, environ 20 trains par jour, sur la voie du Grand Tronc et du Pacifique.

Termes faciles. Voir le plan à mon bureau. E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

RUE ST-DENIS

$4,800—A vendre sur la rue St-Denis, jolie maison en pierre, contenant 12 appartements, (peut facilement être mis en deux logements). Grandeur du terrain 44 x 100 avec ruelle. **Occasion exceptionnelle pour une personne qui désire acheter une résidence.** Conditions faciles. E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

COTTAGE A VENDRE

$4,200—A vendre, dans une belle localité et a proximité des affaires, joli cottage en brique solide, contenant 9 appartements, chauffé à eau chaude. Grandeur du terrain 25 x 75 avec ruelle. Termes de paiements $2,200 comptant. Balance $200 par année a 6 ojo. E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame entre les rues Gosford et Bonsecours.

A Vendre ou à Echanger

$7,000—A vendre ou à échanger. Bloc de maisons contenant 9 logements en bon ordre. Fondations en pierre. Cave de huit pieds de hauteur. Grandeur de la bâtisse 84 pieds, à trois étages. Evaluation de la Corporation $7,000. On accepterait en acompte une propriété de campagne dans les prix de $2,000. E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame entre les rues Gosford et Bonsecours.

$3,000

$3,000—A vendre, dans la partie est, près de la rue Ste-Catherine, maison en brique à trois étage, comble français, contenant quatre logements, b. et w.c. Grandeur du terrain 42 x 65. Loyer $360. Conditions $1,350 comptant. E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame entre les rues Gosford et Bonsecours.

Lots à Vendre ou à Echanger

A VENDRE OU A ECHANGER pour propriété de ville plusieurs lots vacants contenant une superficie de 13,000 pieds de terre situés dans la partie Ouest de la rue Sherbrooke. E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

RUE ST LAURENT

$5,000—A vendre sur la rue St Laurent maison neuve, construite à trois étages, mesurant 50 x 35 grandeur du terrain 50 x 80 avec ruelle. Conditions, $1,500 comptant. Cette propriété est offerte à bien bon marché, E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

RUE MONTANA

$800—A vendre sur la rue Montana, lots vacants, mesurant 24 x 96 avec ruelle. On vendra à constitut si l'acquéreur le préfère. E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

RUE ONTARIO

70c—A vendre sur la rue Ontario, lots vacants, mesurant 23.6 x 80 avec ruelle. Termes faciles. E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

LOTS A VENDRE

60c—A vendre sur la rue Ontario, près de la rue Delorimier, lots vacants, mesurant 25 x 110 avec ruelle. Conditions faciles. E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

A ECHANGER

$6,500—A vendre ou à échanger pour terrain, jolie maison en pierre, contenant trois logements située dans le haut de la ville. E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

LOTS A VENDRE

$25.00 Comptant

Balance payable par paiements mensuels, sans intérêt.

LOT — Prix $286.00

Rue Clarke, 25x84, avec ruelle, payable $4.45 par mois sans intérêt.

LOT — $330.00

Rue St Urbain, lot 25x100 avec ruelle, payable $5.10 par mois sans intérêt.

LOT — $450.00.

Rue Mance, lot 25x100 avec ruelle, payable $7.23 par mois, sans intérêt.

LOT — $264.00

Rue St Georges, lot 25x88 avec ruelle, payable $3.88 par mois, sans intérêt.

Venez au bureau voir le plan.

E. R. GAREAU

1511 Rue Notre-Dame

Entre Gosford et Bonsecours

Heures de bureau, de 9 à 12 hrs A.M.

LOTS A VENDRE

RUE ST-DENIS

85c—A vendre dans la plus belle partie de la rue St Denis, un terrain vacant, mesurant 50x100, avec ruelle, termes faciles. E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

RUE CLARKE

$1,900—A vendre sur la rue Clarke, Mile-End, maison neuve, construite en brique, contenant 2 logements, w.c., bonnes fondations en pierre, grandeur de la bâtisse 25x33, grandeur du terrain 25x84 avec ruelle. Condition $100 comptant, balance $100 par année. (**Cette propriété est construite de première classe.**) E. R. GAREAU, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours.

A VENDRE

$3,500—A vendre très belle maison à 3 étages, contenant plusieurs logements en parfait ordre, grandeur du terrain 47x105 avec ruelle, rapporte 12 p.c. d'intérêt. Condition 725 comptant.

E.R. GAREAU

1511 Rue Notre-Dame

Entre les rues Gosford et Bonsecours

AFFREUX ACCIDENT

Trois enfants tués par un tramway

Leur corps affreusement mutilé

New-York, 24 — Un accident des plus déplorables est arrivé ici, hier. Trois enfants nommés Isaac Pitt, John Little, et Francis McNab, en revenant de l'école se sont fait tuer par un tramway en traversant la rue. Il y avait foule sur la rue Broadway, et ces petits infortunés croyant pouvoir passer avant le char, qui allait à une grande vitesse, se sont fait écraser. Le char est passé sur eux et ensuite on n'a recueilli que des cadavres affreusement mutilés.

L'un avait le cou presque coupé, l'autre une jambe broyée et le troisième la poitrine ouverte. Le spectacle était affreux à voir. Une foule considérable s'est amassée, et les corps ont été envoyés à la morgue, et de là à la résidence de leurs parents. Cet accident a créé toute une sensation dans la cité.

TRAITE D'ARBITRAGE

La question Vénézuélienne bientôt réglée

Retour de Sir Julian Pauncefote, à Washington

Washington, 24 — On peut déclarer en toute sûreté que les propositions que sir Julian Pauncefote, ambassadeur anglais, est autorisé par le Foreign Office, à présenter au département d'Etat américain, comprennent la question des frontières Vénézuéliennes et la question d'un traité général entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, ayant pour effet de soumettre à l'arbitrage toutes les disputes qui pourront s'élever entre les deux pays. La nature de ces propositions fait prévoir que le litige à propos du Vénézuéla est à la veille d'une solution finale.

L'ambassadeur anglais est arrivé ici mercredi soir, venant de Londres, où il a été en conférence suivie avec lord Salisbury et M. Jos. Chamberlain, secrétaire d'Etat pour les colonies, relativement à la question du Vénézuéla et autres. Après la conférence, une note émanant du Foreign Office déclarait que sir Julian Pauncefote retournait à Washington, avec certaines instructions ; il est chargé, ajoutait cette note, de reprendre les négociations entamées au sujet de plusieurs questions de haute importance diplomatique.

Sir Julian s'est présenté hier au département d'Etat, pour présenter ces propositions à M. Olney ; mais il n'a pu avoir que dix minutes d'entretien avec lui.

L'ambassadeur anglais est porteur d'une liasse considérable de documents se rapportant à la question du Vénézuéla.

On peut assurer qu'aucune note ou négociation de quelque nature que ce soit, n'a été échangée entre le secrétaire Olney et lord Salisbury, depuis le 22 juin dernier. Les négociations seront reprises au point où elles avaient été abandonnées à cette date. La dernière proposition faite par M. Olney comprenait un traité d'arbitrage absolument séparé du traité d'arbitrage à l'étude et se rattachant à d'autres questions.

DECES DE M. CRISP

Ex-orateur au Congrès des Etats-Unis

Atlanta, Ge., 24— L'ex-orateur Charles F. Crisp est mort hier à 2.15 heures p. m., d'une maladie de coeur. Il avait été à un hôpital privé depuis soixante jours.

Washington, 24 — La maladie sérieuse de l'ex-orateur Crisp et sa fin fatale probable, étaient connues de ses amis. La maladie a été causée par l'excitation produite par une discussion entre l'ex-orateur et le secrétaire Hoke Smith, l'été dernier. Lorsque, pour des raisons de santé, il fut forcé de se retirer, ses amis lui conseillèrent de se faire traiter dans un hôpital privé. Il était atteint d'une maladie de coeur. M. Crisp était l'un des hommes les plus aimés au Congrès. Il commandait le respect des amis et des adversaires par ses belles et brillantes qualités. Il était né à Sheffield, Angleterre, où ses parents étaient allés en visite en 1845, et c'est cette circonstance qui l'empêcha d'être nommé vice-président lorsque son nom fut proposé pour cette charge. Il reçut son éducation à Savannah et à Macon, Ge., servit dans l'armée des Confédérés et fut fait prisonnier ; fut admis au Barreau en 1866 et devint successivement procureur général de l'Etat, juge, député au Congrès, et orateur de la Chambre des représentants aux 52ème et 53ème Congrès.

GARE DEFECTUEUSE

M. Charlemagne Deroy, de St Janvier, comté de Terrebonne, est venu ce matin à nos bureaux se plaindre que, à la gare de St Janvier, il n'y a pas de plateforme suffisante pour l'accommodement des voyageurs. A l'arrivée des trains, ceux-ci sont obligés de descendre dans la boue, et la nuit, dans l'obscurité. Cet état de choses offre aussi des inconvénients en rapport avec le fret léger des voyageurs, tels que les valises, les paquets, etc.

Choses entendues, place de la Concorde.

Deux bons provinciaux, le mari et la femme, regardant d'un peu loin le cortège impérial qui se rendait au pont Alexandre III.

La distance qui séparait ces braves gens des souverains russes était grande, et leur espérance de voir ce merveilleux spectacle était un peu déçue. Après le passage :

—Mais enfin, dit la femme à son mari, où donc était le tsar ?

—Comment, tu ne l'as pas reconnu, répond vivement le mari ; c'est celui qui était dans le premier "fiacre."

LES MANTEAUX

Les meilleurs marchés, les mieux assortis, dans les derniers goûts, se trouvent au Syndicat de Montréal, coin Ste Catherine et Amherst. Une modiste d'expérience a charge de la confection, avec une entière satisfaction.

AFFAIRES DE TURQUIE

Constantinople, 24 — Les décrets publiés mercredi au sujet des récents achats d'armes ont rendu les affaires très graves. Les ministres sont opposés à ce qu'on impose une taxe sur les Musulmans, mais les officiers du palais prétendent que cette mesure est nécessaire à la défense de la religion musulmane, car, disent-ils, les chrétiens se préparent à attaquer les musulmans et la presse européenne prêche une croisade contre l'islamisme.

Le comité anglais chargé de s'enquérir sur les désordres qui ont eu lieu ici estime que 15,000 Arméniens demeurant à Constantinople et dans ses faubourgs, sont dans la plus grande détresse par suite des derniers massacres.

New-York, 24 — Une dépêche de Constantinople dit que la question du paiement des employés du service turc a été réglée d'une façon satisfaisante par un arrangement pour la centralisation de tous les départements payants, de la justice, des affaires étrangères, de l'agriculture, des travaux publics, du Sheikh-Uul-Islam, des postes, du télégraphe et des archives.

NOTES MARITIMES

Le Lord Gough, ce grand vapeur à quatre mats qui faisait autrefois le service de la ligne Yuman, quittera demain matin le port de Montréal pour Aberdeen avec une très forte cargaison générale. Il est commandé par le capitaine Crombie, autrefois du State of Georgia. La nomination de M. Crombie comme capitaine d'un tel vaisseau, a été bien accueillie par les exportateurs canadiens. En outre de sa cargaison générale le Lord Gough prendra 5,000 barils de pommes et 1,800 tonnes de fleurs.

Le State of Georgia, capitaine Stewart, doit entrer dans le port de Montréal le 1er novembre prochain avec une cargaison générale consignée à MM. Munderloh et Cie., ainsi qu'une forte cargaison de sucre pour la compagnie de raffinerie St Laurent.

Le vapeur Etolia est parti pour Avonmouth avec 381 têtes de bétail, 2 chevaux, et un chargement général complet.

Le premier steamer qui nous arrivera de Londres est le Queensmore, capitaine Cross.

Le vapeur Ottoman, capitaine James, est arrivé hier à Fame Point, en route pour Montréal.

Le Turret Age, capitaine Danielson, est entré dans le port avec un gros chargement de charbon pris à Sydney.

Le vapeur Scotsman, capitaine Maddox, de la compagnie Dominion, qui a quitté hier le port de Québec, en route pour Liverpool avait à son bord un grand nombre de passagers.

Le vapeur Mongolian, capitaine Moore, de la compagnie Allan, est parti ce matin pour Liverpool apour Liverpool avec une cargaison générale et des passagers au nombre desquels se trouvaient le R. P. Arsène et les révérendes soeurs Marie Bernardin, Marie Olive, Marie Aloysia, Marie Anatolie, Marie Dullana et St Donat.

DESASTRE

Charlottetown, I. P. E., 24 — La goëlette Maggie Alice est arrivée de St Pierre à Souris, hier. Le capitaine raconte qu'il a rencontré une goëlette remplie d'eau. Elle avait perdu ses mâts. Il a trouvé à bord un homme noyé et une quantité de liqueurs et de tabac. L'équipage de la Maggie Alice a jeté le cadavre à la mer.

MOUVEMENT DES VAPEURS OCEANIQUES

Arrivages :

Vapeur Patria, arrivé à New-Yorw, parti de Hambourg.
Vapeur Friesland, arrivé à Anvers, parti de New-York.
Vapeur Manitoban, arrivé à Glasgow, parti de Montréal.
Vapeur Nestorian, arrivé à Boston, parti de Glasgow.
Vapeur Gerona, arrivé à Newcastle, parti de Montréal.
Vapeur Mégantic, arrivé à Londres, parti de Montréal.
Vapeur Rosarian, arrivé à Londres, parti de Montréal.
Vapeur Bonn, arrivé à Bremen, parti de New-York.
Vapeur Iona, arrivé à Pointe au Père, parti de Shields.
Vapeur Ottoman, arrivé à Pointe au Père, parti de Liverpool.
Vapeur Umbria, arrivé à Queenstown, parti d New-York.
Vapeur Massdam, arrivé à New-York, parti de Rotterdam.

LES DAMES

PROBLEME DE DAMES FRANCAIS No 9

Composé par M. F. Black, Saginaw, Michigan, E.U.

Noirs—13 pièces

Blancs—13 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

PROBLEME DE DAMES CANADIEN No 354

Composé par M. E. Pilon, Ottawa

Noirs—19 pièces

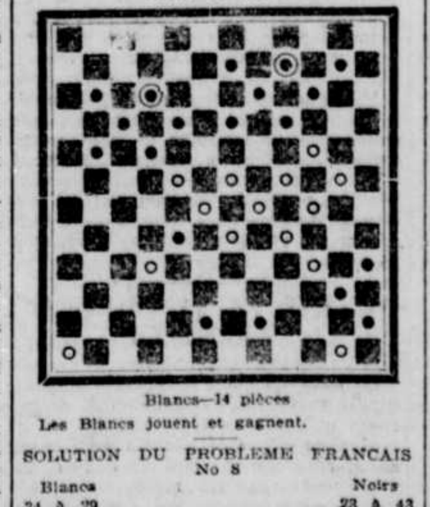

Blancs—14 pièces

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME FRANCAIS No 8

Blancs	Noirs
34 à 29	23 à 43
33 à 28	22 à 42
49 à 36	27 à 38
36 à 9	14 à 3
25 à 5 gagnent.	

SOLUTION DU PROBLEME CANADIEN No 353

Blancs	Noirs
33 à 27	22 à 44
32 à 23	19 à 32
69 à 63	50 à 61
45 à 38	32 à 69
31 à 28	20 à 31
55 à 40	44 à 55
43 à 37	31 à 44
47 à 40	69 à 47
40 à 38	47 à 27
35 à 11	4 à 17
29 à 3	42 à 29
3 à 24 gagnent.	

Solutions justes—MM. J. H. Desaulniers, Nicolet, 7 et 352 ; E. Beauregard, L. Lafleur, J. Mesnard, 7 et 352 ; Samuel Le gros, Mntréal, 7 et 352 ; Félix Black, Saginaw, 7 et 352 ; Joseph Adam, North Adams, Mass., 6, 7 et 8 ; A. F. Lacroix, Montréal, 8 ; V. Latreille, St Henri, 8 et 352 ; Alphonse Vinet, Lachine, 8 et 352 ; Chs. Meunier, Sorel, 8.

L'édition hebdomadaire de "La Presse" publie les mêmes problèmes que l'édition quotidienne.

Le "Soir," de Bruxelles, raconte une anecdote socialo-parlementaire qui ne manque pas de piquant.

On sait qu'aux dernières élections pour le sénat, à Namur, le baron de Sélys-Longchamps, candidat radical socialiste, l'a emporté.

Ces jours derniers donc, il est allé au sénat choisir son siège et en même temps il a manifesté son désir d'être inscrit sur la liste d'appel sous le simple vocable de "Sélys," sans "de," sans "Longchamps," et sans son titre de baron.

L'honorable sénateur s'est également enquis de savoir si quelque article du règlement s'opposait à ce qu'il vint siéger en blouse, le vêtement qu'il porte habituellement.

Cette double demande a mis le greffe du sénat en un embarras d'autant plus cruel que le père du sénateur siège également à la chambre haute, qu'il a présidée pendant plusieurs années, et qu'il y porte son titre de baron.

SINGULIER ANNIVERSAIRE

L'application de l'éther dans les opérations chirurgicales

On vient de célébrer à l'hôpital général du Massachusetts un singulier anniversaire : le cinquantenaire de l'application de l'éther dans les opérations chirurgicales.

Les invités, parmi lesquels se trouvaient les médecins et chirurgiens les plus en renom non seulement du Massachusetts, mais aussi des Etats voisins, ont été conduits à l'amphithéâtre même, où l'éther fut employé pour la première fois dans une opération chirurgicale. Ils étaient reçus par le docteur Collins Warren, président du comité de réception, et par Mme Warren. Le docteur Warren est le petit-fils du docteur John Warren qui pratiqua la première opération à l'aide de l'éther. Le vieil amphithéâtre de l'hôpital, qui n'était plus en usage depuis plus de vingt ans, avait été restauré pour la circonstance.

SYMBOLES

Voici une nomenclature des symboles adoptés pour les différentes étapes de la vie matrimoniale :

1er anniversaire : Coton.
2ème anniversaire : Papier.
3ème anniversaire : Cuir.
5ème anniversaire : Bois.
7ème anniversaire : Laine.
10ème anniversaire : Ferblanc.
12ème anniversaire : Soie et toile.
15ème anniversaire : Cristal.
20ème anniversaire : Porcelaine.
25ème anniversaire : Argent.
30ème anniversaire : Perles.
40ème anniversaire : Rubis.
50ème anniversaire : Or.
75ème anniversaire : Diamant.

Contribution à l'histoire d'un ménage contemporain :

Monsieur—Tiens, chérie, tu es un peu comme les allumettes... étrangères : tu t'allumes trop facilement.

Madame—Et toi, tu ressembles fort aux mauvais cigares que tu fumes : tu t'éteins trop vite.

DEMAIN SOIR, a lieu le concert de Mme LARCHER, Salle St Joseph, coin des rues Ste Catherine et Ste Elizabeth, avec le bienveillant concours de ses élèves et artistes, tels que Messieurs Louis Labelle, Louis Charbonneau, Nap. Hébert, A. C. Lachance, etc. Nul doute que le public viendra en foule pour encourager les jeunes talents qui le méritent. 301—1

Cours Publics du Monument National

LUNDI—Economie domestique, Hon. Jos. Royal.
MARDI—Histoire Universelle, MM. L. O. David et Philippe Demers.
MERCREDI—Mécanique appliquée, M. A. Bonnin.
JEUDI—Mines et métallurgie, M. A. V. Roy
VENDREDI—Commerce, M. S. Coté.
SAMEDI—Architecture, construction, M. J. Venne.
DIMANCHE—Agriculture et Colonisation, M. J.X. Perrault.
Les cours ont lieu de 8 à 9 hrs. du soir, et le dimanche à 3 hrs. 295—S—n

PLUS DE RENSEIGNEMENTS GRATIS

Après le 31 Octobre 1896

Nous cesserons de recevoir des commandes pour les systèmes de coupe, après le 31 octobre.

Nous recevons chaque semaine des centaines de lettres de remerciements et de félicitations. Tout le monde se hâte afin de profiter de l'offre généreuse de MADAME A. CHAREST.

Les remerciements pleuvent, c'est un déluge de commandes. N'attend z pas au dernier jour si vous desirez participer aux bénéfices les plus avantageux qui aient jamais été offerts dans aucune académie.

Modistes, notre système de coupe est le seul qui soit resté sans changement depuis qu'il est établi. Essayez-le et vous n'en emploierez pas d'autre.

Une visite vous convaincra de l'excellence du système de coupe. Vous êtes spécialement invitées. Veuillez ne pas oublier l'adresse :

75 RUE ST-DENIS, MONTREAL

MINESD'OR

De la Colombie Anglaise

Rossland-Trail Creek

COTE DES ACTIONS :

Monte Cristo	$0.20	B. C. Gold Fields	$0.10
Old Ironsides	0.15	Silverine	0.15
War Eagle	1.75	Iron Mask	0.73
Virginia	0.25	St Elmo	0.20
Crown Point	0.50	Poor Man	0.14
Evening Star	0.30	California	0.15
O. K.	0.35		
Big Three	0.10		

Mines de fer chromique, de Coleraine, Que. $75,00 offertes, $95,00 demandées

M. QUENEAU, Courtier, Montréal, Qué.

New-York Life Insurance Blg, No 207.

Aussi, achat et vente, à la commission, de toutes valeurs non cotées officiellement. 296—12

Société d'Agriculture du Comté d'Hochelaga

CONCOURS DE LABOUR

Le concours annuel de labour sous la direction de la société ci-dessus mentionnée aura lieu sur la ferme de M Daniel Drummond jr, à Petite Côte, près de cette ville, MERCREDI, le vingt-huit courant. Ceux qui veulent prendre part au concours doivent nécessairement donner leurs noms au soussigné, à son bureau, édifice New-York Life, Place d'Armes, avant le jour du concours, et les concurrents devront être sur le terrain pas plus tard que sept heures et quart a m, ce jour là, afin que les lots soient assignés à huit heures précises, vu qu'il a été décidé que les laboureurs devront compléter leur travail dans un temps donné. Par ordre

H. BRODIE, Sec.-Trésorier.

16 octobre 1896. 19 20 23 24 26

LUNDI, à 2.30 heures p.m., précises, seront vendus à notre emporium, 30 chevaux de choix pour le commerce, convenables pour toute fin. Si vous avez besoin d'un cheval à bon marché, ne manquez pas d'assister à cette vente.

T. W. FOSTER & CIE.

Téléphone 2748. Angle des rues St Paul et McGill. 301—1

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE AU COMMERCE

A nos salles rue St Jacques

Mercredi, le 28 courant, à dix heures

Balance du stock J. Cohen & Cie, endommagé par le feu et l'eau, tweeds, beavers, meltons, serges, pantalons, vestes, pardessus pour hommes et garçons, doublures, boutons, fil, canevas, etc. Un stock de chaussures évalué à $3,000 et provenant d'une faillite. Un stock de banqueroute de la campagne, marchandises sèches, cotons, chemises, cravates, foulards, bas, collets, dentelles, broderies, mouchoirs, gants, fournitures de tailleurs, coutils, cotonnades, fil et soie en fuseaux, etc. 25 caisses de corps et caleçons ; coutellerie, ciseaux, etc.

24,000 pièces de tapisserie et autres marchandises. Sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 301-3

Grande Vente par Encan de Magnifiques Meubles Neufs

Venant d'être reçu, le contenu de deux chars de splendides meubles pour être vendus par encan et sans réserve, comprenant :

Magnifiques pianos cottage, sets de salon en turkish rug, miroirs glace anglaise, fauteuils et canapés en boche, bibliothèques, bureaux, secrétaires, porte-chapeaux, tables de centre, chaises de fantaisie, 14 sets de salon en brocatelle de soie, peluche et en crin, 4 sets de chaises pour salle en chêne, noyer noir, couvertes en crin, 12 splendides sideboards et tables à dîner en chêne et noyer noir, 2 magnifiques harmoniums, rideaux en dentelle, portières en chenille, 30 pièces de tapis et prélarts, un grand lot de cadres et gravures, 25 magnifiques sets de chambres à coucher en érable plaqués en chêne et noyer noir, sommiers, matelas, lit-corniche, 50 prs de couvertes de laine, etc. Vente positivement sans réserve. Mardi après-midi, 27 Octobre, au magasin 1693 rue Notre-Dame. Vente à 2 hrs p.m.

301—2 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

ARTHUR DEPATIE, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, aux places d'affaires du failli,

Lundi, le 2 Novembre 1896, à 11 heures a.m.,

au No 2309 rue Notre-Dame, le stock de modes, et à midi du même jour, au No 2668 rue Notre-Dame, stock de couvreur en gravois, le tout d'après les inventaires comme suit :

1er—Stock de modes	$581.97	
Ameublement de magasin, tablettes et comptoir, coffre de sûreté et vitrines	328.86	
Loyer des premisses à échoir le 1er mai 1897	180.00	—$1090.83
2ème—Stock de goudron, bouilloires, cheval, voitures et harnais	$287.32	
Dettes de livres par liste	254.50	
Loyer des premisses à échoir le 1er mai 1897	90.00	—$631.82

Le tout sera vendu pour argent comptant.

Inventaire et liste des dettes de livres en vue à nos bureaux. Les fonds de commerce seront visibles le 31 octobre 1896. Pour autres informations s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Cessionnaires, 15 rue St Jacques, Montréal

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 24 31

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de

J. A. RENAUD, Jr., Montréal, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, au bureau de Marcotte Frères, No 69 rue St-Jacques,

JEUDI, le 19 Novembre 1896, à 11.30 hrs a.m.

les immeubles ci-après désignés :

1o Un lot de terre situé sur la rue Ste-Catherine, quartier Ste-Marie, dans la Cité de Montréal, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour le dit quartier Ste-Marie, comme faisant partie du numéro Trois cent dix (310) avec maison en briques portant les numéros Treize cent soixante-seize et Treize cent soixante-dix-huit (1376 et 1378) des numéros civiques de la dite rue, une boutique et autres dépendances dessus construites.

2o Deux lots de terre situés sur la rue Sherbrooke, à Montréal, connus et désignés sous le numéro douze cent treize (1213) subdivisions neuf et dix (9 et 10) du quartier St-Jacques, sans bâtisses, et droit de passages en commun par la ruelle numéro douze cent treize (1213) subdivision trois (3) du même quartier.

3o Un emplacement de la contenance d'environ vingt-cinq (25) pieds de largeur sur cent vingt (120) pieds de profondeur, connu et désigné sous le numéro huit-quinze (8-15) de la subdivision officielle du lot numéro huit (8) des plan et livre de renvoi officiels du village d'Hochelaga, dans le comté d'Hochelaga, étant le coin nord-ouest de la rue Notre-Dame et Avenue Letourneau, ville de Maisonneuve, sans bâtisses.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT, Curateurs, 1709 Rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 21, 24

Vente de Propriétés

DANS L'AFFAIRE DE

M. AUCLAIR

De la paroisse de St Vincent de Paul.

Les soussignés vendront à l'encan public, à la porte de l'église du village de St Vincent de Paul,

LUNDI, LE 16 NOVEMBRE 1896

A 10 HEURES A. M.

Les immeubles suivants, savoir :

1o—Un emplacement situé au village de St Vincent de Paul, dans le comté de Laval, connu et désigné sous le numéro cent trente-deux A (132a) aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de St Vincent de Paul, mesurant environ 14,600 pieds en superficie, avec une maison en bois dessus érigée.

2o—Un autre emplacement situé au dit village de St Vincent de Paul, connu et désigné sous le numéro cent vingt-sept A (127a) aux dits plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse, mesurant environ 8,640 pieds en superficie, avec une maison en bois et hangar à grains et dépendances dessus construites.

3o—Un emplacement situé au village de St Vincent de Paul, connu et désigné sous le numéro cent soixante-deux (162) aux plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse, mesurant environ 4,465 pieds avec une maison en bois et dépendances dessus érigées.

PROPRIETE AUCLAIR

Cette magnifique propriété située au dit village de St Vincent de Paul, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse de St Vincent de Paul, sous le numéro cent vingt-sept (127), laquelle propriété a été subdivisée en un grand nombre de lots de villas, suivant un plan cadastré déposé au bureau d'enregistrement et chez les soussignés, chaque lot devant être vendu séparément. Pour plus amples informations, s'adresser à

CHARLES DESMARTEAU, 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 20,24,27,31.?.7.10.14

A LOUER

Gratuitement Pour l'hiver...

Bas de maison, dans toutes les parties de la ville, à des charpentiers et ouvriers respectables qui consentiront à faire un peu d'ouvrage pour leur loyer.

Se présenter au

No 1763 RUE NOTRE-DAME

301—1

AVIS est par les présentes donné que la Corporation de la cité de St Henri fera application à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'un acte pour refondre la charte de la dite corporation et pour amender la dite charte, en ce qui concerne la juridiction de la cour du Recorder, et les formalités à remplir avant de poursuivre la dite cité de St Henri, pour dommages, et le temps pour la prescription des actions pour dommages résultant de délits ou quasi-délits ou d'illégalités et pour autres fins.

PRIMEAU & CODERRE, Procureurs des Réquérants.

24,26,3,9,16

MONUMENT NATIONAL

M. et Mme FRANK MURPHY - - - - Gérants

M. et Mme Murphy ont l'honneur d'annoncer pour la semaine commençant LUNDI, le 2 NOVEMBRE, avec Matinée SAMEDI, le 7 NOV., plusieurs magnifiques productons de

GRAND OPERA

Par la INTERNATIONAL OPERA COMPANY, sous la direction de M. J. S. Laerburger, dans le répertoire suivant : IL TRAVATORE, FAUST, MARITANA, BOHEMIAN GIRL, CAVALLERIA RUSTICANA, I PAGLIACCI, LUCIA DI LAMMERMOOR.

Choeur, Orchestre et Costumes magnifiques etc. Prix $1.00, 75c, 50c et 25c. La vente des billets commencera Mardi, le 27 Novembre, à 9 hrs a.m., au magasin de musique de Nordheimer, chez Walker, bijoutier, rue Ste Catherine et au Monument National. 301—3

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Jour de Bon Marché

GRANDE VENTE A L'ENCAN.

De Toiles de Belfast, essuiemains, serviettes, nappes, coton à draps, coton à oreillers et dessus d'oreillers, 50 paires de couvertes, confortables, et édredon, couvrepieds, rideaux suisses et Nottingham, portières, tweeds, habillements pour petits garçons et étoffes à habits, corps et caleçons, bas, châles de laine et un grand nombre de divers articles utiles, etc. Sans réserve.

Vente à nos Salles, Nos 241 et 243 rue St-Jacques

MERCREDI, après-midi, 28 Octobre, à 2 hrs.

RAE & DONNELLY, Encanteurs. 301—2

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE A L'ENCAN

de la balance de toutes les consignations, comprenant meubles neufs et d'occasion, poêles de passage et de cuisine, vitrine d'étalage, tapis, etc., à nos salles, 241 et 243 rue St Jacques,

Mardi après midi, le 27 Octobre

Comprenant tous les élégants meubles, etc., magnifiques ameublements de salon avec dossier en fil de fer, ameublements couverts en peluche et en crin, tables de centre, berceuses de fantaisie, ameublements de chambres à coucher en noyer et en chêne, tables à rallonge pour salle à manger, chaises, buffets, couchettes à combinaison en fer et sommiers élastiques, matelas en crin et en laine, rideaux en chenille et tapestry, couvrepieds de Marseilles ; aussi, un très bel assortiment de tapis de Bruxelles et tapestry à la verge, carpettes de Bruxelles, tapestry et en moquette, paillassons et nattes, prélarts anglais. Vente sans réserve. Vente à 2 heures p.m.

RAE & DONNELLY, Encanteurs. 298—2

PAR FRASER FRERES

Meubles et Effets de Ménage Neufs et d'Occasion

Tapis, pianos, poêles de passage et de cuisine et effets de ménage de toutes sortes.

Grande vente régulière à l'encan, à nos splendides nouvelles salles de ventes, Nos 453 et 455 rue St Jacques, vendredi matin, le 30 OCTOBRE, à 10 heures.

Un grand nombre d'acheteurs assistent à ces ventes. Les consignataires peuvent compter sur des prix justes et de promptes remises au comptant. Avances libérales faites. Emmagasinage sûr, propre et étanche, pour meubles, pianos, etc., etc. Evaluations et appréciations faites.

FRASER FRERES, Encanteurs. 24,26,28,29

CHEVAUX, Carrosses, Buggies, Wagons, Charrettes, Berlines, Cutters, Harnais, Selles de dames et messieurs, etc., etc.

Grande vente régulière à l'encan, à notre spacieux nouvel entrepôt,

Nos 131 à 135 Rue des Inspecteurs

Angle de la rue St Jacques

Mardi après-midi, 27 Octobre

A 2.30 HEURES.

Ces ventes sont très bien suivies. Les consignataires peuvent compter sur des prix justes et de promptes remises. Avances faites au comptant. Ventes privées chaque jour.

FRASER FRERES, Encanteurs. 301—2

Annonce Préliminaire. — Les personnes ayant des articles mis en gage et non réclamés chez J. Aronson & Co (qui ont abandonné les affaires) et qui se trouvaient ci-devant au No. 3121 rue Notre Dame, Ste-Cunégonde, sont par les présentes notifiées de racheter ces articles. Tous les articles mis en gages et non réclamés depuis le No 2403 jusqu'au No 7000 inclusivement et déposés depuis le mois de décembre 1894, jusqu'au mois d'octobre 1896, seront vendus, à moins qu'ils ne soient rachetés le ou avant le 2 novembre 1896 prochain, en vertu de la loi. La vente aura lieu lundi et mardi, les 2 et 3 de novembre 1896, à 2 hrs et 7 hrs p.m., chaque jour. Fraser Frères, encanteurs. 301—1

Avis de Faillite

DANS L'AFFAIRE DE

Wilbrod Allard, Epicier, 3791 rue Notre-Dame, Ville St Henri, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, à la place d'affaires du failli,

Mardi, le 3 Novembre, 1896, à 11 heures avant-midi,

de l'actif cédé, savoir :

Stock d'épiceries et provisions	$129.72
Roulant, cheval, voitures et harnais	272.10
Dettes de livres par listes	379.32
Loyer à échoir le 1er mai, 1897	114.00
	$895.14

Inventaire et liste des dettes de livres, en vue à nos bureaux. Stock visible le 2 novembre 1896.

Bilodeau & Renaud, Cessionnaires, 15 rue St Jacques, Montréal,

MARCOTTE, FRERES, Encanteurs. 24-31

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

Samuel Désy, EPICIER, Coin des rues Canning et N-Dame, Montréal, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, en bloc ou en détail, à la place d'affaires du failli,

Vendredi, 30 octobre, 1896, à 11 hrs avant-midi,

tout l'actif cédé d'après l'inventaire, savoir :

Stock d'épiceries, vins, liqueurs	$1,171.69
Roulant, cheval, voitures, etc	437.80
Un piano cottage	150.00
Loyer des prémisses à échoir le 1er mai 1897	300.00
Dettes de livres par liste	2,290.17
	$4,349.66

Le tout sera vendu pour argent comptant

Le magasin sera ouvert pour inspection, jeudi, le 29 octobre 1896. Inventaire et liste dettes de livres en vue à nos bureaux. Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Curateurs, 15 rue St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 22,24,29.

Avis de Faillite

IN RE *Thibault & Smith,* 1687 rue Notre-Dame, Montréal.

Vente à l'encan au No 1687 rue Notre-Dame, Montréal,

Mercredi, le 28 oct. à 11 heures

de l'actif de la succession comme suit :

Fonds de commerce de musique	$1,806.94
Mobilier du magasin	380.25
	$2187.19
Dettes de livres d'après liste	517.86

Le magasin sera ouvert le 27 courant.

KENT & TURCOTTE, 97, rue St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 301—3

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE TRES IMPORTANTE

Au Commerce

A nos Salles de Ventes, Nos 86 et 88 rue Saint-Pierre,

MERCREDI, le 28 OCTOBRE.

Vente Régulière Hebdomadaire

— DE —

Marchandises Sèches d'Etape et de Fantaisie

Lainages et tricots pour drapiers, bonneterie, sous-vêtements, etc. Un stock de marchandises sèches et de merceries pour hommes.

Aussi, par ordre de plusieurs fabricants de vêtements, un assortiment considérable de vêtements, chapeaux et casques pour hommes, adolescents et petits garçons, etc.

Aussi, 10 caisses de toiles de ménage, damas, crash, essuiemains, etc.

Aussi, 1000 douzaines de Corps et Caleçons, 100 Imperméables, 500 pièces de tweeds canadiens et étrangers, et marchandises de tailleur, 200 paires de couvertes et paillassons, etc., etc.

Le tout sans réserve.

On attire l'attention du commerce sur cette vente importante.

Vente à 10 heures a.m.

BENNING & BARSALOU, Encanteurs. 24,26,27

Vente Importante au Commerce

— DE —

Brandies, Vins, Rhum, Liqueurs françaises et Cordiaux, Coffres-Forts, Lainages, Etc., Etc.

Les soussignés ont reçu instruction de vendre à la Merchants Warehousing Co., No. 40 rue des Enfants Trouvés,

JEUDI, le 29 D'OCTOBRE

(Pour le compte de ceux y concernés) :

42 paquets, brandy en tonneaux, quarts de tonneaux, et huitième de tonneaux.
150 caisses de brandy, pintes et chopines, de différentes marques.
43 paquets, vins en barriques, quarts de barriques, et huitièmes de barriques, clairets, Bourgognes, Sauternes, et vins de Port.
183 caisses de vins, pintes et chopines, clairets, Bourgognes et Sauternes.
4 caisses de rhum, demi octave.
32 caisses de rhum.
132 caisses de liqueurs françaises et cordiaux, Curaçao, Absinthe, Kummel, Kirsch.
10 caisses de fruits français et marchandises en conserves, assortis.

— AUSSI —

5 caisses d'huile d'olive.
1 caisse de capsules.
1 ballot de bouchons.

COFFRES - FORTS

7 coffres-forts, gros et petits.
1 caisse de lainages.
1 caisse d'ingrédients pour colorer le sucre.
15 tonneaux de sauce aux tomates.

Le tout sans aucune réserve, en lots pour convenir au commerce.

Vente à 10.30 a.m.

BENNING & BARSALOU, Encanteurs. 24,26,27,28

AVIS DE FAILLITE

IN RE O. C. WEBSTER, Failli.

Des soumissions seront reçues, jusqu'à samedi, le 31 octobre 1896, à douze heures, midi, pour l'achat des meubles et fixtures du

WEBSTER HOUSE,

Nos 532, 534 et 536 rue St-Jacques, et 37 rue Cathédrale, Montréal.

Le tout se montant, d'après l'inventaire, à environ $5125.00. L'acquéreur devra assumer le présent bail et prendre possession immédiatement.

Cet hôtel est situé dans une localité très convenable à proximité des gares du G. T. R. et du C. P. R., les tramways passent à la porte toutes les deux minutes.

Cette maison est bien et favorablement connue du public voyageur depuis longtemps, et les registres montrent de bons profits dans le passé.

On peut obtenir un bail à longs termes, à un loyer très raisonnable. C'est une occasion exceptionnelle, pour un bon homme ayant un petit capital, d'obtenir une place d'affaires lucrative.

On ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions. Pour renseignements, s'adresser :

JOHN M. M. DUFF, Curateur.

Chambre No 52, Imperial Building, Place d'Armes, Montréal. 15,17,20,22,24,26,27,28,29,30

Avis de Faillite

IN RE

OLIVIER PLACIDE ROBERT, Epicier, Lachine, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public,

LUNDI, le 9 NOVEMBRE 1896 à 11 heures a.m.,

à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, Montréal, l'immeuble ci-après désigné :

Un lot de terre portant le numéro deux cent soixante-et-onze (271) du cadastre de la ville de Lachine, avec les bâtisses sus-érigées.

La vente du dit immeuble sera faite à la charge des privilèges, hypothèques et droits réels affectant le dit immeuble, et encore à la charge de tous frais pour effectuer telle vente.

Pour autres informations et examen du cahier des charges, s'adresser à

ROMEO PREVOST, Curateur, 41-42, Bâtisse des Tramways, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Montréal, 16 oct. 1896. 16,17,21,24,28,31,4,7

Avis de Faillite

IN RE

R. H. C. LAROSE, 468 rue St Antoine, Ste Cunégonde.

Vente à l'encan au No 69 rue St Jacques, Montréal,

Jeudi, le 29 Octobre 1896, à 11 hrs

De l'actif comme suit :

Fonds de commerce d'épiceries	1102 83
Mobilier du magasin	215 75
Roulant	405 25
	1723 83
Dettes de livres et billets d'après liste	452 53

Le magasin sera ouvert le 28.

KENT & TURCOTTE, 97 rue St Jacques, Montréal. 299—3

Coupon No 1...

Découpez-le

NOUS OFFRONS GRATUITEMENT

à tous ceux qui paient loyer, les renseignements qui leur permettront d'obtenir un

CHEZ SOI...

En faisant des Paiements Mensuels comme le loyer.

Nous avons la propriété et pouvons vous partir immédiatement.

Vous n'avez rien à perdre. Vous avez tout à gagner.

CHAMBRE 3— *162 rue St-Jacques* 296—6

AMUSEMENTS

Académie de Musique

SPARROW & JACOBS, locataires et gérants.

Cette semaine seulement, le grand ARTISTE ANGLAIS,

ALBERT CHEVALIER

et sa troupe de première classe. Direction, CHARLES FROHMAN.

Prix, $1.50, $1, 75c, 50c, 25c. Matinées mercredi et samedi. Prix $1, 75c, 50c, 25.

Bureau de location ouvert de 9 a.m. à 10 p.m.

La semaine du 26 octobre JAMES O'NEILL dans son répertoire. 296—6

EXTRA TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE

M. JAMES O'NEIL

Et sa troupe dans 4 grandes productions

Lundi soir et Matinée Samedi — HAMLET
Mardi soir et Matinée Mercredi — VIRGINIUS
Mercredi, jeudi et vendredi — MONTE CRISTO
Samedi soir — Le Courrier de Lyon

La Matinée de Mercredi sera au bénéfice du fonds des pompiers.

PRIX—Soirs : $1.00, 75c, 50c et 25c. Matinées : 50c et 25c.

Billets maintenant en vente. 301-1

QUEEN'S THEATRE, } SPARROW & JACOBS Seuls gérants.

Prix populaire :—Matinées, Mardi, Jeudi et Samedi, 15 cts et 25 cts. Le soir, tous les sièges en bas, 50 cts. Pas plus.

Cette semaine, JAS. J. CORBETT, dans une nouvelle comédie, drame "A NAVAL CADET." — Semaine prochaine, A PAIR OF JACKS. 294—6

THEATRE ROYAL—Toute cette semaine après-midi et soir.

—WEBER & FIELD—

Vaudeville, prix des matinées : 10 et 20c. Soirées, 10, 20 et 30c. Contrôle ouvert toute la journée. Semaine prochaine : THE LAND OF THE LIVING. 296—6

THEATRE FRANCAIS

W. E. Phillips, directeur et gérant.

Cette semaine—Une affiche extraordinaire comprenant le drame à sensations en 4 actes Ten Thousand Miles Away, par permission d'Oliver Byron, et IDA HOWELL, la plus captivante de toutes les Comédiennes. Prix : 10c, 20c, 25c. Matinées chaque jour. Téléphone 6616. 296—6

LA DANSE.—Avec $3.00, vous payez un terme de danse au QUEEN'S HALL. La salle est grande, le plafond est élevé, la musique ne laisse rien à désirer et je donne des leçons moi-même. Je ne confie pas cette charge à de petits garçons. N'allez pas croire que le prix va faire de mon école une chancellerie. C'est simplement une réduction de prix. Je ne prends aucun élève qui ne veut pas se conformer aux règles de l'étiquette. Classe pour les commençants à 8 hrs p.m., les mardis et jeudis.

Reunion—Les vendredis. 5 morceaux de musique. Une visite vous convaincra.

A. ROY MacDONALD, Jr.

Leçons données à ceux qui veulent apprendre à monter et à conduire un bicycle au Patinoir Victoria. Temps très propice pour apprendre. 277—n

ACADEMIE DURKEE

AVENUE UNION

Classe des commençants, les lundis et vendredis soir. Nous formons maintenant des classes du jour pour les dames et les jeunes. 256—n

SOUS LE PATRONAGE VICE-ROYAL Ecole choisie du PROF. NORMAN, 187 rue Stanley. Si vous désirez suivre une classe choisie, venez voir la mienne. Une visite vous convaincra. Soirs à 8 p.m. Après-midi à 4 p.m. Leçons privées à n'importe quelle heure. On enseigne les danses de fantaisie. Tél. 3834. Envoyez chercher une circulaire. 265—n

CONSERVATOIRE DE DANSE — Bonne tenue et entraînement physique, 2269 rue Ste-Catherine.

La classe des commençants, les Lundis et Mercredis, à 8 p. m. Classes des avancés, les Mardis et Samedis, à 8 p. m. Les jeunes, les Mardis et Jeudis, à 4.15 p. m. Leçons privées au gré. Réunion le Samedi à 8 p. m. Ma salle est entièrement remise à neuf, plancher neuf en érable. Envoyez chercher une circulaire. Téléphone 4635.

267—n GEO. F. BEAMAN.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

Classes Gratuites de Dessin Industriel du Soir.

Les classes sous le contrôle de ce Conseil s'ouvriront pour la saison au

MONUMENT NATIONAL,

No 218, RUE ST-LAURENT,

Mardi, 3 Novembre, à 7½ p. m.

Les personnes qui se proposent de suivre les classes devront se présenter le soir de l'ouverture.

Ci-suit le programme devant être donné dans cette institution savoir :

Dessin à main-levée, Mécanique, Architecture, Lithographie, Modelage et Sculpture sur bois, Construction des Bâtisses et d'Escaliers, Confection de Patrons (pour Cordonniers), Coupe et Confection des robes, Plombage, (dans l'ancienne Eglise St-Gabriel, coin des rues St-Gabriel et St-Jacques.

Chaque élève devra payer la somme d'une piastre, qui lui sera retournée à la fin de la saison, s'il n'a pas été absent plus que quatre fois.

Pour autres renseignements, adressez-vous au soussigné,

S. C. STEVENSON, Secrétaire et Directeur.

Bureau : Monument National. 24,27,30,2

Les BAINS TURCS...

qui sont de véritables Bains Turcs.

Allez aux

BAINS LAURENTIENS

Si vous voulez avoir ce qu'il y a de mieux en fait de bains.

Eau pure et fraîche à toute heure.

...BAINS LAURENTIENS

Angle des rues Craig et Beaudry. 280—n

ON DEMANDE

— DES —

VENDEURS D'IMMEUBLES

Je puis donner, à un homme actif parlant français et anglais, un bon contrat payant. Succès assuré. S'adresser par lettre à V. C. V., bureau de LA PRESSE.

300—2

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la ville de Westmount s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour faire adopter un acte pour amender sa Charte et les actes amendant icelle, accordant de plus amples pouvoirs concernant les élections municipales ; améliorations spéciales ; emprunts ; expropriations ; exemptions ; perception des taxes ; approvisionnement de l'eau ; et pour avoir l'autorisation pour la ville et les municipalités adjacentes pour faire des arrangements avec les compagnies ou personnes concernant l'approvisionnement de l'eau et pour autres fins. — Montréal, 21 octobre, 1896. DUNLOP, LYMAN & MACPHERSON, Procureurs des Requérants. 298—n

TEMPERATURE

Toronto, 24 — Vent frais à fort du nord-ouest à l'ouest. Temps généralement beau et très frais aujourd'hui et demain.

MONTREAL, 24 Octobre 1896.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1643 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum	52
Même date l'an dernier	46
Aujourd'hui minimum	38
Même date l'an dernier	30

D'après le baromètre aujourd'hui: 8 hrs a.m., 29.49 ; 12 hrs a.m., 29.48 ; 2 hrs p.m., 00.00.

POUR LES VICTIMES

Que fera-t-on de cet argent ? demandent nombre de souscripteurs, aux personnes qui collectent pour les familles des victimes. Et le sentiment populaire se manifeste d'une façon très nette, on peut dire impérative en faveur de l'emploi des sommes reçues au bénéfice exclusif des familles Laporte, King et Carpentier.

C'est sous l'impression que ses offrandes seront employées à cette fin que le public souscrit.

Il ne peut du reste en être autrement l'appel au public ayant été fait en vertu de la motion adoptée par le conseil de ville pour l'ouverture d'une souscription au profit des familles, souscription que le conseil a commencée en s'inscrivant pour $3,000.

Quant au fonds des veuves et des orphelins des pompiers, son existence et son maintien seront plus tard l'objet de la sollicitude publique et nos braves pompiers peuvent compter que toute la presse bataillera en leur faveur.

C'est avec plaisir que nous constatons que nos confrères se sont ralliés à l'opinion que la "Presse" émettait dès le lendemain de la catastrophe : Que l'existence des familles des pompiers morts au feu devait être assurée par une loi civique et non laissée à la générosité ou à la charité publique.

Cette question devra être réglée avant les prochaines élections municipales, dans l'intérêt même des échevins.

***

Faute de place et de temps nous remettons à lundi la publication des souscriptions reçues depuis hier, listes qui nous parviennent au moment d'aller sous presse.

LA BANQUE DU PEUPLE

Lundi, le 2 novembre, et tous les jours à partir de cette date,, les liquidateurs de la Banque du Peuple paieront aux déposants le second versement de 25 p. c., avec 4 p. c. d'intérêt. Ce paiement se fera à Monréal, au bureau principal de la banque, pour les déposants de Montréal et des succursales, sauf ceux des succursales de Québec, Basse-Ville et St Roch, qui seront payés à Québec.

La somme à payer par la banque pour ce versement est d'environ $1,000,000 ; mais à peu près la moitié de ce montant a déjà été payé, sous forme d'escompte, et il ne restera plus, réellement à verser qu'environ $500,000. Les déposants qui se sont fait ainsi escompter leur second versement, devront aussi se présenter aux bureaux de la banque, pour retirer le billet qu'ils ont donné, et le certificat de versement qu'ils ont laissé en garantie.

D'après le dernier état de la situation des banques, au 30 septembre dernier, que vient de publier la "Gazette du Canada," le bilan de la Banque du Peuple, à la fin du mois dernier, était comme suit :

PASSIF	
Circulation	$30,755
Dépôts	2,817,765
Dû à d'autres banques	939
Dû à l'étranger	183
Dû en Angleterre	8,768
Autres dettes	8,530
Passif total	$,866,940

ACTIF	
Argent & billets fédéraux	$25
Dépôt pour la circulation	43,582
Billets et chèques d'autres banques	7,287
Déposé à d'autres banques	301,774
Du par banques étrangères	1,862
Prêts à demande	16,100
Escomptes en cours	1,088,540
Créances en souffrance	1,562,930
Immeubles	847,595
Hypothèques	77,030
Edifices de la banque	342,095
Autres créances	109,204
Actif total	$4,398,024

On entend dire qu'on étudie le projet de relever la banque, avec le concours des gros déposants. Ce projet serait soumis à une assemblée qui doit avoir lieu cet hiver.

LES ECOLES DU SOIR A LACHINE

Pour répondre au besoin qui se fait sentir à Lachine, on propose actuellement d'ouvrir une école du soir et de donner ainsi à ceux qui veulent s'instruire l'occasion de le faire. M. F. N. Brown, principal, assistera à une assemblée à l'école modèle, rue Sackville, à 8 heures ce soir, et si un nombre suffisant de personnes se présentent, l'école sera immédiatement organisée.

LE TRANSPORT DU FRET

Le "Board of Trade" de Trois-Rivières appuie celui de Montréal dans les efforts que fait ce dernier pour obtenir que les prix d'été pour le transport du fret par les voies du Grand Tronc et du Pacifique, ne soient pas changé avant la fermeture de la navigation. La résolution suivante a été adoptée mercredi par le conseil du "Board of Trade" de Trois-Rivières : "Que ce "Board of Trade" endosse le protêt du "Board of Trade" de Montréal contre l'augmentation des prix de transport du fret par les compagnies de chemin de fer, le ou après le 2 du mois prochain, et croit qu'aucun changement ne doit être opéré avant la fermeture de la navigation".

Le sous-chef Dubois a reçu, ce matin, un chèque de $25 de la part de MM. Mallette, No 2639, rue Ste Catherine, pour le fond de secours des pompiers.

PLACEZ-VOUS en 24 heures — en annonçant dans les petites annonces—le marchand qui a besoin de vous lira votre annonce —Une fois, 10c.

CETTE QUESTION DE CHARBON

Entrevue avec l'hon. L. P. Pelletier

L'un de nos rédacteurs a eu une entrevue avec l'honorable M. L. P. Pelletier, procureur général, au sujet de la commande pour charbon faite à la Canadian Produce Company, et nous sommes heureux de pouvoir publier les explications que contient le rapport de cette entrevue.

Reporter — Vous avez vu ce que la "Presse" a publié au sujet de la commande pour charbon à la Canadian Produce Coy. ?

M. Pelletier — Oui, et comme l'achat en question a été fait par mon département, je ne demande pas mieux que de vous expliquer ce qui en est.

Reporter — Est-il vrai qu'il y ait eu une commission de payée par quelqu'autre marchand à la Canadian Produce Coy. ?

M. Pelletier — Il n'y a pas eu de commission de payée à ma connaissance et s'il y en avait eu elle n'aurait pas été dans tous les cas, payée au détriment du trésor public, parceque le prix payé pour le charbon de la Canadian Produce Coy. a été absolument le même que celui qui a été payé aux autres fournisseurs de charbon qui ont eu la commande en même temps.

Reporter — Y a-t-il eu quelque protêt qui vous a été fait à ce sujet là ?

M. Pelletier — Je suis en position de déclarer formellement qu'aucun ministre n'a protesté auprès de moi au sujet de cette commande, et mes collègues, que j'ai rencontrés cette après-midi, m'autorisent à dire qu'ils concourent dans cette déclaration.

Du reste, la Canadian Produce Coy. a eu cette année, comme précedemment, une part de la vente du charbon et tout s'est fait dans les conditions ordinaires, d'une manière parfaitement régulière et je ne crains pas de dire, qu'en autant que mon département est concerné, il ne s'est rien passé d'irrégulier.

L'HONORABLE M. HACKETT

La C. M. B. A. fait une démonstration à son président

Les diverses branches de la C. M. B. A. du district de Montréal feront, lundi prochain, une grande réception à l'honorable M. F. Hackett, le grand président de l'ordre, à la salle du séminaire, rue Notre-Dame, 1717. Le grand chancelier Finn, de la branche 26, présidera, assisté du docteur A. Germain, de la branche 142, paroisse de St Jean-Baptiste. Des adresses seront présentées à M. Kackett ; elles seront lues par les présidents conjoints. Il y aura de la musique vocale et instrumentale, sous la direction du frère Carpenter, du docteur Leduc et de M. F. X. Payette. Au cours de la soirée, M. l'abbé Larocque, curé de St Louis de France, et M. l'abbé Donnelly, curé de St Antoine, parleront du but de l'association et de son histoire.

La C. M. B. A. a lancé un grand nombre d'invitations pour la fête.

AU MONUMENT NATIONAL

Le cours de commerce

La leçon hebdomadaire du cours de commerce que donne M. Côté, au Monument National, a revêtu, hier soir, un cachet d'intérêt tout particulier.

D'après ce qui en avait été promis d'avance, une foule de curieux était accourue : la grande salle des spectacles était presque littéralement remplie. Plus d'un millier d'auditeurs ont profité de la bonne aubaine.

Aussi n'ont-ils pas été trompés dans leur attente. La conférence illustrée de M. H. B. Ames : "Trois mois au Japon," faisant voyager les spectateurs d'un bout à l'autre du Japon, les a fort intéressés.

Les explications des diverses vues exhibées, telles que M. Ames avait la complaisance de les fournir, en un français clair et concis, renseignaient fort bien sur les sujets traités.

M. le professeur Stanislas Côté, qui avait présenté M. Ames à l'auditoire, parla de nouveau après que la série des vues en couleur, magnifiques, à la lumière oxydrique fut terminée. Il donna une foule de statistiques sur le Japon sa population, son commerce.

Il insista surtout au point de vue du commerce du Canada avec le Japon, ce qu'il est et ce qu'il pourrait être. Nos exportations avec ce pays pourraient être beaucoup développées, notamment celle du bois, des meubles, des conserves, du tabac, des animaux de boucherie, etc., etc.

M. Côté termine par un vibrant appel à ses compatriotes, les avisant d'étendre leurs horizons, de développer leur initiative, de travailler et de former en conséquences les générations nouvelles, particulièrement aux écoles. De cette façon, ils trouveront qu'ils peuvent vivre et prospérer sur le sol de la patrie, sans aller se constituer esclaves au delà de la ligne quarante-cinquième ; de cette façon, ils réussiront à prendre une place digne d'eux, de leurs talents et de leurs aptitudes, au soleil du commerce et de la finance.

MM. Côté et Ames ont été fréquemment et vivement applaudis, l'auditoire tenant à témoigner sa gratitude particulièrement à ce dernier, un millionnaire et philanthrope anglais, qui a gracieusement consenti à prêter son concours à l'instruction et à l'amusement de ses concitoyens canadiens-français.

Ce soir cours de construction par le professeur Venne, en commençant par les fondations. Tous les ouvriers maçons, menuisiers, charpentiers, plâtriers, plombiers, peintres décorateurs sont spécialement invités à suivre ce cours qui leur est particulièrement destiné. Les entrepreneurs, propriétaires, ne sont pas moins intéressés. Il devrait y avoir salle comble.

Demain, dimanche, à 3 heures précises, cours d'agriculture dont voici le résumé : Formation du sol. Stratifications. Formation ignées et marines. Terrains primitifs et de transition, secondaires, tertiaires et quartenaires ou d'alluvion. Origines des sources ou des puits artésiens. Action des agents atmosphériques sur la désagrégation du sol. Caractères des terres argileuses, sableuses et calcaires. Leur préparation.

M. Ulric Martel, mouleur, réclame $200 de dommages-intérêts de la Dominion Ice Co. Le jeune enfant du demandeur, âgé de 2 ans, s'est fait écraser par une voiture de la défenderesse, au coin des rues Berri et Duluth, et en est mort.

BRUTAL ATTENTAT

M. Paul Trottier horriblement battu

Le coupable arrêté

Le constable Bélanger, qui patrouillait, cette nuit, les environs des rues Vitré et Ste Elisabeth, a conduit au poste, un individu du nom de Frédérick Gannon, qui cuvait son vin dans une porte cochère. Au poste, on a trouvé en la possession du prisonnier un paletot contenant divers papiers portant le nom de Paul Trottier, No 359 rue Dorchester. Le constable s'est immédiatement rendu à l'adresse indiquée, et a découvert qu'il se trouvait en face d'un vol de grand chemin des plus hardis.

La victime, M. Paul Trottier, est le fils de l'ex-gérant de la banque du Peuple. Il cheminait vers son domicile ce matin, vers deux heures, lorsqu'il fut assailli par trois individus qui, après l'avoir renversé sur le trottoir, se sont mis à le frapper à coups de pieds à la figure et dans le corps. Les assaillants ont laissé M. Trottier sans connaissance sur le trottoir, après l'avoir dépouillé de ses habits, de sa montre, et de son argent. Le blessé a été ensuite conduit chez lui par des amis qui l'ont aperçu gisant sur la rue. Ce matin, le jeune Trottier avait la figure tellement enflée, qu'il lui a été impossible de comparaitre en cour.

L'acusé Gannon, déclare qu'il ne se souvient de rien, parce qu'il avait pris une cuite en règle. Son explication semble raisonnable. Voyant un homme ivre, les voleurs auraient jeté le paletot de leur victime sur la tête du premier. C'est comme cela en effet que Gannon a été trouvé. La montre et l'argent, ainsi qu'un habit et un gilet appartenant à M. Trottier, n'ont pas encore été trouvés.

L'enquête, dans cette affaire, a été remise à huit jours.

CHRONIQUE DE LA BANLIEUE

La question de l'externat à Saint-Henri

UN BONUS DE $20,000

Voté par Maisonneuve à un syndicat de brasseurs américains

ST-HENRI. — On nous demande si la "Presse" a cessé de s'intéresser aux différents projets de la commisson des écoles de St Henri qu'elle n'en parle plus.

Non, la "Presse" n'a pas cessé de s'intéreser à ces projets et si elle n'en parle pas, on doit en accuser le "huis-clos" l'insupportable "huis-clos" qui fait le désespoir des reporters et qui est le cauchemar des contribuables.

Lorsque les sommissaires se chamaillent, les reporters sont vite mis au courant de ce qui se fait, et le public est aussitôt informer de ce qu'ils ont appris.

Malheureusement, si les commissaires viennent à s'entendre, adieu les nouvelles, ces messieurs deviennent muets comme des carpes.

Dans tous les cas, voici ce que nous pouvons dire sans trop craindre de nous tromper :

Quatre commissaires sont en faveur de construire un externat, un seul est contre ce projet, et encore hésite-t-il à se prononcer carrément.

Ce projet a été soumis au lieutenant-gouverneur en conseil et les commissaires attendent la décision du gouvernement.

On sait que M. le curé Décary est fortement opposé au projet de la commission et qu'il préfèrerait qu'elle achetât le couvent des soeurs de Ste Anne, ou qu'elle affermât les enfants à cette communauté.

Voilà sans doute pourquoi le gouvernement, pris entre ces deux autorités, hésite à décider la question.

C'est là tout ce que nos renseignements nous permettent de dire aujourd'hui, mais que l'on soit certain qu'aussitôt que nous apprendrons du nouveau touchant cette épineuse question nos lecteurs de St Henri en seront informés.

MAISONNEUVE—Le conseil municipal de Maisonneuve s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. le maire Bleau. Le but principal de cette réunion était de prendre en considération l'offre d'un syndicat américain d'établir une brasserie à Maisonneuve moyennant un bonus de $10,000 et une exemption de taxes pour vingt ans.

Ce syndicat s'engage à construire des édifice d'une valeur de $150,000 et d'employer au moins 75 hommes qui devront résider à Maisonneuve.

M. le maire Bleau s'est fortement opposé au bonus de $10,000.

L'échevin Dudevoir s'est, au contraire, déclaré favorable au bonus et il s'est efforcé de prouver que cette nouvelle industrie que l'on veut établir dans cette municipalité sera très avantageuse aux citoyens. L'argent que l'on déboursera, a dit le même échevin, sera remboursé à la municipalité d'ici à dix ans, par les revenus que produiront les nouvelles conseructions que l'on sera obligé d'ériger pour loger les employés de cette brasserie.

Tous les échevins se sont prononcés, à l'exception de l'échevin McQuaid qui était absent, en faveur du projet.

Une proposition en conséquence a été adopté à l'unanimité. Un règlement sera préparé par le secrétaire et soumis au conseil. Ce dernier, après l'avoir corrigé et adopté le soumettra au vote des contribuables.

—M. Beauchamp, l'avocat de la municipalité, et M. Ecrément, le trésorier, sont parti ce matin pour New-York, afian de réclamer de la compagnie électrique Edison, le montant que la municipalité a été condamné à payer à la Royal Electric Co. au sujet de l'éclairage de la municipalité.

M. Louis LeDuc, gérant pour la section française de la "Manufacturers Life", doit partir prochainement pour l'Europe dans l'intérêt de ses affaires. Il se propose de visiter l'Angleterre, la France, le Portugal, l'Espagne, l'Italie et les principaux ports de la Méditerranée.

Nos lecteurs se rappellent que M. LeDuc a été pendant quelques années le correspondant de la "Presse" à Chicago, notamment durant le temps de l'exposition. Il nous communiquera encore pendant son prochain voyage ses impressions, qui ne manqueront pas d'intéresser nos nombreux lecteurs.

M. LeDuc nous prie d'annoncer qu'il se chargerait de messages, transactions d'affaires ou négociations de tout genre pour les pays qu'il doit visiter et désirerait se mettre le plus tôt possible en communication avec les personnes qui auraient l'intention de le commissionner.

SUR LA TOMBE D'HONORE MERCIER

Démonstration funèbre en commémoration de l'ancien premier ministre

Un discours programme de l'hon. M. Marchand

Les présidents et les officiers des différentes associations libérales de cette ville se sont assemblées hier soir au club National pour organiser la dernière ovation funèbre qui doit avoir lieu le premier novembre prochain sur la tombe de feu l'ancien premier ministre, Honoré Mercier.

Le président du Club National présidait l'assemblée, M. E. Bastien agissant comme secrétaire. Au nombre des personnes présentes se trouvaient l'hon. J. E. Robidoux, l'hon. James McShane, MM. L. Cardin, ex-M. P. P., D. Lafortune, E. Gauthier, président du club Laurier ; J. P. B. Casgrain, J. A. Côté, représentant du nouveau club libéral de St Gabriel ; Dr G. A. Roy, président du club Chénier ; Hector Pelletier, président du club Papineau ; Napoléon Favreau, président du club Mercier ; Emile O'Leary, président du club Blake-Geoffrion ; O. Archambault, représentant du club Letellier ; J. A. Mercier, J. A. Daigle, R. Laurier, Dr Maillet, le recorder M. G. Larochelle, de St Henri.

Le président, après avoir expliqué le but de la réunion, retraça rapidement la carrière de l'honorable M. Mercier, et soumit à l'assemblée le programme de la démonstration.

M. J. P. B. Casgrain, vice-président du club National, rappela le souvenir de la démonstration de l'année dernière, démonstration dont l'écho a été entendu dans toutes les parties du Canada.

D'autres discours furent ensuite prononcés par MM. D. A. Lafortune, L. Cardin, E. Gauthier, E. O'Leary, O. Archambault, J. Kelly et H. Pelletier.

Il a été résolu à l'unanimité que chaque club enverrait son propre tribut de fleurs et se rendra sans procession auprès de la tombe du défunt pour 3 heures p. m. précises, le premier novembre, afin d'assister à la cérémonie religieuse qui commencera à cette heure.

Le président annonça ensuite que l'honorable M. Marchand fera un discours-programme au Monument National dans la soirée du 6 novembre prochain. Sir Henry Joly de Lotbinière sera présent à cette assemblée, ainsi que l'honorable J. E. Robidoux, R. Lemieux, M. P., C. R. ; Devlin, M. P.; l'honorable James McShane, le Dr J. E. Guerin, M. P. P. ; Adélard Turgeon, M. P. P. ; Victor Gladu, M. P. P.; l'honorable C. A. Geoffrion et plusieurs autres.

Ainsi qu'on le voit, cette assemblée promet d'être fort intéressante.

TUEE PAR UNE VOITURE

Enquête du coroner

Le jury demande l'arrestation du conducteur du véhicule

Le coroner, à la requête d'un jury, vient d'émaner un mandat ordonnant la mise en état d'arrestation d'un nommé William O'Connor, sur l'accusation d'homicide. Il s'agit d'un accident de voiture, arrivé le 13 octobre, et qui a résulté par la mort de la victime, une femme nommée Margaret Devaney. La négligence d'O'Connor en cette occasion, au dire des témoins entendus à l'enquête, a été tellement grossière que les jurés ont demandé sans hésitation qu'on lui fasse subir un procès.

Mme Devaney était âgée de 63 ans. Elle passait à l'encoignure des rues Dorchester et St-Charles-Borromée, le 13 octobre dernier, vers sept heures du soir, lorsqu'elle fut violemment renversée par un véhicule. Transportée à l'hôpital Général, elle a succombé, hier soir, aux blessures qu'elle avait reçues.

L'enquête du coroner a eu lieu ce matin, à l'hôpital.

Le docteur Wyatt Johnston, qui a fait l'autopsie, a constaté que la mort était due à la blessure à la tête que la défunte a reçue lors de l'accident. Il a trouvé les traces de plusieurs autres lésions moins graves.

Le constable Allard a été témoin de l'accident, mais ne peut dire à quelle vitesse allait le cheval. La voiture qui a causé l'accident, a servi à transporter la blessée à l'hôpital. William O'Connor, le conducteur du véhicule, demeure rue Ste-Monique, 27. Le témoin est allé chez lui ce matin pour le faire venir à l'enquête, et il a appris qu'O'Connor est absent depuis trois jours. La voiture et le cheval appartiennent à M. Maggnat, domicilié rue St-Antoine, 41.

Michael Maggnat dit qu'O'Connor n'était pas à son emploi. Il s'était emparé de la voiture pour faire une course et, quand il est revenu, il a dit au témoin qu'il avait accidentellement renversé une femme alors qu'il avait la tête tournée du côté opposé à celui où il allait. M.Maggnat a vu O'Connorr avant-hier, mais il ne lui a pas parlé de l'accident.

Après avoir entendu ces témoignages, les jurés ont rendu le verdict suivant :

"Nous déclarons que Margaret Devaney est morte ayant été renversée par une voiture conduite par William O'Connor, lequel doit être mis en état d'arrestation parce qu'il n'a pas pris les précautions nécessaires pour éviter l'accident".

M. ROBERT McKAY

Quelle est cette mission spéciale ?

M. Robert McKay, président de la commission du hâvre, sera absent de Montréal pour une quinzaine de jours. Il est parti hier soir, chargé d'une mission spécaile qu'on ne peut pas faire connaître maintenant.

DEUX VIEUX SERVITEURS

Il paraîtrait que deux vieux serviteurs de la police, le capitaine Bouchard, commandant le poste No 3, rues Ontario et Beaudry, et le constable Richard, l'ancien messager du chef de police Hughes, sont à la dernière extrémité. Le capitaine Bouchard est un des plus anciens, ayant servi la ville depuis au-delà de 40 ans.

Une vieille femme du nom de Eliza Murphy, sans domicile connu, a été surprise cette nuit par le constable Chartrand, au moment où elle s'emparait d'une certaine quantité de vaisselle à l'étalage de MM. J. L. Cassidy et Cie, marchands de la rue des Inspecteurs. La prisonnière s'est avouée coupable et a été condamnée à six mois de prison.

LA LUTTE PRESIDENTIELLE

Bryan et McKinley confiants

TOUS DEUX CERTAINS DE LA VICTOIRE

Les prédictions de M. Hanna

Washington, 24—Le sénateur Faulner, président du comité des congressmen démocrates, semble aujourd'hui plus assuré que jamais de la victoire de son parti. "Wm. Bryan sera le prochain président des Etats-Unis", a-t-il dit.

Le sénateur prétend que le courant populaire est favorable aux démocrates et que rien, désormais, pourra changer ce courant. Le Kentucky donnera 20,000 voix de majorité au parti, et le Maryland suivra le Kentucky. La Virginie va se racheter aux yeux du pays. Tous les Etats placés à l'ouest du Missouri se donneront aux démocrates. Pour mettre les choses au bas mot, Bryan aura une majorité de quatre au moins ; cela avec les Etats qui lui sont assurés. Faisons maintenant le partage des Etats douteux et il est raisonnable de dire que Bryan sera le prochain président des Etats-Unis.

Washington, 24 — L'honorable Lewis Apsley, vice-président du comité des congressmen républicains, se prononce de son côté avec assurance pour son parti.

"Au moins de septembre j'ai prédit la victoire pour le major McKinley en lui attribuant une majorité de 302 votes. Je crois aujourd'hui que cette majorité sera portée à 325, grâce aux Etats suivants : Nouvelle-Angleterre, New-York, New-Jersey, Pennsylvanie, Delaware, Maryland, Caroline du Nord, Virginie Ouest, Michigan, Wisconsin, Minnesota, Ohio, Indiana, Illinois, Kentucky, Tennessee, Dakota Nord, Dakota Sud, Iowa, Kansas, Nebraska, Wyoming, Californie, Orégon et Washington.

En sus, l'on a confiance d'obtenir 44 votes dans les Etats suivants : Missouri, Texas, Virginie. On ne concède à Bryan que 78 votes dans l'Alabama, l'Arkansas, le Colorado, la Floride, la Georgie, l'Idaho, le Mississipi, le Montana, le Nevada, la Caroline du Sud, la Louisiane et l'Utah.

Il y a dix jours, le président Babcock disait que nous n'aurions pas moins de 194 républicains au prochain congrès. Nous pouvons maintenant monter ce chiffre à 224 ; nous nous attendons à des majorités phénoménales dans plusieurs Etats".

LA MORT DE WILLIE ROW

Enquête du Coroner

L'enquête au sujet de la mort de Willie Row, qui a été tué par un tramway, hier matin, sur la rue Ste Catherine, a été commencée ce matin, à 10 heures. Plusieurs témoins ont raconté les circonstances de l'accident, comme "La Presse" les a rapportées, hier.

Le mécanicien Pigeon dit que le char n'allait pas vite, mais qu'il était impossible de l'arrêter lorsqu'il a aperçu le défunt, parce qu'il était alors trop près. Pigeon jure qu'il a sonné la cloche d'alarme.

L'enquête se continue. MM. Charles Archer, avocat, et D. McDonald, représentent la compagnie à l'enquête.

POUR LES VICTIMES

Il nous fait plaisir d'apprendre qu'il y aura probablement, jeudi prochain, le 29 courant, une répétition de l'agréable soirée qui a été donnée au Monument National hier au soir "Trois mois au Japon" par notre ami M. H. B. Ames. Cette soirée serait donnée sous le patronage de l'Association St Jean-Baptiste au bénéfice des veuves et des orphelins, des pompiers décédés ces jours derniers. Nos remerciements à M. Ames ainsi qu'aux directeurs de l'Association de la généreuse idée qu'ils ont eu de donner au public l'occasion de contribuer à une si bonne oeuvre.

JOSEPH DOUTRE

C'est lundi soir prochain, le 26 courant, que M. Lorenzo Prince, de la "Patrie", donnera sa conférence sur Joseph Doutre, dans les salles du Club Papineau, à l'angle des rues Maisonneuve et Ste-Catherine.

PAUVRE MALHEUREUX

Un cas de misère noire s'est présenté devant le juge Desnoyers ce matin. Un pauvre diable du nom de Patrick Carroll, a été arrêté hier soir, par le constable McLaughlin, au moment où il s'emparait de plusieurs livres de porc frais, etc., dans la voiture d'un cultivateur de Ste Dorothée, du nom de Michel Jasmin, qui stationnait aux abords du marché. Bonsecours. Carroll a expliqué au juge qu'il a une femme et quatre jeunes enfants, et que la faim et la misère l'ont poussé au vol. Quoique ne voulant pas excuser son acte, le juge Desnoyers a pris en considération les faits de la cause, et n'a condamné l'accusé qu'à dix jours de prison.

MOURANT

M. l'abbé Bédard, vicaire à l'église Notre-Dame, a été appelé par télégramme, ce matin, à St Rémi, où son père est gravement malade.

DRAPEAU

A l'occasion du mariage de la princesse Hélène de Montenegro, fille du roi Humbert d'Italie, avec le fils du prince de Naples, M. Charles Cattelli, chevalier et officier de la couronne d'Italie, a mis le drapeau italien sur sa résidence, coin des rues St Hubert et Dubord.

CONTRE LA FERMETURE DE BONNE HEURE

Assemblée, lundi, à 11 heures a. m., à l'hôtel de ville. Tous les commerçants intéressés sont priés d'y assister. A

STE-CUNEGONDE

Les Soeurs Grises de cette charmante petite ville, font appel à tous leurs amis pour leur bazar, commencé le 21 octobre, à 7.30 heures p.m., coin des rues Albert et Atwater. Or, leurs amis, ce sont tous ceux qui aiment les bonnes oeuvres et les pauvres, c'est dire qu'il y aura foule chaque soir.

Le public saisira avec empressement l'occasion de visiter le nouvel asile Ste Cunégonde, qui a coûté tant de sacrifices, et qui est, sans contredit, le plus beau monument du genre élevé au Canada. Que personne ne crie à l'exagération avant d'avoir examiné cette magnifique construction.

LES EVEQUES AMERICAINS

Les délibérations rendues publiques

LE FUTUR RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE WASHINGTON

Pas de division parmi les évêques

Washington, 24 — La réunion annuelle des évêques Américains s'est terminée hier, et dans les circonstances, le public s'intéresse vivement à ce qui a été fait. Tous les prélats des Etats-Unis étaient présents, excepté Mgr Jansen, de la Nouvelle-Orléans, qui est malade. Contrairement à la coutume, le résultat des délibérations a été publié, à la demande du cardinal Gibbons, afin de détruire l'impression qu'il y avait division parmi les dignitaires ecclésiastiques et que l'on ne s'entendait pas. On s'est occupé surtout de la distribution des fonds, aux écoles indiennes, de la revision du cathéchisme, de manière à le rendre aussi simple que possible. Il a été aussi question de l'université de Washington. Les adversaires de cette institution prétendaient qu'elle ne pouvait se soutenir à cause de sa situation financière critique, mais la chose est fausse, car le rapport du trésorier a démontré qu'elle est riche et a suffisamment de revenus. Trois noms ont été suggérés pour succéder à Mgr Keane comme recteur et l'on croit que c'est Mgr Mooney qui sera choisi.

Ce dernier est le vicaire-général de New-York, et pasteur de l'église du Sacré-Coeur de Jésus. Il a 40 ans et a fait ses études au collège des Jésuites, à St Jean, Fordham, N. Y.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Prières des Quarante-Heures. — Diman, 25 octobre. — RR. PP. Franciscains.

Mardi, 27 — Lachute.

Jeudi, 29 — Pointe-Claire.

Samedi, 31 — Soeurs de la Providence.

Fêtes de la semaine. — Dimanche, 25 octobre — 22 P., Patr., B. V. M., d. m.

Lundi, 26 — S. Evariste, P. M., simp.

Mardi, 27 — Vig. S. Simon et S. Jud., sem.

Mercredi, 28 — SS. Simon, et Jud., Ap. d. 2 cl.

Jeudi, 29 — Du SS. Sacrement, sem.

Vendredi, 30 — De la Férie.

Samedi, 31 — Vigile sem.

Offices extraordinaires.—Annonces. —Dimanche, le 25. — Annonce de la Toussaint, du jeûne de la veille, et de la fête des saints apôtres Simon et Jude.

Cathédrale. — Du 26 octobre au 30 inclusivement, soir et matin, exercices de la retraite des dames et demoiselles.

Mercredi, le 28 — A 6.45 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

Titulaires. — Dimanche, le 25. — Solennité des titulaires de Saint-Raphaël à l'Ile Bizard, et de Saint-Alphonse.

M. L'ABBE LOUIS-NAPOLEON GRAVEL

Les obsèques de M. l'abbé Louis-Napoléon Gravel, décédé le 18 du courant, à l'hospice Saint-Janvier, ont eu lieu avant-hier.

L'inhumation s'est faite dans la cathédrale, en présence de plusieurs de ses parents, d'un bon nombre d'ecclésiastiques, et d'autres amis.

C'est M. l'administrateur qui a chanté le service, ayant pour diacre, M. Charpentier, et pour sous-diacre, M. Payette. M. Gravel était né à Montréal, le 3 janvier 1859. Il a suivi un cours d'études classiques complet, en partie au petit séminaire de Ste-Thérèse et en partie au collège de Montréal. Après son ordination de prêtrise, en 1882, il fit plusieurs voyages en Europe.

La faiblesse de sa santé ne lui permettait pas de remplir, d'une manière continue et régulière, les laborieuses fonctions du soin des âmes ; mais en autant qu'il le pouvait, et dans les limites que lui traçait la prudence toute paternelle de ses supérieurs, le défunt aimait à venir en aide à ses confrères dans le sacerdoce.

La mère de M. l'abbé Gravel est morte depuis plusieurs années, mais son père, âgé de quatre-vingt-quatre ans, jouit encore d'une santé parfaite. Au vénérable vieillard, l'un des citoyens les plus anciens et les plus respectés de la ville de Montréal, nous offrons, en cette douloureuse circonstance, l'expression de nos sympathies les plus sincères.

LES SYNDICS DE LONGUEUIL POURSUIVIS

M. le notaire Gingras, de Longueuil, a intenté, mardi, une action en cour supérieure au montant de $588 contre les syndics de la paroisse de Longueuil. C'est la contre-partie de l'accusation portée contre M. Gingras par les syndics de Longueuil. L'accusé dans cette affaire se prétend victime d'une conspiration.

COUVENT DE LA POINTE AUX TREMBLES

Le nouveau chemin de croix sera béni dimanche le 25 courant, à 2 heures ; invitation est faite à toutes les anciennes élèves et parents actuels d'y assister. 301—1 A

TACHES SUR LA FIGURE

Poils, signes, verrues, tâches de naissance détruites par l'électricité. Aussi spécifique pour le soulagement immédiat de l'asthme et la bronchite. Dr et Mme F. Benoit, 146 St Denis. 301—1 A ou 16

UN DERNIER APPEL

Ayant travaillé depuis près de deux ans à disposer du tableau des six comtés au profit de madame Mercier et tout dépendant du succès du tirage de la Société Nationale de Sculpture qui aura lieu vendredi prochain, le 30 octobre, je crois devoir faire un dernier appel à la population.

Comme le montant que retirera madame Mercier dépendra du résultat de ce tirage, il est important que tous ceux qui désirent favoriser une aussi bonne oeuvre se hâtent de prendre des billets.

Ayant été obligé d'avoir recours à ce moyen pour nous tirer d'embarras et empêcher un tableau national de partir pour Toronto, il est juste que nous comptions sur l'encouragement de la population.

Question nationale, question de bienfaisance et de reconnaissance.

Ce devrait être assez pour stimuler le zèle du public. A

PANIERS ! PANIERS !

Le Syndicat de Montréal, coin Ste-Catherine et Amherst, ayant fait une importation directe d'Allemagne, offre cette semaine la plus belle collection de Paniers de toutes formes et qualités, à des prix extrêmement bas.

LA QUESTION DES ECOLES

Le Pape adressera à l'épiscopat canadien une lettre apostolique

RECOMMANDANT L'UNION DES CATHOLIQUES

Et louant l'attitude ferme des évêques

La "Semaine Religieuse" de Québec publie un article intitulé "Nouvelle phase de la question scolaire", dans lequel elle annonce que le pape Léon XIII, loin d'approuver un compromis qui comportera le sacrifice des écoles séparées, lancera bientôt une lettre apostolique recommandant aux catholiques de s'unir et aux évêques de tenir ferme, dans la revendication des droits violés par le gouvernement Greenway :

" On dit, — mais nous n'en savons rien, — que le règlement projeté de la question des écoles du Manitoba est actuellement soumise à la cour de Rome.

" Si le compromis est l'équivalent du bill réparateur et accepté par l'Episcopat Canadien, le Saint Siège, — il est naturel de le supposer — n'exigera pas davantage.

" Si, au contraire ,le compromis comporte en somme le sacrifice des écoles catholiques séparées et n'est pas accepté par l'Episcopat, le Saint Siège ne consentira jamais à le sanctionner, on peut en être sûr.

"Il n'est même pas improbable — les choses étant ainsi — que le S. Pontife adresse à l'Episcopat canadien une lettre apostolique, rappelant le devoir des catholiques touchant cette grave question, recommandant l'union, demandant la soumission nécessaire pour en assurer l'heureuse solution, louant l'attitude ferme et prudente suivie jusqu'à présent par les évêques, et encourageant à lutter jusqu'à ce que justice soit rendue.

" Dans tous les cas, si la question des écoles a été réellement portée devant la cour de Rome, nous nous en réjouissons, car cet appel ne peut avoir d'autre résultat que de préparer le triomphe d'une cause grandement menacée d'être enterrée, sans cette haute intervention."

COMEDIE FRANÇAISE

On dit que M. Durieu, lors de son passage à New-York, a retenu quelques-unes des "spécialités" artistes comiques, chanteurs de genre, etc., qui doivent prêter leur concours aux représentations soit de drame ou de comédie.

On nous apprend que le travail d'organisation ici est poussé toujours avec vigueur.

Les fonds de la souscription dont la perception se fait actuellement seront déposés en banque "in trust" par M. H. C. St-Pierre et les deux trésoriers conjoints.

Pour la garantie des souscripteurs le retrait des fonds ne pourra s'effectuer qu'avec la signature du président et celle d'un des trésoriers conjoints.

NAISSANCES

GALIBOIS—En cette ville, le 23 courant, au No 28 rue St Christophe, l'épouse de M. F.-X. Galibois, agent d'assurance, un fils.

ST-JEAN—En cette ville, le 18 courant, l'épouse de E. G. St-Jean, un fils.

MARTEL—A Montréal, le 23 octobre, au No 200 rue Montcalm, l'épouse de M. Elphège Martel, un fils.
Parrain et marraine, M. et Mme Levi Bedard.

BOURCIER—A Ste Cunégonde, le 22 octobre, l'épouse de J.-B. Bourcier, épicier, une fille.
Parrain et marraine, M. et Mme Albert Sorel

MARIAGES

VINET-HICKOK—Ce matin, à la chapelle du Sacré-Coeur, de l'église St Jacques, M. Avila Vinet conduisait à l'autel Melle Marie-Louise Hickok. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Filiatrault. L'heureux couple est parti pour un voyage à New-York. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

MOREAU-LEPROHON—Jeudi matin, 22 octobre à l'église de Notre-Dame, M. Edouard Moreau, conduisait à l'autel Mademoiselle Marie-Antoinette Leprohon, fille de Jean Antoine Leprohon, aussi de Montréal.
La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. Arthur Moreau, frère de l'époux.
L'heureux couple est parti pour un voyage de noces à New-York, accompagné de madame B. A. Leprohon.

DECES

BENOIT—A Chambly Bassin, le 23 courant, à l'âge de quinze ans, Anne Marie, fille bien-aimée de P. B. Benoit surintendant du canal de Chambly.
Les funérailles auront lieu à Chambly, lundi le 26 courant, à 9 heures, et la sépulture à St Hubert, vers 11 heures le même jour.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

BEZEAU—En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 67 ans, 11 mois et 12 jours, Louis Bezeau.
Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire No 170 rue St Charles, à 7 heures, pour se rendre à l'Eglise St Charles et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRONNER.—En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 60 ans, Auguste Bronner.
Les funérailles auront lieu lundi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No. 140 rue Maisonneuve, à 8 heures pour se rendre à l'église Ste-Brigide et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIROIS.—En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 8 mois et 7 jours, Joseph Alexandre Antonio, enfant de Ferd. Sirois, charretier.
Les funérailles auront lieu dimanche, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No. 12 rue des Voltigeurs à 2 heures précises pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABADIE—En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 7 ans et 6 mois, Joseph Alexandre, enfant bien-aimé de R. P. Labadie, barbier.
Les funérailles auront lieu dimanche le 25 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 56 rue Chaboillez à 2 heures p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

VANIER—A Ste Martine, le 23 courant, à l'âge de 71 ans, M. Bazile Vanier, secrétaire trésorier du conseil du comté de Châteauguay.
Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant.
Le convoi funèbre partira de sa demeure à l'arrivée du train qui quitte Montréal à 7 hrs a.m., pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la paroisse.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

MESSE DE REQUIEM

Une messe de Requiem pour le repos de l'âme de Isidore Lachance, sera chantée à l'église St Joseph, rue Richmond, lundi, le 26 courant à 7 heures.
Parents et amis sont priés d'y assister.

Une messe de Requiem anniversaire, pour le repos de l'âme de feu madame J. B. Rolland, sera chantée, le lundi, le 26 courant, dans l'église de Notre-Dame de Pitié, à 7 heures a.m. précises.

SERVICE ANNIVERSAIRE

VALIQUET.—Lundi, le 26 courant, à 8 heures, sera chanté à l'église Notre-Dame de Lourdes, un service anniversaire, pour le repos de l'âme de madame Ph. Valiquet.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 299—3

Un service anniversaire sera chanté pour le repos de l'âme de Alphonsine Brouillet, à l'église de la Nativité de la Ste Vierge, Hochelaga, vendredi, le 30 courant, à 7 hrs a.m.
Parents et amis sont respectueusement invités d'y assister sans autre invitation.